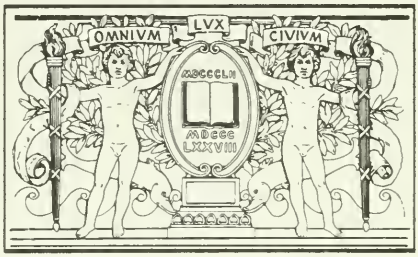

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

NOUVELLE SERIE: VOL. VI 1960

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New Hampshire
1961

Fondée le 4 Septembre 1898
LUX ET VERITAS
Société Historique Franco-Américaine

NOUVELLE SERIE: VOL. VI 1960

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New Hampshire
1961

Les amis du bulletin

Protecteurs

Mme Malvina Martineau
Los Angeles, Cal.

M. J.-Aimée Lavallée
Springfield, Mass.

Dr Gabriel Nadeau
Rutland, Mass.

Abbé Adrien Verrette
Manchester, N. H.

Conseil de la Vie Française
en Amérique
Québec

Comité de Vie Franco-Américaine
Boston

Union St Jean-Baptiste
d'Amérique
Woonsocket, R. I.

Association Canado-Américaine
Manchester

Bienfaiteurs

Mgr Stephen Grenier, P.D.
Woonsocket

Mgr Arthur O. Mercier, P.D.
Salem

Abbé Camille Blain
Lindwood

J. Henri Goguen
Leominster

Juge Fernand Despins
Lewiston, Me

Hector Messier
Saundersville

Ballard Frères
Manchester, N. H.

Ligue des Sociétés F. A.
Lewiston

Patrons

Mgr William Drapeau, P.D.
Lynn

Mgr William LeClair, P.D.
Springfield

Mgr Félix Martin, P.D.
Lewiston

Abbé Edmond J. Lapointe
Millbury

Mme Laurie Ebacher
Amesbury

William E. Aubuchon
Fitchburg

Gerald Robert
Manchester

Société du Bon Parler Français
Montréal

Dr J. Ubald Paquin
New Bedford

Dr Louis B. Amyot, D.D.
Schenectady

Dr Albert Poirier
Cambridge

Dr Antoine Dumouchel
Rutland

Eugène J. Riorden
Dr Ulysse Forget
W. Warwick

Dr R. W. Delaney
Cambridge

Mme René Paré
Montréal

Alphonse Comeau
Medford

Présentation

Il faut toujours revenir à la tâche. C'est là le fait des oeuvres qui sont dignes de se perpétuer. Le présent bulletin est un louable effort dans ce sens.

Des difficultés d'imprimerie ont indûment retardé la parution de notre bulletin. Il fallait le publier et il vous arrive.

Le lecteur y trouvera une information que nous aurions voulue plus abondante mais qu'il nous a fallu réduire à cause des frais. Qui ne connait pas les problèmes d'impression surtout pour des choses sérieuses.

Puisse ce numéro apporter satisfaction aux membres et un intérêt soutenu chez tous ceux qui suivent la trame de notre comportement de plus en plus laborieux. Notre but est de faire rayonner et briller une présence précieuse aux Etats-Unis, celle de l'empreinte française qui peut se mesurer avec toutes les autres et cela sans exclusivisme.

Abbé Adrien Verrette,
président

Avis important

Afin d'assurer son oeuvre, La Société Historique Franco-Américaine a établi son Fonds de Réserve ou *"Fiducie"* (Endowment Fund). Ce fonds est administré par trois fiduciaires par la société. Plusieurs ont déjà répondu à l'invitation.

Les sommes versées ainsi à la société, d'après une déclaration officielle de la Trésorerie d'Etat à Washington, sont exemptes de la loi "Inheritance Tax". De plus ces montants peuvent être déduits de l'Impôt sur le revenu (Income Tax).

Nous demandons aux membres de songer sérieusement à ce moyen pratique en préparant leurs dispositions testamentaires. Quel appuie! Si seulement on y avait songé il y a cinquante ans. Il n'est jamais trop tard. . . . .

Comme formule testamentaire nous suggérons la suivante:

TO THE TRUSTEES OF THE ENDOWMENT FUND OF LA SOCIETE HISTORIQUE FRANCO-AMERICAINE, A CORPORATION UNDER MASSACHUSETTS LAW, THE SUM OF ..... (DOLLARS) IN TRUST FOR THE PURPOSE OF THE SOCIETE.

Bulletin de

La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration: Président: Abbé Adrien Verrette, Manchester, N. H.
Secrétaire-trésorier: Gérald Robert
52, rue Concord, Manchester, N. H.

BOSTON, MASSACHUSETTS NOUVELLE SERIE: VOL. VI ANNEE 1960

I

Réunions de la Société

Bureau
6 février 1960
Boston, Mass.

Présents. Abbé Adrien Verrette, président, abbé Camille Blain, F. Raymond Lemieux, Me Robert Boudreau, Jean Picher, Me Pierre Belliveau, Lauré Lussier, trésorier et Rhéa Caron, secrétaire.

Rapport: La secrétaire donne un rapport détaillé des fêtes du Soixantenaire en novembre dernier. Le trésorier accuse un actif de $410.73.

Fonds de Fiducie: Les syndics font rapport du choix de leurs officiers, Juge Arthur L. Eno, président, Me Pierre Belliveau, secrétaire et abbé Adrien Verrette, trésorier. Ils ont placé les argents au nom des Trustees of the Endowment Fund of La Société Historique Franco-Américaine, à la banque Ste-Marie à Manchester.

Réunion annuelle: Le bureau fixe la date du 21 mai 1960 à Lewiston, Maine avec remise de la médaille **"Grand Prix"** à Mgr Félix Martin, curé de la paroisse Ste-Croix de cette ville. La société veut continuer l'habitude de tenir des réunions dans les différents centres franco-américains afin de faire mieux connaître son travail.

Bulletin: Le bureau demande d'inscrire la liste des membres dans le prochain bulletin.

Conférence: Le R.P. Henri Béchard, s.j., originaire de Lewiston donnera la conférence sur **"Sébastien Rasle, s.j.", 1652-1724.** La soirée sera sous les auspices de la Ligue des Sociétés de Langue française.

Sections de la Société: Le bureau étudie longuement le projet d'établissement de sections régionales de la société dans le but d'intéresser un plus grand nombre de compatriotes aux choses de notre histoire. L'abbé Blain et Me Belliveau se prononcent fortement en faveur de cette entreprise.

Rhéa A. Caron, secrétaire.

Réunion Annuelle
21 mai 1960
Lewiston, Maine

La 61e réunion annuelle fut l'une des plus intéressantes. Les membres se réunissaient à 5 heures dans l'école Ste-Croix sous la présidence de l'abbé Verrette. Dans son message il résumait le travail au cours de l'exercise 1959-1960, remerçiant la population de Lewiston d'avoir invité la société à tenir ses assises pour la première fois dans l'Etat du Maine, dans l'accueillante cité de Lewiston.

Dans son rapport, la secrétaire soulignait également les progrès de la société et l'encouragement qu'elle reçoit. Le trésorier établissait l'actif à $809.88.

Les membres votaient un hommage à l'occasion du 75e anniversaire du journal L'Indépendant, de Fall River. Ils remerciaient le docteur Louis B. Amyot pour son don généreux d'une clinique dentaire à l'école d'Odontologie de Paris au nom de la société. Le docteur présentera cette clinique au mois de juillet à Paris.

Les membres adoptèrent ensuite à l'unanimité quelques modifications aux statuts en vue de faciliter l'administration de la société. La suppression du poste de secrétaire adjoint, la fusion des postes de secrétaire et de trésorier et la création du poste de fiduciaire comme membre du bureau.

L'établissement du "Fonds de Fiducie" est approuvé avec empressement. La société souscrit à la bourse qui sera présentée à S.E. Mgr Ernest J. Primeau, le nouvel évêque de Manchester, à une réception qui sera tenue à l'hôtel Somerset, de Boston, le 22 juin, sous les auspices du Comité de Vie Franco-Américaine.

Vingt nouveaux membres sont admis: Me René Paré, Montréal, Paul Michaud, Manchester, Dr Robert Duval, Manchester, Jules et Marcel Chartrand, Boston, Abbé Marcel Généreux, Suncook, N.H., Abbé Aimée Boisselle, Suncook, Me Edouard Caron, Biddeford, Me J. B. Blais, Berlin, Abbé Gérald Auger, Manchester, Mme Claire Carpenter, New Bedford, Reno Daigle, Millbury, Lucien Cloutier, Danielson, Lucille Boisvert, Manchester, M. Mme Ovila Barnabé, Fall River, Me Roger Champagne, Taunton, M. le prof Louis Cormier, East Lansing, Mich., Dr L. P. Gagnon, Manchester, Dr Ovide Lamontagne, Manchester.

M. le juge Fernand Despins prononçait l'éloge du sénateur Jean Charles Boucher, officier très dévoué et M. Roméo Boisvert président de l'Alliance des Journaux Franco-Américains évoquait la mémoire de Wilfrid J. Mathieu ancien président de cet organisme et membre précieux de la société.

Le comité des nominations composé du juge Fernand Despins, président, Me Pierre Belliveau et William Lebrun soumettait le rapport suivant qui fut adopté à l'unanimité: abbé Adrien Verrette, président, Dr Louis B. Amyot, vice-président, Lauré B. Lussier, secrétaire-trésorier, Juge Arthur L. Eno, fiduciaire pour trois ans, Rhéa Caron, abbé

Doria Desruisseaux et Me Laurie Ebacher, conseillers pour 3 ans et le juge Despins, pour 2 ans afin de compléter le terme du regretté sénateur Jean Charles Boucher.

Avant de se séparer les membres rendaient un touchant hommage à Mlle Rhéa Caron, secrétaire, qui avait demandé de ne pas être maintenue à ce poste à cause de ses nombreuses occupations.

Réception-Banquet

Une nombreuse assistance se rendait à la salle paroissiale pour la réception et le dîner. M. le juge Fernand Despins présidait. M. Lionel Duchette, président de la Ligue souhaitait la bienvenue et le maire Emile Jacques apportait son hommage au nom de la cité. Le président de la Société Historique était ensuite invité à diriger le programme. Il saluait les convives soulignant la présence de plusieurs invités. Le repas fut excellent et Bert Côté était à l'orgue.

Message du Président

La Société Historique, veuillez le croire est très heureuse de fixer ce soir sa tribune au sein de cette accueillante population de Lewiston, l'une de nos plus imposantes forteresses où vibre un si riche foyer de vie française. En son nom, je désire vous remercier très cordialement.

Ligue des Sociétés

Cette manifestation a été possible grâce à l'aimable invitation de La Ligue des Sociétés de Langue française du Maine. A ce puissant organisme, nous voulons rendre un hommage empressé. Depuis plus de 35 ans nous suivons avec admiration ses multiples services. Nous lui devons en quelque sorte le brillant succès du 2e Congrès des Franco-Américains tenu en cette ville en 1951; qui donna naissance à l'importante Fédération Féminine Franco-Américaine.

A tous les organismes qui constituent les cadres de cette ligue nous disons également notre admiration, car la vitalité de notre persévérance collective repose dans une large mesure sur la solidité de ces fédérations régionales dont la vôtre qui donne un si bel exemple et qui toutes travaillent sous l'égide du Comité de Vie Franco-Américaine.

Aux artisans du passé qui ont taillé et posé les pierres de ces monuments qui honorent votre persévérence nous ajoutons un tribut ému de reconnaissance. A vous chers compatriotes, les continuateurs de ces oeuvres magnifiques nous disons courage et fidélité afin que les apôtres de la relève reçoivent de vous l'inspiration et le désir de continuer toujours un fait français rayonnant et fécond à l'ombre de vos oeuvres religieuses et culturelles. Que le Dieu de nos pères bénisse nos voeux et nos espoirs en vous.

Sénateur Boucher

A la joie qui remplit nos coeurs ce soir, il faut hélas mêler une note de douleur profonde, en rappelant la disparition récente de l'un de vos compatriotes distingués, l'un de nos officiers les plus zélés, qui avait

accepté de présider cette manifestation, un chef ardent, le très regretté sénateur Jean Charles Boucher.

A sa famille éplorée et à tous les siens, nous réitérons nos condoléances émues. Le Maine et toute la franco-américanie n'auront pas connu de serviteur plus vaillant. Paix à ses cendres.

Long-Sault
(1660-1960)

L'Amérique Française célèbre cette année, soit le 24 mai, le tricentenaire du Combat du Long Sault, où en 1660, l'immortel Adam Dollard Desormeaux avec ses compagnons hardis et quelques hurons amis sauvèrent la colonie, menacée de destruction par la haine iroquoise. La Nouvelle France, la terre de nos pères comptait alors à peine 2500 âmes, de Montréal à Tadoussac.

Il est permis de croire que sans le geste sauveur de ces héros, nos frères par le sang et la Foi, le sort de notre présence française en Amérique aurait été sensiblement modifié.

Les Relations écrivaient de ce fait d'armes "**il faut donner la gloire à ces dix-sept français de Montréal, et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice.**"

L'historien Groulx ajoutera "**en ce groupe de jeunes hommes venus mourir au Long Sault, dans une attitude de martyr, presque tous étaient des humbles et des obscurs, des petits ouvriers de France qui n'avaient que leurs bras et leur coeur. S'ils ont été si grands, c'est pour avoir élevé, jusqu'au plus haut point, les meilleures vertus de leur race, ses plus parfaites hérédités: le courage ardent, le don absolu de soi-même, l'élan d'une foi sublime.**

Mardi prochain quelque six cents écoliers confiés à notre charge pastorale chanteront les gloires de Dollard et du Long Sault, pour apprendre à nouveau cette leçon de fierté et de fidélité à l'héritage des ancêtres et surtout cette vérité que "**rien n'est perdu de ce qui est fait pour Dieu et pour les siens.**"

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans nos centaines de maisons d'enseignement à tous les palliers. Avons-nous peur de retremper l'âme de notre jeunesse aux sources pures et sublimes de notre histoire hélas qui valent bien toutes les folies et les faux paladins de notre génération.

L'Indépendant
1885-1960

Les 75 ans révolus de notre vaillant quotidien, L'Indépendant de Fall River ont fait jaillir des hommages universels. Au cours des ans, la Société Historique n'a pas connu d'amis plus fidèles que les administrateurs et rédacteurs de ce précieux organe.

Courage, confiance et longue vie à ce messager fidèle de notre vie franco-américaine.

Appel de la Société

L'un des buts de la visite des di:érents centres est de mieux faire connaître la société et de lui trouver de nouveaux appuis. Les officiers ont donc l'espoir que leur passage ne manquera pas d'obtenir ce résultat.

La Société Historique est sans doute l'un de nos principaux organismes de culture. Il faudrait l'entourer de nos plus vives sympathies. Elle a créé son fonds de réserve afin d'assurer sa perpétuité. Plusieurs répondent à l'invitation soit par don ou disposition testamentaire. Si nos devanciers avaient seulement songé à cette formule de continuité! Il n'est pas trop tard pour s'en servir.

Un membre de la société est un puissant chaînon de solidarité par sa contribution, son intérêt et sa sympathie.

Un membre de la société, même s'il n'est pas un historien, ce qui n'est pas requis, est une présence qui compte sous le ciel de la franco-américanie. Devenez membre sans tarder, vous en serez fiers, des formules d'adhésion vous attendent dès ce soir.

Conférencier

La visite de la Société dans le Maine supposait tout naturellement un pèlerinage ou tout au moins l'évocation d'une page de notre histoire en cette région. Celle qui relate le martyre du jésuite Sébastien Rasle en 1724, près de Norridgewock, nous parut toute indiquée comme un beau sujet d'exaltation historique.

Pour exécuter cette tâche nous connaissions la réputation très grande d'un membre de la compagnie de Jésus. Nous n'avons pas hésité à solliciter son concours pour faire revivre cette page trop peu connue de l'histoire religieuse dans le Maine.

Mais il arrive que notre distingué conférencier, le R.P. Henri Béchard de la compagnie de Jésus est un authentique compatriote, né en cette ville même le 16 décembre 1909, fils de Me Henri-Philippe Béchard et de Rose Hamel.

La mort prématurée du père amène l'épouse et l'enfant chez les grands parents maternels à Quincy au Massachusetts. Les études primaires terminées, le P. Béchard se rend au séminaire St. Charles Borromée de Sherbrooke pour ses humanités. Il restera toujours très attaché à cette instituion devenue l'Université de Sherbrooke.

En 1932, il entre chez les jésuites à Montréal pour suivre le cycle des années de préparation qui le conduiront à son ordination en 1944. A la fin de ses études théologiques, soit en 1948, sur sa demande, ses supérieurs l'affectent à la mission indienne de Saint François Xavier fondée en 1668 où il dirige une école indienne.

C'est sur cette terre historique qu'il développe sa passion pour l'histoire et qu'il se consacre à la cause de la Vénérable Kateri Tekakwitha, surnommée le "Lys des Agniers" en vue de sa béatification pour devenir auprès de Rome le vice-postulateur de cette cause.

Entre temps, le P. Béchard contribue plusieurs articles aux revues sérieuses sur différents problèmes d'histoire se rapportant à cette période de la Nouvelle France. Il aime les vieux documents et sait les interpréter.

Il établit la revue "Kateri" publiée en français et en anglais afin de favoriser la dévotion envers la vierge Kateri. Il en obtient de magnifiques résultats. Ses écrits, conférences et volumes le révèlent avec des talents exceptionnels dans le traitement des choses de l'histoire. Ses degrés universitaires et brevets attestent ses succès également dans le domaine des sciences sacrées et aussi son souci de fixer dans sa pleine lumière et de faire mieux connaître cette partie sublime de notre histoire qui nous a mérité de tels héros et apôtres.

On peut dire du P. Béchard, qu'il est vraiment ce "chasseur d'âmes" dans la vie du P. Rasle qu'il racontait pour les jeunes, il y a déjà près de 20 ans.

Enfin, le P. Béchard nous réserve des moments délicieux et je le présente à votre sympathique accueil.

R.P. Béchard, s.j.

Le conférencier résumait brièvement la vie du P. Rasle à peu près en ces termes. Sébastien Rasle naît à Pontalier, dans le Jura, en Franche-Comté, le 4 janvier 1657. Il entre dans la Compagnie de Jésus et est ordonné à Lyon. Il arrive en Nouvelle France en 1689. Il se dépense chez les Illinois durant deux ans pour se rendre ensuite chez les Abénaquis à Narantsouak (Norridgewock), près de la rivière Kenebec dans le Maine d'aujourd'hui. Au cours des conflits entre Anglais et Français, en 1703, le gouverneur Dudley, du Massachusetts, convoquait les chefs abénaquis à la baie de Casco pour obtenir leur neutralité. Le P. Rasle leur sert d'interprète. Les Anglais lui vouent une haine mortelle. Durant près de 2 ans les Anglais continuèrent à pourchasser les abénaquis, mais le P. Rasle demeurait à son poste pour les conseiller et les guider. Le 23 août 1724, le courageux missionnaire fut surpris par l'ennemi, criblé de balles et scalpé. Un siècle plus tard, soit en 1833, Mgr Fenwick, s.j., évêque de Boston, érigeait un monument sur l'emplacement du martyre du P. Rasle.

Le P. Béchard avait préparé sa conférence en vue d'établir l'authenticité de deux lettres du P. Rasle qui entrent en ligne de compte dans l'apostolat de ce missionnaire.

Merci du Président

Grand merci, cher P. Béchard pour ce lumineux rappel de notre histoire qui nous a fait revivre le sacrifice de l'un de nos premiers apôtres franco-américains. Si le P. Isaac Jogues est considéré américain parce qu'il fut martyrisé sur un coin de terre devenu partie des Etats-Unis, nous pouvons bien réclamer le P. Rasle, comme franco-américain puisqu'il repose en terre vraiment franco-américaine.

Puisse l'intérêt que vous avez suscité autour de sa mémoire inviter la Société Historique à poser, un jour, un geste de gratitude près du

modeste monument qui recouvre ses restes. En tous cas le P. Rasle est l'un des nôtres et il faut répandre le souvenir de sa mémoire, et pourquoi pas en vue d'une glorification officielle!

Mgr Martin

Le président procédait ensuite à la remise de la médaille "**Grand Prix**" de la société à Mgr Félix Martin, P.D., curé de la paroisse Ste-Croix depuis 21 ans, en reconnaissance de ces nombreux et précieux services rendus à notre vie franco-américaine dans le Maine. Le distingué prélat remerciait en termes vibrants et sincères, un vigoureux plaidoyer en faveur de notre persévérance franco-américaine. Le texte de la remise se lit au chapitre "**Médaille Grand Prix**" du présent bulletin.

Réunion du Bureau
16 juillet 1960
Boston, Mass.

Présents: abbé Adrien Verrette, président, Lauré B. Lussier, secrétaire trésorier, J. Henri Goguen, Jean Picher, abbé Doria Desruisseaux, Me Laurie Ebacher, F. Raymond Lemieux et Gérald Robert.

Président: L'abbé Adrien Verrette explique que cette réunion spéciale du bureau a pour but d'accepter la résignation du secrétaire-trésorier, M. Lauré B. Lussier, qui, sur l'avis de son médecin doit diminuer ses occupations. Il regrette le départ de cet officier dévoué et lui offre les remerciements de la société.

Rapport. Le procès verbal de la réunion du 21 mai est approuvé et le trésorier accuse un actif de $750.39.

M. Gérald Robert: Le bureau élisait Gérald Robert, secrétaire général de l'Association Canado-Américaine, au poste de secrétaire-trésorier de la société. Il entrera en fonction le 30 juillet qui marque la fin du mandat de M. Lussier.

Recrutement: Le bureau confie à l'abbé Desruisseaux le travail du recrutement durant l'année.

Réunion d'Automne: Le bureau fixe cette réunion au mois de novembre et décide d'inviter l'Hon. Louis J. Robichaud, premier ministre du Nouveau Brunswick, pour l'occasion. Le bureau adresse un hommage à la Société Richelieu qui tiendra son premier congrès international à Manchester en septembre prochain.

Réunion du Bureau
22 octobre 1960
Boston, Mass.

Présents: MM. Juge Arthur L. Eno, Mlle Rhéa Caron, les abbés Doria Desruisseaux et Camille Blain, Me Laurie Ebacher, MM. Jean Picher, J. Henri Goguen, F. Raymond Lemieux et Gérald Robert.

Président: M. le juge Eno est appelé à présider en l'absence du président et du vice-président. L'abbé Verrette est retenu à l'hôpital De

Goesbriand, dans le Vermont, à la suite d'un fâcheux accident de la route. M. le juge exprime la sympathie des officiers et des membres.

Réunion d'Automne: L'honorable premier ministre du Nouveau Brunswick, Me Louis J. Robichaud a accepté de donner la conférence et la date est fixée au 12 novembre. Il arriva cependant, à cause des occupations parlementaires du premier ministre que cette date fut reportée au 11 décembre.

Recrutement: A la demande de l'abbé Desruisseaux, le bureau accepte de prolonger le travail de recrutement durant l'année 1961 en hommage à l'abbé Verrette, président depuis 1949. Le bureau adresse des voeux au président avec des fleurs en vue de son rétablissement.

Rapports: Le procès verbal de la réunion du 16 juillet fut adopté et le nouveau secrétaire trésorier établissait l'actif de la société à $981.04.

Réunion Gala
11 décembre 1960
Harvard Club, Boston, Mass.

Plus de 250 convives enthousiastes saluaient la présence de l'hon. Louis J. Robichaud, premier ministre du Nouveau Brunswick, à la réunion-gala, au Harvard Club, dimanche soir, le 11 décembre. La réception qui précéda le dîner permit à l'assistance de rencontrer le distingué visiteur. La soirée était sous la présidence du Dr Louis B. Amyot, vice-président. L'événement fut brillant. La veille, le consul du Canada à Boston, l'Hon. Stuart Hemsley offrait un dîner intime au premier ministre à sa résidence.

L'assistance comportait plusieurs invités dont M. Le Consul Canadien Stuart Hemsley, M. le consul général et madame la baronne Charles de Pampelonne, M. le vice consul de France Gaston Leclerc, M. le vice consul du Canada et madame Jacques Gignac, M. Ulric Gauthier, président de la Société l'Assomption et madame Gauthier, M. J. Henri Goguen, directeur de la Sûreté Publique dans le Massachusetts et madame Goguen, Me Pierre Belliveau, président du Comité de Réception et madame Belliveau, M. le Juge Arthur L. Eno et madame Eno, et Mgr William Drapeau, P.D., qui bénissait les tables et les convives. M. le professeur Rodolphe Pepin était à l'orgue.

Dr Amyot

En l'absence de notre président, retenu par les suites d'un fâcheux accident que nous connaissons, j'ai l'honneur de présider cette réunion-gala de notre société.

M. l'abbé Verrette me prie de transmettre à l'hon. premier ministre ses salutations les plus distinguées. Il ajoute ses sentiments fraternels à vous tous et vous remercie pour vos messages encourageants.

La Société Historique, toujours pleine de vie et d'espoir se sent très heureuse ce soir d'accueillir un visiteur aussi distingué qui nous vient de la chère Acadie. Elle vous remercie aussi d'être venu l'applaudir avec admiration et enthousiasme.

Général Charles de Gaulle
Président de la République Française

2. Promotion de l'Ordre de la Fidélité Française, Québec, le 22 septembre. Me Paul Gouin, président du Conseil, S. E. Mgr Paul Bernier, archevèque-évèque de Gaspé, titulaire, Abbé Adrien Verrette, chancelier de l'Ordre et M. Archibald Lemieux, industriel de Worcester, titulaire.

3. Réunion Plénière du Conseil de la Vie Française en Amérique du 22 au 26 septembre 1960. Assis de gauche: Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D., secrétaire, Dr Paul-Emile Laflèche (Winnipeg), Ernest Desormeaux (Ottawa), Me Paul Gouin, président, Abbé Adrien Verrette (Manchester), Dr Georges Dumont (Campbellton), Mme Reine Malouin (Québec), R. P. Albert Plante, s.j. (Montréal). Debout: Lucien Gagné (Québec), Lauré-B. Lussier (Manville), Jean-Jacques Tremblay (Ottawa), Rodolphe Laplante (Québec), Emile Boucher (Montréal), Me Anatole Vanier (Montréal), Juge Yves Bernier (Québec), Alphonse Comeau (Meteghan River), Dr Alcide Martel (Montréal), Dumont Lepage (Gravelbourg), Jean Patoine O.M.I., (Edmonton), Dr Léon Beaudoing (Vancouver), Rémi Chiasson (Antigonish), J.-Henri Blanchard (Charlottown), Dr Gérard Tremblay (Chicoutimi), Juge J.-S.-A. Plouffe (North Bay), Thomas-Marie Landry O.P. (Québec), Adrien Pouliot (Québec), Abbé Gérard Benoit (Québec), Thomas Arceneaux (Lafayette) et Emery LeBlanc (Moncton). Plusieurs membres ne sont pas présents pour la photo.

Pour vous présenter notre distingué visiteur et conférencier, je demande à M. Gérald Robert, secrétaire trésorier de s'acquitter de cette agréable tâche . . .

Gouverneur Furcolo

Incapable d'assister, le gouverneur Foster Furcolo avait demandé à son ami, J. Henri Goguen, Directeur de la Sûreté Publique du Massachusetts, de transmettre son message dans les termes suivants:

"I have asked our Commissioner of Public Safety, Mr. J. Henry Goguen, to represent me at the Harvard Club and to extend to you, on my behalf, the greetings of the Commonwealth and my personal best wishes.

While I regret being unable to join with your friends at the gathering in your honor and to express a more personal welcome, it is a pleasure to acknowledge, through Commissioner Goguen, your visit to the state of Massachusetts.

Our citizens are pleased that you have chosen to come here since among them are many who have ties with your province and country. I know they, as well as I, hope that your stay will be a memorable one and that you will return soon."

Présentation

M. Robert présentait le conférencier dans les termes suivants:

La Société Historique se sent très honorée ce soir et elle porte un large sourire de satisfaction. C'est qu'en cette 62e réunion annuelle elle reçoit à sa table l'un des fils les plus éminents de la nouvelle Acadie, l'honorable Louis J. Robichaud, premier ministre et procureur général de la province du Nouveau Brunswick.

Quelle émouvante revanche de l'histoire qu'il nous est bien permis d'évoquer en cette circonstance. Après deux siècles, un fils d'Acadie nous visite, non pas à la façon de ses héroïques ancêtres qui furent jetés sur cette terre même, mais comme le haut représentant de sa province et qui vient en plus nous entretenir de **"La Résurgence acadienne"**. Voilà donc une occasion émouvante qui remue profondément l'âme franco-américaine.

En saluant l'assistance très distinguée qui vous entoure, dont nombre de vos compatriotes, je me permets de vous offrir leurs hommages chaleureux et empressés.

Vos concitoyens et toute la famille française en Amérique avaient raison de se réjouir, en juin dernier, lors de votre élection au poste de premier ministre. Vous vous étiez révélé chef indomptable, équipé d'une compétence qui vous imposait à l'électorat et voilà l'explication de votre retentissante victoire.

C'est donc comme un frère que nous vous recevons ce soir et nous vous affirmons que votre visite est l'une des plus réconfortantes dans nos archives.

Vous êtes donc fils authentique d'Acadie. Né le 21 octobre 1925 à Saint-Antoine, comté de Kent, près de Moncton. Votre père cultivait la terre et exploitait la forêt. Votre mère se nomme Annie Richard. Vous êtes donc membre de cette nombreuse famille des Robichaud qui peuple l'Amérique.

Vos études primaires terminées, vous fréquentez l'université Sacré-Coeur de Bathurst, dirigée par les pères Eudistes. Vous y obtenez votre baccalauréat en 1947, puis c'est à la faculté des sciences sociales de Laval que vous puisez les formules nécessaires à votre carrière.

Vous devenez comme le protégé de Me Albany Robichaud, aujourd'hui juge de la cour suprême du Nouveau Brunswick et vous êtes admis au barreau provincial en 1952 à l'âge de 27 ans. Vous brûlez les étapes et vous vous installé à **Richibouctou** avec Lorraine Savoie que vous aviez épousée l'année précédente. Dans votre foyer heureux les enfants semblent bien venus. Vous en comptez déjà quatre.

Pour vous initier à la vie publique, vous ne perdez pas les occasions qui se multiplient. Vous présidez la Chambre de Commerce, l'Association Foyer-Ecole, le Festival de Musique et vous êtes au milieu des vôtres à chaque appel. Déjà on a remarqué vos brillantes qualités.

Mais la vie politique vous attire. De député vous devenez chef de l'opposition. Cette année vous étiez réélu député de Kent pour un troisième mandat de quatre ans, cette fois en plus à titre de premier ministre et vous avez 35 ans, le plus jeune premier ministre du Canada. Quelle ascension remarquable qui vous fixe au sommet de la vie publique en Acadie.

Dès votre arrivée au pouvoir, vous paraissez au-dessus des partisanneries. Vous vous montrez homme d'Etat. Vous êtes citoyen canadien avant tout mais vous ne pouvez pas oublier les secteurs qui constituent la population de votre province et vous ne craignez pas d'appeler six de vos compatriotes à des postes de ministres. Vous présidez actuellement une législature qui promet des bienfaits à votre province.

C'est donc une belle leçon de courage, de tenacité et de probité que vous donnez à votre pays. Nous vous souhaitons donc des années nombreuses à la gouverne de vos concitoyens.

MM. Voilà donc notre invité d'honneur. Je m'empresse de le livrer à votre accueil chaleureux. Je sais qu'il porte un message de vie pour nous tous.

L'Honorable Robichaud

Salué par des acclamations prolongées, le distingué conférencier se dit très heureux d'avoir pu répondre au "rendez-vous" malgré ses écrasantes occupations. Cette visite vraiment historique lui permet de rencontrer pour la première fois en terre d'Amérique ses frères Acado-Américains et l'intéressante population franco-américaine qui constitue cette belle présence française aux Etats-Unis.

Il avait comme thème de message **"La Résurgence Acadienne"**. Son message fut éloquent et émouvant pour recevoir de vifs applaudis-

sements. Le texte se lit au chapitre des **"Discours et Conférences"** du présent bulletin.

Médaille "Grand Prix"

Après avoir remercié chaleureusement l'honorable conférencier, M. Robert lui remettait, au nom de la société, la médaille **"Grand Prix"** et Me Robichaud répondait avec des accents remuants.

Nouveaux Membres

La société accueillait dans ses rangs les membres suivants: E. William Bisson, Manchester, Olive F. Boulais, Danielson, Marcel Brochu, Central Falls, Alphonse Comeau, Medford, Laurie Cormier, Leominster, Georges E. Houle, Manchester, Henri O. Lemay, Manchester, Dr Jean Pétrin, S. Bellingham, abbé Gérard Sabourin et Ovila Sabourin, Woonsocket, O. Raymond Tourville, Indian Orchard et Albert J. Mailhot, Danielson.

Membres Disparus

Les membres apprenaient avec regret le décès de quatre de leurs confrères estimés, Me Joseph Monette, Lawrence, président en 1903, Dr Joseph Euclide Mercier, Fall River, abbé Pierre Gauthier, curé de Notre Dame du Perpétuel Secours, Holyoke et Roméo Dufour, président du Club Richelieu, Fall River.

Le Comité de Réception comprenait Me Pierre Belliveau, président, MM. J. Henri Goguen, Ulric Gauthier, Me Laurie Ebacher, Dr Wilfrid Delaney, Dr Albert Poirier et Louis Leblanc

II

Médaille "Grand Prix"

Séance du 21 mai 1960
Lewiston, Maine

Remise*

Mgr Félix Martin, P.D.

Pour couronner cette belle fête de l'esprit français, la Société Historique ne pouvait pas mieux faire que de sertir dans un louable relief la personne de l'un des fidèles continuateurs de nos devanciers en cette terre privilégiée du Maine, Mgr Félix Martin, vicaire forain, prélat de Sa Sainteté, diplômé des universités de Montréal et de Rome, curé de la belle paroisse Ste-Croix de cette ville.

Et voilà que Mgr Martin est lui aussi un authentique franco-américain, né à Fort Kent, le 27 mars 1898, fils d'Eloi Martin et Modeste Pelletier, tous deux aussi nés en cet endroit et dont les parents étaient devenus citoyens américains par le traité d'Ashburton en 1842.

Le premier Martin à s'établir dans le Madawaska avait été Michel, né à Port Royal et chassé par les Anglais pour s'y rendre en canot en suivant la riche vallée de la St. Jean. C'est ainsi que l'ancêtre Acadien avait fixé une descendance féconde dont l'abbé Denis Martin, ancien curé de St. François de Sales de Waterville et plusieurs religieux. L'ancêtre maternel avait émigré de Kamouraska au Madawaska pour subir les effets du même traité.

Les études primaires sont suivies auprès des Filles de la Sagesse à Ste Agathe, puis les humanités au collége Ste-Anne-de-la-Pocatière avec le baccalauréat ès lettres, les années au séminaire de Montréal avec le baccalauréat ès arts et la licence en théologie.

Après l'ordination à Montréal le 6 juin 1924, un stage de deux ans à l'Angélique de Rome lui obtient la licence en droit canonique.

De retour, Mgr Martin est nommé vicaire à Lewiston, à Biddeford et à Waterville. Il y laisse le souvenir d'un prêtre extrêmement zélé et sympathique.

En 1932 il est nommé curé à Sheridan, puis en 1939 il accepte la tâche délicate de diriger la belle paroisse Ste Anne. Sur les murs et les pierres du temple magnifique qu'il a édifié on peut lire toutes les phases et les accents de son dévouement. Il sera consulteur diocésain, vicaire forain et prélat depuis le 8 mai 1944.

Monseigneur, cette récitation a pour but de résumer les principales phases de votre apostolat fécond au sein de ce diocèse. Vous êtes demeuré l'homme de Dieu et l'homme de prière qui doit tout à Son Seigneur.

---

* Cette réunion fut présidée par l'abbé Adrien Verrette à l'occasion du dîner de la 61e réunion annuelle de la Société.

A côté de ces attributions de votre ministère vous avez voulu être aussi fidèle à votre idéal total du sacerdoce, celui qui consiste à donner aux âmes toutes les attentions spirituelles et culturelles qu'elles sont en droit d'attendre, et c'est peut-êre ce qui explique et justifie l'admiration et l'affection que vous portent non seulement votre peuple mais tous vos compatriotes.

C'est que vos actes ont dépassé dans leur rayonnement les cadres de votre bergerie. Vos convictions sereines et fermes ont montré en vous le véritable serviteur de votre peuple. Elles ont apporté un grand appuie à la persévérance de notre vie catholique et franco-américaine. Vous êtes de ceux qui croient qu'il n'est pas nécessaire d'abolir les innéités de nos âmes pour bien servir Dieu et la patrie et dans cette attitude vous avez toujours montré une sincérité profonde et chrétienne.

C'est bien à la lumière de ces généreux états de service, que la Société Historique, malgré vos protestations, a décidé d'inscrire votre nom sur la longue liste des serviteurs éminents de la fidélité franco-américaine.

Monseigneur, vous êtes parmi nous une présence qui réconforte, un dévouement qui entraîne, une fidélité qui devrait être pour nous tous une inspiration.

En vertu de mes fonctions de président, j'ai donc l'honneur de vous remettre la médaille **"Grand Prix"** de la Société Historique. Elle atteste et proclame vos mérites. Elle vous assure de notre reconnaissance profonde.

Séance du 11 décembre 1960
Harvard Club
Boston, Mass.

Remise*

L'honorable Louis J. Robichaud

Premier Ministre du Nouveau Brunswick

Pour vous remercier de votre aimable et précieuse visite et surtout du réconfortant message que vous avez versé dans nos âmes. Aussi pour honorer votre haute personnalité dans la vie canadienne et acadienne, la Société Historique sollicite la faveur de vous remettre sa médaille **"Grand Prix"**.

Cette remise vous inscrit sur la liste des éminents personnages qui ont paru à sa tribune et qui ont apporté un lustre particulier au rayonnement de notre présence française en Amérique.

Veuillez accepter ce gage de notre profonde admiration et de notre haute considération.

---

* Cette remise fut présidée par M. Gérald Robert, secrétaire-trésorier, à l'occasion de la réunion gala.

III

Eloges*

Wilfrid J. Mathieu
1878-1959

Roméo Boisvert

Faire l'éloge d'un homme tel que feu Wilfrid J. Mathieu est une tâche assez difficile pour moi, puisque je l'ai connu que durant les dernières années de sa vie, âge durant lequel la plupart des hommes sont à leur retraite.

Je ne crois pas me tromper si je me sert comme baromêtre les quelques années depuis que je fis sa connaissance.

Ses convictions, sa foi en l'avenir pour la presse franco-américaine, alors qu'il était à la direction de l'Alliance des Journaux Franco-Américains, souvent me reviennent à l'esprit et je trouve dans ses pensées du courage pour continuer.

Journaliste de coeur et d'action il a su à maintes reprises apporter l'encouragement nécessaire pour que des propriétaires de journaux franco-américains continuent cette lutte économique pour survivre.

Un vide s'est fait à l'Alliance des Journaux lorsqu'on apprenait la mort de Wilfrid J. Mathieu, lui qui par son initiative fit reconnaître auprès de la fédération internationale des journaux de langue Française et la fédération des Journaux de langue française de l'Amérique du Nord, l'importance de la presse Franco-Américaine.

Après l'avoir vu en action au sein de l'Alliance, je ne puis pas douter de ce qu'a valu pour notre patrimoine les labeurs d'une longue vie dédiée à toutes nos causes nationales, en bref, la mutualité.

Je pourrais énumérer bien des titres qu'a reçu Wilfrid J. Mathieu, titres très mérités par son dévouement, non pas que ceci serait inutile, mais ce serait répéter ce qui a été écrit par des gens qui ont été beaucoup plus intimes et qui l'ont connu pendant sa longue et fructueuse vie.

Pour nous, à l'Alliance des Journaux Franco-Américains, Wilfrid J. Mathieu sera toujours une source de courage et Dieu voulant, ses convictions et sa foi nos garantirons pour longtemps la survivance d'un des piliers de notre élément, la presse franco-américaine. (1)

(1) Bio. Vr Bulletin, Vol IV. pp 185-189.

Jean Charles Boucher
1894-1960

Juge Fernand Despins

Jean Charles est mort! Cette nouvelle se répand à travers la ville avec la rapidité d'un coup de foudre. Jean Charles n'est plus! Personne

* Membres disparus — séance du 21 mai 1959 à Lewiston.

n'ose y croire. Et pourtant la vérité est inexorable. Le Sénateur Jean Charles Boucher est décédé subitement jeudi, le 24 mars 1960 à sa demeure.

Il est né à la Rivière-Ouelle, Québec, le 30 juin 1894, du mariage d'Etienne-Ménard-Adélard Boucher et de Josephine Dionne. Il avait à peine six ans lorsque sa famille vint s'établir à Lewiston, Maine. Il fit ses études primaires à l'école paroissiale St Pierre, après quoi il fit un stage aux écoles publiques, pour enfin compléter ses études commerciales au "Bliss Business College".

Très jeune encore il débuta dans les affaires en qualité d'entrepreneur. Ce commerce se développa au cours des ans et progressa rapidement et en quelques années son entreprise était reconnue comme l'une des plus importantes de la région. Lewiston-Auburn et autres villes et villages de l'Etat du Maine lui doivent la construction d'édifices publics, d'églises et de nombreux édifices importants.

Il ne se contenta pas de s'occuper tout simplement de son commerce. Doué d'une énergie inlassable, il ne tarda pas à manifester son intérêt aux choses paroissiales, civiques, mutualistes et culturelles.

Catholique fervent, de convictions profondes et inébranlables, il s'intéressa toujours aux activités paroissiales. Fondateur et premier président de La Société des Défenseurs du Saint Nom de Jésus, il en fut le président de 1907 à 1922. Il prêtait toujours son concours à toutes les organisations de sa paroisse, bazaars, kermesses, déjeuners-communion.

La mutualité ne tarda pas à l'intéresser vivement. En 1924 il fut élu au poste de vice-président général de l'Association Canado-Américaine, poste qu'il détint sans interruption jusqu'à l'heure de sa mort. Comprenant l'importance de nos grandes sociétés fraternelles, il devint membre de La Société des Artisans, de l'Union St Jean Baptiste d'Amérique, La Société l'Assomption et de l'Institut Jacques Cartier.

Il fut du groupe des fondateurs de La Ligue des Sociétés de Langue Française de Lewiston-Auburn, fondée en 1922, de l'Union de Crédit de la paroisse Sainte Famille, du Club Richelieu, et à tour de rôle en fut le président. Il était membre du Club Musical et Littéraire, du Club Le Montagnard et de l'Association des Vigilants. Il portait la médaille et le titre de Chevalier de la Société du Bon Parler Français, de Montréal.

Membre fondateur du Comité de Vie Franco-Américaine, à la veille même de sa mort il assistait, à Boston, à une assemblée du Bureau exécutif dont il était le premier vice-président. Rien ne laissait prévoir que la mort devait le frapper si tôt. Au cours de cette dernière réunion il était gai et plein d'entrain comme toujours. Il fut président du comité chargé d'organiser le deuxième Congrès du Comité de Vie Franco-Américaine qui eut lieu à Lewiston en novembre 1951 alors que fut fondée la Fédération Féminine Franco-Américaine.

Membre de La Société Historique Franco-Américaine, il en était un des directeurs, et avait accepté la tâche de préparer la réunion de La

Société à Lewiston le 21 mai avec le concours de La Ligue des Sociétés de Langue Française de Lewiston-Auburn.

La politique devait nécessairement l'intéresser. Il eut une longue et brillante carrière sans parallèle dans les annales politiques du Maine. Il débuta en 1933 lorsqu'il devint échevin de sa ville, puis successivement président du Conseil des Echevins, maire de la ville, représentant à la Législature et sénateur pendant douze ans. Il était le doyen des législateurs du Maine et fut le chef de son cher parti Démocrate pendant plusieurs années.

D'une stature moyenne, les épaules carrées, la tête haute, il se tenait droit, solide comme ses principes, l'oeil vif et la parole facile, d'un esprit combatif et tenace, il n'y avait rien qui ne lui plaisait plus que de prendre part aux débats dans l'arène politique ou au cours des assemblées des sociétés où il apportait un jugement sain, une conviction sincère et une jovialité de bon escient qui pouvait adoucir l'âpreté de la discussion et calmer les esprits au bon moment. Au terme de sa belle et longue carrière, nous pouvons dire en justice et avec franchise qu'il a rendu d'immenses services à sa patrie d'adoption et à toute la Franco-Américanie.

En 1921 il épousait Mlle Carmelle Grenier, qui lui survit. De cette union naquirent trois fils: Jean Charles Boucher fils, Roger Boucher et Marcel Boucher; cinq filles: Mlle Carmelle Boucher, Mlle Jacqueline Boucher, la Rvde Soeur Marie du Carmel , des Soeurs de St Joseph, de Jackman, Maine, Madame Francis McAvoy, née Monique, et Mlle Hélène Boucher.

Lundi le 28 mars 1960, en l'église Sainte Famille eurent lieu des funérailles impressionnantes alors que le Sénateur Jean Charles Boucher fut conduit à son dernier repos. L'affluence si considérable de hauts dignitaires politiques au niveau national, celui de l'Etat, comme celui du comté et de la ville, et de chefs de la mutualité disait d'une façon bien éloquente les regrets inspirés par le décès d'un homme tenu en si haute estime dans la vie politique comme dans le monde de la mutualité.

Devant sa tombe, inclinons-nous avec respect et offrons une prière pour le repos de son âme, si vaillante, si française, si fidèle jusqu'à la fin. Puisse son souvenir inspirer ceux qui restent.

IV

Conférences — Etudes

Résurgence Acadienne*

Louis J. Robichaud
Premier Ministre du Nouveau Brunswick

L'on m'a suggéré de vous parler ce soir des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Inutile de vous dire que c'est un sujet que j'affectionne particulièrement car pour les raisons que vous devinez, les deux éléments de ce sujet, les Acadiens d'une part et le Nouveau-Brunswick d'autre part, sont en effet très chers à mon coeur.

Si cette magnifique province s'est récemment donné un Acadien comme premier ministre, ce simple fait est en quelque sorte une indication de l'importance des Acadiens au Nouveau-Brunswick, du rôle qu'ils y ont joué et de la place qu'ils peuvent occuper aux divers paliers de l'échelle sociale. Ce fait dénote en plus le respect de nos concitoyens de langue anglaise pour l'élément acadien et il laisse aussi deviner l'attitude et le comportement de ce dernier vis-à-vis cette partie de la population qui constitue la majorité en cette province. Il peut donc être intéressant de nous demander ce soir ce que sont les Acadiens au Nouveau-Brunswisk, ce qu'ils ont réalisé jusqu'à présent, et quelle est la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de leur province.

Tout d'abord la population. Puisque le dernier recensement du Canada remonte à 1951, je me bornerai à vous en citer quelques chiffres qui sont certainement hors date mais qui ont quand même l'avantage d'être officiels. En 1951 donc, la population totale du Nouveau-Brunswick était de 515,697 âmes dont 197,630 personnes d'origine française soit 38.3 pour cent de la population totale. De ce nombre près de 184,000 parlaient encore le français, ce qui veut dire qu'environ 93% des nôtres avaient conservé leur langue.

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens sont réunis en des groupes assez compacts dans trois secteurs de la province, soit le comté de Madawaska au nord-ouest, les comtés de Restigouche et de Gloucester au nord-est et les comtés de Kent et Westmorland à l'est et au sud. Au point de vue ethnique, le Nouveau-Brunswick est probablement la Province qui constitue la plus fidèle réplique de la Confédération canadienne. Comme vous le savez, les Canadiens d'origine française forment à peu près le tiers de la population totale du Canada. Or, pas une autre Province ne reproduit cette composition avec autant de fidélité que le Nouveau-Brunswick. Tandis que le Québec est en très grande majorité française, toutes les autres provinces, sauf la nôtre, sont en très grande majorité anglaise. C'est donc en quelque sorte une ambition et un défi pour nous de vouloir reproduire dans un contexte plus restreint ce que les Pères de la Confédération avaient rêvé pour le Canada, à savoir une collectivité bi-ethnique, biculturelle et bilingue.

Sur le plan religieux, les Acadiens sont catholiques presqu'en totalité. En effet, d'après le recensement de 1951, ils forment 74% de la

---

* Conférence prononcée devant La Société Historique, au Harvard Club de Boston, Mass., le 11 décembre 1960.

population catholique totale de la province et seulement 2.6% de la population d'origine française déclaraient ne pas appartenir au catholicisme.

Il n'est pas surprenant alors que l'importance numérique ainsi que la fidélité des Acadiens au point de vue religieux aient été reconnues à Rome, ce qui leur a valu une organisation hiérarchique assez complète dans ce domaine. Sur les quatre évêques catholiques du Nouveau-Brunswick, trois sont de langue française, à savoir S.E. Mgr Norbert Robichaud, Archevêque de Moncton, S.E. Mgr Camille-André LeBlanc, Evêque de Bathurst et S.E. Mgr J.-Roméo Gagnon, Evêque d'Edmundston.

Moncton est le siège métropolitain de la province ecclésiastique du Nouveau-Brunswick. Dans ces trois diocèses, l'on trouve 127 paroisses et 48 missions pour un total de 175, dont 142 sont entièrement acadiennes. Dans le clergé d'origine française ou acadienne, on trouve 231 prêtres séculiers et 153 prêtres réguliers. L'on peut compter également plusieurs centaines de religieuses appartenant à diverses communautés ainsi que deux ou trois communautés de frères enseignants. Sans entrer dans les détails, disons tout simplement que ces trois diocèses sont très bien pourvus en organisations de toutes sortes qui accomplissent au point de vue spirituel et temporel un travail de toute première importance.

Jetons maintenant un coup d'oeil dans le domaine de l'éducation et nous constaterons que les Acadiens y occupent une place assez honorable. Sur le plan universitaire, nous avons trois institutions qui détiennent des chartes universitaires, soit l'Université Saint-Joseph de Memramcook et Moncton, l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst et l'Unicersité Saint-Louis d'Edmundston. Ces universités, cependant, sont plutôt des collèges classiques qui peuvent décerner leur propre degré, sauf l'Université Saint-Joseph qui a ouvert, quelques années passées, une section proprement universitaire à Moncton. On y trouve présentement quatre facultés dans lesquelles on enseigne les sciences, le génie, le commerce et la pédagogie.

En plus de cela, nous avons quatre collèges classiques féminins, soit le Collège Notre-Dame d'Acadie de Moncton, le Collège Maillet à Saint-Basile, le Collège Maria Assumpta de Campbellton et un nouveau collège classique fondé l'an dernier à Shippagan. Le plus considérable et le mieux connu de ces collèges est sans contredit le Collège Notre-Dame d'Acadie qui compte au delà de 700 élèves et dont la célèbre chorale s'est acquis une réputation presque internationale.

Nous avons aussi un Externat classique, le Collège l'Assomption de Moncton et six écoles apostoliques où l'on enseigne jusqu'en rhétorique le cours classique aux jeunes gens qui désirent devenir religieux dans l'une ou l'autre de cinq communautés. Je nomme donc le Petit Séminaire Saint-Jean Eudes de Bathurst-Ouest, dirigé par les Eudistes, le Séminaire Notre-Dame du Perpétuel Secours de Humphrey's sous la direction des Pères Rédemptoristes, l'Ecole Séraphique des Capucins à Moncton, l'Ecole Apostolique de Sainte-Croix de Memramcook qui prépare les sujets de la Congrégation Sainte-Croix ainsi que l'Ecole Domi-

nique Savio de Saint-Louis de Kent et le Collège Dom Bosco de Jacquet River, tous deux dirigés par les Pères Salésiens.

Ajoutons à cela cinq Ecoles d'infirmières attachées à divers hôpitaux de la province, deux Ecoles d'agriculture attachées à l'Université Saint-Joseph et à l'Université Saint-Louis et une Ecole d'enseignement ménager attachée à l'Université Saint-Joseph, de même qu'une Ecole de pêcheries, ouverte à Caraquet en 1959, sous la juridiction de la province, et vous avez là une assez bonne idée des facilités qui sont offertes à nos jeunes Acadiens qui veulent s'instruire. En fait, un grand nombre profitent de toutes ces institutions puisque ces dernières sont remplies à capacité par plus de 1500 jeunes gens et jeunes filles qui y préparent leur avenir.

Pour compléter le tableau au point de vue de l'enseignement supérieur, disons que le nombre et la qualité de nos High Schools se sont grandement améliorés depuis une vingtaine d'années. Dans les régions acadiennes, on trouve 85 de ces écoles supérieures ou consolidées qui comptent 289 classes et desservent environ 75 municipalités. Il va sans dire que ces écoles nous préparent chaque année quelques centaines de jeunes gens et jeunes filles soit à poursuivre des études plus avancées ou encore se lancer dans la vie avec de meilleures chances de succès.

Sur le plan de l'école élémentaire, c'est-à-dire celle où l'on enseigne de la première à la huitième année, on compte, toujours dans les centres acadiens, environ 1670 de ces écoles ayant au delà de 2063 classes et desservant 150 municipalités. Elles sont fréquentées par 60,000 élèves auprès de qui se dépensent 2,073 instituteurs et institutrices de langue française. Ce personnel enseignant est à son tour formé au Collège Pédagogique de Frédéricton qui est l'unique institution du genre dans la province et où l'on s'efforce de donner un enseignement bilingue.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, un tableau aussi complet que possible des facilités éducatives disponibles aux Acadiens dans la Province du Nouveau-Brunswick. Evidemment, ce n'est pas parfait mais des progrès considérables ont été réalisés depuis une vingtaine d'années et comme notre population est grandement éveillée aux nécessités et aux avantages de l'éducation, nous pouvons prévoir que ces progrès iront s'améliorant avec les années.

Les Acadiens n'ont jamais été réputés pour leurs richesses. A cause des circonstances historiques et autres, ils sont restés longtemps dans une pauvreté qui était difficile à surmonter. Cependant, la situation changea peu à peu et les dernières années furent témoins de progrès considérables dans le domaine économique.

C'est en 1939 que les Acadiens saluaient leur premier millionnaire dans une institution qui est loin d'être étrangère en Nouvelle-Angleterre: La Société l'Assomption. Cette dernière, fondée à Waltham en 1903, a eu besoin de 36 ans pour réaliser son premier million d'actif. Aujourd'hui, cependant, elle dispose d'un actif de vingt millions, possède des assurances en vigueur pour cent quinze millions et compte 75,000 sociétaires. Elle est logée dans un magnifique immeuble construit à

Moncton au coût d'un million et demi. Elle a payé en bénéfices au décès et en maladie environ $10,000,000. et a prêté à différentes institutions au delà de onze millions. La fameuse Caisse Ecolière a déboursé presque $850,000. pour l'éducation de mille protégés dont deux sont devenus évêques et 46 autres, prêtres.

C'est là le magnifique bilan de la principale institution économique des Acadiens et dont l'influence est des plus bienfaisantes. Evidemment, je n'attribue pas son succès aux seuls Acadiens du Nouveau-Brunswick car je sais fort bien qu'elle compte le tiers de ses effectifs en Nouvelle-Angleterre et qu'elle transige des affaires dans quatre autres provinces canadiennes. Cependant, comme son siège social est à Moncton et qu'une partie imposante de ses affaires sont au Nouveau-Brunswick, il faut sans doute reconnaître que cette dernière province est le principal théâtre de ses activités.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont aussi servis par un deuxième millionnaire qui se fait remarquer de plus en plus: les caisses populaires. La première caisse populaire Acadienne fut fondée en 1936 sous l'impulsion de celui qui est aujourd'hui l'Evêque de Bathurst, Mgr Camille André-LeBlanc. Nous avons dans la province aujourd'hui 90 caisses populaires, groupant 75,000 membres et dont l'actif dépasse $12,000,000. Elles sont groupés au sein de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes dont le siège social est à Caraquet, dans le comté de Gloucester. Les Caisses Populaires se sont également données une caisse centrale dont l'actif s'élève à $2,000,000. Depuis leur fondation, elles ont prêté à leurs sociétaires au delà de cinquante millions.

Cependant, ce genre d'activités coopératives ne s'est pas arrêté là. Les Caisses Populaires ont aussi fondé une Société d'Assurance sur les prêts et les parts, dont l'actif atteint $300,000. et le chiffre d'assurance en vigueur seize millions. La plus récente fondation est la Société d'Assurance-Générale Acadienne qui offre de la protection de garantie et fidélité, qui protège contre le vol et le feu et qui se lancera prochainement dans l'assurance d'automobiles.

Par ailleurs, il existe au Nouveau-Brunswick l'Union Coopérative Acadienne qui groupe une cinquantaine de Coopératives, c'est-à-dire des magasins coopératifs, coopératives de pêcheurs ou de producteurs, coopératives agricoles, etc. Le chiffre d'affaire de ces institutions dépasse $6,000,000. annuellement. Inutile d'affirmer que le mouvement coopératif, tant par ses caisses populaires, ses coopératives et ses institutions connexes, est appelé à jouer un rôle très important dans l'économie du Nouveau-Brunswick.

Dans le monde des affaires, il ne faut pas oublier l'entreprise privée qui elle aussi prend une envergure de plus en plus marquée, grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative de certains de nos Acadiens. Nous avons aujourd'hui des commerces prospères et des entreprises florissantes dans le domaine de la construction, dans le commerce du gros ainsi que dans plusieurs industries secondaires. Nos hommes d'affaires se taillent graduellement une place plus enviable dans le monde économique mais il faut reconnaître toutefois que pour les Acadiens

comme pour tous les autres citoyens du Nouveau-Brunswick, les problèmes économiques sont loins d'être tous résolus et devront commander une attention constante afin d'assurer la prospérité et le bien-être de notre population.

Un autre domaine où les Acadiens jouent un rôle considérable est la politique. Et je ne surprendrai personne en affirmant que j'attache à cette activité particulière la plus grande importance. Aussi ai-je été émerveillé de la clairvoyance et du bon jugement politique non seulement des Acadiens mais aussi de la majorité des électeurs du Nouveau-Brunswick aux dernières élections du 22 juin. A mon avis, le tout s'est soldé par un meilleur gouvernement pour toute la province, n'en déplaise à la Loyale Opposition de Sa Majesté.

En ce qui concerne les Acadiens, ils ont dans le présent gouvernement six ministres sur douze, dont le premier ministre. En tout, ils comptent 15 députés à l'Assemblée Législative sur un total de 52. C'est à peu près le maximum qu'il leur est possible de faire élire dans les conditions actuelles.

A la Chambre des Communes, les Acadiens ont trois députés sur 10 et ils ont aussi le même nombre de sénateurs. A la magistrature, ils sont représentés par deux juges à la Cour Supérieure et un juge à la Cour de Comté.

En abordant la situation culturelle des Acadiens du Nouveau-Brunswick, il convient tout d'abord de mentionner certaines oeuvres qui sont en quelque sorte le fondement même de ce phénomène complexe que l'on a appelé la Renaissance acadienne.

Et je commencerai par nommer la plus récente fondation mais peut-être la plus riche en promesses d'avenir, à savoir: la Société Nationale des Acadiens, réorganisée à la suite des fêtes bicentenaires de 1955. Cette Société est une fédération de toutes les oeuvres, de toutes les associations et de tous les mouvements qui existent en Acadie. Elle réunit dans un même Conseil tout ce qu'il y a de plus vivant, de plus actif et de plus dynamique en Acadie. En font partie tous nos diocèses, toutes nos sociétés d'éducation, toutes nos associations économiques, toutes nos institutions d'enseignement, nos jurnaux, nos postes de radio, nos sociétés agricoles, etc. C'est en quelque sorte le parlement de la nation où s'étudient les grands problèmes de la collectivité acadienne et où se formulent les décisions susceptibles de leur apporter des solutions.

La Société Nationale des Acadiens dont le siège social est à Moncton est desservie par un secrétariat permanent dont le personnel compétent est dévoué, met en application les décisions du Conseil et du Comité Exécutif. La formule semble des plus heureuses et en deux ans la Société Nationale a déjà produit d'appréciables résultats. Encore ici, tout le mérite n'en revient pas aux seuls Acadiens du Nouveau-Brunswick puisqu'elle est au service de tous les Acadiens et qu'elle compte plusieurs membres même parmi les associations acadiennes de la Nouvelle-Angleterre.

En deuxième lieu, je voudrais citer l'Association Acadienne d'Education, fondée en 1937 avec le but précis d'améliorer le sort fait aux pe-

tits Acadiens dans les écoles du Nouveau-Brunswick. La devise de cette vaillante Association est "Dieu et langue à l'école". Elle aussi a trouvé moyen de se faire accepter par la population qui chaque année la subventionne par une campagne financière. Elle aussi a son secrétariat permanent à Caraquet et dispose d'un personnel à plein temps qui imprime pour les écoliers acadiens des milliers de cahiers de français, organise des concours de français, distribue des trophées et se tient constamment sur la brèche pour revendiquer avec insistance des améliorations dans le programme scolaire ou dans tous les autres domaines qui touchent l'éducation.

L'A.A.E., comme on l'appelle chez-nous, a donné naissance à l'Association des Instituteurs Acadiens qui groupe presque la totalité de notre personnel enseignant afin de le rendre conscient de ses responsabilités et de le mieux préparer à bien enseigner aux jeunes Acadiens en tenant compte des exigences d'un bilinguisme de bon aloi.

Mentionnons aussi la section française de l'Association des Foyers-Ecoles qui amène les parents à s'intéresser aux problèmes de l'éducation et à collaborer avec le personnel enseignant. A noter que le président provincial de cette association est un Acadien.

L'un des meilleurs instruments de travail que possèdent les Acadiens au Nouveau-Brunswick est incontestablement leur journal quotidien, "L'Evangéline", publié à Moncton. L'Evangéline s'est de longue date méritée une place d'honneur à la galerie des grandes oeuvres acadiennes. Fondé en 1887, le journal demeura hebdomadaire jusqu'en 1931 alors qu'il fut quotidien pendant dix-huit mois. L'effort s'avéra impossible à soutenir et L'Evangéline redevint hebdomadaire jusqu'en 1949 alors qu'il reprit sa publication chaque jour, à la suite d'une campagne financière qui rapporta $200,000.00

Comme vous pouvez le supposer, la publication d'un journal quotidien de langue française au Nouveau-Brunswick est une tâche extrêmement difficile et à deux reprises l'Evangéline a dû faire un appel spécial au peuple. En 1957, les Acadiens du Nouveau-Brunswick lui ont fourni $38,000.00 et en 1959 ils ont généreusement contribué $42,000.00 dans une seconde campagne. Aujourd'hui la situation du journal inspire moins d'inquiétudes même si le problème financier reste continuellement à l'ordre du jour. Chose certaine, les Acadiens ne laisseront pas tomber leur journal même s'il leur en coûte de lourds sacrifices.

Je dois dire que L'Evangéline est heureusement secondé dans son travail par "Le Madawaska", journal hebdomadaire qui dessert de façon spéciale la population du nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Au point de vue de la radio française, les Acadiens de ma province sont assez bien servis. Ils ont le poste CJEM à Edmundston, fondé en 1944 et le poste CBAF à Moncton, fondé en 1954. Par ailleurs, les Acadiens du nord-est du Nouveau-Brunswick sont desservis par le poste CHNC de New Carlisle. Si l'on ajoute à cela deux postes de relais situés au centre du Nouveau-Brunswick, l'on peut dire que presque tous les Acadiens de la province peuvent capter une voix française à la radio.

Reste la télévision française que nous avons depuis un an seulement. Le poste CBAFT de Moncton est exclusivement de langue française et est opéré par la Société Radio-Canada. Il sera d'ici un mois raccordé au réseau national de télévision française. Le poste est encore trop faible pour atteindre tous les Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick mais nous avons espoir que la puissance en sera augmentée d'ici trop longtemps. Au nord de la province, les Acadiens ont le service du poste de télévision de New Carlisle dont la programmation est à 65% en langue française. Et les gens du Madawaska sont pour le moment desservis par Rimouski dans la province de Québec. Mais une récente décision du Bureau des Gouverneurs de la Radio et Télédiffusion vient d'établir que le canal présentement disponible dans cette région devra être affecté à un poste de télévision d'expression française. Ainsi dans quelques années, la plupart des Acadiens du Nouveau-Brunswick bénéficieront pleinement de ce puissant médium de culture et de formation qu'est la télévision parce qu'elle leur sera communiquée dans leur langue maternelle.

A la faveur d'un développement aussi général sur tous les fronts, il n'est pas surprenant que les Acadiens du Nouveau-Brunswick se soient affirmés de façon plus marquée dans les activités proprement culturelles. En effet, en ces dernières années, nous avons produit plusieurs jeunes artistes qui ont attiré sur eux l'attention des critiques. Les chorales de nos collèges sont devenues célèbres et se partagent à tour de rôle des honneurs que jadis nous n'aurions pas même osé convoiter. Nos troupes de théâtre participent régulièrement à des festivals sur le plan provincial et décrachent parfois des honneurs qui les placent dans des concours d'envergure nationale. Chaque année maintenant, l'on organise dans tous les comtés français des festivals de musique pour nos enfants d'écoles et ces activités remportent des succès vraiment encourageants. Nous avons même quelques écrivains et périodiquement il se publie des livres par des auteurs de chez-nous. L'un d'entre eux recevait quelques mois passés le prix littéraire du Conseil de la Vie Française.

L'on ne peut passer sous silence non plus nos clubs sociaux, par exemple les huit Clubs Richelieu du Nouveau-Brunswick ainsi que plusieurs Clubs Acadiens qui exercent une inflence dans leurs milieux respectifs et répondent à un besoin de la vie moderne. Impossible de ne pas dire un mot non plus de nos professionnels qui sont de plus en plus nombreux dans les différentes professions. Pour vous donner une idée, je dirai que nous avons à peu près 100 médecins sur 379, soit 25%, 34 dentistes sur 114, soit 30 pour cent, et 46 avocats sur 258, soit 20 pour cent. Evidemment, ce pourcentage est loin de correspondre à la proportion acadienne de la population mais il faut dire que les Acadiens ont commencé bien en retard à remplir ces cadres. Lorsque l'on sait par exemple que le premier dentiste acadien est encore vivant et pratique à Moncton, vous voyez quel chemin l'on a dû parcourir dans une génération pour avoir 30% des effectifs de cette profession. Ailleurs, notre représentation est moins forte mais nous faisons du progrès. Par exemple, il y a à Moncton 10 architectes à l'heure actuelle et tous sont de langue française. Ainsi graduellement et avec honneur, les Acadiens

prennent les places qui leur sont réservées et jouent de plus en plus le rôle qui est dévolu à une minorité agissante dans un contexte majoritaire comme le Nouveau-Brunswick.

Mesdames et messieurs, j'ai cherché à vous faire le tableau des forces vives qui sont à l'oeuvre chez les Acadiens de ma province. Ce tableau je l'ai brossé à grands traits et je ne le prétends pas du tout complet ni exhaustif. Pour le faire, il faudrait réellement écrire un volume de quelques cents pages.

Cependant, je crois vous avoir dit suffisamment de choses pour bien établir le fait que les Acadiens au Nouveau-Brunswick ne constituent pas un groupe inerte qui se laisse ballotter par différents courants sans se donner la peine de réagir et de prendre position sur les différents problèmes qui affectent la collectivité. Au contraire, ils sont bien vivants, ils sont dynamiques, ils s'efforcent de prendre des attitudes positives en regard des questions majeures qui se posent régulièrement dans une province comme la nôtre.

Je dirais à ce sujet que le comportement général des Acadiens peut se caractériser par trois attitudes assez bien définies.

Premièrement: Les Acadiens sont décidés non seulement de survivre mais de grandir et de rayonner. Dans leur esprit cependant il n'est pas question de supplanter qui que ce soit ni d'enlever les places ou les droits qui appartiennent légitimement à leurs concitoyens d'autres langues et d'autres religions. Ils veulent tout simplement mais totalement être ce que la Providence les a fait. Ils ont donc depuis longtemps pris la décision bien arrêtée d'être catholiques, d'être français, et de faire en sorte que leurs enfants le soient après eux. Et en vue de cela, ils se sont donné dans toute la mesure du possible les institutions nécessaires en vue de compléter le travail de formation et d'éducation commencé au foyer.

Il ne peut donc être question chez-eux de démission, de lâchage ou d'anglicisation systématique. Les Acadiens insistent pour avoir du français à l'église, pour avoir du français à l'école et pour mettre du français dans leur propres foyers. C'est en ayant cette triple préoccupation constamment présente à l'esprit qu'ils ont réussi et qu'ils réussiront à s'imposer comme une force majeure dans le contexte provincial du Nouveau-Brunswick.

Deuxièmement: Les Acadiens ont de plus en plus conscience de parler une des plus belles langues au monde, à condition qu'elle soit bien parlée, de posséder une cultue, la culture française, qui est sans doute une des plus riches de la terre, et d'être les héritiers d'un passé et de traditions qui leur ont été légués par quelques siècles d'histoire. Or tout cela constitue une richesse pour n'importe quelle province, pour n'importe quel pays. Les Acadiens, comme dépositaires de ce trésor, se sentent le devoir de le partager et d'en faire bénéficier leurs concitoyens d'autres langues et d'autres religions. S'ils ne le faisaient pas, je crois sincèrement qu'ils manqueraient à leur devoir et qu'ils priveraient leur province d'un actif excessivement précieux. Si donc les Acadiens veulent se développer, grandir et se fortifier, ce n'est pas

4. S. E. Mgr Ernest-Jean Primeau, évêque de Manchester, reçoit les hommages du Conseil de la Vie Française, à l'occasion du banquet qui lui est offert par le Comité de Vie Franco-Américaine, à Boston, le 22 juin. De gauche: R. P. Thomas-Marie Landry O.P., M. Lauré-B. Lussier, Abbé Adrien Verrette, S. E. Mgr Primeau, juge Émile Lemelin, juge Fernand Despins et juge Yves Bernier.

5. Remise de la médaille "Grand Prix" de la Société Historique, le 21 mai 1960, à Mgr Félix Martin, P.D., curé de la paroisse Ste-Famille, de Lewiston, Maine. De gauche: R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., Mgr Martin, Abbé Adrien Verrette, président, Dr Antoine Dumouchel, R. P. Henri Béchard, s.j. et le juge Fernand Despins.

6. Réception à l'honorable Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau Brunswick, au Harvard Club de Boston, le 11 décembre 1960. De gauche: M. Jacques Gignac, vice-consul canadien à Boston, Madame Gignac, M. le baron Charles de Pampelonne, consul général de France à Boston, Madame la baronne, l'Honorable Louis-J. Robichaud, Mme Robert, M. Stuart Hemsley, consul général du Canada à Boston, M. Gérald Robert, trésorier et le Dr Louis-B. Amyot, vice-président de la Société Historique.

7. Remise de la médaille "Grand Prix" à l'honorable Louis-J. Robichaud par M. Gérald Robert, le 11 décembre.

seulement pour eux-mêmes mais pour le bien commun de leur province et en définitive pour celui de toute la Confédération Canadienne.

Troisièmement: Dans ce processus de développement et de rayonnement, les Acadiens ont donc conscience de participer au bien commun. Cela explique peut-être pourquoi les Acadiens de façon générale s'entendent assez bien avec leurs concitoyens de langue anglaise et de foi protestante. Il n'y a pas au Nouveau-Brunswick de sérieux problèmes de races ou de religions. Oh! nous avons bien nos difficultés et nos différences, comme n'importe quelle association ou n'importe quelle famille. Mais nous trouvons toujours moyen de nous asseoir autour d'une table, de discuter ces problèmes et d'en arriver à une solution qui soit satisfaisante dans la mesure du possible. C'est là à mon avis, le signe d'une population adulte, d'une population rendue à un degré de maturité suffisant pour pouvoir vivre ensemble de façon pacifique, en collaborant au bien commun tout en respectant le droit des autres d'être eux-mêmes, de pratiquer la foi de leurs ancêtres, de parler leur langue maternelle et d'enrichir leur héritage culturel.

Toutefois, si les Acadiens avaient réussi à s'entendre avec leurs concitoyens en sacrifiant leur foi, leur langue et leur passé, je ne verrais rien d'extraordinaire ou de bien méritoire dans une réussite de ce genre. Or, ce que je veux bien souligner et ce qui est à la gloire du Nouveau-Brunswick, c'est le fait que nos gens s'entendent bien et collaborent bien en se respectant et en laissant à chacun le droit et le privilège d'être lui-même. Evidemment, je ne prétends pas du tout que nous ayons atteint le stage de la perfection, loin de là. Il y a encore beaucoup de progrès à réaliser d'un côté comme de l'autre. Mais je suis certain qu'on trouve en général les éléments de bonne volonté qui sont nécessaires pour réaliser la plénitude de cet idéal.

Il existe présentement un grand courant d'enthousiasme et de confiance en l'avenir des provinces Maritimes. Tous nos citoyens de toutes races et de toutes dénominations sont éveillés à cette préoccupation de travailler à la grandeur spirituelle, culturelle et matérielle de ce qu'on appelle la Région de l'Atlantique.

Je puis vous assurer que le Nouveau-Brunswick est intégré à 100% dans ce mouvement de reconstruction et à l'intérieur du Nouveau-Brunswick les Acadiens vont certainement faire leur juste part pour apporter une contribution appréciable en vue de cet objectif. Avec les qualités qui leur sont propres, avec leur tempérament et leurs dispositions particulières, avec leurs ressources et leur philosophie de la vie, ils sont bien préparés pour jouer un rôle de premier plan dans ce grand mouvement de restauration sociale, visant à donner plus de bonheur, plus de paix et plus de prospérité à toute notre population, ce qui est la fin première de tout bon gouvernement et l'illustration pratique de la démocratie en action.

La langue française et les Franco-Américains

Au mois d'octobre dernier, à Fall River en Nouvelle Angleterre, se tenaient les assises vraiment brillantes du 5e congrès des Franco-Américains. Les esprits s'étaient concertés sur **"L'Importance de l'éducation bilingue chez les Franco-Américains"**. Les autorités municipales avaient même fait peindre des "Fleurs de Lis" sur le pavement des rues pour indiquer aux visiteurs la direction des endroits où se déroulaient les réunions. On ne pouvait exiger accueil plus cordial.

Or il arriva que certains observateurs, voulant se rendre compte **"ex-auditu"** de la présence même du verbe français à ce conclave, recueillirent certains faits assez révélateurs; les dames et les demoiselles préposées à l'inscription des congressistes, durant les moments libres s'entretenaient presqu'exclusivement en anglais; les élèves des écoles secondaires en quittant la salle des délibérations échangeaient leurs propos en anglais; au banquet de clôture, à la table de famille, la résonnance anglaise enveloppait presque les harmonies françaises; le dimanche après midi, à l'issue de la cérémonie de la consécration de notre jeunesse à la **"Reine du Ciel"**, après avoir prié en français, sur le perron de l'église Notre Dame de Lourdes, la presque totalité des écoliers et bon nombre d'adultes causaient en anglais. Comment expliquer ces anomalies.....?

Pourtant tous ces compatriotes étaient des Franco-Américains qui aiment leur patrimoine, qui fréquentent nos institutions et qui étaient venus précisément pour entendre glorifier notre idéal commun et recevoir en plus des consignes afin d'enrichir leur culture et d'améliorer leur parler. Nous voulons y voir l'un des tristes résultats du bilinguisme mal équilibré que nous pratiquons intensément depuis près de trente ans.

C'est que l'on se préoccupe de moins en moins de l'enseignement du français comme langue véhiculaire de nos âmes. On veut le conserver simplement comme un vestige attardé du patrimoine que nos devanciers portaient en eux et peut-être pour faire plaisir à . . . . . grand'mère.

Au foyer, les parents pris dans le pressoir de la vie quotidienne, issus eux-mêmes d'une génération déjà entamée au point de vue culturel, ne veulent plus réagir. Ils ont perdu le goût même de se ressaisir, pendant que l'enfant reçoit ses premières impressions et choisit lui-même les modes de son information alors que la vertu de continuité dans la famille s'affaiblit de jour en jour. Et c'est ainsi que se défigure l'âme de nos enfants et partant celle de notre peuple.

Des voix autorisées de l'Acadie, du Québec et de la Franco-Américanie avaient cependant rassassé et exalté pour la centième fois, à l'appuie de textes et de faits irrécusables toutes les raisons qui militent en faveur de la maintenance paisible mais résolue de notre culture

---

* Article publié dans l'Album de la Société du Bon Parler Français (Montréal) par l'abbé Adrien Verrette (1960)

comme enrichissement précieux à notre vie franco-américaine, avec tout ce que cela comporte de responsabilité dans les domaines religieux, civique et social. Ce qui prouve que l'éclat d'un congrès ne traduit pas nécessairement le comportement de tous ceux qui le fréquentent!

Où fixer le blâme? Il est un peu partout! Empressons-nous d'ajouter qu'il n'est pas question de s'opposer au progrès, mais il y a toute une marge entre l'évolution et les adaptations nécessaires au progrès et la vertu de continuité dans la vie.

Et les responsables de cette situation sont assez nombreux. En certains cas ils sont plus à plaindre qu'à blâmer. Les fauteurs, nous les trouverions chez ces éducateurs, qui, sous prétexte de progrès et d'opposition à un racisme imaginaire, ont changé l'orientation de leur enseignement et ont ainsi ravi à notre rayonnement et à notre prestige le concours d'institutions, qui, pourtant avaient été fondées avec un but très explicite; nous les trouverions encore au sein de plusieurs de nos écoles primaires où l'on enseigne la langue sur des bouts de papiers, sans manuels invitants, sans histoire de nos origines, souvent sans amour; chez un trop grand nombre de cette classe, que l'aisance a touchée, qui se baignent dans la médiocrité; chez ces professionnels, ecclésiastiques ou hommes d'affaires qui n'ont jamais un sou pour nos oeuvres, mais qui en vivent; chez ces politiciens plus partisans que fidèles à leur idéal; dans combien de foyers ne constaterions-nous pas que l'odeur du français a été remplacée par les balivernes et les grimaces illustrées du crime et de la sensualité; encore chez ceux qui ont fait table rase des trésors spirituels et culturels que la Providence leur avait confiés; enfin dans des milliers de foyers qui portent encore de beaux noms français, mais, qui, à cause des alliances choisies ont abandonné la vie française...

Ajoutons à tout cela les ferments du progrès et les infiltrations inévitables à tous les degrés de la vie quotidienne où le franco-américain se dépense en gagnant sa vie, des présences qui sont naturelles et bien légitimes au sein de la patrie, et nous avons là le tremplin où se débat notre âme franco-américaine.

Ceci n'est pas un requisitoire. Ces considérations sont des faits irréfutables que l'on pourrait également relever avec nuance chez tous les groupements français en Amérique et même dans le Québec.

Au moment où de louables efforts de refrancisation sont jugés nécessaires dans le Québec, que des mouvements sérieux en vue de l'amélioration de notre parler se poursuivent vaillamment surtout par la Société du Bon Parler français, on peut comprendre plus facilement l'acuité de la situation chez les autres groupements français sur le continent. Nous y vivons tous très dangeureusement . . . !

Tout ceci nous amène à cette affirmation qui peut paraître paradoxale. Malgré tout, le français existe encore chez les Franco-Américains et vous l'entendez à satiété sur les rues de nos grandes villes au milieu de la foule qui circule; le français est toujours d'usage dans nos églises, bien que le débit soit souvent laborieux chez notre jeune clergé. Nos oeuvres nombreuses se maintiennent elles-aussi et dans tout cela le fond est encore solide. Le français vit en Nouvelle-Angleterre!

En dépit de cet horizon chargé d'inquiétudes, il ne faut pas oublier cette phalange de religieuses, qui, comme des "vierges sages" s'emploient avec zèle auprès de nos enfants à faire aimer notre langue, ces belles paroisses où le clergé conscient de la responsabilité de son ministère total conserve à nos institutions leur climat naturel . . . et tous les autres apôtres qui travaillent fidèlement dans la bonne tradition adaptée à notre vie américaine.

Le français sera toujours parlé et utilisé aux Etats-Unis par une classe supérieure et cultivée qui s'en approprie la richesse comme valeur intellectuelle. On l'enseigne dans les universités, les collèges, les écoles secondaires et primaires mêmes. On y établit des cercles de conversation française . . . Depuis la dernière guerre les idées ont bien changé au sujet d'un pays unilingue.

Le français comme langue véhiculaire dans le foyer et dans les relations sociales du franco-américain se parlera encore très longtemps si nous pouvons éveiller nos mères au souci de le communiquer à leurs petits enfants. La tâche n'est pas facile en bien des cas mais elle est toujours possible. Pour cela, il faut que la maman pense en français.

Il y a longtemps que nous prêchons un peu dans le désert en demandant à celles qui s'occupent de l'orientation de l'action féminine, de concentrer tous leurs efforts auprès de nos foyers afin de convertir nos mères à s'intéresser à ce travail sauveur afin que nos petits enfants commencent à apprendre le français dès leur bas âge, afin aussi, et c'est l'important, qu'ils puissent penser en français dès ce bas âge. Là est le salut! Pour cela il faudra leur supprimer bien des heures vides à la télé. Tous les congrès à venir accompliront bien peu si le travail initial n'est pas assuré dans la préparation véritable de la relève dès le berceau.

Au sujet de la qualité du français chez les Franco-Américains, il est assez difficile de préciser. En dehors des classes, un trop grand nombre ne lit et ne parle pas le français. Les enfants aux jeux sont à l'anglais. Une certaine catégorie des nôtres parle un très beau français. Elle pourrait être plus nombreuse. Pour la masse du peuple, c'est un français négligé, populaire, fourmillant d'anglicismes, mais l'effort est là et cette langue est comprise. Les concours de français font beaucoup de bien. Les 30 ans pensent en anglais, aussi, entament-ils naturellement la conversation en anglais, mais, ils continueront en français si on les y dirige . . .

A la lumière de ces aveux, nous comprenons bien que si nous multiplions ces cas par milliers, cela finira par grignoter sensiblement le patrimoine et les fléchissements augmenteront.

Pour tout cela, il ne faut pas perdre confiance car il y a de louables efforts qui se font. Les Franco-Américains n'ont pas encore décidé de disparaître. Il reste des dévouements et des espoirs. Il ne faut pas se baser uniquement sur les pertes. Les resurgences sont encore possibles. Il y a cent ans que nous avons commencé à céder du terrain, mais les racines sont tellement profondes et toujours disposées à produire, si comme Apollon, nous continuons à les arroser. La Providence pourrait aussi répondre à nos prières.

Nous ne pouvons trop féliciter nos collègues de la Société du Bon Parler Français, qui, eux, donnent l'exemple, en continuant sans relâche leurs profitables croisades et leur influence de redressement et de persévérance dans le rayonnement de notre parler. Eux-aussi trouvent parfois le travail dure et laborieux, mais leur mérite réside dans cette constance et cette persévérance qui finissent par porter de bons fruits.

Le verbe de nos pères est rivé dans le sol de l'Amérique. Dieu aidant, il est encore possible de le faire produire généreusement. Une pensée récente du P. Landry devrait nous guider et nous soutenir tous:

"Le ciel et la terre passent, la figure de ce monde change mais le Seigneur, un jour, après les suprêmes purifications du créé, restaurera toutes choses en Lui selon ce que l'homme aura fait de sa vie dans le temps. C'est à cause de ceci justement, à cause des résonnances et des implications éternelles de la vie de l'homme dans le temps, qu'il devient suprêmement important de faire évoluer la vie d'un groupe dans la direction de son ultime destinée. Avoir le sens du temps donc dans l'orientation de notre vie franco-américaine, donc le sens de son déroulement dans un passé, un présent et un avenir qui se suivent mais qui ne la laissent pas moins caduque, fragile et mortelle pour autant. Avoir aussi, ce faisant, le sens de l'éternité, car en vertu de son amour infini, de son "agapè", c'est de cette même vie franco-américaine que Dieu se sera servi pour projeter beaucoup d'entre nous en pleine éternité de lumière sans ombres et de joie sans retour . . .

"Voilà, à mon humble avis, quelques-uns des postulats essentiels à la bonne évolution de notre vie franco-américaine. Il y en a d'autres mais je considère que ceux-ci sont les plus importants; le sens du changement et de l'adaptation de notre vie en terre américaine, le sens de la continuité et de la permanence des valeurs humaines, chrétiennes et françaises que nous devons y cultiver, le sens de la communauté fraternelle qu'entre franco-américains nous devrions y instaurer, le sens du temps dans lequel cet effort d'épanouissement personnel et collectif est engagé, et simultanément le sens de l'éternité qui se trouve ici préparé et engagé."

Avec un pareil enseignement, tout Franco-Américain a raison de persévérer et d'espérer . . .

Adrien Verrette, ptre
Président de la Société Historique
Franco-Américaine

VI

Le Conseil de la Vie Française en Amérique

24e Réunion Plénière
22-26 septembre
1960

C'est à dessein que les rédacteurs du bulletin de la Société lui réservent toujours une place importante car le Conseil de la Vie Française demeure le principal haut parleur de la vie française en Amérique.

L'une des plus importantes depuis la fondation du Conseil, la 24e session a marqué des progrès sensibles dans le rayonnement de cet organisme dont la mission est de veiller aux intérêts culturels de l'Amérique française.

La réunion fut précédée du dîner traditionnel de **La Fidélité Française**, au cercle universitaire, présidé par Me Paul Gouin, alors que le chancelier de l'Ordre, l'abbé Adrien Verrette remettait les insignes d'officier à deux hauts dignitaires de la vie française en Amérique, S.E. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé et M. Archibald Lemieux, industriel de Worcester, Massachusetts. Une remise posthume était aussi attribuée à Mgr Antoine D'Eschambault apôtre du Manitoba.

Les assises débutent le lendemain, le 23 septembre, dans les salons du Conseil sous la présidence de Me Paul Gouin, qui, pour la 5e fois salue ses collègues. Il souligne les principaux événements de l'exercice, invite les membres à prendre l'engagement d'honnur et le conseil se met au travail. Les voeux et hommages d'usage sont expédiés et le secrétaire nomme les membres des différentes commissions, nominations, finances, publicité, mémoires et résolutions.

Au cours de délibérations, les membres prennent connaissance du travail accompli et portent leur attention sur plusieurs projets qui leur sont soumis. Le procès verbal de la dernière session est approuvé. Le trésorier soumet le rapport des vérificateurs Boulet, Morin, Lachance, Motard et Robitaille qui fixent l'actif du Conseil à $157,838.93 avec liste des placements, fiducie et fonds.

Le secrétaire donne un rapport détaillé de l'année écoulée. L'un des officiers du Conseil, ancien président, le Docteur Georges Dumont, de Campbellton, député de Restigouche, est devenu Ministre de la Santé dans le Parlement du Nouveau-Brunswick. Trois deuils ont été inscrits dans l'Ordre de la Fidélité Française, les officiers Wilfrid Mathieu, de Manchester, Mgr Antoine D'Eschambault, du Manitoba et Esdras Terrien, d'Ottawa.

Le Conseil a été présent à nombre de manifestations, le 11 novembre (1959) au congrès des Franco-Albertains, à Edmonton, aux noces d'Or de l'Association d'Education Canadienne Française d'Ontario, en avril, avec visite à S.E. le Gouverneur général du Canada, le Général Georges Vanier à Rideau Hall et à S.E. Mgr Sebastien Baggio, délégué apostolique au Canada. Me Paul Gouin était l'invité au banquet de ce

cinquantenaire. Il prononçait une allocution de maître et honorait grandement le Conseil.

Jean Jacques Tremblay assistait aux Noces d'Or du journal **"Le Devoir,** à Montréal, avec allocution appréciée. Armand Godin était aux fêtes du Tricentenaire de Dollard à Montréal et le Dr P. E. Laflèche représentait le Conseil à l'inauguration du poste de Télé-Française à Winnipeg.

Le trésorier Me Yves Bernier et le R.P. Thomas Landry, o.p. s'unissaient à leurs collègues franco-américains à la grande réception offerte par les Franco-Américains à S.E. Mgr Ernest J. Primeau, nouvel évêque de Manchester, à l'hôtel Somerset, de Boston, le 22 juin.

Au premier congrès des Acadiens, tenu à la Pointe de l'Eglise, Nouvelle Ecosse en août, le président, le directeur Lucien Gagné et le secrétaire Mgr Paul-Emile Gosselin assistaient avec le docteur Dumont, vice-président, qui prononçait une vibrante allocution au banquet de clôture.

Me Paul Gouin, Mgr Gosselin et Lucien Gagné étaient présents au Congrès de l'ACELF à Rimouski sur **"la langue parlée".** M. le professeur Henri Blanchard a été le premier décoré de la **"Fidélité Acadienne".** M. Thomas Arsenaux, de Lafayette, Louisiane, assistait au Bi-centenaire de Bonaventure. En septembre Mgr Gosselin assistait au 22e Congrès quadriennal de l'ACA à Manchester où il prononçait une allocution de haute envergure. Il était accompagné de Me Yves Bernier.

Comme norme de travail, le bureau tenait dix réunions au cours de l'année avec une moyenne de 90 sur 120 présences possibles.

La publicité en faveur du Conseil ne fut pas négligée avec de nombreux communiqués à la presse, à la radio et à la télé. Les causeries à Radio-Canada se continuent chaque mois. Le 2 janvier, Me Paul Gouin transmet les voeux du conseil, le 6 février, un entretien sur la presse française, dirigé par Mme Reine Malouin; le 5 mars, MM. Aimé Arvisais, Florian Carrière et Ernest Desormeaux parlent des Noces d'Or de l'Association Canadienne française d'éducation d'Ontario; le 2 avril, le Major Ernest Guimont évoque le bicentenaire de la bataille Ste-Foy, comme président de la Société Historique de Québec. Le 7 mai, le R.P. Adrien Pouliot s.j. et Sylvio Dumais discutent le tricentenaire de l'exploit de Dollard; M. Emery Leblanc parle du premier congrès de la Société Nationale des Acadiens, le 4 juin; M. Jean-Jacques Tremblay étudie **"Notre Patriotisme",** le 2 juillet, Mgr Antoine Gagnon annonce le congrès de l'ACELF à Rimouski, le 6 août, M. Pierre Gosselin parle de François, duc de Lévis le 2 septembre. Mme Reine Malouin est au poste le 5 novembre et Paul Saint-Cyr présente l'Exposition du Livre en décembre.

Depuis son établissement en 1955 La Fraternité Française a distribué aux groupements français d'Amérique plus de $250,000. Ces argents ont été recueillis au moyen de la souscription annuelle dans le Québec. Ce geste atteste une préoccupation constante de la part du Conseil pour venir en aide à nos frères. Le 31 juillet, l'actif de La Fraternité Française était de $90,000.

Le Calendrier du Conseil paraissait pour la vingtième fois pour être distribué avec un tirage de 15,000. Le thème évoquait la dernière victoire française en Amérique, la bataille de Ste-Foy en 1660.

Le Prix Champlain fut octroyé à Sr Marie Grégoire NSC, au Nouveau Brunswick, (Mlle Maillet) pour son roman **"Pointe aux Coques"**. Ce prix de $500. lui fut remis par Me Paul Gouin au Musée Provincial au cours d'une soirée-concert.

La Semaine Française en mai continue sa propagande auprès des écoliers. Elle avait pour thème "la langue parlée" et le tricentenaire de **"Dollard des Ormeaux"**. Le sous de la Survivance qui est recueilli durant cette semaine rapportait $45,564.08. Au cours de l'année le Conseil versait en dons plus de $33,000.00 à nos divers organismes à travers les provinces et la Nouvelle Angleterre.

La revue **"Vie Française"**, organe du Conseil, entrait dans sa quinzième année. Elle informe fidèlement sur le rayonnement de notre vie et conserve nombre de documents pour la postérité.

L'agence Liaison Française a poursuivi son oeuvre très utile au cours de l'année. Elle a dirigé vingt-deux voyages de propagande groupant plus de 489 inscriptions vers l'Ouest Canadien, la Califoornie, la Louisiane, en Acadie, au Mexique, aux Antilles, en Europe, en Alaska et aux Bermudes. Partout les réceptions ont été chaleureuses et les résultats brillants.

Le Conseil présentera encore pluiseurs mémoires en vue d'améliorer la situation du français au Canada: "Affaires Culturelles", "Le Centenaire de la Confédération Canadienne", "Le bilinguisme des Edifices fédéraux" et "Le Bilinguisme dans les Traités signés par le Canada".

La réunion plénière donne toujours lieu à quelques manifestations. S.E. le gouverneur général du Canada et madame Georges Vanier recevaient les membres, vendredi après midi, dans les salons de la Citadelle, la résidence vice-royale à Québec. Les échanges furent intimes et très profitables, Son Excellence témoigna un vif intérêt dans le travail du Conseil. Elle insistait sur l'un des aspects très cher au Conseil, la qualité du français que nous devons tous propager. Durant la soirée, c'était la remise du Prix Champlain au Musée Provincial dont il a été question.

La visite officielle du Conseil au Primat de l'Eglise au Canada est devenue une tradition. Samedi soir, après le pèlerinage au tombeau de Mgr deLaval, le conseil se rendait à l'archevêché pour la récitation du chapelet. Au nom du conseil le R.P. Landry offrait les hommages à S.E. Mgr Maurice Roy qui confiait aux membres des paroles toujours très appréciées. La maison Chevalier offrait ensuite le souper aux membres et à leurs invités.

La messe de la plénière est un événement très précieux pour le Conseil. La chapelle intérieure du Séminaire le reçoit toujours aimablement. C'est le moment où tous les membres unissent leurs suffrages spirituels pour obtenir du Ciel les lumières nécessaires pour continuer

leur travail. L'abbé Verrette, chancelier de l'Ordre de la Fidélité Française célèbre et le R.P. Thomas Landry o.p., apporte le message de l'Evangile. C'est que près du tombeau de Mgr de Laval, le Conseil se sent à l'aise pour implorer les grâces du Ciel.

Membre du Conseil depuis 15 ans, M. Louis A. d'Entremont, de Pubnico ouest, en Nouvelle Ecosse, prenait sa retraite. Il fut alors nommé **"membre d'honneur"** du Conseil, privilège réservé à des anciens membres.

Le Conseil déplorait la disparition de plusieurs éminentes figures de la Vie française, l'hon. Paul Sauvé, premier ministre de la province de Quàbec, S.E. Jean Désy, ancien ambassadeur à Paris, S.E. Edmond Turcotte, ambassadeur en Suisse, Pierre Vigeant, vaillant polémiste au journal Le Devoir durant 28 ans, Mgr Antoine d'Eschambault, l'abbé Pierre Gauthier et Me Victor Morin, tous trois officiers de l'Ordre de la Fidélité Française.

Voix Françaises d'Amérique

Le Conseil est la Centrale qui reçoit les échos de tous les centres français sur le continent. Il est d'habitude de déposer ces rapports afin de renseigner le Conseil. Il est intéressant de constater dans quel esprit ces textes sont présentés.

Au nombre des rapports soumis fut celui de la Colombie où nos frères continuent résolument leur travail. La fédération tenait en mai un concours de français chez les écoliers des 8e et 9e cours pour réunir plus de 900 élèves. Certificats et trophées furent octroyés en une séance publique le 19 juin. Un programme français passe tous les dimanches à 10 heures du matin **"Ecoutez-nous"**. Vingt-trois causeries ont été transmises aux postes des Prairies. L'encouragement donné au cercle Molière et au festival régional. Formation d'une cellule à Prince Georges. Kiosque tenu à l'exposition de Vancouver et congrès annuel tenu à Notre Dame de Fatima, de Maillardville du 8 au 10 octobre.

L'Alberta célèbre avec éclat le tricentenaire de Dollard des Ormeaux à Rivière-la-Paix. Le programme de la XIe Cabane à sucre réunit plus de 2,000 convives. Le Club de la Radio aide considérablement au maintien du poste CHFA. Le journal **"La Survivance"** est dans sa 32e année sous la direction du R.P. Jean Patoine, o.m.i. Il est un précieux appui pour les centres français de l'Alberta et de la Colombie.

En Saskatchewan, l'Association Catholique Franco-Canadienne fondait une Société d'Etablissement afin de permettre aux jeunes de se fixer plus avantageusement dans la province. Elle songe également à établir un Centre Français à Régina afin de consolider tous les organismes. Les festivals ont lieu à Gravelbourg, à Willow Bunch, à Ponteix et à Prince Albert. Concours oratoire et examens de français à 3,434 élèves avec visites des écoles. Projet d'un collège commercial bilingue à Gravelbourg, établissement des caisses scolaires. Le maintien de la radio est aussi laborieux. Cinquantenaire du journal **"La Liberté et le Patriote"**. Reconnaissance officielle du français dans les grades 11 et 12 par le Ministère de l'Instruction Publique.

Au Manitoba, l'Association d'Education se dépense auprès de ses 10,000 écoliers dont 6,000 qui prennent part aux concours et festivals. Le budget de la société est de $25,000. Les postes de radio et de la télé opèrent avec satisfaction mais il faut toujours compter sur des appuis et le dévouement.

Les Franco-Ontariens étaient en liesse au cours de l'année qui marquait le **"Cinquentenaire"** de l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario. Des manifestations grandioses réunissaient des milliers de présence: soirées, réceptions, assises, banquets, réunion du bureau du Conseil de la Vie Française et la clôture du concours provincial annuel de français à Ottawa. Le journal **"Le Droit"**, premier né de l'association, publiait une édition anniversaire faisant revivre les principaux jalons de ce demi siècle de vie franco-ontarienne.

L'Association y tenait son 15e congrès avec le concours des sociétés affiliées. Le banquet était sous la présidence d'honneur de S.E. Mgr Sébastien Baggio, délégué apostolique. Dans sa conférence remarquable, Me Paul Gouin, président du Conseil déclarait: **"la leçon vivante de fierté nationale, l'ultime courage, les dévouements et les sacrifices jamais démentis en cinquante ans d'un effort humble dans son oeuvre, mais si éclatant dans son résultat rendent un son d'émouvante épopée".**

Mgr Paul Emile Gosselin ajoutait: "les assises **d'Ottawa ont été un acte de foi dans l'avenir, en dépit des pertes que subit nécessairement un groupe minoritaire".**

Les Ontariens se réjouissent à l'occasion de la bénédiction de l'église Saint-Jérome, de Windsor, le première paroisse française dans le diocèse de London.

X X X

L'infatigable recenseur de la vie acadienne dans l'Ile du Prince Edouard, le professeur J. Henri Blanchard, depuis 50 ans, n'a rien perdu de son enthousiasme. Il soumet fidèlement avec les échos français de l'Ile, les espoirs des fidèles tenanciers même si les statistiques ne sont pas à l'ascendance.

Les présences sont là et les espoirs aussi. La Société St. Thomas d'Aquin atteste que nos frères de l'Ile n'abandonneront jamais la lutte qui a produit des prodiges de fidélité.

Sous l'inspiration de la Société St Thomas d'Aquin, les Acadiens de l'Ile continuent leur travail. La population acadienne est de 15,477 sur un total de 99,492 avec 5 paroisses avec curé acadien. Le dévouement des éducateurs est admirable. Une école régionale à Abram Village donne de bons résultats.

Le 68e congrès annuel de l'Association des Instituteurs et Institutrices Acadiens avait lieu en fin d'août à Rustico. Le ministre de l'Instruction publique, l'hon. L. G. Dewar, assistait.

La société tenait des concours dans 11 centres avec des récompenses et distribution de volumes. Les placements de la société s'élèvent à $45,000.00 avec des prêts d'honneur au montant de $36,000.00 dont 72 boursiers profitent. Les récettes de l'année s'élevèrent à $20,000.00.

Hélas la plupart des privilégiés ne reviennent pas vivre dans l'Ile. L'hon. Henri Wedge (Aucoin) a été nommé ministre du travail. M. A. W. Gaudet est maire de Charlottetown.

X X X

Il y a aussi le travail qui se poursuit dans l'Ile du Cap Breton avec le dévouement de la Société St. Pierre fondée en 1947, l'une de nos entreprises héroïques. On y travaille résolument. Rémi J. Chiasson se montre confiant. L'éducation, le problème est de base toujours, la grande préoccupation. Les complications ne manquent pas et la situation est loin d'être reposante.

Mais le Cap Breton français a droit et demande plus. Il veut de la radio et de la télé. Ces services devraient lui être accordés.

Les Acadiens tenaient leur 13e congrès au collège Ste-Anne, à la Pointe-de-l'Eglise en Nouvelle Ecosse, du 11 au 14 août, sous les auspices de la Société Nationale des Acadiens.

Ces assises se déroulaient sous la présidence de Me Louis LeBel. Les réunions furent très profitables et les manifestations brillantes pour redonner un nouvel essor aux oeuvres de nos frères dans les provinces maritimes. Le Festival Acadien et le grand banquet terminaient le congrès avec la messe célébrée par Mgr Leménager et le sermon donné par S.E. Mgr Robichaud.

Au Nouveau Brunswick, les oeuvres se développent. Il reste que la presse demeure toujours dans un état précaire. On envisage le projet de céder l'Evangéline à la congrégation des Pères Ste-Croix qui dirigent l'université de Moncton.

En Franco-Américanie, le Cinquième Congrès tenu à Fall-River en octobre dernier a produit des fruits. La situation cependant est loin de se glisser vers le progrès. Le Comité de Vie Franco-Américaine fait bien sa part, mais il semble manquer de dynamisme et d'efforts pratiques.

Au cours de l'année, le Comité a organisé la Fédération des Chorales Franco-Américaines de la Nouvelle Angleterre. Les Francos ne manquent pas d'organismes, hélas, mais il s'opère au sein de plusieurs de ces cellules un fléchissement même chez les directeurs.

Le 22 juin à l'hôtel Somerset, de Boston, un grand banquet réunissait plus de 600 convives en hommage à S.E. Mgr Ernest J. Primeau, sixième évêque de Manchester. Une bourse de $5,000 lui fut remise.

La Fédération Féminine Franco-Américaine tenait son 5e congrès à New Bedford en octobre.

En Louisiane, la vie française existe. Le français est enseigné dans les paroisses du diocèse d'Alexandria. La maison Acadienne sur le campus de l'université Lafayette est très active. Des programmes de radio française existent. La Liaison Française y a fait un voyage au cours de l'année.

VI

L'Ordre de la Fidélité Française en Amérique

Treizième promotion
22 septembre 1960

L'importance de l'Ordre de la Fidélité française en Amérique s'accentue chaque année, à mesure que s'enrichit la liste des brillants et éminents titulaires qui en portent les insignes.

Institué en 1947 par le Conseil de la vie française en Amérique comme haut pallier, où seraient inscrits les mérites des principaux apôtres de la culture française en Amérique, l'Ordre a le bonheur de vous accueillir avec empressement à l'occasion de sa treizième promotion et il vous remercie de prêter le concours de vos présences distinguées à l'éclat de cette cérémonie.

Comme toute institution humaine, l'Ordre a à déplorer les pertes qui surviennent inévitablement dans ses rangs. C'est donc avec regret que nous nous inclinons sur la mémoire de l'Officier Esdras Terrien, de la promotion 1957, décédé le 20 juin dernier à Ottawa.

Il était l'un des rares survivants de ceux qui ont servi la vie franco-ontarienne avec une fidélité de tous les instants appuyée par une vie chrétienne admirable. Dans l'histoire de l'Ontario français de ce siècle, on trouvera le nom Esdras Terrien inscrit sur les plus émouvantes pages. Il était un modeste mais d'une virilité et d'une indéfectibilité qui méritent les hommages de tous ses congénères. La famille française d'Amérique a perdu en lui un serviteur excellent.

Quelques semaines plus tard, soit le 25 septembre, un autre vétéran de la vie française en Amérique décédait à Manchester à l'âge de 80 ans, M. le chevalier Wilfrid J. Mathieu. Mutualiste de carrière et foncièrement dévoué aux oeuvres franco-américaines, il était président de l'Alliance des Journaux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre au moment de son décès.

Monseigneur Antoine d'Eschambault
1896-1960

Il nous eut été si agréable de prononcer le prochain éloge en présence de celui qui nous quittait prématurément le 18 mai dernier au Manitoba, à l'âge de 64 ans. Mgr Antoine d'Eschambault avait accepté de devenir officier de l'Ordre. C'est à ce titre posthume que nous lui rendons hommage en évoquant une carrière qui est désormais ajoutée au lustre de la vie franco-manitobaine.

Antoine d'Eschambault était un authentique manitobain dont le père, le docteur Alexandre fut l'un des vaillants artisans de la vallée de la Rivière Rouge. Son épouse se nommait Corinne Marcotte.

L'ancêtre Fleury d'Eschambault venu de la Vendée épousait à Québec, en 1671, Marguerite de Chavigny pour devenir châtelain de la seigneurerie d'Eschambault.

Descendant de cette noble lignée, c'est à Letellier, l'une des anciennes paroisses du Manitoba, où pratiquait son père, qu'Antoine d'Eschambault naissait le 15 octobre 1896. Il s'inscrit au séminaire de Saint-Boniface pour obtenir son baccalauréat de l'Université du Manitoba avec la bourse Isbener et la médaille d'or. A l'Université Laval, il obtient sa licence en philosophie et son doctorat en sacrée théologie.

Ordonné prêtre le 10 juillet 1921 en la cathédrale de Saint-Boniface par le regretté Mgr Arthur Béliveau avec son frère aîné Alexandre, qui le précédera dans la mort, le jeune abbé obtiendra ensuite son doctorat en droit canonique à Rome. Il y maîtrisera les langues italienne et polonaise qui lui seront d'une grande utilité dans son ministère.

A son retour, il sera chargé des missions polonaises durant plusieurs années en plus d'être secrétaire à l'évêché et chancelier du diocèse en 1934. En 1947, il est nommé curé de Saint-Emile dans la banlieue de la ville épiscopale. Le 9 mars dernier, la maladie lui imposait la retraite.

Durant ses quarante années presque de sacerdoce que d'activités remplirent les jours de cet apôtre inlassable.

Au compte de ses charges ecclésiastiques, il sera encore consulteur diocésain, visiteur des écoles, directeur de la revue **"Les Cloches de Saint-Boniface"**, fondateur et président de l'Oeuvre des Bourses, aumônier de l'Association d'Education, animateur de l'Union Canadienne auprès de la jeunesse, et aviseur des Hôpitaux catholiques.

Parfait bilingue, il ajoutera à ces tâches celle de membre du Bureau Aviseur du Département d'Instruction de la province. Il maintient un culte pour la nation métisse qu'il affectionne. Il lui organise l'Union Saint-Joseph.

C'est encore dans le domaine de l'histoire qu'il brillera. Il dirigera la Société Historique de Saint-Boniface durant plus de 30 ans. Il inspire les fêtes centenaires en l'honneur de La Vérendrye, de Riel, de Mgr Taché et préside en 1953 le dévoilement du monumnt de Mgr Provencher.

Conférencier, écrivain et orateur, de belle taille, à l'Université de Montréal, il donne en 1948 un cours très bien préparé sur les découvertes de La Vérendrye et l'Université lui décerne un doctorat d'honneur.

Il sera encore président de la Société d'Histoire du Canada, membre de la Société Royale du Canada. Après plus de 20 ans au service de l'importante Commission des Monuments et lieux historiques du Canada, on lui en confie la présidence en 1958. Ses écrits sont empreints du souci de la recherche et reçoivent les meilleurs éloges.

L'an dernier, au mois d'avril, lors de son investiture de la prélature romaine, présidée par son vénéré archevêque, Mgr Maurice Baudoux, Officier de l'Ordre, en rendant hommage à Mgr d'Eschambault on disait de lui qu'il était **"un de ceux qui ont le plus accompli pour faire l'histoire de l'Eglise en la province du Manitoba et au Canada tout entier".**

Enfin, il y a un domaine où Mgr d'Eschambault a inscrit le plus pur de son dévouement, c'est l'oeuvre de la Radio française dans l'Ouest. Que d'appels, de veillées et de démarches n'a-t-il pas multipliés pour seconder les efforts de ses compatriotes avec le concours précieux du Conseil de la vie française pour la réussite de ce projet sauveur que le regretté cardinal Villeneuve appelait la merveille de notre siècle au Canada.

Pour résumer cette vie que Mgr Baudoux qualifiait **"d'exemple vivant du prêtre dont le dévouement inlassable s'appuie sur une vie de prière intense et constante"**, écoutons le témoignage de l'un de ceux qui l'ont bien connu et aimé: **"Homme d'action, homme d'étude, homme de vie spirituelle intense et discrète, il fut certes un modèle d'équilibre et c'est d'avoir fait profiter le plus grand nombre possible de son amitié et de ses lumières, de sa bienfaisance et de sa charité que lui vint le plus clair de son bonheur en ce monde".**

Ce soir, le Conseil de la Vie française en Amérique qui l'avait justement signalé à notre commune admiration veut remettre à sa famille la cravate fleur de lisée de l'Ordre de la Fidélité française.

Elle sera pour les siens et pour nous tous un symbole affectueux et durable de notre gratitude à la mémoire de ce frère qui a si éminemment servi l'Eglise, ses compatriotes et sa patrie.

Archibald Lemieux

C'est au sein de la franco-américanie que nous arrive le prochain titulaire proposé aux honneurs de l'Ordre de la Fidélité française, monsieur Archibald R. LeMieux, grand industriel, financier et philantrope de la ville de Worcester au Massachusetts.

Sa carrière est l'un des plus frappants et remarquables exemples du succès que les fils de Québec ont su atteindre en venant intégrer leurs talents et leur probité à l'économie de la grande république américaine. Vous comprenez facilement ma joie de pouvoir vous présenter un compatriote aussi distingué.

C'est que monsieur LeMieux est tout de même originaire de la ville de Québec où il naissait le 27 octobre 1874. Ses parents Pierre Lemieux et Rosalie Gagné lui furent ravis alors qu'il était tout jeune enfant. Ils étaient de bonne souche. L'ancêtre Henri de Mieux était de Normandie, conseiller du Roi et lieutenant général de la Prévosté de la Haute et Basse Normandie.

Un patrimoine de famille permettra au jeune orphelin de recevoir les bienfaits d'une formation chrétienne. C'est à l'orphélinat d'Youville qu'il reçoit ses premières empreintes de piété et de savoir. A ses secondes mères il gardera une profonde reconnaissance qu'il vient souvent renouveler avec sa générosité proverbiale.

Il se rend ensuite au Collège de Lévis qu'il quittera en 1893. Encore là, il apprécie le dévouement de ses maîtres, établit avec son Alma Mater des liens imbrisables, s'inscrit au nombre de ses bienfaiteurs insignes et s'honore d'être au nombre des patrons de cette institution si méritante.

C'est un jeune homme de 17 ans, seul dans la vie, mais qui porte déjà dans son âme le souci de bien faire. Il se sent attiré vers les Etats-Unis comme tant d'autres à cette époque. Il a reçu une formation sérieuse, sa foi est déjà profonde. Elle lui inspire la prudence et la vigilance.

Au commencement du siècle c'était encore pour la plupart des nôtres le travail ardu avec salaire dérisoire. Archibald LeMieux en fait l'apprentissage. Il vivra des semaines de 60 heures avec salaire de six dollars.

C'est à Worcester qu'il fixe sa demeure. Une chrétienté y fleurit sous le vocable de Notre-Dame des Canadiens. Il entre à l'emploi de l'usine Redd-Curtiss. Son application au travail lui obtient une ascension rapide. De chef de groupe, il devient surintendant et, à l'âge de 25 ans, il en est le gérant général.

Monsieur LeMieux ne tarde donc pas à entrer de plein pied dans la grande industrie américaine pour devenir président de l'importante usine Wright Machine Company qu'il dirige avec grand succès depuis plus de 50 ans.

Il est l'employeur modèle. Il s'intéresse à tous ses auxiliaires. Il se considère leur ami et associé, leur facilitant l'avancement. N'ayant pas connu le bonheur de la vie familiale, il procure aux familles de ses employés des loisirs appréciés.

Citoyen intègre d'une probité exemplaire il aime et sert son pays avec une dignité rare. Ses succès l'ont depuis longtemps signalé à la faveur universelle. C'est alors que se multiplient sur ses épaules des responsabilités nombreuses. Président, directeur, aviseur, conseiller et syndic d'une vingtaine d'entreprises, banques, industries, hôpitaux, usines, conseil industriel et entreprises civiques. Il remplit toutes ces fonctions avec un calme étonnant comme si chacune d'elle était son unique préoccupation.

Son gouvernement lui confie des tâches discrètes et des missions importantes. Durant les années difficiles des guerres il est au nombre des aviseurs recherchés par les autorités du pays. On lui confie la réorganisation d'entreprises en souffrance. Il a le don de tout remettre en ordre sur la voie du progrès.

Une carrière aussi intense semblerait de prime abord être fermée à tout autre souci. Pourtant, monsieur LeMieux a trouvé le temps de s'intéresser de près à une multitude d'entreprises sociales et religieuses. Il a favorisé les arts, la culture, l'histoire et l'éducation supérieure et soutenu de ses largesses nombre d'institutions. De fait, il n'y a pas, depuis un demi-siècle d'initiatives valables dans la région de Worceter qui n'ait profité de son impulsion éclairée.

Mais c'est surtout auprès des petits que monsieur LeMieux trouve son plus grand bonheur. Lui-même orphelin depuis sa plus tendre enfance, c'est chez les petits déshérités de la vie qu'il a versé ses plus tendres attentions. Que de joies et de consolations il leur a prodiguées. L'Orphelinat Ste-Anne (Worcester) et le Centre de Santé "Archibald LeMieux" pour les enfants malheureux, dans cette même ville, sont des oeuvres de prédilection.

Si notre compatriote est demeuré un industriel de grande envergure, un citoyen de marque, un chrétien exemplaire qui a partagé avec sa regrettée épouse les joies d'un foyer cinquantenaire, il est aussi demeuré pour les siens un bienfaiteur et un soutien de tous les instants.

Membre d'honneur de nos grandes fédérations mutuelles, bienfaiteur de notre Société historique, membre précieux du Comité de Vie franco-américaine, de l'Alliance française et de plusieurs autres organismes, partout dans tous les domaines de son activité, il s'est toujours montré fier de ses origines, sachant ainsi intégrer admirablement cette triple fidélité de tout franco-américain, à sa foi, à son âme française et à sa patrie.

Et cette fortune que vos talents vous ont permis d'accumuler au cours des ans, cher Monsieur LeMieux, vous avez su, avec l'avertissement paternel du Maître, en faire bénéficier largement les causes et les oeuvres que vous jugiez estimables. C'est qu'il vous a été aussi agréable de donner que de recevoir, ce qui a ajouté tant de valeur à vos largesses.

Il y a longtemps que vos mérites ont été proclamés. Votre gouvernement vous a adressé des citations élogieuses. Avec sa médaille d'or du Bien Public, la France vous remettait sa croix de la Légion d'Honneur en 1949. Vous êtes porteur de la médaille d'or de la Société du Bon Parler français, la République d'Haïti vous offrait à son tour les insignes de son Ordre d'Honneur et Mérite. Le Collège de l'Assomption qui vous compte parmi ses syndics et bienfaiteurs, vous octroyait récemment un doctorat honorifique en sciences industrielles. Et combien d'autres citations vous ont été adressées en hommage à votre brillante carrière et à vos nombreux services.

Au soir de votre long parcours que la vieillesse semble respecter (car avec toutes les évidences de la santé et de la vigueur d'esprit, vous compterez 86 ans bientôt), il doit vous être suprêmement consolant de vous retrouver près de ce berceau que vous quittiez peut-être avec une certaine mélancolie il y a 69 ans.

Revenir ainsi dans la cité de vos pères avec une foi toujours profonde et une âme indéfectiblement française, trésors que vous avez toujours jalousement conservés et mis au service de votre patrie, voilà une fidélité que le Conseil de la Vie française se plaît à reconnaître avec satisfaction.

Vous avez sans doute vécu bien des heures émouvantes durant votre vie, mais je doute que l'hommage qui vous échoit ce soir ait remué davantage les fibres de votre âme, car il est une attestation d'affection et d'admiration venant de toute la famille française d'Amérique qui vient couronner votre carrière.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés à titre de chancelier, je vous remets les insignes d'Officier de l'Ordre de la Fidélité française avec ce diplôme. Je vous prie de signer le Livre d'Or de l'Ordre, avec des voeux de santé prolongée de la part de tous vos frères.

Monseigneur Paul Bernier

C'est sous l'égide "Paix et Vérité", qu'il nous est donné de saluer un illustre titulaire, S.E. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, le septième membre de l'Episcopat canadien à accepter les insignes de la Fidélité française.

Ce n'est pas devant un auditoire distingué de la ville de Québec qu'il est facile de discourir avec aise sur le compte de celui qui, avant d'atteindre les sommets de la hiérarchie, y a vécu des années fécondes et brillantes. Cependant, il est de rigueur, d'après le protocole de l'Ordre, de souligner les principaux traits qui auréolent la carrière du récipiendaire.

Mgr Bernier est le descendant de l'une de ces belles familles, venues de France pour créer l'aventure merveilleuse de la Nouvelle-France. L'ancêtre Jacques Bernier, dit Jean de Paris et Antoinette Grenier, tous deux originaires de Paris, célèbrent leur mariage le 23 juillet 1656 "au logis du gouverneur" en présence de Sieur Charles de Lauzon Charny, alors gouverneur de la Nouvelle-France.

Au recensement de 1683, ces époux enregistrent dix enfants et Jacques Bernier occupe la seigneurerie de la Pointe au Foin. Ce foyer laisse une postérité nombreuse qui se retrouve aujourd'hui en des milliers de foyers. Après dix générations la terre ancestrale est toujours occupée par un continuateur de Jacques Bernier.

De son ascendance maternelle, Mgr Bernier compte Jean Côté et Anne Martin, fille d'Abraham Martin, propriétaire des historiques Plaines qui portent son nom et mariés à Québec en 1635. Par sa mère, il porte aussi du sang acadien par sa trisaïeule Charlotte Bourdages, soeur du parlementaire Louis Bourdages.

Né le 13 janvier 1906 à Québec dans la vivante et robuste paroisse Saint-Sauveur où son père Joseph Arthur est organiste de belle réputation et aussi professeur de musique à l'Université Laval et d'une mère admirable, Marie-Louise Côté, il est naturel que le nouveau-né dans ce foyer heureux ait été préparé aux harmonies religieuses. Son père toucha encore les grandes orgues à Jacques-Cartier et à Saint-Jean Baptiste pour terminer une carrière toute consacrée aux exercices du culte.

Les Soeurs de la Charité de Québec, ces grandes dames, sont les premières à façonner son âme et à orner son intelligence, puis c'est le Pensionnat Saint-Louis de Gonzague qui le reçoit. A l'âge de 10 ans, il paraît au petit Séminaire de Québec pour y recevoir son baccalauréat Lettres-Sciences.

Le brillant bachelier se destine à la prêtrise et il se rend au Grand Séminaire où sous la conduite de pieux et doctes maîtres, il obtient sa licence en philosophie et son doctorat en sacrée théologie avec grande distinction.

Ordonné prêtre le 17 juin 1928, l'abbé Bernier est de suite affecté à la curie épiscopale comme secrétaire et maître gracieux de cérémonies auprès du Cardinal Rouleau, O.P. Il continue ces offices avec le Cardinal Villeneuve, o.m.i., pour se rendre ensuite à Rome où il obtient avec

éclat son doctorat en Droit canonique de l'Université Pontificale Angelica toujours avec grand succès.

Son séjour dans la Ville éternelle lui vaut une expérience décisive et de précieusee relations. A son retour, il devient chancelier et vice-officiel du Tribunal matrimonial. Il participe au Synode diocésain et en rédige les décrets. Il est déjà fixé dans la voie ascensionnelle. Il sera secrétaire de l'Union missionnaire du Clergé, une oeuvre révélatrice d'apostolat, pour organiser, en 1942, son premier Congrès national.

Ses talents sont déjà reconnus. L'Episcopat lui impose, en 1942, la présidence du Comité inter-diocésain des programmes catholiques à la Radio d'Etat. Entre temps, il est professeur à l'Université Laval sur le droit constitutionnel et la procédure ecclésiastique, cours qu'il répétera à l'Université d'Ottawa. Au Congrès de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris, en 1947, il est une des voix écoutées.

La Conférence catholique canadienne s'organise à Ottawa, en 1943 et il en devient le premier secrétaire français. En 1947, Rome l'appelle à la secrétairerie d'Etat et à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. C'est le dernier apprentissage.

Monseigneur Bernier est déjà Camérier secret surnuméraire depuis 1938 et Prélat de Sa Sainteté depuis 1948. Au mois d'octobre le Pape Pie XII le nomme Auditeur et Chargé d'affaires "ad interim" à la nonciature de Panama pour en devenir conseiller.

Le 7 août 1952, Rome le nomme Nonce Apostolique à Panama et à Costa-Rica, deux nonciatures séparées en 1955. Mgr Bernier devient alors archevêque titulaire de Laodicée et premier canadien-français appelé à la haute carrière diplomatique dans l'Eglise.

Sa consécration épiscopale donne lieu à des fêtes inoubliables dans la vieille cité de Champlain. Le nouveau pontife a choisi de guider sa carrière sous la devise "Pax et Veritas".

A cette occasion, on écrit: **"Tout chez Mgr Bernier avait préparé son ascension à l'épiscopat et à la haute diplomatie pontificale. Tempérament, don des langues, études philosophiques, théologiques et canoniques, postes occupés de brillante façon aussi bien à l'administration d'un diocèse, à Québec, au secrétariat de l'Assemblée canadienne à Ottawa, qu'à la secrétairerie d'Etat du Vatican, tout avait préparé ce prêtre à la plénitude du sacerdoce en même temps qu'à la nonciature".** Les archives vaticanes conservent les échos de son stage brillant comme nonce apostolique.

Le 3 décembre 1957, il est de retour à son pays et intronisé Archevêque-Evêque de Gaspé. Il a saisi toute l'acuité des problèmes de l'Eglise en Amérique du Sud et à la réunion inter-américaine de l'Episcopat à Washington, il sera l'une des voix les plus écoutées. Mgr Bernier est actuellement Président de la Conférence catholique canadienne où l'a porté la confiance et l'admiration de ses collègues dans l'Episcopat.

D'après la haute teneur de ses déclarations pastorales, il est évident que Mgr Bernier s'affirme un chef spirituel très éclairé, un pasteur vi-

gilant, préoccupé de l'expansion de l'Eglise et jaloux des droits de la vérité.

Il nous faudrait encore citer la bibliographie imposante qui le place au nombre des doctes penseurs de notre siècle.

Et c'est encore parce qu'en plus d'être l'un des pontifes les plus renseignés et influents du Canada, Mgr Bernier s'est toujours affirmé l'un des défenseurs puissants de notre patrimoine culturel avec sa belle âme française.

Le Conseil de la Vie française se devait de proclamer son admiration à l'endroit de ce grand ami de nos oeuvres,

Excellence, votre ascension à l'Ordre de la Fidélité réjouit toute la race française sur le continent. Elle est une attestation des fermes appuis que vous apportez au rayonnement de notre idéal commun et une invitation à poursuivre avec détermination la noble mission que nos devanciers ont légué à notre fidélité.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés à titre de chancelier, c'est un grand honneur et une joie profonde pour moi de vous remettre les insignes de l'Ordre de la Fidélité française en Amérique avec ce diplôme et de vous inviter à signer le Livre d'Or aux mains de Mgr le recteur de l'Ordre.

Abbé Adrien Verrette, Chancelier.

Réponse de S.E. Mgr Bernier

"Le sens d'une Fidélité Française"

J'éprouve un sentiment de réconfort et de fierté à recevoir dans cette vieille et vénérable cité le Champlain et de Laval, les insignes de l'Ordre de la Fidélité Française.

Le Conseil de la Vie Française, en effet, m'a toujours paru le plus haut et le plus noble Conseil de la pensée, de la civilisation et de la culture française sur ce continent, ou, pour tout rassembler dans la forte expression du Général de Gaulle, de la chose française en Amérique.

A la vérité, je me reconnais bien peu de titres à pareille distinction. Serait-ce que naguère, dans le service diplomatique du Saint-Siège, j'eus non pas le mérite, mais bien l'insigne privilège, de rédiger ses dépêches et de présenter des rapports, qui reposent dans les archives les plus précieuses et les mieux gardées de la chrétienté, les archives secrètes du Vatican? Et que les unes et les autres furent couchés dans cette très belle langue française, qui, dans la tradition séculaire du Saint-Siège, demeure toujours la langue diplomatique par excellence?

Ou bien serait-ce que, dans mes missions en Amérique Latine, j'eus parfois l'occasion de rapprocher de la splendide épopée chrétienne de la vieille Espagne dans le Nouveau-Monde, l'oeuvre d'évangélisation accomplie parallèlement par la vieille France depuis le Golfe du Mexique jusqu'à la Baie d'Hudson?

Ou serait-ce enfin que, dans ma chère Gaspésie, où, sur une scène moins vaste, s'affirme et s'épanouit toujours le miracle de notre survie

et de notre ascension ethnique, l'on donne aux immigrants des prêtres de leur langue et de leur culture, tout comme Innocent III, au Quatrième Concile du Latran, en l'an 1215, alors que la Croisade avait fait essaimer les chrétiens du monde latin vers le monde oriental, enjoignait aux évêques d'instruire et de faire prier les fidèles de leur diocèse, chacun dans sa langue propre, **juxta diversitatem linguarum"** (c. 14, X, de off. ind. ord. I, 31).

De même encore, au XVème siècle, quand commencent à se forger en Europe les langues modernes, ne voit-on pas le Concile de Trente (sess. 24, de ref. cap. 7) imposer aux pasteurs d'âmes l'obligation d'exposer dans la langue de leurs ouailles "l'efficacité des sacrements et les enseignements du salut".

Le verbe français, dans les desseins de la Providence, a été le véhicule de choix par où nous est venu à nous le message chrétien. Et vous connaissez tous les remarquables ouvrages où l'un de nos intellectuels de plus haute volée, le R. P. Fernand Porter, o.f.m., a pu établir que le vocabulaire du paysan de Nouvelle-France, et par conséquent aussi sa pensée et son âme profonde, n'eurent longtemps d'autre moule que la lettre du petit Catéchisme.

Quand on n'aurait que celui-là, le français détiendrait déjà un titre indéniable à notre attachement et à notre fidélité. Mais de combien d'autres titres encore ne peut pas se prévaloir un idiome qui a policé la plupart des Cours et des Parlements d'Europe, qui a porté la civilisation à plus d'un continent, qui a contribué plus qu'aucun autre aux négociations de paix entre les nations et qui a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du sentiment religieux et de l'action missionnaire dans le monde depuis quatre ou cinq cents ans!

Nous n'avons donc pas à nous demander si je m'emploie de mon mieux, dans les pas de mes héroïques devanciers, à revendiquer sans faiblesse et à reconnaître sans faux-fuyant les droits et les devoirs des héritiers de la culture française, à leur prêcher surtout l'amour et le respect de la langue qui en est le véhicule et l'emblème?

Tout cela n'aurait, en tout cas, pu être que le modeste accomplissement d'un impérieux devoir. Tout cela me laisse encore celui de vous dire ici ma gratitude profonde pour un honneur que j'apprécie hautement, et que je dois surtout à l'indulgente faveur de ceux qui m'entourent ce soir à cette table.

Fidélité française! Quelle heureuse expression! Quelle exaltante consigne!

Peut-être avons-nous lieu de tirer peu de gloire, personnellement, chacun d'entre nous, d'avoir donné notre foi — car c'est bien cela, la fidélité, la foi donnée et la foi gardée, — aux valeurs qui signifient pour nous la langue et la pensée françaises. On peut dire que nous en avons hérité en naissant et grandissant dans un milieu qui en était tout imprégné. Ce sont nos pères qui ont opté pour nous.

Et en ce moment je m'incline avec vous au souvenir de ceux qui, désavantagés par le sort des armes, il y a trois cents ans, préférèrent la fidélité et son cortège de dédains et de brimades à l'abdication comblée d'honneurs et de richesses. Je m'incline avec émotion à la mémoire des ancêtres qui, sous la vigoureuse et clairvoyante impulsion d'un Monseigneur Hubert ou d'un Monseigneur Plessis, sacrifièrent même les avantages de l'éducation, telle que dispensée par une **Institution** dite **Royale,** à la volonté austère et ferme de demeurer catholiques et français.

La foi gardée représente aujourd'hui et représentera chaque jour davantage un tout autre mérite.

De la civilisation et de la culture françaises il ne reste, sur notre hémisphère, que des îlots épars. Celui de notre Canada français en est assurément le plus considérable. Mais il est, comme tous les autres, battu incessamment par les vagues pressées d'une autre civilisation et d'une autre culture.

Et, qui plus est, cette autre civilisation et cette autre culture, numériquement prévalentes en Amérique du Nord, semblent avoir atteint en ce moment à un degré étonnant d'emprise sur les destinées économiques et politiques du monde. Ajoutez encore que l'idiome qui leur est propre, la langue anglaise, justement admirée et appréciée pour les qualités de vigueur, de force et de plasticité qui en ont fait la langue aujourd'hui la plus parlée dans l'univers, exerce partout un attrait, une séduction puissante.

Voilà bien, par exemple, ce qui explique en bonne part que beaucoup de nouveaux Canadiens, encore incertains de leur destination définitive sur le continent nord-américain, choisissent pour langue d'intégration à leur nouvelle patrie, l'idiome anglo-saxon.

Voilà aussi ce qui doit donner à notre fidélité à nous, comme un stimulant de plus. Voilà ce qui doit nous faire prendre chaque jour mieux conscience des responsabilités de notre appartenance à ce groupe ethnique qui, on le reconnaît en très haut lieu aujourd'hui, fait de notre patrie ce qu'elle est, même ce sans quoi elle ne se différencierait plus guère, idéologiquement, ni bientôt politiquement peut-être, de certaines autres colonies anglaises qui, — soit dit en toute admiration pour nos amis et nos frères d'outre-quarante-cinquième, — ont fondé sur d'autres critères la formule de leur unité nationale.

Quelqu'un se surprendra-t-il qu'un homme d'Eglise adopte une attitude si tranchée sur des questions de langue et de culture? Je ne le crois pas.

Ces valeurs-là, à vrai dire, ne sont pas des absolus, comme celles de la foi et du salut. Elles ne sont pourtant pas irréconciliables avec elles, elles ne sont même pas sans quelque relation possible avec elles.

Et, sans remonter à la **glossolalie,** ou don des langues, l'Esprit-Saint voulut faire, au lendemain même de la Pentecôte, l'un de ses premiers charismes à l'Eglise naissante, et le premier, le plus merveilleux instrument de l'expansion de l'Evangile parmi les Gentils, on peut dire que la pensée de l'Eglise n'a pas varié sur le sujet.

Pie XII, dans sa mémorable Encyclique **"Exsul Familia"** sur l'angoissant problème des migrations modernes, ne souhaite-t-il pas que notre fidélité française et les sacrifices de toutes sortes qu'elle nous coûte se justifient vraiment sur le plan le plus élevé des valeurs spirituelles et des valeurs humaines. Sans compter que cette fidélité française ne s'arrête pas seulement à la langue. Elle se propose aussi comme objectif — et ce sont là les termes mêmes de vos statuts (article 3) — "le soutien et la défense des intérêts nationaux des populations de langue française et le maintien des traditions de l'esprit français en Amérique du Nord".

Ce qui, à mon sens, doit nous soucier bien davantage, c'est que cette fidélité soit, dans son esprit comme dans ses méthodes, vraiment à la hauteur de sa mission.

Je n'entends certes pas toucher ici aux formules politiques, juridiques ou constitutionnelles que discutent présentement — et cette préoccupation même est déjà un signe prometteur de vouloir-vivre national — diverses écoles de pensée sur les conditions idéales de survie de notre culture propre.

Je m'inquiète plutôt des tares de toutes sortes dont, par négligence ou par snobisme, même nos classes dirigeantes déparent affreusement le bel et pur idiome que les générations passées ont sauvé pour nous de l'ostracisme et de l'oubli.

Lorsque mes paysans de Caplan ou de Paspébiac, lorsque mes pêcheurs de Gascons ou de Grande-Rivière, lorsque mes Acadiens de Maria ou de Bonaventure me parlent un français qui me semble étrange ou archaïque à moi, pauvre citadin, je prends plaisir à leur faire répéter ces phrases pleines de musique et de mystère que leur ont apprises leurs pères, et que je pourrais retrouver toutes pures dans les récits de voyage de Jacques Cartier ou de Lescarbot. Ceci, c'est le français qui devrait alimenter notre roman de moeurs canadiennes, nos enquêtes sociologiques et nos études linguistiques.

Lorsque mes artisans et mes ouvriers de Chandler ou de Murdochville s'expliquent en un vocabulaire à peu près uniquement transposé tout cru de l'anglais, ils le font avec l'air de s'excuser que leur métier ne leur ait été montré que dans cette langue-là. Ceci, il importe d'y apporter promptement remède. Et sans doute la France, avec le récent et vigoureux apport de son industrie, nous y aidera-t-elle.

Mais quand des collégiens ou des séminaristes, quand des professionnels ou des prêtres semblent prendre plaisir à émailler leur langage de tous les barbarismes, de tous les solécismes, de toutes les déformations possibles, je crois vraiment que c'est là, pour employer une expression qui fit jadis fortune, la **trahison des clercs!** Cette langue appauvrie, enlaidie, affadie, écorchée, sur laquelle il n'arrive que trop souvent que nous soyons jugés à l'étranger, n'est pas le français qui mérite de survivre et de s'affirmer en Amérique! C'est à bien autre chose que nous devons allégeance et loyauté; c'est à une langue issue des plus beaux siècles de la mère-patrie, et enrichie, dans la ligne de son génie propre, de l'apport de trois ou quatre siècles d'acclimatation en terre d'Amérique.

Je ne prévoyais pas, en commençant ces quelques remarques, devoir finir sur un pareil examen de conscience. Et, cependant, je ne le regrette pas. Car partout on sent le besoin de réagir contre un laisser-aller, un non-conformisme de mauvais aloi, qui, si on n'y prend bien garde, n'est qu'un conformisme nouveau à la médiocrité.

La note sur laquelle je veux pourtant conclure, c'est une note d'optimisme et d'espoir. Notre langue, notre pensée, notre vie françaises, elles ont par le passé triomphé de trop d'écueils, de trop d'ennemis, de trop d'obstacles, pour que demain elles succombent ou disparaissent. Le présent avec tous ses soubresauts, l'avenir avec toutes ses surprises, les mettront sans doute à dure épreuve. Ils leur apporteront cependant, je le crois, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, des appuis nouveaux et puissants.

Je n'en veux pour preuve que l'appréciation plus juste et la compréhension meilleure du fait français, de la part d'une élite canadienne qui grandit de jour en jour. Pour symptôme, sur la scène internationale, que l'accession à la maturité civile et politique de beaucoup de peuples préparés à l'indépendance sous l'égide de la France.

Et pour garant, cet universalisme fondamental inspiré de l'Evangile, qui détrône une à une les hégémonies raciales ou culturelles pour accueillir et favoriser tout ce qui est humain, tout ce qui est surtout dépassement et progrès.

Il dépendra un peu de nous qu'il en soit ainsi du génie français dont nous sommes tributaires. Si nous savons le servir nous-mêmes dignement, nous le ferons contribuer à la paix sociale et à l'enrichissement spirituel d'un monde profondément agité, mais qui ne demande qu'à se conprendre et à se grandir.

Réponse de M. Lemieux

C'est toujours avec une vive émotion que je reviens dans votre — et notre beau Canada. Lorsque j'ai traversé les lignes imaginaires divisant les Etats-Unis et le Canada, j'ai baisé spirituellement votre beau sol, car, n'est-ce pas ici que je suis né de parents chrétiens, et, qu'à l'âge de huit ans et demi, Dieu, dans sa divine sagesse, appela à lui mon père et ma mère . . . et, ceci dans l'espace de douze jours.

Naturellement, j'ai souvent manqué cet amour maternel . . . amour qui est le don le plus précieux que Dieu nous a légué . . . Je me souviens vivement du dernier baiser de ma chère mère quelques heures avant que Dieu vienne l'enlever, et avec ces derniers mots: "Arch, prie bien et crois toujours en Dieu et il t'aidera toujours dans toutes tes entreprises" . . . Souvenir éternel pour moi.

Je serai toujours profondément reconnaissant à mes tuteurs pour avoir suivi les directives de mon père en me plaçant dans des maisons d'éducation où je recevrais tous les éléments nécessaires à une formation chrétienne et humanitaire qui me permettraient de surmonter les obstacles de la vie, tout en respectant les lois de Dieu et des hommes.

Mes années formatives, c'est-à-dire de 9 à 13 ans, passées dans le pensionnat des Soeurs Grises de Québec, (maintenant connu sous le nom

d'Youville) furent très heureuses pour moi, car j'étais entouré de l'attention et de l'amour indispensables à une personne de mon âge. C'est là où j'ai fait ma première communion et où je fus confirmé. Et, si vous me permettez ici l'évocation d'un souvenir bien cher: Nous, élèves pensionnaires de cette maison, étions servants de messe à la basilique de Québec, et pendant un an, j'ai eu le privilège d'assister Mgr Cyrille Alfred Marois, vicaire honoraire, à la messe de son excellence, l'Archevêque Tachereau. Msgr Marois, décédé en 1927, a toujours été pour moi un ami inspirateur. Je fus aussi l'un des pages de Son Eminence, le Cardinal Tachereau lors de son retour de Rome à Québec.

Après un séjour de quatre ans et demi avec les bonnes soeurs, j'ai quitté cette institution avec regret pour entrer au Collège de Lévis, là où j'ai passé quatre ans et où j'ai reçu de ces bons prêtres une éducation religieuse et commerciale laquelle fut pour moi une aide inestimable au cours de ma vie. Par conséquent, j'ai donc beaucoup d'appréciation pour ces bonnes religieuses et ces religieux qui renoncent le monde afin de dédier leur vie au service de Dieu et de l'humanité: ces personnes se sont consacrées à Dieu en abandonnant tout ce que la vie laïque leur offrait, pour cette noble vocation de vie restreinte. Car, évidemment, elles sont vraiment des personnes douées d'une haute culture, et je suis certain que, dans une vie autre que la vie religieuse, elles pourraient contribuer richement à la société contemporaine.

Je me demande souvent si nous apprécions à sa juste valeur, leurs contributions humanitaires, culturelles et religieuses. J'espère sincèrement que nous qui avons vécu sous leur direction et leur protection, ferons tout en notre pouvoir pour leur témoigner notre gratitude pour toutes les bonnes oeuvres qu'elles ne cessent d'accomplir.

Un témoignage de gratitude à votre beau Canada. Mes respectueux hommages à ce pays où j'ai demeuré pendant 17 ans et demie. Car il a assurément contribué à mon avancement comme industriel, puisque j'ai reçu ici mes premières inspirations lorsque je visitais les usines très importantes de mon oncle, Carrier-Laine, à Lévis. Soyez assurés que j'ai toujours conservé dans mon coeur un coin chaud pour le Canada. Me comporter autrement serait une ingratitude impardonnable: vous connaître et ne pas vous apprécier et vous aimer ne serait pas humain!

Permettez-moi de réitérer le fait que le Canada a beaucoup contribué à ma formation selon l'esprit du christianisme et dans le respect des lois divines et humaines. J'ai toujours apprécié au plus haut degré, et à sa juste valeur, cette formation qui a contribué définitivement à mon avancement dans la vie religieuse, industrielle, financière et civique. Puisque c'est ici où j'ai puisé les principes fondamentaux qui m'ont grandement aidé dans toutes mes entreprises.

Mes hommages les plus sincères aussi à mon pays adoptif, les Etats-Unis, pays de liberté, d'égalité et de dignité individuelle, lequel offre tous les avantages à ceux qui sont disposés à faire les sacrifices requis pour l'acquisition de leur objectif. Et, ayant vécu presque exclusivement parmi un élément protestant et de langue anglaise, je déclare que ni ma religion, ni mon origine ont été pour moi un obstacle. L'Améri-

cain est un homme aux vues larges et, par conséquent, aux conceptions justes.

Après 69 ans, je vous reviens, je crois, meilleur catholique que lorsque je vous ai laissés car la maturité nous prouve la grande importance de la moralité en tout ce qui concerne notre vie. Ma langue française, je l'ai conservée en autant que les conditions me l'ont permis, et mon nom "Lemieux" qui m'a été transmis, respecté par mes parents, je le passerai à la postérité... Lemieux et respecté!

En ce qui concerne les langues... je crois que nous devons reconnaître que la langue anglaise et la langue française sont les deux langues universelles et nécessaires dans toutes les sphères d'activité. Toutes deux servent et illustrent des traditions et des cultures en comportant de précieux avantages pour les privilégiés qui en possèdent la connaissance. Quant à moi, je suis persuadé que ma connaissance de la langue française et tout ce qu'elle comporte — culture, etc., m'a permis de contribuer plus efficacement au progrès dans tous les domaines où j'ai eu l'occasion d'exercer mes activités.

Je me suis permis de m'orienter dans les domaines donc j'ai vécu pendant plusieurs décades: industries et finances, et vous parents et jeunes Canadiens, (quelle que soit votre origine) loin de moi la pensée de vous donner des conseils. J'espère cependant, que mes remarques seront acceptées avec la même sincérité avec laquelle je vous les exprime.

Connaissant votre caractère industrieux et l'habilité qui vous caractérise, (et je m'y connais, ayant été associé aux Etats-Unis avec des milliers d'Américains de notre origine) je me demande pourquoi, avec toutes vos ressources naturelles, ressources qu'aucun autre pays au monde possède, et doués de votre esprit d'initiative, pourquoi qu'un plus grand nombre d'entre vous n'ont pas entrepris de fonder votre propre commerce. Et je me demande encore, si, dans le passé, des milliers d'entre vous, (riches de tant de qualités nécessaires au succès), s'étaient lancés dans les affaires, le Canada ne compterait pas aujourd'hui une population de 30 à 40 millions au lieu de 17 millions: et le succès dans les affaires de plusieurs des vôtres ici sont preuve authentique de mon assertion.

Ma confiance dans votre beau pays est telle, que si j'avais 25 ans de moins, je viendrais établir une succursale industrielle au Canada, et je n'aurais aucun doute de son succès. Néanmoins, il n'est jamais trop tard pour vous, jeunes gens, et je suis convaincu que vos grandes institutions financières vous seconderaient dans vos entreprises. Vous le devez à l'agrandissement, à la prospérité de votre pays et à vous-mêmes!

C'est ce que nous avons fait aux Etats-Unis, et chaque année, des milliers de jeunes gens fondent leurs propres commerces, généralement avec grand succès. Et c'est ceci qui fait des Etats-Unis un pays d'une population de 170 millions, le plus important pays au point de vue financier et industriel, puisque ses revenus personnels s'élèvent à 500 trillions de dollars par année, employant au delà de 70 millions.

La plupart de ces industries ont été organisées par des jeunes gens de courage qui avaient confiance dans l'avenir de leur pays et en eux-mêmes, et plusieurs d'entre eux ont été encouragés et secondés par nos institutions financières dont je fais partie.

Cette visite au Canada a été pour moi, encore une vraie source d'inspiration, et je crois qu'il n'y a pas au monde un pays qui offre aujourd'hui des avantages plus grands que notre cher et admirable Canada!

Je vous laisse en exprimant au Conseil de la Vie française, ma plus vive reconnaissance pour ce témoignage auquel je suis très sensible et que j'accepte avec des profonds sentiments d'humilité, en me rendant compte que d'autres sont certainement plus méritants de cet honneur que moi.

Recevez mon assurance que je continuerai toujours à contribuer de toute manière possible au succès de notre cause, et permettez-moi de féliciter les dignitaires et les membres de votre société, société qui se dévoue constamment à la propagation de nos riches héritages: religion, culture et langue.

Le grand philosophe Socrates disait: "Connais-toi, toi-même" . . . J'ajouterais: "Connais tes faiblesses". Car voici ce qui est la base de tout succès. Toutefois, le succès ne devra pas être un but, mais une poursuite.

A vous, Excellence — mon pays adoptif les Etats-Unis se joignent à moi, spirituellement, pour vous offrir nos plus respectueuses félicitations à l'occasion de cette remise — Fidélité française — par le Conseil de la Vie française en Amérique, hommages hautement mérités.

A notre grand patriote, M. l'abbé Adrien Verrette, chancelier de la Fidélité, vous qui avez été l'apôtre inspirateur pour le maintien et la propagation pour laquelle la Vie française en Amérique a été fondée — merci pour votre généreuse introduction et recevez mon assurance que je ferai toujours tout en mon pouvoir pour la mériter.

Et, à tous ceux qui m'ont fourni l'occasion d'être avec vous aujourd'hui, mes plus sincères remerciements! Veuillez croire que cette journée demeurera une des plus mémorables de ma vie.

Au revoir, chers amis, et bonne chance à tous.

VII

Comité de Vie Franco-Américaine

Le Comité entrait dans sa 13e année assumant l'exécution des résolutions et projets formulés au congrès de Fall River en 1959. Ce congrès avait remis au Comité la somme de $700.00. Plusieurs commissions furent constituées dans ce but mais les circonstances ne favorisèrent pas un très grand progrès. Tout de même au cours de ses réunions plénières et de celles du bureau, le Comité enregistra de notables résultats.

Pour faciliter son administration, le comité obtenait sa charte légale dans l'Etat du Rhode Island en date du 10 mars. Il tenait sa deuxième souscription annuelle atteignant la somme de près de $2,000.00. Par contre, le Comité témoignait son encouragement à plusieurs de nos oeuvres, la Fédération des Chorales, les journaux, L'Indépendant, de Fall River, Le Travailleur, de Worcester et l'Action, de Manchester, la Société des Concours Français, de Fall River, la Société Historique Franco-Américaine, l'Union des Franco-Américains du Connecticut, les Rosiers Missionnaires de Ste Thérèse, la Fraternité Française, la Société Richelieu, la Télé Franco-Américaine, au poste WMUR-TV, Canal 9, de Manchester.

En souscrivant à ces oeuvres franco-américaines, le Comité estime qu'il formule l'intérêt de toute la Franco-Américanie qu'il représente dans son travail.

Le Comité avait aussi la satisfaction de décerner les honneurs de l'Ordre du Mérite Franco-Américain, le 31 mai, au Séminaire Notre Dame de La Salette, à Enfield, New Hampshire, au R.P. Zotique Chouinard, M.S., véritable fondateur de la province franco-américaine, Coeur Immaculé de Marie en Nouvelle-Angleterre.

Le Comité profitait des fêtes du Cinquantenaire Sacerdotal du vénéré religieux pour lui décerner cet honneur. A un banquet qui réunissait plus de 200 convives, le chancelier de l'Ordre, M. Adolphe Robert, lui remettait les insignes avec citation.

Plusieurs membres du Comité assistaient, M. le juge Emile Lemelin, président, M. Adolphe Robert, président d'honneur et chancelier de l'Ordre, M. Lauré B. Lussier, secrétaire trésorier, l'abbé Adrien Verrette et M. Ulric Gauthier, directeurs, et M. Adrien Lussier.

Le Comité regrettait la perte de trois de ses membres très dévoués au cours de l'année. Ce fut, le 1er vice-président, le sénateur Jean-Charles Boucher, de Lewiston, qui décédait subitement le 24 mars, au lendemain d'une réunion du bureau à Boston, à laquelle il avait assisté avec son dévouement habituel, M. J. Albert Croteau, de Fitchburg, en juillet, président de la Fédération F.-A. du Comté de Worcester et en octobre, l'abbé Pierre Gauthier, curé de Notre Dame du Perpétuel Secours de Holyoke, vice-président d'honneur du Comité et apôtre très dévoué à nos oeuvres.

Au cours de l'année, M. Lauré B. Lussier, secrétaire-trésorier représentait le Comité à plusieurs manifestations avec succès. Il appor-

tait chaque fois le message de solidarité que préconise le Comité en vue de l'avancement de nos oeuvres.

Le Comité apprend la nomination de M. Jacques Gignac au poste de vice-consul canadien à Boston. Il s'empresse de l'inviter à sa réunion du 30 novembre. M. le juge Lemelin le présente à ses collègues. De son côté M. Gignac invite les membres à une réception intime à sa demeure. M. le consul S. D. Hemsley est présent et transmet au Comité les hommages de son gouvernement.

Le grand événement de l'année pour le Comité fut la réception qu'il prépara en l'honneur de S.E. Mgr Ernest J. Primeau, intronisé 6e évêque du diocèse de Manchester..

Dès la réunion du bureau, le 10 février, un projet d'hommage fut discuté. Le Comité était représenté au sacre de Mgr Primeau, le 25 février à Chicago, par le juge Emile Lemelin, président, l'abbé Adrien Verrette, Me Gérard Bergevin et M. Adolphe Robert. A l'occasion de son intronisation à Manchester, le 19 mars, le Comité était encore représenté par plusieurs membres.

L'hommage des Franco-Américains prit la forme d'un banquet réception. Plus de 600 convives remplissaient le salon Louis XIV de l'hôtel Somerset, à Boston, le 22 juin. Notre généreux collègue, M. Archibald Lemieux offrait le vin d'honneur et S.E. Mgr Primeau saluait tous les convives.

Le banquet était de grande classe et fut présidé par Me Gérard Bergevin. M. le juge Emile Lemelin présenta Mgr Primeau en lui remettant une bourse de $5,000.00 au nom des Franco-Américains. Malheureusement il n'y eut pas de texte franco-américain en cette circonstance historique.

Après avoir remercié les Franco-Américains pour leur beau et généreux geste d'affection, Mgr Primeau prononçait une allocution qu'il avait placée sous le signe **"Ut unun sint . . . qu'ils soient un".** Après avoir établi le grand besoin d'unité qui existe dans le monde et le souci de l'Eglise qui travaille ardemment à cette fin, Mgr Primeau ajoutait:

"Avez-vous jamais eu le privilège de contempler une des gigantesques mosaïques de la basilique de Saint-Pierre à Rome? On croit, à première vue, se trouver devant une peinture à l'huile et seule une proche inspection révèle qu'il s'agit d'une mosaïque. Un artisan habile a lentement et patiemment composé cette reproduction d'un chef-d'oeuvre artistique en se servant de milliers de différents morceaux de tuile colorée. J'ai souvent eu l'occasion de regarder de tels artisans au travail dans les studios de mosaïque du Vatican et, chaque fois, me revenait à l'esprit la formation de notre patrie bien-aimée. Des vagues d'immigrants venus de tous les coins du monde, de chaque nation et de toute race, apportèrent avec eux leurs couleurs, langues et cultures différentes qu'ils déposèrent dans la charpente des Etats-Unis pour en faire une nouvelle nation enrichie de toute cette diversité dans l'unité. Rien d'étonnant, dès lors, que la devise choisie pour la nation fut "E Pluribus Unum" — de beaucoup, un. C'est cette terre de liberté de culte, d'ac-

tion, et d'expression, où la crainte est inconnue, que nos pères se proposaient de développer grâce à cette grande fragmentation et non malgré elle.

Parmi les peuples qui sont venus ajouter des pièces nombreuses à la mosaïque américaine, nous trouvons ceux d'ascendance française, nos ancêtres. Nous savons, et nous en sommes légitimement fiers, que les intrépides pionniers de France ont été les premiers à découvrir, à établir et à civiliser une portion impressionnante et importante de la superficie actuelle du Canada et des Etats-Unis. On ne doit pas oublier non plus le travail héroïque des missionnaires français et à leur suite celui des prêtres canadiens qui apportèrent la parole de Dieu et les eaux rédemptrices du baptême aux sauvages de l'Amérique du Nord. Le Choeur des saints adorant la Majesté Divine a été considérablement augmenté, nous le croyons, par les martyrs et les religieux qui embrassèrent la vie indienne dans l'unique but de conduire les âmes au Souverain Maître.

Après plus de deux siècles sur les rives du Saint-Laurent, les Français — maintenant Canadiens — quittèrent leur pays pour émigrer en grand nombre aux Etats-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre et aux environs des Grands Lacs, mon pays natal.

Il n'y a aucun doute que depuis près d'un siècle les Canadiens-Français ont fait des contributions majeures à la vie religieuse, culturelle, civique et économique de leur nouvelle patrie. Cet apport à la vie américaine a le caractère à la fois français, rappelant ainsi nos origines anciennes, et canadien, représentant l'aspect particulier et original développé par les nombreuses générations de nos devanciers.

Le nom "France" évoque de nombreuses émotions et des sentiments profonds d'amour et de reconnaissance chez l'Américain, chez le Franco-Américain en particulier. De cette France, "fille aînée de l'Eglise", nous avons reçu le don sans pareil de nos croyances religieuses. Aucun cadeau, aucun patrimoine ne saurait égaler celui-ci. Que cette terre soit mille fois bénite pour notre catholicisme sain et robuste. Nous avons eu l'indiscutable avantage de puiser notre foi de la France d'avant la révolution, à une époque de l'histoire où les fidèles de France et d'Europe combattaient énergiquement les effets néfastes du protestantisme. Comme conséquence, la Nouvelle-France a été établie par des catholiques dont la vie chrétienne intégrale ne souffrait pas de tiédeur. La destinée religieuse du Canada français et la nôtre auraient pu être toute autre si les colons avaient traversé l'Atlantique après la révolution française ou même à un autre moment de l'histoire.

En plus, le monde universel reconnaît et admire la beauté de la langue française. Il ne s'agit pas uniquement de son timbre lyrique et enchanteur, mais aussi de sa précision qui fait qu'aujourd'hui encore c'est une des langues préférées de la diplomatie et de la science. "La langue finit", écrit M. Jean-Marie Laurence; "par devenir, comme à l'époque moderne, le véritable symbole de la race, le plus tangible emblème de la nationalité, et l'un des plus puissants agents d'unification."

La France nous a légué en plus toute la richesse et la splendeur de la civilisation occidentale et de la culture latine. Sans nous attar-

der à énumérer l'étendue et la profondeur de cette culture, nous pouvons sans crainte dire que peu de nations sont arrivées à la hauteur de la France et que peut-être aucune ne l'a surpassée. Examinez et comparez la littérature, religieuse et profane, la peinture, la sculpture, la musique, le théâtre, bref tous les arts et les moyens d'expression humaine et vous saisirez l'ampleur de la contribution française à la civilisation.

Et la parenté du français avec l'italien, l'espagnol, le portugais et même le roumain, une parenté acquise par notre aïeul commun le latin, nous donne un aperçu naturel de ces cultures-soeurs et nous présente l'avantage de les absorber avec plus de facilité. Ma connaissance du français et des choses françaises m'ont permis de m'adapter rapidement à la vie italienne et de saisir et d'aimer instantanément la culture transalpine.

Ce que la France nous a prodigué: notre foi religieuse, notre langue des plus sonores et utiles, notre culture des plus opulentes et des plus précieuses, nous l'avons à notre tour versé dans le creuset pour enrichir et ennoblir une nouvelle culture qui s'échafaude lentement mais sûrement aux Etats-Unis, notre pays.

Ajoutons à notre apport français à la vie américaine celui qui est spécifiquement canadien. L'éloignement de France, les conditions de vie particulières du Nouveau-Monde, et le fil des années ont façonné un type nouveau au Canada. Quel peuple a-t-il eu une vie de famille plus intime et plus dévouée que celui de nos ancêtres? Le mot "famille" pour le Canadien comprenait non seulement les parents et les enfants, mais également les grands-parents, les oncles, les tantes, et les cousins jusqu'à des degrés devenus pour nous mystérieux.

On n'avait pas alors recours à l'assistance publique pour loger les grands-parents et subvenir aux besoins des vieux, des infirmes et des malades. La charité se pratiquait suivant les désirs du Christ, et l'observance du quatrième commandement de Dieu, "Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement", était interprété à la lettre et s'étendait à toute la famille.

L'ambiance actuelle, la pression de la vie moderne nous ont, il me semble, fait succomber nous aussi dans un affaiblissement du lien de famille. Puissions-nous revenir à la dévotion familiale de nos ancêtres, afin de nous sanctifier par l'amour et de perpétuer notre contribution à la vie familiale des Etats-Unis!

Si le Canadien-Français est attaché à sa famille, il l'est également à sa paroisse. L'Eglise au Canada a été fondée par des hommes et des femmes imprégnés de la spiritualité de saint Vincent-de-Paul, de saint François-de-Sales, du cardinal de Bérulle, de monsieur Olier, de Mère Marie-de-l'Incarnation, et de tant d'autres. Leurs dirigeants religieux furent de la taille de Mgr François de Montmorency-Laval, des Pères Jogues, Lalemant et Brébeuf. Lancée par des chrétiens et des chefs spirituels de cette envergure, l'Eglise de la Nouvelle-France a donné, sous la grâce et la protection de Dieu, un rendement digne de sa souche. Depuis les temps héroïques du dix-septième siècle, l'Eucharistie, sous le clocher de l'Eglise, est demeurée le coeur du village.

A chacune de mes visites au Canada, mon coeur tressaille en voyant la flèche d'un clocher pointer à l'horizon, telle l'épée du Seigneur qui protège les habitants contre les assauts de l'ennemi.

Pétris de la présence de Dieu, encouragés — poussés même par le climat spirituel — paysan et citadin ont intégré leur foi dans leur vie quotidienne. Les coutumes, les traditions et les gestes ordinaires du peuple sont devenus les signes extérieurs de ses croyances. L'Angélus de Millet aurait pu être peint au Canada aussi bien qu'en France et la bénédiction du père de famille, au Jour de l'An, n'est certainement pas un geste de pratique religieuse tiède ou moribonde.

L'Eglise ne fut pas seulement la source spirituelle de nos ancêtres, mais aussi le centre de leur vie communautaire. Le prêtre était le personnage-clef des environs. On attendait de lui un intérêt économique, social et récréatif et c'est à lui qu'on s'adressait pour la direction dans ces différentes affaires. C'est ainsi que la vie politique, économique, sociale et culturelle, et aussi les loisirs, furent orientés vers l'Eglise.

L'exemple de notre vie familiale, notre pratique religieuse souvent citée comme des plus admirables, l'intégration de notre foi dans notre vie quotidienne, ont été la sauvegarde de notre religion et une source d'édification pour notre milieu. Et l'organisation de toutes nos activités sous l'égide de l'Eglise est devenu le modèle de toutes les paroisses. Si donc nous avons marqué une empreinte si profonde dans la vie religieuse et civique américaine, c'est au Canada, tout comme à la la France, que nous le devons.

Mais ne nous laissons pas extasier par le passé; c'est vers l'avenir que nous devons nous tourner. Le Franco-Américain, comme le reste du peuple, peut fournir une autre contribution majeure: celle de l'unité qui est le thème de ma causerie ce soir. Nous devons tout d'abord obtenir l'unité dans nos foyers, afin que dans notre vie de famille tout spécialement rayonnent l'amour et la charité du Christ tout comme chez nos bien-aimés ancêtres.

Notre charité et notre zèle pour l'unité et la paix devraient se répandre par nos familles dans nos sociétés et s'infiltrer dans le pays tout entier. "Afin que tous soient un" n'est pas seulement la prière du Christ, mais c'est devenu le mot d'ordre de notre survivance contre les ennemis de notre Eglise et de notre pays, ces ennemis qui la minent par en dedans et la déchirent par en dehors.

Notre nation n'est pas le seul bastion de la liberté dans le monde. Un voyage en Europe ou ailleurs et surtout une grande connaissance du peuple peuvent guérir de la conception erronée que l'amour de la liberté est sur le point de mourir. Puissions-nous nous unir à ces nations et ensemble reconquérir avec la colombe de la paix — si prononcée sur l'écusson de Pie XII — et la lumière de la vérité, les pays qui vivent dans l'obscurité derrière les rideaux de fer et de bambou!

Dans son sens ultime, l'unité vraie signifie l'union dans le Corps Mystique du Christ. De la chaire de Pierre un appel urgent, celui du

Christ même, s'est élevé par-dessus le monde entier: "J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cet enclos. Celles-là aussi, il faut que je les conduise, et elles écouteront ma voix, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un seul pasteur". (Jn 10.16).

"Car comme dans un seul corps nous avons plusieurs membres, et que tous les membres n'ont point la même fonction: Ainsi quoique nous soyons un grand nombre, nous sommes un seul corps en Jésus-Christ, et tous membres les uns des autres. Et ayant des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, que celui qui a reçu le don . . . en use . . .". (S. Paul Rom. XII, 4-6)

Ce désir de notre Rédempteur sera-t-il négligé?

Je vous demande — je vous supplie — de prier constamment pour le triomphe de l'amour dans le monde entier. Et en particulier, demandons à Dieu de bénir le prochain Concile Oecuménique sous la direction paternelle de notre Saint-Père le Pape Jean XXIII, afin que les mots du Christ "Ut Unum Sint" puissent embrasser le monde entier."

Le Comité tenait sa dernière plénière à Boston le 30 novembre sous la présidence du juge Emile Lemelin. On y étudia plusieurs rapports. Le Comité élisait son nouvel exécutif pour l'exercice 1961-1962; M. Adolphe Robert, président d'honneur et chancelier de l'Ordre du Mérite Franco-Américain, l'abbé Adrien Verrette, vice-président d'honneur, MM. Jean Picher, président, Gérald Robert et abbé Camille Blain, vice-présidents, Lauré B. Lussier, secrétaire trésorier, Roméo Gosselin, Dr Auray Fontaine, M. le Juge Emile Lemelin, F. Raymond Lemieux, Ulric Gauthier, Me Fernand Despins et R.P. Joseph Fontaine, M.S., directeurs.

Les membres s'empressaient de remercier les officiers sortant de charge et leur distingué président, le juge Lemelin, qui, à cause de santé demanda de n'être pas maintenu à la présidence, poste qui lui revenait pour un second mandat.

VIII

Ordre du Mérite Franco-Américain

R.P. Zotique Chouinard, M.S. *
31 mai 1960

"C'est de tout temps, mais surtout au cours du XIXe siècle, que le Canada français vit naître et s'épanouir les ordres religieux, hommes et femmes, qui l'ont illustré en portant les enseignements du christianisme des glaces du pôle nord aux sables de l'Afrique et des pampas de l'Amérique du sud aux rives du Mekong. Ce n'est pas sans raison que l'on a pu écrire des ouvrages sur le Canada apostolique. La dispersion de ces ordres dans les pays de mission ne les a pas empêchés de grandir. Aussi, dès la première moitié du XXe siècle, les voit-on se détacher du tronc original pour se transplanter d'eux-mêmes dans un nouveau sol, susceptible de leur fournir la sève nécessaire à leur constante progression. Et c'est ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre, l'on verra se constituer en province franco-américaine indépendante, les Oblats de Marie-Immaculée, les Augustins de l'Assomption, les Maristes, les Franciscains, les Pères de la Salette, les Frères du Sacré-Coeur, etc. Dans les ordres féminins, ce furent les Soeurs de Sainte-Anne, Présentation de Marie, Jésus-Marie, Filles du Saint-Esprit, Sainte-Croix et Sept Douleurs, etc. Deux ordres nouveaux furent même fondés durant cette période, soit les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, par l'abbé Brouillet, curé de la paroisse Notre-Dame de Worcester, et les Soeurs Sainte-Jeanne d'Arc, par le R. P. Marie Clément.

Alors que la famille salettaine honore en ce jour deux de ses fils distingués, l'un à l'occasion du cinquantenaire de son ordination, l'autre qui compte cinquante ans de vie religieuse, le Comité de Vie franco-américaine, lui, veut surtout rendre hommage au fondateur d'Enfield.

Etabli en 1951, l'Ordre du Mérite franco-américain n'a été décerné jusqu'ici qu'à neuf compatriotes, reconnus comme ayant tenu des rôles de chefs de file dans le clergé, les professions libérales, l'enseignement, etc. C'est donc pour la dixième fois que cette décoration est accordée. En la circonstance, le Comité de Vie franco-américaine, à son assemblée tenue à Boston le 18 mai, a voulu unanimement que le nouveau titulaire soit le R. P. Zotique Chouinard.

Agé de 77 ans, le Père Chouinard est né le 28 mai 1883, à Saint-Jean Port Joli, pays de Philippe Aubert de Gaspé et des artistes en sculpture sur bois. Je ne saurais dire au juste en quelle année sa famille émigra aux Etats-Unis. C'est un fait connu cependant que le Père Chouinard fréquenta l'école primaire de la paroisse du Sacré-Coeur, de Greenville (New Hampshire). De là, il passa à l'école de la paroisse Saint-Joseph,

---

* La remise des insignes d'officier de l'Ordre du Mérite Franco-Américain au R.P. Zotique Chouinard, M.S., eut lieu à l'occasion d'un banquet qui réunissait plus de 200 convives, le 31 mai, au séminaire Notre Dame de la Salette, à Enfield, N. H. On célébrait en ce jour le cinquantenaire sacerdotal du distingué religieux. M. le chancelier Adolphe Robert présidait la remise avec citation.

de Fitchburg (Massachusetts). C'était l'époque (1894) où Mgr Beaven, évêque de Springfield, venait de confier la desserte de cette paroisse aux Pères de la Salette. D'où l'on peut déduire que c'est à l'école Saint-Joseph que l'élève Chouinard reçut l'appel salettain. Aussi le voyons-nous s'inscrire comme premier étudiant du Séminaire de la Salette, de Hartford, le 16 septembre 1898. Du séminaire, il entre au noviciat de Hartford en 1903. En 1904, il prononce ses premiers voeux. Après le noviciat d'un an, ce fut le scolasticat pour l'étude de la philosophie et de la théologie, à l'Université Grégorienne, de Rome, soit un cours de six ans (1905-1911), lequel fut marqué par son ordination à la prêtrise, à Rome même, en 1910. Les études terminées, c'est la carrière de l'enseignement et de la prédication qui commence: profsseur à l'école de Hartford (1911-1917); prédicateur de retraites paroissiales (1918-1927); maître des novices et conseiller de la vice-province (1945-1950); confesseur des novices (1953-1959); actuellement en résidence à East Brewster.

Au cours de ces années déjà si bien remplies, il en est une sur laquelle il importe de s'arrêter: c'est l'année 1927.

Il faut dire incidemment que dès 1926, alors que le Père Chouinard était rattaché à la paroisse Saint-Joseph, de Fitchburg, en qualité de missionnaire-prédicateur, il avait fait des démarches pour l'achat d'une propriété à Attleboro, en vue d'y fonder un séminaire salettain. Le projet échoua, mais pour être repris avec succès en 1942. Donc, au mois d'août 1926, alors qu'il était de passage au presbytère de Greenville, le curé de cette localité lui dit à brûle-pourpoint: Pourquoi vous obstiner à fonder votre séminaire à Attleboro? Pourquoi pas dans le New Hampshire? Je connais un endroit qui ferait votre affaire, la propriété des Shakers, à Enfield. Dès le lendemain après-midi, le Père Chouinard était rendu à Enfield. L'amateur de pêche et le chasseur de canards sauvages qu'il était alors — et qu'il est toujours resté — fut de suite séduit par la vue du lac Mascoma, serti comme une turquoise au sein d'un paysage de collines, de prairies, de forêts. Le petit terrien de Saint-Jean Port Joli comprit dès l'instant les avantages qu'il y aurait à tirer de l'exploitation d'une érablière pour la fabrication du sucre; le voisinage du lac pour l'approvisionnement de l'eau; le matériel de construction et l'aliment combustible que représentait la forêt; l'ensemencement des prairies où les moissons mûriraient au chaud soleil d'août; les troupeaux qui paîtraient au flanc des collines; le jardin potager avec ses rangs de légumes; les plate-bandes fleuries encerclant des pelouses soigneusement tondues. Mais il y avait surtout en lui le religieux qui voyait dans les habitations des Shakers, les cadres futurs d'un séminaire avec sa chapelle, ses réfectoires, ses dortoirs, ses salles d'étude et de communauté, ses chambres pour les professeurs et, tout autour, de l'air, du grand air, de l'espace, surtout de l'espace où s'ébattraient dans des sports d'été et d'hiver des générations d'étudiants salettains, des camps de vacance pour la jeunesse, alors que sur le penchant du coteau d'en face, une reproduction en marbre du miracle de Celle qui Pleure attirerait les foules en pèlerinage de piété et de dévotion.

Tout cela, c'était du domaine du rêve. Entre le rêve et la réalité, il y avait comme obstacles la permission du Supérieur général de la

communauté, le coût d'achat, le consentement des Shakers, la réparation des toits qui laissaient couler la pluie, l'installation de tout un système de canalisation pour le chauffage, la lumière, l'eau, l'autorisation de l'Evêque de Manchester de s'établir dans son diocèse et surtout le dessein qu'entretenaient deux riches concurrents, l'un de New York, l'autre de Montréal, d'acquérir la propriété pour la convertir en "winter club".

De passage à Fitchburg, le T. R. P. Crozet, alors supérieur général de la communauté, consentit à faire le voyage d'Enfield pour examiner la propriété. Son jugement fut favorable à l'acquisition, mais avec cette réserve que le Père Chouinard n'obtiendrait jamais la propriété pour le montant dont il pouvait disposer, soit $25.000. Et le Père Chouinard d'enchaîner: —Oh! je l'aurai bien! Le représentant des Shakers de son côté estimait que la propriété valait bien $30,000. Non, répondit le Père Chouinard, elle ne vaut pas $30,000; elle en vaut $150,000, mais $25,000, c'est tout ce que j'ai. Enfin, Mgr Guertin, mis au courant de la transaction, fit observer que c'était presque un vol nécessitant une restitution. Et le Père Chouinard de rétorquer du tac au tac: — Mais, dites donc, Monseigneur, si la propriété m'avait été donnée pour rien, me faudrait-il la rendre? Quant aux Shakers, ils ne mirent pas de temps à faire leur décision en faveur d'une communauté qui convertirait la propriété en séminaire, plutôt que de la passer à des individus qui en feraient un "booze club".

Et c'est ainsi qu'à la secte honorable des Shakers succéda la communauté des Pères de Notre-Dame de la Salette. Les premiers occupants de la nouvelle propriété furent les Pères Zotique Chouinard et Wilfrid Boulanger, plus un ménage laïque dont le mari, menuisier de son état, était le propre frère du Père Chouinard. J'allais oublier un cinquième occupant, un brave animal de chien dont un citoyen de Sanford avait fait cadeau au Père Chouinard pour la garde de la maison. Je ne tenterai pas de décrire ce que fut la vie de cette petite communauté, au cours de l'hiver de 1927, alors qu'il fallait chaque jour charrier en traîneau le bois de chauffage et l'eau nécessaire aux usages domestiques. Tout cela tient en quelque sorte du roman, pour ne pas dire du miracle. Le miracle, c'est la Providence qui l'a permis par l'intercession de Notre-Dame de la Salette, mais l'instrument dont Elle se servit, c'est le Père Chouinard. Il fut pendant de longues années le premier supérieur du nouveau séminaire.

Le Père Chouinard peut donc avec raison prendre rang parmi les fondateurs de nos paroisses, maisons d'enseignement, sociétés nationales, oeuvres de presse qui constituent l'armature sociale de notre peuple, à défaut du cadre d'un Etat propre. Et parce qu'il fait honneur à son ordre, le Père Chouinard est digne d'être cité comme modèle à la jeune génération des fils de Notre-Dame de la Salette, d'être l'objet de la vénération de ses frères plus âgés, et de jouir de l'admiration de la collectivité franco-américaine. Toute la carrière du Père Chouinard tient dans la règle de vie monastique que l'Ordre salettain s'est donnée et dont on trouve un modèle dans la règle de saint Ignace, c'est-à-dire: Ne point satisfaire sa colère — Ne point se réserver une heure pour la vengeance — Ne point garder la fausseté dans son coeur — Ne point

se départir de la charité — Dire la vérité de coeur comme de bouche — Ne point rendre le mal pour le mal — Ne point faire d'injustice, mais supporter patiemment celle qui nous serait faite — Aimer ses ennemis — N'être ni superbe — Ni adonné au vin — Ni grand mangeur — Ni avide de sommeil — Ni paresseux — Ni murmurateur — Ni détracteur — Le bien que l'on trouve en soi l'attribuer à Dieu, non à soi — Quant au mal, s'en reconnaître toujours coupable et se l'imputer — Garder ses lèvres de toute parole méchante ou perverse — Ne pas aimer à parler beaucoup — Ne point dire de paroles vaines ou qui portent à rire — Obéir en toutes choses à ses supérieurs — Ne pas chercher à passer pour saint avant de l'être, mais le devenir d'abord — Aimer la chasteté — Ne haïr personne — Etre sans jalousie et ne point céder à l'envie — Révérer les anciens — Aimer ceux qui sont plus jeunes — Rentrer en paix, avant le coucher du soleil, avec ceux dont nous a séparés une discorde.

Ces règles, dont j'abrège l'énumération, le Père Chouinard les a pratiquées.

C'est donc avec un sentiment d'intime satisfaction et de vive admiration qu'à titre de Chancelier de l'Ordre et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité de Vie franco-américaine, je proclame le Révérend Père Zotique Chouinard Officier de l'Ordre du Mérite franco-américain; je lui en transmets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

Le Chancelier,

Adolphe ROBERT

Enfield, 31 mai 1960

IX

Fête Patronale

24 juin

La fête patronale demeure toujours le baromètre de notre vitalité. Un peuple qui veut vivre a généralement assez de fierté pour affirmer sans ostentation son vouloir vivre à certaines heures importantes. La Saint Jean-Baptiste est l'une de ces occasions.

Les échos de la célébration, cette année, ont encore été nombreux. C'est un bon signe. Augustin Martin rappelait le sens de cette fête dans L'Impartial (Nashua):

"Sous le feu des inquiétudes qui enveloppent actuellement le monde civilisé, les enfants de Dieu doivent, plus que jamais, tourner leurs espoirs et leur confiance vers les valeurs supérieures.

Le Dieu très bon qui gouverne son univers n'a pas voué ses enfants à la perdition. Même si le monde veut oublier ses obligations, les responsabilités demeurent en face de la vérité éternelle.

Heureux sont les peuples qui ont été engendrés dans la vérité et qui ont pour les inspirer et les guider les gloires du Ciel.

Saint Jean Baptiste que l'Eglise a préposé à notre rayonnement chrétien nous revient à l'occasion de notre fête patronale pour nous prêcher à nouveau les exigences si reposantes de la fidélité à notre mission personnelle dans la vie.

Malgré tant d'adaptations éphémères, qui, demain ne seront plus, le même idéal de nos pères doit continuer à nous inspirer. Ce ne sont pas les palabres d'une génération confuse et brimée qui doivent enlever le sens chrétien à nos vies. Nous demeurerons toujours les fils d'une race élue au sein de la Foi et de la Patrie.

Disons encore cette année avec un "mea culpa" empressé notre désir de continuer surtout auprès de nos jeunes une attitude de persévérance sincère.

Il serait réconfortant pour nos continuateurs de constater que nous n'avons pas failli à la tâche et qu'eux aussi ont raison de continuer.

Paix et bonheur à nos foyers — courage à nos jeunes mères dans le travail sauveur et difficile qui leur est confié de former leurs enfants suivant notre idéal franco-américain.

Heureuse Saint-Jean-Baptiste à tous — il en restera toujours quelque chose de vivifiant pour nos foyers et pour la pérénité de nos oeuvres."

Roger Brien écrira pour tout notre peuple:

Notre patron n'est pas ce que l'on appelle un saint en guimauve. Il fut un fort, d'un courage indomptable et indompté. D'ailleurs, il ne peut y avoir des saints en guimauve; des hagiographes sentimentaux,

au goût de sucre, ont affadi tant de personnalités puissantes, marquées d'arêtes de dons et de qualités bien définis. Un grand homme n'est jamais une demi-mesure. Il ne faut pas fausser le sens des mots.

Le Baptiste a été "LA VOIX QUI CRIE DANS LE DESERT." Tel a toujours été le rôle peu confortable, du point de vue humain, des prophètes de tous temps. Ils ont été la voix de Dieu sur la terre des hommes peu enclins à l'écouter, pris qu'ils étaient dans leurs passions, leurs égoïsmes! Et ça crie fort une nature dévoyée à laquelle on a abandonné toute volonté! Pour une paire de jambes de danseuse, on exigera que tombe la tête d'un prophète.

Dans notre XXe siècle de corruption généralisée, il est effarant de se rendre compte combien ont capitulé devant le mal: gouvernants, parents même. Une sorte de débandage générale . . . Et l'on trouve plus que jamais des meurtriers, des vicieux de tout acabit, des impudiques vraiment publics! Notre société se gargarise de ces résidus, de ces caricatures d'humanité. On habille des pauvretés et ses tares spirituelles d'une vacuité de grands mots sonores pour étouffer le simple bons sens qui veut parler. Y eut-il jamais plus de moutons de Panurge qu'en notre époque où chacun s'emploie à n'être qu'un numéro dans la vaste masse? Les grandes époques ont toujours eu des chefs de premier plan, des hommes pour qui le courage voulait dire quelque chose. La grandeur d'âme existe peut-être plus que jamais en cette ère de bruits et de déchéances: mais le bruit crie plus fort que le bien. C'est là le manque: que se lèvent donc devant Dieu et devant les hommes ceux qui pourront dire, comme le Baptiste, "NON LICET. Cela n'est pas permis."

Le bulletin "L'Union" toujours fidèle à souligner l'importance de notre fête ajoutera:

Notre fête patronale vaut la peine d'être célébrée. On ne proclamera jamais assez les gloires de notre race; il faut que ceux qui nous entourent n'ignorent pas ce que nous sommes, ce que nous désirons rester, que nous voulons persister et nous maintenir, un peuple qui ne sait pas mourir et qui, de plus, prétend enrichir son pays d'adoption par l'héritage que lui ont légué ses ancêtres.

Le 24 juin est une date qui résume pour nous les traditions du passé et les devoirs de l'avenir. Ce n'est certes pas assez d'avoir pour nos aïeux, dont l'histoire est une leçon, une vénération profonde. La seule et véritable manière d'honorer comme il convient nos ancêtres, c'est de continuer leur oeuvre.

C'est un honneur pour le fils que de recueillir l'héritage paternel, surtout quand cet héritage lui transmet un passé de vertus et de gloire. Tout l'éclat de cette gloire et de ces vertus rejaillit sur les descendants et leur fait comme une auréole d'estime et de considération. Les fils ont le droit de s'enorgueillir, mais ils ne doivent pas oublier que les droits entraînent des devoirs. Devoir de faire honneur à sa race, devoir de maintenir l'intégrité du patrimoine moral, devoir enfin d'ajouter un nom glorieux de plus à la liste de ceux qui l'ont précédé. A cette condition seulement, l'héritier portera le front haut et aura sa part de la gloire ancestrale.

Franco-Américains, nous avons à continuer une noble lignée. Nous n'avons rien à envier aux nationalités qui nous entourent. Tantôt douloureuse, tantôt tragique, mais toujours glorieuse, notre histoire a des pages qui ne le cèdent à aucune autre. C'est un héritage national dont, à bon droit, nous sommes fiers. L'ignorer serait une faute. Ne pas la continuer en serait une autre très grave. Ayons le mérite aux Etats-Unis, sous le drapeau étoilé qui protège nos libertés, de conserver notre foi et notre langue, et même les traits carectéristiques de notre race.

Profitons de cette fête patronale pour affirmer à nouveau les immortels principes qui, depuis le premiers temps de l'émigration de nos pères en terre américaine, ont constitué notre force de résistance contre toutes les tentatives d'absorption. Faisons de ce jour une fête du souvenir, en évoquant les grandes figures des édificateurs émérités de notre histoire. Ce sera pour nous, Américains de langue française, un stimulant dans notre fidélité aux traditions qu'ils nous ont transmises. Jamais nous ne saurons assez reconnaître ce que nos pères ont accompli pour nous en luttant pour garder sur nos lèvres le parler de France et dans nos âmes la foi du Christ.

Rappelant le fait de notre présence au sein de la patrie, Le Messager affirmait:

"Par un usage antique et solennel," comme diraient les prosateurs, le peuple franco-américain, tout comme le peuple canadien-français, célèbre chaque année sa fête patronale, la Saint-Jean-Baptiste.

Dans la province voisine, Québec, le mois de juin est devenu mois férié, et dans toutes les grandes villes comme dans les humbles villages, ce grand jour de congé légal donne lieu à un grand déploiement et une variété de divertissements. Ici, dans la Nouvelle-Angleterre, la fête se célèbre généralement le dimanche précédant ou le dimanche suivant la date même du 24 juin, pour permettre à tous nos groupements d'y participer selon leur conscience, selon leurs possibilités d'organisation.

Dans notre propre milieu, la célébration est à l'affiche pour demain et promet de recevoir le concours de nombreux conseils, villas, succursales, clubs et associations.

Cette fête annuelle qui fait appel à notre fierté de race a tout un passé glorieux pour revendiquer sa raison d'être en Nouvelle-Angleterre tout aussi bien que dans le Qébec. Ce n'est pas tant à la nationalité qu'elle fait appel comme au coeur, à la conscience même de chaque individu d'esprit français.

Elle permet une sorte d'examen de conscience de la part non pas seulement de chaque Franco-Américain; cet examen de conscience devient la chose de la collectivité dont l'origine peut se retracer à la "terre de nos aïeux." C'est là, dans sa racine même, que notre peuple franco-américain, jeune encore par son histoire comme dans son fait français "ceint de fleurons glorieux" dans ces Etats-Unis d'Amérique, doit chercher, doit vouloir retracer sa raison d'être ce qu'il est,

Non, les Etats-Unis ne sont pas notre pays d'adoption! Ils sont à nous comme à tous les peuples qui les composent et qui tous, sans exception, ont eu leurs origines sur d'autres continents. Ils sont à nous de droit, par ces intrépides voyageurs découvreurs et missionnaires français qui nous ont laissé comme héritage, d'un océan à l'autre, de noms glorieux tels que Champlain, DeMonts, Cadillac, Rasle, Jolliet, Marquette, en nous donnant aussi ce que notre pays actuel a de plus pittoresque, en fleuves, en monts, en bayous, etc.

Voilà donc quel est notre domaine à nous, Franco-Américains, et c'est lui qui nous invite à cet examen de conscience, à cette fierté de race; c'est lui, le plus beau joyau au monde, qui veut notre amour, notre sincérité, notre loyauté, notre patriotisme. Et pour le défendre comme il convient, pour le garder bien à nous puisqu'il nous appartient, il nous faut nous retremper dans nos origines et nous rendre compte plus que jamais que ce qui fait la grandeur et l'harmonie de ce vaste pays, c'est la fusion de tout ce que nous sommes, tels que nous sommes, avec ce que sont et tels que le sont les autres nationalités qui composent la vaste mosaïque des Etats-Unis d'Amérique.

C'est tout à fait chez nous, ici même, que la Providence a bien voulu nous implanter, et c'est peut-être pour cela que le destin a voulu mêler un peu de bleu, de blanc et de rouge dans notre drapeau étoilé!

La Société Historique Franco-Américaine ajoutait son hommage empressé en souhaitant longue vie à L'Indépendant.

"Au tout premier rang, il me fait plaisir de nommer un journal qui a été fondé en 1885, qui a toujours été sur la brèche depuis, et alors que tant d'autres sont tombés en cours de route, malgré toutes sortes de difficultés dont la plus grande est peut-être l'apathie des nôtres, n'en continue pas moins sa noble mission, grâce au dévouement de ses éditeurs et de ses rédacteurs; ce journal, c'est L'Indépendant de Fall River. Me serait-il permis de lui offrir nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux en cette circonstance? L'Indépendant est le seul quotidien de langue française publié aux Etats-Unis. C'est un honneur pour Fall River. S'il est louable de célébrer le soixantième anniversaire, comme vous le faites aujourd'hui, de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, ne serait-il pas approprié aussi de célébrer un 75ième anniversaire, surtout quand il s'agit d'une institution aussi méritante que L'Indépendant? La population de Fall River peut-elle s'abstenir d'organiser cette fête?"

La rédaction du journal ajoutera:

Le journal partagera ainsi en quelque sorte les honneurs de l'occasion avec le saint patron de notre race, qui, sûrement, n'aura pas à rougir d'un tel voisinage.

En Egypte, où il avait conduit ses valeureux soldats, Napoléon Premier leur dit: "Du haut de ces pyramides, quarante siècles de gloire vous contemplent!"

Dans un cadre beaucoup plus modeste, "L'Indépendant" ne peut-il pas, du haut de la pyramide de ses 75 ans, contempler aujourd'hui avec

complaisance les trois-quarts de siècle d'histoire franco-américaine qu'il a aidés, si modestement que ce soit, à façonner à Fall River?

Il y a vu l'élément franco-américain à peine sorti de ses langes. Il l'a vu grandir et développer ses forces physiques, morales et intellectuelles. à ce groupe ethnique, que tant d'adversaires et de difficultés assaillaient, il a aidé à épargner le démembrement et la dispersion.

Ce que voit "L'Indépendant" à Fall River, rapproché de ce que l'on a vu ailleurs, lui apporte une légitime satisfaction: Il a la consolation de voir que la mission particulière à laquelle il s'est voué n'a pas été totalement en vain.

Ici, il y a au moins l'espoir que nous pourrons survivre dans le caractère, la religion et la culture transmis par nos ancêtres de France et du Canada français.

En un mot, "L'Indépendant", devenu le seul quotidien de langue française aux Etats-Unis, est bien chez lui — même à cette époque d'anglophonie prédominante — dans une ville où les siens sont toujours une PRESENCE notable.

Nous caressons l'espoir qu'il le sera longtemps encore.

Un résumé des principales manifestations de la fête nous fait voir les beaux gestes de fidélité de nos compatriotes.

Nos frères de Fall River avaient une double raison de fêter la Saint Jean-Baptiste, car ils soulignaient en même temps les 75 ans de notre seul quotidien **L'Indépendant.** Une édition souvenir faisait revivre les labeurs de ce journal. On rappela les paroles de Mgr Albert Bérubé, curé de St-Antoine, de New Bedford à l'endroit de ce vaillant journal:

La fête elle-même fut belle. La messe fut célébrée le dimanche 26 juin en l'église St. Jean-Baptiste avec bienvenue de Mgr Léonidas Larivière, P.D. M. Alcide Breault dirigeait la partie musicale. L'abbé Bernard Lavoie prononçait le sermon sur **"La conscience morale de l'humanité".** Il déclarait: **"L'unité dont parle le Christ n'en est pas une unité d'identité ou de complète uniformité. Elle n'exclut que la division, non la diversité. Elle est une unité de foi dans une unité de charité".**

Le banquet au restaurant White fut présidé par M. Albert Petit, président de la Fédération de Fall River. Jean Clapin était cérémoniaire. Mgr Alfred Bonneau, curé de Notre Dame, bénissait les tables et les convives. La partie musicale fut bien réussie.

M. Philias Garant, ancien président, disait sa joie en constatant que la Fédération continuait une noble et fière tradition. M. Petit avait raison de souligner le 40e anniversaire de la Fédération fondée par Thomas Lavoie. M. Philippe Armand Lajoie disait la reconnaissance de L'Indépendant: **"Nos ancêtres n'étaient pas des professeurs ou des maîtres des langues, mais ils parlaient français, et furent les piliers du clocher paroissial. Ils étaient fiers de nos ancêtres."**

L'orateur invité était Lauré B. Lussier, secrétaire du Comité de Vie Franco-Américaine qui prononça une allocution vigoureuse dont le texte n'a pas été publié.

Il est entendu que les compatriotes de New Bedford ont tenu leur cérémonie traditionnelle, toujours avec un petit nombre d'ardents qui conservent la flamme au sein de cette population manquant peut-être d'orientation. On ne peut pas se maintenir indéfiniment sur le souvenir des anciens lorsque les actuels ont perdu le souffle.

Dans le Rhode-Island, la manifestation fut surtout religieuse sous les auspices du Comité Franco-Américain du Rhode Island. Une messe fut célébrée le soir du 21 juin par Mgr Alfred Julien sur le terrain des retraites fermées, Notre Dame de Fatima à Manville, réunissant plusieurs milliers de personnes. Les Gais Chanteurs dirigés par Hervé Lemieux fournissaient le chant. C'était la 7e démonstration du genre.

A Providence c'était la Fédération qui tenait son banquet annuel, le 26 juin à l'hôtel Sheraton-Biltmore sous la présidence de M. Gérard Bergeron avec le sénateur Arthur Belhumeur, cérémoniaire. Mgr Wilfrid Chartier, D.D., P.D., de Manchester et M. le baron Charles de Pampelonne étaient les orateurs invités. M. René Viau dirigeait la partie musicale.

A Worcester, la messe solennelle avait lieu le 26 juin en l'église St. Joseph avec bienvenue de Mgr William Ducharme p.d., curé et sermon donné par l'abbé Pierre Dumas en présence de S.E. Mgr Bernard J. Flanagan, évêque du diocèse.

Le banquet comme la fête étaient sous les auspices de la Fédération Franco-Américaine du Comté de Worcester, servi à l'hôtel Sheraton-Bancroft. Il fut présidé par M. Hector Arsenault. S.E. Mgr Flanagan, Mgr Ducharme, Josette Beaulieu et Pierre McQueen portèrent la parole. La musique était sous la direction de Mme Marie Antoinette Comeau. La fête fut bien réussie.

A Lewiston on conserve toujours fièrement la tradition de la parade qui fut encore réussie le 19 juin. Le décor était brillant et le défilé comprenait cinq divisions bien formées. La messe avait lieu en l'église Ste-Marie et le curé Armand Chabot prononçait le sermon. Les convives se réunissaient dans la salle paroissiale pour le banquet. M. Lionel Duchette présidait et M. Adélard Janelle était cérémoniaire. Le maire Sylvio Gilbert d'Augusta était l'orateur. Le maire de Lewiston, M. Emile Jacques, donnait la bienvenue. Le Messager avec son édition de fête racontait les incidents de la célébration.

Manchester se donnait une fête de famille au parc Gossler avec feu de la St. Jean, souper en plein air et danses folkloriques. On distribuait les boutons de la fête. Louis Israël Martel, président du Comité, dirigeait le programme.

Le lendemain en l'église St. Georges, l'abbé Adrien Verrette célébrait la messe solennelle et prononçait le sermon, une cérémonie qui n'avait pas eu lieu depuis mémoire d'homme dans la paroisse. Le Comité et des délégations étaient présents. L'assistance nombreuse sem-

blait heureuse d'entendre des propos judicieux à l'occasion de la fête patronale.

Le Soixantenaire de l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique suscita plusieurs manifestations qui coïncidèrent avec la fête patronale soit à Amesbury, Waterbury, Baltic, Cohoes, Rumford, Taunton, St. Albans, Old Orchard, Newburyport, Three Rivers, Putnam, etc. Plusieurs autres célébrations se déroulèrent au sein de la Nouvelle Angleterre.

Et au dessus de ces déploiements, le grand défilé historique de Montréal demeure toujours populaire attirant des centaines de milliers de spectateurs. Le thème était **"Le Canada Français en 1960"** et le grand banquet au Chalet de la Montagne clôturait en quelque sorte toutes les remuantes démonstrations de la Saint Jean Baptiste sur le continent.

XI

Le Président Charles de Gaulle en Amérique

L'histoire établira un jour les résultats de la visite du président Charles de Gaulle en Amérique en 1960, mais il arrive que ce voyage fut un triomphe qui contribua énormément à renforcer les liens séculaires de la France avec le Nouveau Monde.

Pour des raisons sans doute protocolaires, l'itinéraire déposait le Général à Ottawa, le 18 avril, à l'aérodrome Uplands près de la capitale du Canada. Il reçut les honneurs du gouvernement canadien, fut l'hôte du Gouverneur Général, le général Georges Vanier, entrevue avec le premier ministre John Diefenbaker et son parlement. Dans son accueil, le premier ministre déclarait **"vous êtes l'architecte d'une France vibrante".**

Dans son allocution, le gouverneur Vanier affirmait: **"Vous êtes le témoignage vivant qu'un homme est plus important que les choses. Il y a vingt ans, au moment de la défaite physique, vous vous êtes fait entendre pour sauver l'honneur de la France. Et, à nouveau, il y a deux ans, vous avez répondu à l'appel de votre peuple. Cela vous vaudra d'être honoré comme l'un des grands hommes de l'histoire."**

A son tour, le général De Gaulle ajoutera: **"dans le moment actuel qui est si important, je dirais même si dangereux pour les pays libres et pour la paix du monde j'ai estimé essentiel de prendre contact avec le Canada".**

Québec accordait tous les honneurs au héros de la résistance française, le 20 avril. Le lieutenant gouverneur, Onésime Gagnon, le premier ministre, Antonio Barrette, le maire Wilfrid Hamel et toute la population lui donneront une réception triomphale. Les allocutions sont vibrantes et pleines d'affection. Le général dira encore: **"il est heureux pour la France et pour le monde que, sur ce continent américain, le Canada Français ait maintenu et maintienne encore la flamme française."**

Quelques heures plus tard, la grande métropole, Montréal, lui donne une autre réception grandiose. Le maire Sarto Fournier salue en lui **"la présence réelle de la France que vous avez refaite autour de vous dans une volonté commune d'ordre, de sécurité et de paix."**

Le général ajoutera **"en quittant la Province, laissez-moi dire du Canada français, j'apporte l'impression d'une réussite. Ce que vous êtes est très important pour le Canada bien entendu, pour la France aussi, et j'ajoute pour le monde, car il est esentiel, vous le sentez tous, qu'il y ait sur cet immense continent américain, un entité française vivante, une pensée française qui dure."**

La réception à Toronto, la capitale du loyalisme fut peut-être la plus enthousiaste, certainement débordante de sympathie et d'amitié.

Ce furent ensuite les journées passées aux Etats-Unis du 22 au 26 avril avec un accueil fervent et des manifestations enthousiastes. Un véritable triomphe pour la France et de Gaulle, une visite vraiment historique.

Vendredi à Washington, c'est un quadrimoteur de Air-France "La Salle" qui dépose les visiteurs dans la capitale. Le président Eisenhower est là qui déclare dans son accueil: "**au cours des deux cents dernières années, les deux pays ont eu des épreuves communes, toutes dédiées à un idéal commun . . . je suis particulièrement heureux de vous accueillir ici, car c'est la première fois que vient non seulement un président de la République française, mais aussi de la communauté française . . . et je tiens à répéter ma bienvenue à un homme, qui dans la guerre comme dans la paix, a été aussi un solide ami de ceux qui défendent la cause de la dignité humaine et le bien-être de tous les êtres humains . . .**"

Le président de Gaulle déclare à son tour: "**j'ai la satisfaction profonde de visiter et de saluer ce cher et grand pays d'Amérique dont dépend, dans une très large part, le sort de tout le monde libre.**"

Réceptions et manifestations se succèdent à la Maison Blanche, au cimetière national à Arlington, au monument Lafayette, conférences de presse, brillante réception à l'ambassade "**sous la tente**", dîner d'Etat à l'hôtel Mayflower présidé par le vice-président Richard Nixon. Dimanche, les illustres visiteurs assistent à la messe à la délégation apostolique où S.E. Mgr Egidio Vagnozzi célèbre. Durant la soirée, le président Eisenhoyer les amène sur sa ferme à Gettysburg.

Lundi matin, le 25 avril, le général est reçu par le Congrès des Etats-Unis pour recevoir une ovation unique. Le speaker Sam Rayburn déclare: "**la France est un grand pays, fier et libre. Et elle restera libre aussi longtemps qu'elle aura à sa tête des hommes comme le général de Gaulle.**"

Le général prononce un discours magistral déclarant:"**Américains, sachez-le, dans la grande partie qui s'engage, rien ne compte davantage pour la France que la raison, la résolution, l'amitié du grand peuple des Etats-Unis. Je suis venu vous le dire**".

La journée "de Gaulle", mardi le 26 avril à New York fut de celles que la grande métropole en a rarement vécues. Le maire Robert Wagner reçoit le général à l'aérodrome La Guardia. Il déclare: "**New York est très, très heureux d'accueillir ici aujourd'hui l'un des plus grands hommes de notre temps**" et le général de répondre "**je suis enchanté de me trouver à nouveau à New York. New York est un océan d'idées, de sentiments, d'activités, je vais m'y plonger.**"

Le parcours de douze carrés est massé d'une population enthousiaste de près d'un million et le spectacle des serpentins se déroule du haut des gigantesques buildings. A l'hôtel de ville, le général signe le livre d'or et est reçu par le maire à un déjeûner.

Dans sa proclamation, le maire déclarait: "**Patriote invincible qui pratiquement seul a mobilisé son peuple épris de liberté pour chasser**

le joug écrasant de l'occupation; dirigeant brillant; élu par le libre choix de ses compatriotes pour diriger les tâches économiques, politiques et morales de la France contemporaine; démocrate, dont la dévotion à la vraie liberté, à l'égalité, à la fraternité, au gouvernement élu du peuple non seulement en France, mais dans tout son ancien empire, est en train de restaurer la gloire traditionnelle de la France, afin de lui permettre de bien servir partout la cause de la liberté humaine."

A 1 heure, déjeuner à l'hôtel Astor, invité de la métropole où près de 2000 invités l'acclament. Le maire Wagner préside entouré des sommités. Le New York Times publie le discours du général dans les deux langues.

Dans son allocution le général déclare: "**Je prends New York à témoin que la France nouvelle est digne de la France, et c'est cette France de toujours, qui, par ma voix vous dit ici — Ah! que New York, que les Etats-Unis, que vive la liberté des hommes.**" Après une visite-réception au Consulat de France, le général et madame de Gaulle assistent à une réception de plus de 5,000 personnes avec les membres de la colonie française à New York à l'arsenal du 7e régiment.

La réception au salon Louis XVI de l'hôtel Waldorf-Astoria est suivie d'un grand dîner dans la grande salle de l'hôtel sous les auspices des sociétés franco-américaines avec plus de 2,000 convives.

Le spectacle est féérique. Une véritable apothéose. Trois grandes tables d'honneur sont étagées dans un véritable jardin de fleurs. La prière est récitée par S.E. Mgr James Griffith, évêque auxiliaire de New York. L'hon. William Burden, président de France-Amérique, préside. Le gouverneur Nelson Rockfeller propose la santé au Général de Gaulle qui porte ensuite la santé au président des Etats-Unis. Toutes les allocutions sont en français. Le général répond à cette ovation avec une émotion visible. Il déclare que les Algériens décideront de leur sort.

A ce banquet plusieurs franco-américains assistaient, M. l'abbé Adrien Verrette représentait la Société Historique, M. le juge Emile Lemelin, le Comité de Vie Franco-Américaine et l'Association Canado-Américaine, M. le commissaire J.-Henri Goguen, l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique, Mmes Jean Leblanc et Gérald Robert, l'Alliance Française et la Fédération Féminine Franco-Américaine.

La presse aux Etats-Unis fut très élogieuse et sympathique. Tous les journaux parlèrent de cette visite avec satisfaction. Les journalistes s'accordaient à dire que jamais "**un homme d'Etat étranger n'avait suscité tant d'admiration et d'affection**".

Le général continuait son voyage. A San Francisco, au Civic Auditorium 4,000 convives acclament le héros. A la Nouvelle Orléans un autre accueil frénétique. Après avoir visité la Guyanne, la Martinique et la Guadeloupe, le chef d'Etat rentre en France le 4 mai.

La grande revue "Life" écrivait: "**l'heure de la grandeur française. Pour de Gaulle et la France, ce voyage constitue un moment de triomphe personnel et historique qui dépasse la pompe et le protocol tra-**

ditionnels. Combinant le courage et la sagesse, l'endurance et le génie, de Gaulle est le dernier et probablement le plus grand des hommes d'Etat de la grande manière héroïque."

Dans le New York World Telegram on lisait: **"Charles de Gaulle a été reçu aussi comme un symbole destiné à fournir une véritable inspiration aux autres nations du monde libre qui luttent pour vivre".** Et faisant écho, le Daily Mail de Londres disait **"il est apparu comme un géant au milieu de petits hommes".**

Devant le Cercle Littéraire de Fall River, le 24 mars, Philippe Armand Lajoie avait donné une conférence magnifique sur **"Charles de Gaulle — un homme du destin"** déclarant: **"un français que je n'hésite pas à classer parmi les preux, dans un pays qui en a produit tant d'autres. A mon sens, le général Charles de Gaulle a incarné ce que la France a de meilleur, de plus lucide et de plus vivant, surtout à ses heures de détresse aigüe et de grandes décisions."**

XII

Dollard des Ormeaux
1660-1960

Le tricentenaire de l'Exploit du Long-Sault a suscité un grand intérêt. Des fêtes émouvantes, un peu partout, réunirent des milliers de jeunes et de moins jeunes pour exalter à nouveau Dollard des Ormeaux et ses compagnons, les sauveurs de la Nouvelle France, l'un des plus beaux gestes d'héroïsme de l'histoire.

Le Ministère des Postes à Ottawa, le 19 mai, mettait en vente un timbre commémoratif de 5 cents, une émission de 30 millions d'exemplaires, oeuvre de Philip Weiss, timbre bicolore sur fond brun représentant la bataille et le profil de Dollard en bleu.

Il était bien naturel que la principale démonstration eut lieu à Montréal (Ville-Marie) que Dollard nous a léguée. La manifestation continuait la tradition sous les auspices de l'AJC au parc LaFontaine, au pied du monument, oeuvre du grand sculpteur Alfred LaLiberté.

S.E. le cardinal Paul Emile Léger, archevêque, était présent. Il prononçait des paroles réconfortantes. Au cours de son allocution, il déclarait: "il a donné sa vie. Ses motifs intérieurs, nous n'avons à les juger. Il a donné une chance aux autres, et cela me suffit. Il me suffit de savoir qu'un homme a donné sa vie pour les autres. Je n'ai pas à le proclamer un héros, mais je veux le prendre comme modèle . . . Quand donc aurons-nous le courage de présenter à notre jeunesse un drapeau d'héroïsme . . . On ne changera pas le coeur des hommes avec de l'acier, du fer, de l'argent et du beton, mais en leur présentant des modèles d'héroïsme . . . Dollard, c'est tout simplement le symbole de cette vie d'héroïsme . . . la vraie paix est dans le coeur des hommes, pas dans les conférences au sommet."

Le chanoine Lionel Groulx, grand responsable de la réhabilitation de Dollard, fut chaudement ovationné. Il pouvait affirmer avec une légitime fierté à la jeunesse: "Si je vous l'ai rendu, votre Dollard, c'est votre tâche de le garder et de le défendre."

Mlle Louise Laurin, présidente de l'AJC, le maire Sarto Fournier, le ministre fédéral Paul Comtois, le ministre provincial Gérard Thibault, le député fédéral Lionel Chevalier, la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, le Conseil de la Vie Française en Amérique, les chambres de commerce de Montréal, les étudiants de l'université de Montréal, nombre d'organismes et des unités de jeunes apportèrent leur hommage pour compléter l'éclat de la fête.

C'est dans le fortin reconstitué au Long Sault, à Carillon, à proximité de Hawsbury, Ontario, à 75 milles de Montréal, en présence de milliers de pèlerins recueillis, que se déroula l'apothéose de la semaine du tricentenaire. Quel émouvant spectacle après trois siècles.

S.E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St. Jérome, célébrait une messe pontificale et prononçait un vibrant sermon sur "le fondement et

les exigences du patriotisme", terminant par ces paroles: "il faut glorifier les dix-sept braves de 1660 qui ont versé leur sang pour la patrie naissante. Sans doute pour les comprendre, il faut les replacer dans le climat mystique de Ville Marie et dans l'extrême péril où se débattait alors la Nouvelle France. Même dans un climat différent et de nouvelles conditions, nous devons les imiter, mettre au service de la Patrie le don que nous avons reçu. Le service de la Patrie est une obligation chrétienne et augmentera un jour pour chacun de nous la gloire impérissable du Ciel."

Le grand banquet de clôture laissait encore entendre des voix autorisées, S.E. Mgr Frénette, Mgr Olivier Maurault, P.A., le chanoine Lionel Groulx, Me Richard Rioux, le juge Redmond Roche, M. André Lavaque et David Stewart.

Et c'est ainsi que d'un océan à l'autre, au Canada, fusèrent des acclamations à la mémoire des héros du Long Sault. En franco-américanie le culte de Dollard a bien pâli depuis quelques années. Autrefois, nos religieuses profitaient du 24 mai pour susciter chez nos enfants des élans de fierté légitime.

A sa réunion de mai, la Société Historique Franco-Américaine rappelait la signification de ce tricentenaire, Le Travailleur y faisait écho.

La seule manifestation enregistrée chez les écoliers se déroule à l'école St. Georges, de Manchester. Près de 600 élèves chantèrent la gloire de Dollard. Leur curé, l'abbé Adrien Verrette leur expliquait ensuite le sens de la leçon toujours actuelle de Dollard, véritable modèle des jeunes franco-américains.

Le tricentenaire provoquait encore des études sérieuses pour fixer l'authenticité historique de l'Exploit du Long Sault. Notre peuple ne manque pas de démolisseurs qui aiment toujours à détruire les plus belles pages de notre histoire.

Dans une conférence très documentée, devant la Société Historique de Montréal, le chanoine Lionel Groulx répondait à la question "Dollard est-il un mythe?"

Il disait donc en conclusion: "à moins d'imaginer que les contemporains n'ont rien compris à un événement accompli sous leurs yeux ou qu'ils auraient conspiré pour forger une grossière imposture et mystifier la postérité, il faut admettre le fait Dollard, tel que l'ont transmis les chroniqueurs du temps qui n'étaient ni des imbéciles ni des fumistes." Cette conférence fut publiée en brochure.

Dans le même sens, Mgr Paul Emile Gosselin écrivait dans la revue Vie Française: "les scientistes peuvent discuter les circonstances du drame, les motifs des acteurs, les conséquences de la rencontre entre les Iroquois et les Français. Il reste que la portée de l'événement n'a pas échappé aux contemporains. Leurs témoignages rendent un suffisant hommage aux héros du Long-Sault pour que nous nous estimions justifiables de magnifier leur exploit à trois siècles de distance. Cette évocation peut être fructueuse. Si l'on veut élever une génération dans

le culte de l'honneur et du devoir, il faut leur montrer ce qu'il y a de noble dans la vie des saints et des héros nationaux. Que les plus grands soient petits par certains côtés, voilà qui est proprement de l'hommerie. Voilà qui fait ressortir le mérite de ceux qui ont su en une circonstance donnée ou dans l'ensemble de leur existence surmonter les faiblesses de l'humaine nature."

De son côté, la Société Historique de Québec consacrait son 12e cahier à l'Exploit de Dollard. Cette étude, un véritable procès, préparée par M. Sylvio Dumais et le R.P. Adrien Pouliot, s.j., reproduit tout le dossier avec les témoignages des contemporains, les jésuites LeJeune et Lalement, la mère Marie de l'Incarnation, le gouverneur D'Argenson, le sulpicien Dollier de Casson et le célèbre Pierre Esprit Radisson. Tous ces témoignages ne font que confirmer celui des Relations: **"il faut ici donner la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû, et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude."**

XIII

Faits et Gestes

S.E. Mgr Ernest J. Primeau: Le 2 décembre, la délégation apostolique à Washington annonçait la nomination de Mgr Ernest Jean Primeau, curé de la paroisse Notre Dame du Carmel, à Chicago, comme sixième évêque de Manchester. Originaire de Chicago où il naissait le 17 septembre 1909, Mgr Primeau, après son ordination le 7 avril 1934, avait été tour à tour professeur à Chicago et directeur du collège Notre Dame du Lac à Rome durant 13 ans. Il avait obtenu son doctorat en sacrée théologie à Chicago et sa license en droit canonique à Rome où il fut encore attaché à la Congrégation du Saint-Office.

Consacré à Chicago par S.E. le cardinal Albert Meyer, le 25 janvier 1960, il fut intronisé le 15 mars suivant dans sa cathédrale St. Joseph à Manchester par S.E. le cardinal Richard Cushing.

S.E. Mgr Primeau fut l'objet de plusieurs manifestations et réceptions imposantes. Les Franco-Américains en particulier se réjouissaient de l'élévation d'un des leurs à l'épiscopat. Ayant pris pour devise "Vérité, Unité et Paix", le nouveau pontife préconisait un apostolat fructueux et les meilleurs voeux accompagnaient sa venue dans le diocèse de Manchester.

Mgr de Laval: L'Amérique française se réjouissait à bon droit d'apprendre que le 28 février, au cours d'une cérémonie de la Congrégation des Rites que présidait le pape Jean XXIII, l'Eglise reconnaissait l'héroïcité des vertus du fondateur de l'Eglise dans le Nouveau Monde. Cette première étape facilite les travaux qui seront poursuivis en vue de la béatification de Mgr de Laval.

Décorations de la France

Mme Alice Lemieux-Lévesque: A l'occasion de la réception du Jour de l'An, au consulat, M. le consul Charles de Pampelonne remettait à Mme Lévesque la médaille de Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques. Madame Lévesque est de Nashua, N. H. Première présidente de la Fédération Féminine Franco-Américaine, poétesse et conférencière, elle a publié plusieurs recueils de poèmes.

Mme Gertrude St. Denis: Le 12 octobre, à l'occasion d'un banquet que lui offrait le Club de Dames Franco-Américaines, de Fall River, au restaurant White, Mme Gertrude St. Denis, présidente fondatrice de l'Alliance Radiophonique Franco-Américaine et directrice des programmes français aux postes WALE (Fall River) et WNBH (New-Bedford), recevait la Médaille d'Honneur (Vermeil) des Affaires Etrangères. M. le consul de Pampelonne présidait.

Dr Albert Poirier: Médecin officiel du Consulat Français à Boston depuis 25 ans, le docteur Poirier recevait en mars la Médaille de Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique.

Mme Claire (Houde) Carpenter: Présidente de la Ligue des Présidents de New Bedford, Mme Carpenter recevait la Médaille d'Honneur

des Affaires Etrangères (Vermeil), le 28 février à l'hôtel New Bedford à l'occasion d'un banquet. A cette occasion on accordait la même décoration à titre posthume à l'abbé Adrien Gauthier.

M. Théophile Martin: Ancien président de l'Alliance des Journaux Franco-Américains et ancien directeur de l'action sociale culturelle de l'Union St. Jean-Baptiste, M. Martin recevait la Médaille d'Honneur des Affaires Etrangères (vermeil) le 14 juillet.

Mme Marcelle Mainente: Présidente de la Fédération Féminine Franco-Américaine et présidente fondatrice de la Survivance Française à Lewiston. Mme Mainente recevait la Médaille d'Honneur des Affaires Etrangères, le 14 juillet au consulat à Boston.

M. Gérald Robert: A l'occasion d'un gala le 26 octobre, au Manchester Country Club pour célébrer les 20 ans de l'Alliance Française dont il fut l'animateur, M. Gérald Robert recevait la Médaille d'Honneur des Affaires Etrangères (vermeil). Secrétaire Général de l'ACA, directeur des programmes **Radio-Franco** au Poste WMUR, (Manchester), fondateur de la Fédération des Chorales Franco-Américaines, ancien directeur de la Société d'Opérettes, secrétaire-trésorier de la Société Historique Franco-Américaine, directeur du Comité de Vie Franco-Américaine, organiste, directeur de concerts et de chorales, M. Robert recevait sa décoration de M. le consul de Pampelonne.

Mme Eugène Tougas: Présidente Fondatrice de l'Alliance Française de Manchester en 1941 et présidente d'honneur de la Fédération Féminine Franco-Américaine, Mme Tougas recevait du consul de Pampelonne le 26 octobre la Grande Médaille de l'Alliance Française.

Mme Jean L. Leblanc: Présidente de l'Alliance Française de Manchester, Mme Leblanc recevait du consul de Pampelonne, le 26 octobre la Grande Médaille de l'Alliance Française.

M. J. Henri Goguen: Le 20 novembre, à Central Falls, au cours d'un banquet qui soulignait le 60e anniversaire de fondation de l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique, M. Goguen recevait, du consul de Pampelonne, la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur. En plus d'être le président général de l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique, M. Goguen est aussi président du Comité de Vie Franco-Américaine et membre du Conseil de Vie Française en Amérique. Il fut également provost maréchal, secrétaire d'Etat et Commissaire de la Sûreté Publique pour le Massachusetts.

M. Wilfrid Beaulieu: Le 5 septembre, le secrétaire perpétuel de l'Académie Française annonçait à M. Beaulieu, directeur du journal Le Travailleur que l'Académie lui avait décerné un prix de langue française (médaille) sur la fondation créée "pour reconnaître les services rendus au dehors à la langue française".

Société Américaine de la Légion d'Honneur: A son dîner annuel, le 24 février au Harvard Club, de Boston, le chapitre de la Nouvelle Angleterre remettait à M. de Pampelonne un diplôme "en témoignage d'affection". Le Col. George Stewart, président du chapitre recevait à son tour les insignes de Commandeur du Mérite Combattant."

Consulat Français à Boston: Au mois d'octobre, l'ambassadeur Hervé Alphand venait inaugurer officiellement au cours d'une réception les nouveaux quartiers du consulat dans une magnifique demeure historique au numéro 3, avenue Commonwealth. Le consulat quittait son vieux foyer bien connu 178 rue Beacon. M. le consul de Pampelonne opérait ce transfert de la nouvelle Maison de la France à Boston.

S.E. Mgr Léo Lemay, S.M.: Originaire de Lawrence, Mass, sacré le 21 septembre 1960, à Sydney, Australie, vicaire apostolique des Iles Solomon.

Mgr Alphéri Lauzière, P.D.: Le 5 septembre, S.E. Mgr Ernest J. Primeau, évêque de Manchester, préside l'investiture à la prélature romaine de Mgr Lauzière, curé fondateur de la paroisse St. Joseph, de Berlin, N. H. Mgr Lauzière est l'un des ardents représentants de l'idéal franco-américain.

Mgr Henri A. Hamel, P.D.: Originaire de Fall River et aumônier militaire dans l'Aviation depuis 18 ans avec rang de Colonel, Mgr Hamel recevait les honneurs de la prélature romaine en la cathédrale St. Mary, de Fall River, le 11 décembre.

Abbé Anatole Félix Desmarais: Le 2 juin, l'abbé Desmarais recevait du collège de l'Assomption de Worcester, son Alma Mater dont il est un bienfaiteur insigne, un doctorat honorifique en Lettres Humanitaires.

Lauré-B. Lussier. A l'aurée des adaptations politiques, M. Lussier était réinstallé, le 29 décembre, par le gouverneur John A. Notte, du Rhode Island, à son poste qu'il détint durant 14 ans, Régistraire des Véhicules à Moteur pour l'Etat du Rhode Island.

Roméo A. Gosselin: A Hartford, Connecticut, le 3 avril, à l'occasion d'un banquet-hommage à la salle Ste-Anne, M. Gosselin, président de l'Union des Franco-Américains du Connecticut, était honoré par ses compatriotes.

R.P. Mannes E. Marchand, o.p.: Ancien curé de la paroisse SS. Pierre et Paul, à Lewiston, le P. Marchand célébrait son cinquantenaire sacerdotal le 12 juin. Né le 4 novembre 1883 à Arthabaska, il était ordonné le 8 mai 1910.

Maire Franco-Américains: A la liste imposante de premiers magistrats de nos villes en Nouvelle-Angleterre il faut ajouter au cours de l'année l'élection des maires: Emile Jacques (Lewiston), Laurier Lamontagne (Berlin, N. H.), Clément H. Deschambeault (Biddeford, Me), Charles R. Côté (Saco, Me), Dr Léo C. Lemieux (Westbrook, Me), Raymond J. Lord (Lowell, Mass), Hector Lirette (Hallowell, Me), et Georges J. Bourque (Fitchburg).

M. le Juge Paul A. Côté: Avocat de Lewiston, nommé le 5 décembre juge de la cour municipale de Lewiston.

Clarence F. Cormier: Grand artisan de la Société l'Assomption, en décembre, le premier décoré de l'Ordre de la Fidélité Acadienne par la

Société Nationale des Acadiens. La remise avait lieu à Waltham, en décembre.

François Denoeu: Professeur de français au collège Dartmouth depuis nombre d'années, M. Denoeu annonce la publication d'un dictionnaire franco-américain dans lequel il doit démontrer que les Américains qui étudient le français sont encore soumis aux lexicographes anglais, qui, souvent ne rendent pas le sens des mots anglais en Amérique. Ce dictionnaire rendra certainement de grands services. Les Franco-Américains attendent sa parution avec anxiété.

Dr Louis B. Amyot: Vice-président de la Société Historique, philantrope, chirurgien dentiste et bienfaiteur de nos oeuvres, le docteur Amyot, de Schenectady, New York, qui se rendit célèbre au cours de ses voyages chez les Esquimaux, terminait une tournée de conférences en France et en Belgique durant les mois de juin et juillet. Il était le porteur de secours techniques à nos frères de France. Conférencier devant plusieurs sociétés dentaires, il paraissait au congrès de l'Association Dentaire de France et de Belgique à Bruxelles, à l'école Dentaire de Paris et au congrès dentaire en Suisse. En plus de confier à ces réunions dentaires les bienfaits de son expérience, le docteur Amyot y propageait aussi l'idéal franco-américaine à l'endroit de nos frères français de l'Europe. Il était élu membre honoraire de la Société Odontologique de France. Il reçut justement les hommages des pays qu'il visita à la grande satisfaction de ses compatriotes franco-américains.

La Revue Française (Manchester): La première tentative de télévision franco-américaine en Nouvelle-Angleterre fut inaugurée à Manchester au poste WMUR-TV, canal 9, en janvier, pour se continuer durant plusieurs semaines sous la direction de Georges Ayotte (Lowell). Cette émission passait le dimanche de 4h.30 à 5h.30 et obtint un beau succès.

XIV

Vie Franco-Américaine

Société des Artisans. Dans son 84e rapport annuel, se terminant le 31 décembre 1960, la plus forte et certainement la plus française en Amérique, la Société des Artisans établissait son actif à $37 millions avec 193,000 assurés. Son nouveau mode d'assurance groupe, son prêt d'honneur et son action sociale intense ont surtout favorisé son essor prestigieux.

Depuis sa fondation en 1876, les membres ont reçu en versements $58,768,412. et son encours actuel en assurances dépasse $275 millions. Le président René Paré déclarait donc satisfaction "ensemble nous accomplissons une besogne éminemment utile à nos gens et à notre groupe ethnique. La société compte près de 40,000 sociétaires en Nouvelle-Angleterre.

Société l'Assomption. Avec son siège social à Moncton, N. B., cette puissante fraternelle au service du peuple Acadien établissait son service d'action sociale. Avec plus de 78,000 membres dont 25,000 environ en Nouvelle Angleterre, son actif était porté à $19,936,026. au 31 décembre 1960. Avec une réserve de $405,000. en plus d'avoir distribué $12,300,000. en bénéfice, la société compte des assurances en vigueur à plus de $115,578,065. Les boursiers s'élèvent à 1,005 depuis la fondation ayant reçu plus de $108,323. La caisse universitaire qui favorise le prêt d'honneur atteignait $108,323.00. Tous ces chiffres pour établir que la société est en voie de progrès constant. Elle tient ses congrès régionaux qui sont un vigoureux stimulant. Le dernier avait lieu à Lewiston en fin de mai.

Union St. Jean-Baptiste d'Amérique. L'Union célébrait surtout ses 60 ans au cours de l'année, ce qui donna lieu à de nombreuses manifestations au sein de ses conseils.

Les fêtes débutaient à Fall River le 1er mai. Tous les conseils de la région y prenaient part. Il y eut messe en l'église St. Roch et grand banquet au restaurant White. Mgr Albert Bérubé, P.D., rendait hommage à la société au nom du clergé.

La réunion semestrielle le 16 mai permettait au bureau général de célébrer le jubilé. Messe en l'église Ste-Famille et dîner intime. Le secrétaire général Normand Lachance, dans une intéressante causerie, résumait l'histoire de l'Union. Le bureau décidait de tenir son prochain congrès en 1962 à Portland, Me. Le docteur Omer Boivin était nommé deuxième vice-président de la société.

Plusieurs conseils cinquantenaires ajoutaient à leurs réjouissances les thèmes de la fête patronale et du soixantenaire. Ces manifestations furent brillantes soit à Waterbury, à Amesbury. Le 19 juin la Ligue des Présidents rendait hommage à l'Union, à New Bedford. Et ainsi soit à Rumford, Taunton, à St. Albans, Putnam, Baltic toute une série de fêtes.

Enfin le 18 septembre ce fut à Salem et à Augusta. Au début d'octobre, soit le 2, seize conseils de la région de Holyoke ajoutent leur témoignage et rendent hommage à Wilfrid Beaudry pour ses 30 ans de service. A Hartford, le 9 octobre, grande fête en la paroisse Ste-Anne. Le 23 septembre c'était à Leominster.

Le 30 octobre à l'hôtel Bancroft, de Worcester, l'Union rendait hommage à S.E. Mgr Ernest J. Primeau, évêque de Manchester, membre de la société depuis plusieurs années. M. J. Henri Goguen présidait le banquet. De courtes allocutions furent prononcées par Mgr J. B. Lamothe, P.D., l'abbé Eugène Guérin et Me Louis Janelle. Mgr Primeau recevait la médaille d'or de la société avec la citation de membre d'honneur.

Dans son allocution, Mgr Primeau disait: "pour survivre, pour faire du progrès, il faut avancer, c'est-à-dire s'adapter continuellement aux nouvelles exigences de notre ère . . . Plaçons-nous sous la protection du Divin Coeur de Jésus, ce Coeur débordant d'amour qui est le patron de l'Union et le symbole parfait de ses oeuvres . . ." . . . Rallions-nous sous ce signe de l'Unité et marchons avec ardeur vers l'avenir.

Les fêtes se clôturaient le 20 novembre à Woonsocket sous les auspices des conseils du Rhode Island avec messe en l'église Ste-Famille et grand banquet à la salle paroissiale présidé par M. Oscar Hurteau. Le maire Josaphat Benoît, de Manchester, était l'orateur. M. le consul général Charles de Pampelonne remettait à M. J. Henri Goguen la rosette d'officier de la Légion d'Honneur.

Pour couronner cette année, le bureau publiait son rapport annuel qui portait l'actif au 31 décembre 1960 à $16,354,943.38 avec 75,077 porteurs de certificats et une solvabilité de 115.96%, invitant ainsi les compatriotes à favoriser cette grande fraternelle qui se dévoue à sa manière à nos efforts de persévérance.

Association Canado-Américaine. L'aînée de nos "fraternelles" tenait son 22e congrès en septembre. A leur assemblée semestrielle, le 21 mai, les administrateurs s'empressaient de rendre hommage à S.E. Mgr Ernest J. Primeau, le nouvel évêque de Manchester.

Mgr Primeau était accueilli dans les bureaux de l'Association par les officiers. Il assistait ensuite au premier adoubement de l'Ordre Canado-Américain des Chevaliers de Champlain à la salle Duvernay.

A un dîner intime servi dans les salons de la société, Mgr Primeau était présenté par le juge Emile Lemelin. Dans son allocution, Mgr Primeau se disait très heureux de cette rencontre. Il souhaitait aux premiers chevaliers les bénédictions du Ciel et il ajoutait: "la fidélité de votre association à l'Eglise et à l'autorité est déjà bien connue et l'expression de cette dévotion se traduit dans votre devise: Religion, Patriotisme, Fraternité. Unis par la foi, par la langue, par le patriotisme, votre association remplit l'idéal de l'action catholique, l'oeuvre laïque pour le salut des âmes sous la direction des évêques et du clergé. Je veux vous inviter à une collaboration mutuelle dans un véritable esprit de fraternité et de charité."

Les assises du 22e congrès débutaient le 3 septembre avec la réunion des comités. La messe solenelle du congrès avait lieu à St. Georges, dimanche, en présence de Mgr Primeau. L'abbé Eugène Boutin prononçait le sermon. Il y eut séance d'adoubement de l'Ordre des Chevaliers de Champlain à la salle St. Jean-Baptiste à 3 heures 30. Le soir avait lieu le banquet traditionel du congrès à l'hôtel Carpenter. Il fut présidé par le juge Edouard J. Lampron. Les allocutions furent prononcées par S.E. Mgr Ernest J. Primeau, Mgr Paul Emile Gosselin, M. le juge Emile Lemelin et le Maire Josaphat Benoît et la musique fournie par l'orchestre Maurice Therrien.

Les séances du congrès se déroulaient lundi sous la présidence du juge Lemelin. Rapports et projets d'amendements furent discutés. On rendait hommage aux disparus. Le nombre des membres était fixé à 33,000 avec une solvabilité de 120.98. Il faut se rappeler que chaque actuaire a sa manière d'établir les valeurs. Le juge Lemelin était réélu à la présidence avec les mêmes officiers.

Au cours des délibérations, l'abbé Adrien Verrette, président de la Commission des Archives et président de la Société Historique dans son rapport déclarait:

"C'est le quatrième rapport quadriennal que la Commission des Archives a l'honneur de soumettre à la Cour Suprême de l'Association Canado-Américaine. Le préposé revient toujours avec le même enthousiasme heureux de remercier ceux qui lui confient cette agréable tâche.

Ne serait-ce que pour renseigner ceux des délégués qui ne sont pas familiers avec l'existence et le travail de cette commission, rappelons qu'elle fut créée par le congrès de 1944 et que le président général est chargé d'en nommer les membres au lendemain du congrès. Ils sont actuellement, M. le juge Lemelin (ex-officio), M. Adolphe Robert, secrétaire, M. le juge Arthur Eno, Me Ernest D'Amours, le Dr Conrad Godin et moi-même.

Toute institution bien organisée a le souci de conserver jalousement le souvenir de ses gestes qu'elle dépose dans ses archives. C'est ainsi que se conservent les titres, les documents et les imprimés où se renseigne l'histoire. Le travail de la commission est précisément de veiller à la conservation de tous les imprimés que possède l'Association.

....Depuis le dernier congrès, grâce aux subsides qui lui furent accordés, la commission a augmenté le nombre de volumes à plus de 500 par année. Plusieurs pièces furent ajoutées à sa collection d'oeuvres d'art.

Un fait important à souligner c'est que l'Association au coût de $4,000 environ a fait microfilmer la collection complète de son bulletin et aussi celle de l'Avenir National, quotidien de Manchester qui disparaissait en 1948, les deux seules de nos publications qui sont désormais sauvées et assurées à la postérité.

Cette riche collection de l'Avenir National avait failli prendre le chemin du papier rebus, au moment de la liquidation du journal, lors-

que l'un des acquerreurs de l'atelier, un juif, décida, je ne sais par quel hasard, de l'offrir à la Manchester Historic Society.

Cette dernière ne tarda pas à comprendre que l'Association Canado-Américaine était véritablement l'organisme qui devait en avoir la garde et c'est ainsi qu'elle la lui céda à son tour. Quel don précieux! Et c'est ainsi qu'une centaine de gros volumes prenaient la direction de nos quartiers.

La vétusté du papier déjà rongé par les ans et l'espace considérable requis pour loger ces tonnes de papier décidèrent le président général à livrer cette masse considérable au microfilmage. Il faut donc lui en savoir gré, car sans aucun doute, la Collection de l'Avenir National est certainement l'une de nos plus riches et précieuses sources d'information de la presse franco-américaine, une documentation irremplaçable.

A mesure que ses fonds le permettront, il est à espérer que l'Association continuera ce geste sauveur auprès de collections comme celle de **"La Sentinelle"** et ses auxiliaires, l'Etoile de Lowell, etc., etc.

Lorsque les visiteurs, et ils sont nombreux, pénètrent dans l'immeuble de l'Association pour admirer les bureaux des administrateurs et les salles bien rangées des opérations, ils deviennent agréablement ravis et surpris lorsqu'ils sont introduits dans les quartiers de la bibliothèque. Voilà, entre tant d'autres, une présence tangible de l'action culturelle de l'Association et qui ne cesse d'enrichir son prestige partout.

Il faut le proclamer avec fierté, nous possédons l'une des plus précieuses, sinon la plus importante, des bibliothèques françaises aux Etats-Unis. Nous avons donc raison de l'appeler la Bibliothèque Nationale des Franco-Américains.

Nos volumes, archives, documents sont constamment consultés par des chercheurs et de hauts témoignages d'appréciation sont souvent adressés à la Commission.

S'il m'était permis d'exprimer un voeu ce serait d'inviter tous les délégués à se rendre conscients de ces valeurs que possède notre société, d'exploiter ces trésors en faveur de la société et de nos oeuvres.

Car il faut que l'Association Canado-Américaine avec ses oeuvres multiples demeure à l'avant-garde de nos espoirs de continuité. C'est en conservant ainsi notre passé qui est vraiment enviable, que le présent sera toujours bien inspiré pour assurer les beaux accomplissements de l'avenir."

L'Association continuait la publication de son bulletin **"Le Canado-Américain** qui inaugurait en juin son 2e volume. M. Adolphe Robert en est toujours le rédacteur livrant à tous les deux mois 64 pages de lecture intéressante avec faits et gestes qui fournissent à nos compatriotes une lecture profitable et souvent salvatrice.

Congrès Richelieu. La Société Richelieu tenait son premier congrès international à Manchester, New Hampshire du 16 au 18 septembre 1960. Ce fut un immense succès alors que plus de 1,600 délégués assistaient pour apporter leur encouragement au secteur franco-américain avec ses clubs à Manchester, Fall River, Holyoke, New Bedford et Lewiston.

Les journées furent bien remplies avec un programme exécuté avec un enthousiasme soutenu depuis l'inscription des délégués à l'hôtel Carpenter. Ce fut un grand conclave de **"Paix et de Fraternité".**

L'ouverture officielle avait lieu vendredi soir à la salle Carousel sous la présidence de B. G. Lambert avec discours par le maire Josaphat Benoît, le gouverneur Powell et le président général de la société, Horace Racine.

Les assises se déroulaeint à la salle Hévey sous la présidence de Horace Racine suivies du déjeuner à la salle Ste Marie avec conférence éclair donnée par Paul Gingras et la conférence par Horace Viau. Les dames avaient leur programme sous la direction de Mme L. P. Gagnon avec déjeuner, visite et promenade des modes.

Le banquet de la société, samedi soir, était sous le patronage d'honneur de S.E. Mgr Ernest J. Primeau, évêque de Manchester. Les délégués en profitaient pour lui offrir une magnifique vierge sculptée dans le chêne tiré de Chateauguay, village des parents de Son Excellence.

Le docteur Robert Beaudoin présidait le banquet qui était sous la présidence d'honneur du président général Horace Racine. Le conférencier était Philippe Armand Lajoie, doyen de la presse franco-américaine. Le chant était fourni par la chorale St. Jean-Baptiste, dirigée par Bruno Therrien.

Dans une pièce solidement charpentée, toujours en vue de servir les intérêts franco-américains comme il sait toujours le faire, M. Lajoie prononça des paroles de nature à faire réfléchir sérieusement tous ceux qui se préoccupent de notre présence culturelle en Nouvelle Angleterre. Il déclarait donc:

Quarante années de journalisme franco-américain devrait suffire à effacer chez un particulier tout vestige de sentimentalité, mais à un vieux journaliste que son travail quotidien a imprégné de la loyauté à ce qu'il croit être les intérêts supérieurs des siens, vous pardonnerez facilement de caresser l'espoir que nous, Canadiens français et Franco-Américains, continuerons à incarner la Présence française sur un continent qui doit, pour une grande part, sa découverte et son développement à nos ancêtres français et canadiens. Oh! je reconnais et je m'explique fort bien qu'un tel espoir paraît illusoire et chimérique à plus d'un! . . .

Nous sommes les produits d'un siècle dont la philosophie répudie tout ce qui n'est pas strictement scientifique et pratique. A notre époque, le monde tient le sentiment pour peu, le considérant, comme la politesse d'antan, un luxe dont l'abus peut être dérisoire, voire nuisible.

Il n'en reste pas moins que la vie continue à se partager, si je puis ainsi parler, entre la brutalité du fait et la douceur du sentiment, celui-ci posant quelquefois un baume refraîchissant sur les abrasions laissées par l'autre.

Même s'il fallait admettre que dans la vie, ce sont surtout les faits qui comptent il faudrait néanmoins convenir qu'il existera toujours des sentiments essentiels à la plénitude et à la grâce de toute existence humaine. Je n'en veux citer d'autre preuve que l'amoindrissement apporté à une personne humaine par la privation du sentiment religieux. Un autre sentiment dont la noblesse est inégalée est celui de la fierté native. La possession et la manifestation de ce sentiment, que je voudrais voir intense chez tous mes congénères, se traduira chez nous par un fait, le fait de la continuité dans la présence française.

Lorsque nos grands devanciers dans cette Amérique du Nord vinrent y apporter la civilisation et le christianisme, ils n'y vinrent pas uniquement en tant qu'explorateurs, exploiteurs et coureurs d'aventures, mais en hommes désireux de rehausser le prestige français et de grossir le nombre des âmes gagnées au Christ. Il entrait une forte somme de sentiment dans les mobiles qui animèrent ces preux et ces apôtres. Ils étaient possédés d'une robuste fierté ethnique dont la disparition graduelle chez leurs continuateurs constitue une véritable tragédie historique.

Sans détriment pour l'honneur dû aux autres sociétés et organismes qui contribuent, au Canada comme ici, à alimenter le foyer de notre vie française, l'apparition de la Société Richelieu, une phalange d'élite, apporte un espoir nouveau à ceux qui veulent que — advenant le pire — il existe toujours en Nouvelle-Angleterre une élite qui y affirmera la Présence française. Grâce lui en soit rendue!

* * *

Au risque d'encourir le déplaisir de ceux qui trouveraient que cet entretien a déjà trop duré, je m'en voudrais de tirer ma révérence sans avoir souligné l'un des moyens que les Richelieu mettent à contribution pour entretenir la gaieté et la bonne camaraderie. Je veux parler du rituel agréable de la chanson canadienne-française.

Quelqu'un a dit que l'âme des peuples éprouve le besoin de chanter.

Dans leur bagage de traditions, les peuples, même les moins initiés à ce que nous appelons la culture, trouvent des airs dont la population entière paraît avoir la connaissance innée, et dont on ignore le plus souvent l'âge et l'origine. Ce sont des chants, gais ou dolents, que l'enfant a entendus répéter dans la hutte, la chaumière ou le château de sa famille, et que sa mémoire fidèle transmettra à une autre génération. Ces airs montent du coeur aux lèvres aux heures de liesse, d'héroïsme ou de nostalgie. Des compositeurs de génie tels Tchaïkowski, Dvorak, Grieg, Lizst et autres, ont si bien compris le droit qu'avait à l'immortalité le Folklore, la Chanson de Gens, qu'ils en ont fait le thème de passages nombreux dans leurs oeuvres impérissables. Tant il est vrai que si l'on

peut devenir indifférent à la musique de l'heure, l'on tient, chez les gens bien nés, à préserver les refrains et romances qui délectaient les grands ancêtres.

N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que rien n'est plus jeune qu'une vieille chanson? . . .

Dans le chansonnier officiel, dont l'apparition est règlementaire à toutes nos réunions, les Richelieu ont assemblé celles qui évoquent avec le plus de fidélité le visage de la vieille France et du Canada français. Et il faut voir avec quel entrain nos confrères remplissent les airs de ces couplets dont les échos semblent revenir des rives du Saint-Laurent, du Saguenay, de la Seine, du Rhône et de la Loire!

D'une pièce orphéonique inédite où sont paraphrasés les pièces les plus populaires de votre chansonnier, permettez, chers confrères, que je cite en terminant les quatre derniers vers:

"Tant que nos voix pourront redire la romance
"Et le joyeux couplet de Québec ou de France,
"Burinés sur nos coeurs, ces mots: "Je Me Souviens!" . . .
"Font de nous à jamais des fils de Canadiens!"

Dimanche à 10 heures, S.E. Mgr Primeau célébrait la messe du Congrès en l'église Ste Marie. Mgr Wilfrid Chartier, curé, saluait les délégués et l'abbé Adrien Verrette prononçait le sermon **"Sous le signe de la charité"**, dans les termes suivants:

"Une messe de congrès provoque généralement des accents remuants chez ceux qui y participent. C'est qu'elle atteste d'une façon solennelle l'idéal religieux, la préoccupation dominante et les nobles buts de l'oeuvre qu'ils représentent dans l'attente que le Ciel bénira et confirmera leurs espoirs.

Pour la première fois dans votre jeune mais fécond rayonnement, vous venez, en ce 13e congrès, solliciter ces appuis spirituels au sein de l'une de nos magnifiques chrétientés F.-A. de la Nouvelle Angleterre. C'est que la charité du Christ ne connaît pas de frontières.

Que de semblables déploiements de piété ont vibré sous cette voûte vénérable depuis le jour où Mgr Pierre Hévey en dressait le clocher majestueux sur cette colline Notre-Dame, la deuxième en âge des huit paroisses franco-américaines de la ville épiscopale de Manchester. Ste-Marie compte donc 80 ans d'apostolat remarquable que nous pouvons admirer dans la théorie de ses institutions bien vivantes.

Cette présence, nous la devons à l'accueil empressé du dintingué et brillant curé Mgr Chartier et tous nous lui disons notre reconnaissance, car prier dans ce temple c'est évoquer et revivre les plus ferventes émotions de la Foi qui animait nos devanciers.

Que de fois ne nous a-t-on pas entretenus, en pareille circonstance des devoirs et responsabilités qui se dégagent de la belle devise qui inspire et guide notre comportement, "Paix et Fraternité". Heureusement, l'apostolat Richelieu n'est plus à démontrer. Un prince de l'Eglise le déclarait récemment "une oeuvre incomparable", car elle prolifère ses bienfaits et la chaleur de son dévouement à des milliers de petits êtres que la vie n'a pas particulièrement favorisés.

Et à son honneur, la Société Richelieu est le premier organisme catholique d'expression française, qui, avec une formule nouvelle ait lancé ses voiles dans le champ immense de la charité sociale.

L'enfance malheureuse que nous voulons soulager et aider est partout dans la vie. On la rencontre surtout au seuil de ces foyers brisés qui ont perdu le sens des valeurs immuables de l'amour véritable.

Ce travail nous l'accomplissons avec joie, nous rappelant, cependant, avec Bossuet, qui le déclarait aux grands de son siècle "que la joie est la passion la plus illusoire." C'est pourquoi nous préférons pour nos humbles gestes la valeur éternelle que le Maître leur reconnaissait un jour en affirmant "qu'un seul verre d'eau fraîche donné à l'un de ces petits ne perdra pas sa récompense."

En une autre circonstance bien décisive de sa vie, à la veille même de la consommation de son sacrifice rédempteur, le Christ ajoutait pour confirmer cette équation divine "toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait."

Cette suprême totalisation des mérites que nous pouvons accumuler auprès de l'auteur de nos vies, ajoute une valeur singulière à notre participation au corps mystique du Christ dont nous devenons les membres participants. Quelle étonnante participation et quelle béatitude pour nous tous dans ce mystérieux agencement de l'humanité régénérée!

Mais ce qui gonfle nos âmes de reconnaissance émue ce matin, c'est de nous trouver ensemble en face de ce même Christ éternel, qui, dans le silence encerclé de son amour compte les pulsations de nos coeurs et sonde véritablement la sincérité de notre Foi et de notre conduite.

Pour cette heure passée en sa présence réelle, c'est en toute humilité et adoration que nous devrions lui clâmer notre repentir en lui demandant la faveur de le servir toujours avec sincérité et un amour total.

Nous le savons bien, le monde de Dieu a soif de charité et d'amour véritable et on lui sert la pâture de la sensualité avec tous ses mensonges. Ce n'est pas la science, qui, pourtant prend sa source en Dieu, qui donne présentement l'équilibre à l'esprit et à la conscience. Plus elle avance avec ses prodiges fulgurants, plus les hommes se renfrognent complaisamment dans le matérialisme, comme si Dieu ne devait jamais avoir son heure. Pourtant, qui, sur la terre peut allonger son existence d'une seule coudée!

Malgré tout le tapage de la présente génération autour des principes de paix, de fraternité et de charité, il reste que près d'un tiers de l'humanité est encore dans l'esclavage et souffre de famine. Il reste que des millions et des millions d'êtres engendrés par la charité du Christ, ne comprennent pas ou ne veulent pas accepter la vérité de ses divins enseignements.

On demande la paix, mais pas celle que Dieu promet aux hommes de bonne volonté; on préconise la fraternité, mais celle-là qui est l'épouse de l'égoïsme; à la place de la charité du Christ, on préfère accepter et pratiquer une certaine formule de philosophie sociale qui abolit toutes les consignes de la morale, qui se moque de la fidélité dans le foyer, qui étourdit la jeunesse dans la sensualité et qui fait de l'homme l'esclave de ses passions. Voilà un résumé bien pâle de l'étouffoir dans lequel nous vivons pendant que l'éternité se rapproche de chacun de nous.

Et pourtant, le Christ est venu sur la terre pour que nous ayions la vie en abondance. Serait-ce que son message a perdu toute actualité devant le monstre de l'insolence humaine. Non . . . et nous le sentons bien, l'Eglise, son épouse indéfectible, entend continuer son oeuvre sans défaillance.

L'éternel thaumaturge de Galilée demeure toujours au milieu de ses enfants leur prêchant l'économie véritable de la charité: "Aimez-vous les uns les autres".

Au dessus de toutes les voix discordantes qui font oeuvre de ruine et de désolation, celle de Pierre est toujours là, invincible et conquérante, promenant la lumière de la vérité et distribuant à ses enfants la grâce salvatrice des sacrements, ces canaux officiels créés authentiquement par le Christ pour aider les âmes à refaire continuellement les cadres souvent ébranlés de leur armature chrétienne, afin de lutter victorieusement contre les assauts du péché et de l'erreur.

Et pour continuer ce travail de rechristianisation, de réhabilitation et de revalorisation au milieu d'un siècle qui semble avoir perdu toute confiance dans son éternelle destinée, l'Eglise a besoin plus que jamais des serviteurs d'élite qui portent aussi bien dans leur vie intime que sur leurs lèvres le témoignage du Christ; des artisans qui vivent intensément leur foi, des croyants qui placent au premier plan l'oeuvre de leur sanctification personnelle, des fidèles qui sont des porteurs audacieux de vertu et de vérité, des enfants du Christ qui veulent soutenir jusqu'à l'héroïsme, oui jusqu'à l'héroïsme pour le Christ et le bien de la société, ces combats en faveur de l'intégrité humaine et de la dignité chrétienne. Voilà le défi que nous impose notre participation à l'oeuvre de notre Foi et de notre Dieu.

Et nous frères Richelieu qui avons fixé au listel de notre apostolat le plus engageant idéal; nous les descendants authentiques des porteurs de civilisation et d'humanisme sur ce continent; nous les possesseurs attitrés d'un héritage religieux qui a laissé son empreinte impérissable sur presque toutes les rives de l'Amérique; nous les déten-

teurs privilégiés de traditions familiales et culturelles qui ont jusqu'ici défié les calculs et les éphémères conceptions de la vie moderne; nous les continuateurs heureux d'une aventure qui résiste encore fièrement aux intempéries de notre génération, quelle est donc notre attitude à l'issue de ces imposantes assises?

Ah, je me réjouis de voir dans votre présence recueillie une détermination intensifiée de vous prêter à l'expansion du règne du Christ dans vos milieux. Je me console à la pensée qu'à cette rencontre devant le tabernacle du Très-Haut, nous serons tous de meilleurs fils de lumière.

Vous avez quitté des foyers où règne la tranquillité et la fidélité. Une très grand nombre parmi vous, êtes accompagnés de vos dignes épouses. En ce moment, nous sommes en présence du Christ qui vivifie nos espoirs.

Ensemble, c'est avec des accents de piété que nous prendrons la douce résolution de fermer le sanctuaire de nos foyers à toutes les infiltrations malsaines, ensemble c'est dans un élan de sincérité que nous demanderons au Ciel de consacrer ce fraternel entretien qui n'a d'autre but que d'élever nos âmes sur les hauts palliers où doivent graviter les porteurs de lumière et de charité. Sur les traces de S. Paul, nous accomplirons "la visite dans la charité."

A l'instar de Vincent de Paul, ce géant de la charité dont l'univers catholique célèbre cette année le tricentenaire de sa glorification céleste, nous voulons nous réjouir de notre filiation spirituelle à celui, qui, après avoir connu la sordide pourriture des galères et des cachots pour ramener au Christ des âmes immortelles, est encore celui qui embaume notre civilisation des plus émouvants exemples de cette charité dont nous sommes les bénéficiaires.

Excellence, avec votre coutumière bienveillance vous avez accepté de mêler vos augustes suffrages à ceux de la grande famille Richelieu. Soyez-en justement remerciée.

Au nom de tous les délégués qui s'empressent de déposer leurs espoirs sur la pierre du sacrifice, que vous célébrez, nous vous demandons de bénir tendrement leurs propos et d'attirer sur le rayonnement de la Société Richelieu les bénédictions abondantes de la Providence afin que tous, au jour marqué par la justice de Dieu, malgré nos égarements et nos faiblesses, nous puissions entendre cette parole du Maître, gage de suprême épanouissement dans l'amour de notre Père commun, cette parole qui sera l'annonce de notre éternelle récompense . . . "c'est à moi que vous l'avez fait".

Le déjeuner de clôture était servi à la salle Carousel sous le patronage d'honneur de Mgr Wilfrid Chartier. Il fut présidé par le docteur Louis Philippe Gagnon, président du Richelieu Manchester. De courtes allocutions furent prononcées par les présidents du congrès B. G. Lambert et Horace Racine. Les délégués se séparèrent se félicitant mutuellement du succès éclatant du congrès.

Le Comité du congrès comprenait: B. G. Lambert, président, docteur Robert Beaudoin, président adjoint, docteur Louis Philippe Gagnon, président du club, Paul Gingras, secrétaire, Arthur Houle, trésorier et de nombreux adjoints et sous-comités.

L'accueil au congrès avait été très empressé. Dans son hommage L'Action déclarait: "nous félicitons le Richelieu-Manchester d'avoir embrassé l'idéal de charité fraternelle qui anime la Société Richelieu, de l'avoir vécu et propagé si bien cet idéal qu'ils ont pu mérité d'obtenir pour eux et pour nous ce premier congrès international de la société aux Etats-Unis."

Le Manchester Union-Leader ne ménage pas sa publicité. En grande manchette sur la première page on lisait "Bienvenue les Richelieu".

Le président Horace Racine résumait ses impressions comme suit: "ici à Manchester, nous avons vu réunis sous une même bannière des frères par le sang et par le coeur, mais des frères dont les allégeances politiques sont différentes, dont les aspirations économiques peuvent être contradictoires. Ils resteront frères tant et aussi longtemps qu'ils verront dans le Richelieu un lieu de rencontre où les mots de frontières, de province ou d'état sont dépourvus de signification, où l'on reste au dessus des contingences économiques et politiques, où l'on a foi dans la Paix et la Fraternité, où l'on a d'intérêt que pour l'enfance malheureuse."

Pour Le Travailleur: . . . fut l'une des plus belles manifestations françaises aux Etats-Unis depusi bien longtemps. Seize cents personnes, toutes animées du désir de venir en aide à l'enfance malheureuse, ont passé trois merveilleuses journées dans la ville-reine du New Hampshire. Le club Richelieu-Manchester, qui vit à l'organisation, en fit une réussite éclatante. Les délégués, venus de cinq provinces canadiennes et de trois Etats américains, ne tarissent pas encore d'éloges pour ceux qui eurent la main si heureuse à l'élaboration du congrès. Les Canadiens purent se rendre compte "de visu" de l'existence d'un groupe francophone aussi vigoureux que possible dans la Nouvelle-Angleterre. Et les Franco-Américains, de leur côté, sentirent qu'ils pouvaient compter sur la sympathie et même l'assistance tangible de leurs confrères du Canada.

La Franco-Américanie est un édifice assis sur quatre piliers: l'Eglise, l'école, la presse et les sociétés . . . quatre piliers qui sont devenus passablement vermoulus avec les années. La Société Richelieu deviendra-t-elle un cinquième pilier . . . celui qui empêchera l'édifice de s'écrouler en attendant qu'on trouve moyen d'étançonner les quatre autres? . . .

Au compte des activités de l'année, la chaîne franco-américaine comptait encore plusieurs manifestations. A Manchester, le club élisait le docteur Louis-Philippe Gagnon, médecin de très imposante réputation, à la présidence. Le Richelieu-Lewiston recevait sa charte le 19 novembre sous la présidence du docteur Frank Méthot. Le Richelieu-Fall River élisait Philias Garant à la présidence. Il perdait l'un de ses

fondateurs et ancien président, Roméo Dufour le 16 novembre. Un autre de ses membres fondateurs, Roland Desjardins, était élu gouverneur régional. Au mois de juillet, Mlle Germaine Bundocl, du ministère de Citoyenneté à Ottawa était la conférencière invitée des clubs de la Nouvelle Angleterre.

Fédération Féminine Franco-Américaine: Elle tenait son cinquième congrès à New Bedford du 14 au 16 octobre. Les assises furent enthousiastes et réussies. Mme Marcelle Mainente les présida. Le congrès avait été préparé par Mme Cécile Plaud qui fut portée à la présidence. Le thème était "Collaboration à la Vie Franco-Américaine".

L'inscription des membres à l'hôtel New Bedford, la réception sous la gracieuseté de M. et Mme Joseph Duchaine, les assises et les séances d'études, la messe imposante à St. Antoine avec sermon de Mgr Albert Bérubé, le grand banquet avec allocution de M. le consul Charles de Pampelonne, de Lauré B. Lussier, de Mme Reine Malouin, la remise du prix Yvonne LeMaître à Mlle Charlotte Michaud, l'hommage à Mme Louis Philippe Clapin, propriétaire du journal L'Indépendant, l'élection du nouveau conseil, le bal de la présidente furent autant d'événements qui remplirent agréablement ces journées.

Au cours de l'année la Fédération tenait plusieurs réunions de son bureau. Le 14 juillet à Boston, M. le Consul Charles de Pampelonne honorait la Fédération en décernant à sa présidente, Mme Marcelle Mainente, la Médaille d'Honneur des Affaires Etrangères. La Fédération continuait la publication de son bulletin d'information qui atteint les membres des 85 sociétés affiliées.

Fédération des Chorales F.-A.: Le 2e congrès annuel avait lieu à Worcester sous la présidence de Georges A. Ayotte. Plus de 200 membres assistaient représentant 26 chorales. A l'issue du banquet les allocutions furent prononcées par M. le consul Charles de Pampelonne, MM. Philippe Armand Lajoie, Gérald Robert et Lauré B. Lussier. A l'heure sociale plusieurs chorales exécutèrent des pièces fort appréciées. La Fédération a été organisée à la demande du Comité de Vie Franco-Américaine, le 18 avril 1959. Elle promet beaucoup pour favoriser le chant français au sein de nos populations. L'exécutif comprend: MM. Philippe Armand Lajoie, président d'honneur, Georges Ayotte, président, Albert E. Gingras, vice-président, Bruno Therrien, secrétaire-trésorier, Hervé Lemieux, bibliothécaire et Laurier Sans Cartier, directeur de la publicité. Le R.P. Armand Desautels, A.A., aumônier et M. Gérald Robert, fondateur, est directeur à vie.

Congrès des Raquetteurs: Le 36e congrès international des raquetteurs se déroulait à Montréal, du 29 au 31 janvier avec plus de 4,000 raquetteurs présents. Le maire Sarto Fournier les accueillait. Le gouverneur Wesley Powell, du New Hampshire, était l'invité d'honneur.

Le défilé pittoresque avec flambeaux, la messe en l'église Notre-Dame, la réception à l'hôtel Queens, le grand ralliement au parc Dominion, le banquet à la Palestre, les courses au parc LaFontaine furent autant d'événements qui versèrent dans la métropole la gaité des raquetteurs.

Union des F.-A. du Connecticut: Le 23 octobre à Willimantic, l'Union célébrait ses 75 ans avec messe, festival de la bonne chanson, banquet sous la présidence de Roméo A. Gosselin. Les orateurs étaient le maire Florimond Bergeron, Me Jean Marie Bachand, Albert Trothier, Lauré B. Lussier, Gérald Robert et les abbés Paul Auclair et Léo Picher. Le 30 avril à Hartford, les compatriotes du Connecticut rendaient hommage à M. Gosselin à l'occasion d'un grand banquet.

Association Médicale F.-A.: Le 2 novembre, à l'hôtel Kenmore, de Boston, avait lieu son 22e congrès sous la présidence du docteur D. P. Cyr avec le concours des docteurs A. H. Hamel, vice-président, Robert Beaudoin, secrétaire et J. A. L'Heureux, trésorier. Des études furent présentées par le docteur Albert Hamel: **Les complications des cholécystites"** et le docteur Charles Brochu, radiologiste. Me Gérard O. Bergevin étudiait **"le problème croissant des poursuites médico-légales".**

Ligue des Sociétés du Maine: La réunion annuelle se tenait le 27 novembre dans les salons de l'Institut Jacques Cartier, avec l'installation des officiers. On procédait à la remise de plusieurs certificats de mérite. Quatre sont nommés membres d'honneur: Me Fernand Despins, Adélard Janelle, Albert Dumais et Jean Charles Boucher (posthume). L'exécutif comprend Emile Lepage, président, Lionel Duchette, président honoraire, Antoine Jean et Ralph Bérubé, vice-présidents, J. C. Larochelle, secrétaire, Denis Michaud, trésorier. Au cours de l'année, la Ligue dirigeait son concours d'épellation chez les écoliers et organisait le programme de la fête patronale en plus d'accueillir le consul général de France, M. le baron Charles de Pampelonne.

Fédération des Clubs du Massachusetts: Fondée en 1955 afin de faciliter le rapprochement des clubs sociaux de l'Etat, cette fédération tenait son premier congrès les 10 et 11 septembre, au club Lafayette, d'Amesbury, sous la présidence de François Xavier Therrien. Plus de 300 membres assistaient. La fédération compte un effectif de 21,000 sociétaires. Le congrès fut sous la direction d'Edouard Talbot, maire de Amesbury. Il y eut une messe en l'église du Sacré-Coeur avec grand banquet. L'exécutif comprend: René Lamy (Fitchburg) président, Edmond Morency (Beverly), vice-président, Philippe Drisdell (Medford), secrétaire et Nelson Buotte (Lawrence), trésorier. Le prochain congrès aura lieu à Lawrence.

Fédération des Sociétés de Worcester: Le 28e congrès avait lieu à Leominster le 13 novembre sous la présidence de Robert F. Cormier. Au banquet, Lauré B. Lussier était l'orateur. Le 26 juin la fédération avait exécuté le programme de la fête patronale avec messe en l'église St. Joseph et grand dîner au Bancroft. Le 9 janvier, à Leominster, elle célébrait avec un brillant succès la traditionnelle "Fête des Rois".

Fédération Catholique F.-A. (Fall River): A sa réunion annuelle du 29 mars, la fédération élisait Albert Petit à la présidence, Mme Louis Clapin, vice-présidente, Bernard Théroux, secrétaire, Mme Donat Blanchette, trésorière, Mme Joseph Nadeau, secrétaire. Mlle Rhéa Caron et Philias Garant, présidents honoraires. La fédération préparait encore

le programme de la fête patronale qui fut un autre beau succès. Elle rendait aussi hommage au journal "L'Indépendant" qui célébrait ses 75 ans.

Fédération des Damistes: La Fédération Canadienne et Américaine des Damistes tenait son 29e congrès international du 3 au 5 septembre à Biddeford, Maine, sous la présidence de George Houle (Manchester) avec le concours de Albert Bertrand (Biddeford), John Letendre (Manchester), Joseph Viger (Biddeford), Stanislas Lanoue (Central Falls) et Théodore Corriveau (Manchester). Les réunions furent chaudement disputées.

Ligue Civique Franco-Américaine: A sa réunion annuelle tenue à l'hôtel Vendôme, de Boston, le 28 avril, la Ligue Civique Franco-Américaine du Massachusetts étudiait plusieurs formules pour donner à son essor une formule non partisane. M. Roland Desjardins (Fall River) était réélu à la présidence, Joseph D. Saulnier, vice-président, Georges L. Côté, secrétaire et Samuel Lagassé, trésorier.

Société des Francos du Mass-Ouest: Une tentative de fédération des sociétés du Mass-Ouest, le 6 mars, au club Cartier, d'Adams réunissait 50 délégués. Des projets furent étudiés afin de donner suite à cette initiative, sous la présidence de René Lesage.

Fédération Franco-Américaine du N. H.: A sa réunion annuelle, tenue dans les salons de l'ACA, le 7 février, cette fédération recevait les rapports du Troisième Festival de la Bonne Chanson qui rapportait un beau succès à Manchester. Le nouvel exécutif comprenait: Euclide Gilbert, président, Benjamin Lambert et Louis Martel, vice-présidents, Armand Verrette, secrétaire, Georges Charron, trésorier et les directeurs Gérald Robert, Germain Lavallée, Claude Dupont, Paul Michaud, Ovila Mondou, Lionel Caron et Georges Houle.

Alliance des Journaux F.-A.: Le 24 janvier, à leur réunion annuelle, tenue à Boston, les membres de l'Alliance élisaient à la présidence, le maire Roméo Boisvert, directeur du journal **Le Messager.** Il remplaçait M. Théophile Martin. L'exécutif comprend encore Euclide Gilbert, vice-président, Joseph Fontaine, M.S., secrétaire et Gérard Raymond, trésorier.

Au cours de l'année, soit le 27 mars, L'Indépendant, quotidien de Fall River, célébrait ses 75 ans. Le Comité de Vie Franco-Américaine et tous les organismes franco-américains furent unanimes à adresser à ce vaillant quotidien les meilleures hommages et souhaits de persévérance. La vie est dure pour notre presse.

Paroisse Ste Rose de Lima (Aldenville): Fondée le 8 décembre 1909 par l'abbé Joseph Fredette, cette paroisse célébrait son cinquantenaire le 8 mai sous la direction de son curé, l'abbé Armand Sylvain. Une messe pontificale et une grande soirée réunissaient nombre de paroissiens.

Paroisse Ste-Anne (Lisbon, Maine): Le 29 mai, cette paroisse célébrait ses 75 ans par des fêtes splendides. Messe pontificale, banquet et soirée.

Paroisse Ste-Famille (Lewiston): Mgr Vital Nonorgue qui fondait cette paroisse en novembre 1923 avait la joie avec son peuple d'assister à la bénédiction de son église le 30 mai.

Caisses Populaires: Une autre année de progrès couronnait le cinquantenaire de la Caisse Populaire Ste-Marie (Manchester), fondée par Alphonse Desjardins à la demande de Mgr Pierre Hévey en 1909. Des journées de réception soulignaient l'anniversaire et les actionnaires recevaient un dividende spécial. L'aînée des caisses aux Etats-Unis, la Caisse Ste-Marie compte un actif de près de $9 millions. La Caisse L'Ange Gardien (Berlin, N. H.) atteint presque $4 millions. Celle de la paroisse Ste-Famille (Lewiston) avait un actif de $1,246,193.00. Il en est de même du progrès de la trentaine de nos caisses populaires dont l'actif dépasse certainement $60 millions cette année.

XV

Festivals et Concours

Festival de la Bonne Chanson (Manchester): Le Troisième Festival de la Bonne Chanson organisé par La Fédération Franco-Américaine du New Hampshire fut un brillant succès. L'événement avait lieu dans la salle des Arts Pratiques, samedi soir le 23 avril. Sept chorales se disputaient le trophée et les élèves de l'école St. Georges remportaient la palme. Les juges étaient les professeurs Laurent Sans Cartier, Hervé Lemieux et Paul Emile Beaulieu. Les autres chorales au programme étaient celles des écoles Ste Thérèse, St. Antoine, St. Augustin, St. Edmond, Ste Marie et St. Jean-Baptiste, de Suncook.

Académie Sainte Anne (Marlborough) **"Journée Française"**: Le septième petit congrès français de cette académie prenait un aspect différent cette année sous la forme d'un concert-spectacle, le 3 avril, au milieu d'une belle assistance. Mlle Pauline Cloutier souhaitait la bienvenue, la chorale chantait **"Les Filles de la Rochelle"**. Deux comédies suivirent: **"L'argent ne fait pas le bonheur"** et **"Une visite manquée"**. On y ajoutait le chant: **"Franco-Américains"**, l'Obéissance et Valentine, danse ballet.

Société des Concours (Fall River): Le 34e concours de français de cette très méritante société, unique dans nos annales, se terminait avec succès, dimanche soir, le 15 mai en l'auditorium Ste-Anne, sous la présidence de Bernard Théroux. Les épreuves préliminaires avaient été soutenues comme d'habitude. De nombreux bienfaiteurs se joignaient au dévouement des directeurs. Les lauréats étaient proclamés dans l'ordre suivant: Lorraine Yokel (Ste-Anne), Denise Gélinas (Notre Dame), Jeanne Lévesque (Ste-Anne), Viviane Larocque (St. Sacrement), Jeannette Robidoux (Notre Dame), Jeanne Robidoux (Notre Dame), Annette Côté (St. Sacrement) et Marc Mancini (Ste Anne). De nombreuses citations pour l'épellation et autres aspects du concours démontraient l'intérêt de nos écoles à cet effort très louable dans l'intérêt du français chez nos enfants. Ces concours devraient exister dans toutes nos régions.

Concours des Artisans: Le 10e concours organisé par la Société des Artisans a obtenu un autre succès en Nouvelle-Angleterre. Le sujet était proposé aux écoliers comme suit: **"Ce que je dois à mes parents"**. Un concours d'élimination était établi dans les différentes régions en vue d'octroyer des récompenses aux lauréats. Des centaines de prix furent distribués. C'est encore un bel et fructueux effort pour favoriser l'amour du français chez nos enfants.

Concours de la Ligue des Sociétés (Maine): Elle tenait son concours d'épellation sous la direction de Denis Michaud, à l'hôtel de ville à Lewiston. Vingt-cinq écoles paroissiales participaient. Les heureux lauréats furent proclamés le 22 juin.

XVI

Généalogie

Depuis sa fondation la Société Généalogique Canadienne-Française a donné un magnifique essor, de chaque côté de la frontière, à l'étude de la généalogie. Elle publiait au cours de l'année son XIe volume de "Mémoires" et terminait en décembre son XIIIe volume de sa publication "Le Mois Généalogique", qui, désormais sera absorbé par la publication mensuelle des Mémoires. Le sixième congrès de la société déplorait la mort de son grand animateur, le R.P. Archange Godbout, o.f.m. Le congrès avait lieu à Québec du 8 au 10 octobre. La société compte près de 1,400 membres et ses publications reproduisent à peu près tout ce qui se fait dans le domaine de la généalogie.

Plusieurs membres sont franco-américains et bénéficient du travail et des recherches. Notre bulletin tient seulement à souligner les centenaires qui donnent lieu aux grandes réunions des familles dans le Québec et qui naturellement attirent de nombreux compatriotes dont les sources viennent du Québec.

Familles Biron: En juillet, plus de 500 descendants de Zéphirin Biron se réunissaient à St. Léonard-d'Ashton pour l'organisation des familles Biron.

Familles Juneau: Le 31 juillet, au Cap-de-la-Madeleine, plus de 600 représentants des familles Juneau d'Amérique se rassemblaient pour célébrer le tricentenaire du premier Juneau au Canada. On se rendait à la maison ancestrale à Champlain.

Familles Gingras: A St-Augustin, près Québec, des représentants des 2,000 familles Gingras en Amérique se réunissaient le 19 juin, sur la terre ancestrale, encore occupée par un Gingras, Rosario. Sébastien et Charles Gingras s'établissaient dans le Québec. La génération du premier s'éteignit après la deuxième génération. Charles est donc l'ancêtre, né à St. Michel-le-Clouq en 1641 pour s'installer à St-Augustin en 1671. Les familles Gingras se réuniront en 1965 pour célébrer le tricentenaire de son mariage.

Familles Paradis: C'est à Beauport, le 14 août, que les membres des familles Paradis sont invités pour honorer leur ancêtre Pierre Paradis. Ils se rendaient ensuite à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, sur la terre de M. Alexandre Paradis où décédait l'ancêtre. On y dévoilait un monument commémoratif.

Familles St. Pierre: Pierre de St-Pierre, ou Pierre Dessaint dit St-Pierre est né à Rouen en 1643. Il épousait à Ste-Famille, Ile d'Orléans, Marie Gerber pour devenir l'ancêtre de toutes les familles St. Pierre en Amérique. Le tricentenaire de son arrivée au Canada sera célébré en 1964.

XVII

Echos des Sociétés

Société St. Jean-Baptiste (Montréal): Au mois de janvier cette société décernait son Prix Duvernay à M. Victor Barbeau, président de l'Académie Canadienne Française, pour l'ensemble de ses oeuvres. C'était la 15e attribution.

Société Historique (Montréal): Sous la présidence de M. Ubald Beaudry, la société célébrait la fête traditionnelle de la fondation de Montréal, le 15 mai, avec messe en l'église Notre-Dame et cérémonie à la Place d'Armes au pied du monument des fondateurs de Ville-Marie.

La réunion générale a lieu le 27 janvier avec rapports et élection. La société est heureuse de recevoir M. le chanoine Lionel Groulx le 29 avril, qui apporte un témoignage réconfortant à l'occasion du tricentenaire de l'Exploit de Dollard des Ormeaux: **"Dollard est-il un mythe?"** La réunion du 26 octobre fut très intéressante avec plusieurs communications.

Société Royale du Canada: A l'occasion de son congrès à Montréal au début de juin, sous la présidence de M. M.-Y. Williams, la société décorait plusieurs canadiens dont le Dr C. P. Leblond (Médaille Flavelle), Gérard Malchelosse (Médaille Pierre Chauveau) et Guy Frégault (Médaille Tyrrell).

L'ACELF: L'Association Canadienne des Educateurs de Langue française tenait son 13e congrès à Rimouski du 16 au 19 août. Ce fut peut-être le plus pratique de ses congrès. Elle avait pour thème **"Le Parler Français"**. Fondée à Ottawa en 1948 par le Conseil de la Vie Française, cette association est peu-être le geste sauveur qui vint à son heure pour intéresser tous les éducateurs à l'amélioration de notre parler. Ce thème avait d'ailleurs été fortement proposé par le 3e congrès de la Langue française à Québec en 1952. Le congrès de Rimouski en affirmait un premier aboutissement. A moins qu'il ne se produise un miracle psychologique chez notre peuple dans tous les secteurs, notre parler est bien exposé à languir dans une certaine médiocrité. Le Congrès de Rimouski avec ces séances sérieuses sous la présidence de M. Roland Vinet, s'est attaqué à la tâche. On alla jusqu'à préconiser **"La qualité de la langue parlée doit devenir une condition de l'obtention des diplômes"**. Enfin, le Québec se rendait compte de cette nécessité qui peut paraître primaire mais qui en définitive rendra d'immenses services à notre langue. Autres temps autres moeurs. S'il faut lutter contre l'inertie ou contre les infiltrations étrangères, il reste que le jour que la famille française en Amérique aura compris l'importance d'un parler élevé, nos espoirs de persévérance seront centuplées, avec chance de réussite.

ACBLF: Le congrès international des bibliothécaires tenu à Montréal coïncidait avec le 79e congrès de l'American Library Association du 18 au 25 juin. Ce congrès tenait la vedette avec le thème **"Suppression des barrières."** L'Association Canadienne des Bibliothécaires de

Langue Française participait à ces grandes assises mais elle tenait quand même son 16e congrès annuel à Joliette en octobre. Elle publiait le sixième volume de son bulletin.

Société Généalogique C.-F.: Du 8 au 10 octobre, le sixième congrès était présidé à Québec par M. Irénée Daigle. On rendait hommage à la mémoire du fondateur de la société, le R.P. Archange Godbout, o.f.m., décédé le 23 mai. A ce congrès on discutait aussi l'importance des associations de famille. Dans les Mémoires, M. Daigle publiait un relevé intéressant de ces associations de familles.

Institut d'Histoire de l'Amérique Française: Sa réunion générale avait lieu le 23 avril sous la présidence du chanoine Lionel Groulx, à Outrement, à l'Externat Saint-Viateur. Le maire Sarto Fournier recevait les membres à dîner à l'hôtel Queens. En réitérant sa confiance dans l'oeuvre et malgré le désintéressement inquiétant de la jeune génération, le président déclarait: "le pessimisme amer n'est pas une nourriture pour les peuples jeunes, pas plus que les fruits verts pour les jeunes estomacs . . . En notre pays, l'histoire aura toujours son heure pour de grands et longs services". L'Institut continuait la publication de sa revue dans son XIVe volume.

Société des Dix (Montréal): Fondée en 1935, la Société des Dix célébrait ses 25 ans au mois de septembre. Le maire Sarto Fournier les recevait à un dîner au Cercle Universitaire. Les recueils annuels publiés par la société en disent suffisamment pour adresser aux membres un hommage empressé et souhaiter la persévérance à cet organisme, qui, depuis 25 ans met en relief avec honneur et science l'histoire de Montréal depuis sa fondation.

Société du Bon Parler Français (Montréal): Elle tenait son 25e gala, le mardi 24 mai au théâtre St. Denis à Montréal pour réunir des milliers d'admirateurs sous la présidence d'honneur de S.E. l'honorable Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Comme toujours le programme fut exquis. M. Trefflé Boulanger, président, dans une vibrante allocution apportait le message de la société. On applaudissait ensuite l'exécution de poèmes, de chants, de ballets et de comédie. La société avait dirigé, au cours de l'année, une enquête sur notre parler français en Amérique.

Société Historique de Québec: La société consacrait son 12e cahier à **"L'Exploit du Long Sault"**, à l'occasion du tricentenaire de cet événement historique. Le premier dossier complet publié sur le geste de Dollard des Ormeaux. Le R.P. Adrien Pouliot, s.j., et Sylvio Dumas en étaient les auteurs. Ce véritable document contribuera sans doute à faire pâlir les élucubrations de ces prétendus spécialistes qui aiment toujours à défaire le passé qui a fait le bonheur et la gloire de notre peuple.

XVIII

Nécrologie

Armand-Lionel Bonvouloir, 1900-1960 (North Adams). Mutualiste et banquier, né le 20 mai 1900 à North Adams, fils de Ephrem et de Marie Descoteaux. Trésorier de la ville, gérant de la Hoosaac Savings en 1936 il devenait trésorier général de l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique, puis conseiller. Décédé le 9 mai.

Sénateur Jean-Charles Boucher (Lewiston), 1894-1960. Une intéressante figure du Maine franco-américain disparaissait subitement de la scène le 23 mars, au lendemain de sa présence toujours appréciée au Comité de Vie Franco-Américaine à Boston, alors qu'il revenait d'un repos en Floride qui apparemment lui avait redonné une excellente santé.

Né le 30 juin 1894 à la Rivière-Ouelle, Québec, il venait très jeune s'établir avec sa famille à Lewiston, soit le 19 avril 1900. Jeune homme, il entre de plein pied dans la vie franco-américaine qu'il servira toujours avec un coeur impulsif mais profondément sincère, honnête et dévoué.

Il consacre sa vie à la construction et réussit à établir une firme prospère qui commande des entreprises imposantes. La politique l'attire et il en devient un fervent pour occuper divers postes, échevin, président du conseil et maire de sa ville. Il est élu représentant puis sénateur du Maine pour devenir chef de son parti "démocrate" qu'il ne manque jamais de porter aux nues. Les années de services lui confèrent le titre de doyen des législateurs du Maine. Il est toujours à bonne enseigne et n'oublie jamais l'avancement des siens. Il venait d'être nommé membre du bureau des finances de Lewiston pour un terme de cinq ans.

Les oeuvres franco-américaines retiennent la meilleure part de son zèle. Depuis plus de 40 ans, il accorde son concours à de nombreuses entreprises. Doyen de la Ligue des Sociétés, fondateur des Vigilants et du Richelieu-Lewiston, du club Le Montagnard, il était aussi mutualiste et depuis pluiseurs années, vice-président de l'Association Canado-Américaine, vice-président du Comité de Vie Franco-Américaine et directeur de la Société Historique Franco-Américaine.

Il avait été président fondateur du Crédit-Union Ste-Famille, président de la Ligue du Sain Nom de Jésus et Chevalier du Bon parler français. Il avait largement contribué à la participation du Maine au Congrès de la Langue Française en 1952. On ne pouvait pas être plus franco-américain que Jean Charles Boucher et cela dans la meilleure veine. En somme il apporta à nos oeuvres un précieux dévouement. Sa perte est lourde et il laisse un souvenir enviable au milieu des siens.

Abbé Joseph O. Boucher, 1896-1960 (Everett, Mass). Né à Salem le 7 mars 1896. Ordonné le 25 mai 1922. Curé du Christ-Roi, de Hudson et de St. Joseph d'Everett depuis 1944. Décédé le 3 juin.

Honoré Boulé, 1884-1960 (Fall River). Né à Fall River, le 28 octobre 1884, fils d'Anthime Boulé et d'Hermine Labossière. Il avait fondé la chaîne des épiceries Letendre et Boulé. Compatriote intéressé à nos oeuvres. Décédé le 3 mai à l'âge de 75 ans.

Abbé Joseph O. Casavant, 1874-1960 (Augusta, Maine). Né le 17 mars 1874 à St. Ours, Québec, il étudia à St. Hyacinthe et à Boston pour être ordonné le 18 décembre 1896 par Mgr Williams. Curé de Notre Dame, de Springvale en 1902, puis en 1919 il devient curé de la paroisse St. Augustin à Augusta. Il y demeura jusqu'à son décès le 16 décembre à l'âge de 87 ans. L'abbé Casavant était très à son poste, possédant un caractère particulier. Il avait la réputation en Nouvelle Angleterre d'avoir eu le plus grand nombre de vicaires. Durant 41 ans, il dirigea sa paroisse d'une main solide. Il était pieux et très impulsif mais les années lui avaient conféré un droit à l'admiration que son peuple lui prodiguait.

Abbé John I. Chagnon, 1905-1960 (Springfield). Né à Holyoke en 1905 et ordonné le 21 mai 1932. Directeur du journal diocésain "The Catholic Observer". Décédé le 11 août.

Abbé Albert Charette, 1898-1960 (Saco, Manei). Né à Fort Kent, Me., le 25 décembre 1898. Ordonné le 25 juin 1925. Curé fondateur de la paroisse St. Gérard, de Grand Isle, et curé de Notre-Dame de Lourdes, de Saco où il décède le 7 janvier âgé de 61 ans.

Abbé François Xavier Chicoine, 1890-1960 (Wauregan). Né à Danielson le 10 décembre 1890. Ordonné le 21 mai 1921. Curé du Sacré-Coeur, de Wauregan depuis 1940. Décédé le 14 septembre.

Abbé Albert G. Cyr, 1897-1960 (Caribou, Maine). Né le 14 juillet 1897 à St. David, Me. Etudes à Lévis et Montréal. Ordonné le 29 mai 1926. Curé de Caribou depuis 1946. Décédé le 19 novembre 1959 âgé de 62 ans.

Mgr Sylvio Desautels, D.C.L., P.D., 1888-1960 (Chicopee, Mass). Né le 8 mars 1888 à St. Rémi de Napierville, fils d'Ernest et d'Angélina Dumontet, après ses études à Nicolet et à Rochester, il était ordonné le 13 juillet 1913. Curé de St. Antoine, Worcester, 1929, il dirigeait la paroisse St. Georges de Chicopee depuis 1937. Décédé le 18 octobre à l'âge de 72 ans. Il avait reçu la prélature en 1955. Consulteur diocésain, il avait obtenu son doctorat à Rome. Homme très cultivé et de commerce agréable il avait bien dirigé ses oeuvres.

Arthur L. Desmarais, 1883-1960 (Suncook, N. H.). Né à St. François du Lac. Ancien commerçant et citoyen très respecté. Ami de nos oeuvres, décédé le 25 juin à l'âge de 77 ans.

Abbé Gilbert A. Dubé, 1902-1960 (Old Town, Me). Né le 19 septembre 1902 à l'Isle Verte, Québec. Etudes à St. Hyacinthe et à Montréal. Ordonné le 26 mai 1929. Curé de Hamlin en 1938 et à St. Joseph, de Old Town depuis 1958. Décédé le 16 janvier à l'âge de 57 ans.

Abbé Philippe J. A. Dubé, 1878-1960 (Upper Frenchville). Né le 18 octobre 1878 à St. Louis, comté de Kamouraska. Ordonné le 28 août

1908. Curé de la paroisse de St. Luce, de Upper Frenchville il prenait sa retraite en 1954. Décédé le 24 janvier à Joliette âgé de 81 ans.

Roméo J. Dufour, 1909-1960 (Fall River). Né en 1909, fils de Philibert. Professeur depuis nombre d'années à l'école Durfee High, il était aussi très actif au sein de nos oeuvres. Paroissien dévoué de St. Mathieu il était président du Richelieu-Fall River. Membre de la Société Historique il déployait un vif intérêt à la vie franco-américaine. L'Indépendant lui rendait un vibrant hommage. Décédé le 16 novembre à l'âge de 51 ans.

Wilfrid L. Dulac, 1892-1960 (Lewiston). Né à St. Ephrem de Beauce, fils de Joseph et de Lumina Vallée. Dans les affaires et soutien de nos oeuvres. Décédé le 17 avril.

Abbé Henri-Joseph Foucault, 1893-1960 (Williamansett). Né à Central Falls le 28 septembre 1893, fils de Majorique et d'Alphonsine Laplante, il avait étudié aux Trois Rivières, à l'Assomption et à Baltimore pour être ordonné le 29 mai 1920 à Manchester. Il devient curé de St. Louis, West Springfield, St. Jean Baptiste, Ludlow et à la Nativité de Willimansett en 1953. Grand sportif chez les jeunes son zèle ne dépasse jamais les câdres des paroisses qu'il dirigea. Décédé le 9 octobre à l'âge de 67 ans.

Abbé Pierre-Henri Gauthier, 1883-1960 (Holyoke). Né à Manchaug le 4 mai 1883, fils de Joseph et de Georgianna Pothier. Il étudie à Lévis et à Rochester. Ordonné en mai 1908, il connaîtra les renoncements de la première guerre mondiale et en revient avec le titre de capitaine. Curé à North Adams en 1925, à Chicopee en 1933 et à Notre Dame du Perpétuel Secours à Holyoke en 1938 où il accomplit une oeuvre magnifique. Aumônier diocésain de l'Union St. Jean-Baptiste d'Amérique, vice-président d'honneur du Comité de Vie Franco-Américaine et membre dévoué de la Société Historique on le voit partout, très intéressé au rayonement de nos oeuvres. Il se fera le fondateur et l'animateur du Richelieu Springfield-Holyoke. Il décède subitement le 18 octobre à l'âge de 77 ans.

Ses paroissiens et ses compatriotes avaient participé avec joie à ses fêtes jubilaires en 1958. L'abbé Gauthier était une belle pièce d'homme, artiste, musicien et dilletante il savait donner du ton à toutes ses entreprises. Ses oeuvres en portaient la marque et sa paroisse lui doit un beau rayonnement. Il était de nos entreprises avec sa générosité et sa présence. L'ouest du Massachusetts perdait en lui un grand et sincère serviteur qui ne manqua pas de courage en certaines circonstances. Le Conseil de la Vie Française en Amérique lui avait décerné les honneurs d'Officier de l'Ordre de la Fidélité Française. Il en était bien digne.

Florido Gélinas, 1894-1960(Manchester) Tailleur de père en fils, il était le fils de J. O. Gélinas, personnalité bien connue à Manchester. Né à St. Hélie, Québec en 1894, il avait été un fervent de la raquette comme fondateur du club Lafayette. Décédé le 19 août.

Joseph N. Gendreau, 1876-1960 (Fall River). Né à St. Thomas de Montmagny, fils de Louis et de Marguerite Fortier. En affaires prospères depuis 50 ans et très généreux pour nos oeuvres. Décédé le 24 novembre.

Dr. Henri-Lionel Girard, 1906-1960 (Manchester). Médecin chirurgien, il était né en cette ville le 28 juillet 1906, fils de Severin Girard et d'Adéline Houle. Pharmacien, il étudie à l'Université Georgetown pour être admis dans le New Hampshire en 1938. Ancien président de l'Association Médicale Franco-Américaine. Décédé le 17 juillet.

Abbé Maurice Halde, 1904-1960 (Manchester). Né le 21 avril 1904. Etudes à St. Hyacinthe, à Sherbrooke et à Montréal où il est ordonné le 30 juin 1931. Nommé curé de Ste-Marie, de Hillsboro en 1950, il avait prise sa retraite pour cause de santé. Décédé le 3 novembre à Salina, Californie.

Abbé Raymond Hamel, 1916-1960, (Fall River). Né à Fall River le 29 septembre 1916 et ordonné le 27 novembre 1943, il était aumônier à l'orphelinat St. Joseph au moment de son décès le 25 juin.

Dr Adélard J. Harpin, 1879-1960 (Worcester). Il s'était créé une enviable réputation de virtuose avec sa riche voix de basse-chantante. Né le 12 juin 1379 à Worcester, fils d'Auguste et d'Elexina Perrault, il était dentiste de profession. Maître de chapelle à Notre Dame des Canadiens à Worcester durant plus de 25 ans, il avait dirigé plusieurs chorales et concerts pour recevoir les plus grands éloges. Il fut l'une de nos belles voix franco-américaines. Fondateur du club Harmonie, il aimait nos réunions. L'âge l'avait invité à la retraite, c'est le sort que réserve à ceux que la vieillesse respecte. Le docteur fut l'un de nos magnifiques virtuoses. Il décédait en décembre à l'âge de 84 ans.

Dr Fernand J. Hémond, 1903-1960 (W. Warwick). Né à Woonsocket, le 13 avril, fils de Phydime Hémond, journaliste d'illustre mémoire, après ses études à Laval, il s'établissait à W. Warwick en 1932. Ancien président de l'Association Médicale Franco-Américaine, président fondateur du club Frontenac il avait été un ardent de l'oeuvre des retraites fermées dans le Rhode Island. Décédé le 1er mars à l'âge de 56 ans.

Abbé Adélard Jalbert, 1893-1960 (Bridgeport). Né le 4 décembre 1893 à New Haven et ordonné le 21 décembre 1918. Curé de St. Antoine, de Bridgeport depuis 1932. Décédé le 21 juillet.

Me Wilfrid Laflamme, 1898-1960 (Manchester). Né en cette ville le 27 octobre 1898, il avait fréquenté le Séminaire de St. Hyacinthe et la Boston University pour être admis au barreau du New Hampshire. Il avait été président de la commission des finances de la ville avant d'être élu maire de Manchester en 1941. Il avait aussi présidé le Cercle Ste-Marie, le club Joliet et le Cercle National. Décédé le 8 novembre.

Arthur J. Lalonde, 1878-1960 (Cohoes, N. Y.). Né le 29 août 1878 à Belle Rivière. Négociant à Cohoes depuis plusieurs années et ancien conseiller général de l'Union. Décédé le 17 mai âgé de 81 ans,

Dr Eugène L. Langelier, 1882-1960 (Lewiston). Né le 15 juillet 1882 à St. Hyacinthe. Etudes médicales à Montréal il s'établit à Lewiston où il pratiqua pendant plus de 40 ans avec une excellente réputation. Il prenait sa retraite en 1950. Décédé le 3 juin.

Abbé Raymond Langlois, 1902-1960, (Manchester). Né à Nashua en 1902, il avait été ordonné le 16 juin 1928. Curé fondateur de la paroisse St. Pierre, Auburn, N. H., il avait accepté la paroisse du St. Rosaire, Hooksett à cause de maladie. Décédé le 23 février à l'âge de 58 ans.

Dr Evariste Larivière, 1888-1960. Né à Manville, le 11 avril 1888. Diplômé de Georgetown pour s'établir à New Bedford. Décédé le 13 mars âgé de 71 ans.

Albert E. Laurion, 1882-1960 (Taftville). Né à L'Epiphanie le 18 novembre 1882. Ami de nos oeuvres et père des abbés Ubald J. Laurion et Henri E. Laurion tous deux curés dans le diocèse de Norwich. Décédé le 2 avril âgé de 78 ans.

Emilien Lecomte, o.m.i., 1908-1960 (Lowell). Né à St. Camille, Québec en 1908. Ordonné en 1932, il avait été professeur de théologie et prédicateur de retraites fermées. Décédé en mars.

Abbé Alfred Lévesque, 1880-1960 (Taunton). Né à St-Octave-de-Métis, comté de Matane, le 13 février 1880, fils de Jean Baptiste Lévesque et de Calixie Fortin. Etudes aux séminaires de Rimouski et de Montréal où il est ordonné le 27 décembre 1906. Curé de Dodgeville dans le diocèse de Fall River, en 1821 et à St. Jacques, de Taunton en 1931. Il prenait sa retraite en 1949 à cause de maladie. Décédé le 28 mars à l'âge de 80 ans.

J. Normand Marcotte, S.M. (Boston). Originaire de Haverhill et ordonné en 1939. Il était curé de la paroisse Notre Dame des Victoires à Boston. Décédé le 16 mars.

Dr Joseph-Euclide Mercier, 1875-1960, (Fall River). Une attachante et vénérable personnalité franco-américaine qui disparaissait le 17 octobre à Fall River à l'âge de 85 ans. Il avait bien servi les siens.

Né le 17 septembre 1875 à Grace Field, comté de Pontiac, Québec, fils d'Anasthase Mercier et d'Arthémise Laforce, il devenait orphelin à l'âge de 7 ans. Il entre au séminaire de Saint Hyacinthe et en 1893 il émigre aux Etats-Unis. Il se dirige aux universités du Vermont et du Maryland pour ses études médicales. Admis à la pratique le 15 novembre 1899 il se fixe définitivement à Fall River.

Véritable type du médecin de famille, sympathique, charitable et dévoué à toute heure, il devient le confident de milliers de familles qui le consultent. Examinateur des écoles de la ville durant 36 ans, membre du personnel de l'hôpital Ste-Anne, la société médicale de Fall River célébrait son cinquantenaire de pratique qu'il prolongea encore plusieurs années.

Le docteur Mercier fut passionnément intéressé au progrès de ses compatriotes. A Fall River, il était l'un des plus solides appuis de nos

oeuvres. Il n'eut jamais à interpréter le sens véritable de ses convictions. Droit comme l'épée du roi et sincère dans tous ses actes, il était l'honneur des siens.

C'est en 1928 qu'il devient le fondateur de la Société des Concours de Français pour sa ville, une oeuvre qui fonctionne toujours, unique dans sa conception et profitable à nos écoliers depuis bientôt 35 ans.

Ancien président du club Calumet et officier de la Fédération des Sociétés de Fall River, fondateur de la paroisse du St. Sacrement dont il était l'un des fermes appuis, la Société Historique le comptait au nombre de ses membres distingués. Il avait été directeur de l'Association Canado-Américaine durant plusieurs années et en était l'un des vice-présidents honoraires. La France lui avait remis sa **"Médaille de la Reconnaissance"** en 1948 et le Comité de Vie Franco-Américaine le proclamait le premier officier de son Ordre du Mérite Franco-Américain en juin 1954.

La vie du docteur Mercier est un bel exemple de fidélité et de dévouement à notre idéal franco-américain et lui donne droit à la reconnaissance de tous les siens.

Me Joseph Monette, 1869-1960 (Lawrence), Né à St. Martin, comté de Laval, le 11 décembre 1869, après ses études à Harvard, il est admis au barreau en 1899. Il s'établit à Lawrence. Troisième président de la Société Historique en 1904. Décédé le 7 juillet à l'âge de 90 ans.

Abbé Jean F. Morin, 1886-1960. (Mancester). Né à Gonic, N. H., le 28 juin 1886, fils de Lévis et Delphine Proulx. Etudes à Montréal et à Québec. Ordonné le 10 mai 1914. Curé de Sanbornville, de Ste-Anne à Berlin et de St. Georges, à Manchester. Décédé le 18 janvier à l'âge de 73 ans.

J. Valmore Normandin, 1894-1960 (Providence). Né à Woonsocket le 15 janvier 1894. Dans les affaires, il était conseiller général de l'Union depuis 1948. Décédé le 21 octobre.

Léopold J. Paradis, 1899-1960 (Willimantic). Né le 19 décembre en 1899 à Adams, Mass. Surintendant fonctionnaire de sa ville. Décédé le 27 juin.

Wilfrid Patenaud, 1893-1960 (Augusta). Né en cette ville le 18 mars 1893. Maître de Chapelle de la paroisse St. Augustin et homme d'affaires, il était le père de trois prêtres. Décédé le 13 avril.

Aimé Pelletier, 1897-1960 (Fall River). Né en cette ville, fils de Charles Pelletier et de Marie Fiola. Ancien combattant de la 1ère guerre, il était entrepreneur en affaires. Décédé le 24 mars.

Dr Emery Pelletier, 1892-1960 (Providence). Né à Manville le 30 avril 1892. Etudes à l'université Brown et diplômé de l'université de Montréal, il s'établissait à Providence en 1929. Décédé le 8 août.

Hernin Perennes, S.M., 1876-1960 (Boston). Né en 1876 en Bretagne. Ordonné le 16 juin 1899. Ancien curé de Notre Dame des Victoires à Boston. Décédé le 24 juin.

Dr Albert E. Perron, 1884-1960 (Fall River). Né le 12 juin 1884 en cette ville, fils d'Alexandre Perron et de Rose-Anne Giguère. Président du personnel de l'hôpital Ste-Anne. Décédé le 10 octobre à l'âge de 76 ans. Il avait exercé sa profession durant 53 ans. Médecin très estimé.

Louis P. Pinette, 1906-1960 (Lewiston). Né à Fort Kent le 4 février 1906 fils de Paul et de Lila St. Claire. Très entreprenant il se fixe à Lewiston. Il devient commissaire de la Police et dirige un commerce. Décédé le 25 mai.

Adrien Pinsince, 1890-1960. Né à Biddeford, Maine, il dirigeait une entreprise de restaurant depuis plusieurs années et avait fondé la Granite State Restaurant Association. Décédé le 28 janvier.

Edmond M. Poitevin, 1866-1960 (Boston). Né à Ottawa le 15 avril 1866 et agent publicitaire il était le dernier survivant du premier bureau de l'Union St. Jean-Baptiste. Décédé le 18 août à l'âge de 94 ans.

Dr Henri E. Pratte, 1879-1960, (Warren). Né à Fall River le 2 mars 1879. Il pratiqua l'art dentaire à Warren. Décédé le 10 avril.

Dr Bernard S. Roulier, 1904-1960. Né à Salem le 20 juillet 1904, il était dentiste en cette localité. Décédé le 11 juillet.

Dr Florian G. Ruest, 1898-1860 (Providence). Né le 18 décembre 1898 à Providence. Etudes médicales à Harvard il s'établit à Providence en 1926. Directeur de la Division du Contrôle de la tuberculose dans le Rhode Island. Décédé le 3 juin.

Abbé William J. Smith, 1893-1960 (Taunton, Mass). Né à Fall River en 1893, fils de Louis Smith et d'Ozias Goyette, après ses études à l'Assomption, à Baltimore et à l'Université Catholique de Washington, il est ordonné le 20 mai à Baltimore par le Cardinal Gibbons. Curé du St Rosaire à New Bedford en 1939, à St. Etienne, de Dodgeville en 1942 puis à St. Jacques, de Taunton où il construit l'église. Décédé le 17 juillet à l'âge de 67 ans. Excellent prêtre et bon franco-américain, l'abbé Smith ne s'intéressa jamais aux oeuvres qui dépassaient les câdres de sa paroisse. Il était rarement vu à l'extérieur mais toujours au poste. Très bon administrateur il donna à ses oeuvres une belle allure.

Philias St. Denis, 1880-1960 (Fall River). Né en cette ville, le 4 août 1880, fils de Joseph St. Denis et de Mélanie Méthée, il décédait le 20 juin à l'âge de 80 ans. Dans le monde des affaires, il avait occupé une situation prospère. Directeur de la Caisse Ste-Anne il était aussi sociétaire de nos oeuvres.

Me Arthur Surprenant, 1886-1960 (Woonsocket). Né à Southbridge, après ses études au Boston College et à Harvard, il pratique à Central Falls, à New York, à Montréal et à Paris pour se donner une réputation de juriste de haute réputation. Décédé le 21 septembre à l'âge de 73 ans.

Dr Alfred Vachon, 1923-1960 (Lewiston). Né en cette ville le 18 octobre 1923, fils d'Alfred et d'Alice Morrissette. Optométriste de profession et décédé tout jeune le 6 juin à l'âge de 36 ans.

Gédéon Vallée, 1877-1960 (Lewiston). Le 30 mai s'éteignait sans bruit dans une cellule d'hôpital un vieillard presque oublié de 82 ans. Il avait cependant participer activement à nos oeuvres pendant plus de 50 ans. Né le 10 octobre 1877 à St. Frédéric, comté de la Beauce, il avait été dans les affaires, représentant du journal "**La Presse**" et manufacturier. Commissaire du comté d'Androscoggin, il avait détenu le poste de conseiller général de l'Union durant plusieurs années. Très actif dans sa paroisse Ste-Famille il avait été directeur de la Caisse Ste-Famille.

Table des Illustrations

Général Charles de Gaulle
Président de la République Française

2. Promotion de l'Ordre de la Fidélité Française, Québec, le 22 septembre. Me Paul Gouin, président du Conseil, S. E. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, titulaire, Abbé Adrien Verrette, chancelier de l'Ordre et M. Archibald Lemieux, industriel de Worcester, titulaire.

3. Réunion Plénière du Conseil de la Vie Française en Amérique du 22 au 26 septembre 1960. Assis de gauche: Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D., secrétaire, Dr Paul-Emile Laflèche (Winnipeg), Ernest Desormeaux (Ottawa), Me Paul Gouin, président, Abbé Adrien Verrette (Manchester), Dr Georges Dumont (Campbellton), Mme Reine Malouin (Québec), R. P. Albert Plante, s.j. (Montréal), Debout: Lucien Gagné (Québec), Lauré-B. Lussier (Manville), Jean-Jacques Tremblay (Ottawa), Rodolphe Laplante (Québec), Emile Boucher (Montréal), Me Anatole Vanier (Montréal), Juge Yves Bernier (Québec), Alphonse Comeau (Meteghan River), Dr Alcide Martel (Montréal), Dumont Lepage (Gravelbourg), Jean Patoine O.M.I., (Edmonton), Dr Léon Beaudoing (Vancouver), Rémi Chiasson (Antigonish), J.-Henri Blanchard (Charlottown), Dr Gérard Tremblay (Chicoutimi), Juge J.-S.-A. Plouffe (North Bay), Thomas-Marie Landry O.P. (Québec), Adrien Pouliot (Québec), Abbé Gérard Benoit (Québec), Thomas Arceneaux (Lafayette) et Emery LeBlanc (Moncton). Plusieurs membres ne sont pas présents pour la photo.

4. S. E. Mgr Ernest-Jean Primeau, évêque de Manchester, reçoit les hommages du Conseil de la Vie Française, à l'occasion du banquet qui lui est offert par le Comité de Vie Franco-Américaine, à Boston, le 22 juin. De gauche: R. P. Thomas-Marie Landry O.P., M. Lauré-B. Lussier, Abbé Adrien Verrette, S. E. Mgr Primeau, juge Emile Lemelin, juge Fernand Despins et juge Yves Bernier.

5. Remise de la médaille "Grand Prix" de la Société Historique, le 21 mai 1960, à Mgr Félix Martin, P.D., curé de la paroisse Ste-Famille, de Lewiston, Maine. De gauche: R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., Mgr Martin, Abbé Adrien Verrette, président, Dr Antoine Dumouchel, R. P. Henri Béchard, s.j. et le juge Fernand Despins.

6. Réception à l'honorable Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau Brunswick, au Harvard Club de Boston, le 11 décembre 1960. De gauche: M. Jacques Gignac, vice-consul canadien à Boston, Madame Gignac, M. le baron Charles de Pampelonne, consul général de France à Boston, Madame la baronne, l'Honorable Louis-J. Robichaud, Mme Robert, M. Stuart Hemsley, consul général du Canada à Boston, M. Gérald Robert, trésorier et le Dr Louis-B. Amyot, vice-président de la Société Historique.

7. Remise de la médaille "Grand Prix" à l'honorable Louis-J. Robichaud par M. Gérald Robert, le 11 décembre.

Table des Matières

	Amis du bulletin	5
	Présentation	7
	Avis	8
I	Réunions de la Société	9
II	Médaille "Grand Prix" (Remises)	18
III	Eloges des membres disparus	22
IV	Conférences, discours, études	25
V	Conseil de la Vie Française en Amérique	38
VI	Ordre de la Fidélité Française	44
VII	Comité de Vie Franco-Américaine	59
VIII	Ordre du Mérite Franco-Américain	65
IX	Fête Patronale (24 juin)	69
X	Le Président Charles de Gaulles en Amérique	76
XI	Tricentenaire Dollard des Ormeaux	80
XII	Faits et Gestes	83
XIII	Vie Franco-Américaine	87
XIV	Concours et Festivals	101
XV	Généalogie	102
XVI	Echos des Sociétés	103
XVII	Nécrologie	106
	Table des Illustrations	114
	Table des Matières	115

NOUVELLE SERIE: VOL. VII

1961

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New Hampshire
1962

Fondée le 4 Septembre 1898
LUX ET VERITAS
Société Historique Franco-Américaine

NOUVELLE SERIE: VOL. VII 1961

BULLETIN

de la

Société Historique Franco-Américaine

BOSTON, MASSACHUSETTS

Imprimerie Ballard Frères
Manchester, New Hampshire
1962

Les amis du bulletin

Protecteurs

M. Archibald R. Lemieux
Worcester, Mass.

Mme Malvina Martineau
Los Angeles, Calif.

M. Aimée Lavalée
Springfield, Mass.

Abbé Doria Desruisseaux
Manchester, N. H.

Dr Gabriel Nadeau
Rutland, Mass.

Abbé Adrien Verrette
Manchester, N. H.

Conseil de la Vie Française
Québec

Comité de Vie Franco-Américaine
Boston, Mass.

Association Canado Américaine
Manchester, N. H.

Union St Jean Baptiste d'Amérique
Woonsocket, R. I.

Fédération Franco-Américaine du N. H.
Manchester, N. H.

Bienfaiteurs

Mgr William Drapeau, P.D.
Lynn, Mass.

Mgr Arthur Mercier, P.D.
Salem, Mass.

Abbé Camille Blain
Lindwood, Mass.

Dr Ubald Paquin, M.D.
New Bedford, Mass.

M. J. B. Danis
Millbury, Mass.

M. Hector Messier
Saundersville, Mass.

M. Gérald Robert
Manchester, N. H.

Patrons

Mgr Albert Bérubé, P.D.
New Bedford, Mass.

Mgr Félix Martin, P.D.
Lewiston, Maine

Abbé A. J. Lapointe
Worcester, Mass.

Dr Ulysse Forget
Warren, R. I.

Dr Antoine Dumouchel
Rutland, Mass.

Dr R. Wilfrid Delaney
Cambridge, Mass.

Me Fernand Despins
Lewiston, Maine

M. William E. Aubuchon
Fitchburg, Mass.

M. Donat Corriveau
Nashua, N. H.

Présentation

La publication de notre bulletin dépend entièrement sur le dévouement bénévole de ceux qui le préparent. C'est encore grâce aux amis fidèles du bulletin que la Société peut offrir aux membres un volume aussi informateur.

La préparation d'une pareille publication demande de longues heures de travail et rencontre toujours des retards inévitables. Comme d'habitude, les membres seront heureux de le recevoir et seront aussi indulgents.

Avis important

Afin d'assurer son oeuvre, La Société Historique Franco-Américaine a établi son Fonds de Réserve ou "Fiducie" (Endowment Fund). Ce fonds est administré par trois fiduciaires de la société. Plusieurs ont déja répondu à l'invitation.

Les sommes versées ainsi à la société, d'après une déclaration officielle de la Trésorerie d'Etat à Washington, sont exemptes de la loi "Inheritance Tax". De plus ces montants peuvent être déduits de l'Impôt sur le revenu (Income Tax).

Nous demandons aux membres de songer sérieusement à ce moyen pratique en préparant leurs dispositions testamentaires. Quel appuie! Si seulement on y avait songé il y a cinquante ans. Il n'est jamais trop tard. . . . .

Comme formule testamentaire nous suggérons la suivante:

TO THE TRUSTEES OF THE ENDOWMENT FUND OF LA SOCIETE HISTORIQUE FRANCO-AMERICAINE A CORPORATION UNDER MASSACHUSETTS LAW, THE SUM OF ..... (DOLLARS) IN TRUST FOR THE PURPOSES OF THE SOCIETE.

Bulletin de

La Société Historique Franco-Américaine

Fondée le 4 septembre 1899

Administration: Président: Abbé Adrien Verrette, Manchester, N. H.
Secrétaire-trésorier: Gerald Robert
52, rue Concord, Manchester, N. H.

BOSTON, MASSACHUSETTS NOUVELLE SERIE: VOL. VII ANNEE 1961

I

Réunions de la Société

Bureau
11 mars 1961
Salon A.C.A.
Manchester, N. H.

Le président se dit très reconnaissant envers ses collègues, qui, par déférence pour son récent accident ont accepté de se réunir à Manchester où il est curé. Il leur dit son merci cordial pour l'expression bien appréciée de leur sympathie en ces heures assez inquiétantes pour lui. Il se réjouit surtout de pouvoir reprendre le travail au service d'une oeuvre qu'il ne prétend pas vouloir diriger indéfiniment mais qu'il voudrait bien voir prospérer avant son départ de la présidence

La société continue son progrès avec certaines adaptations nécessaires mais sans modification des vues des fondateurs et encore moins l'abandon des intérêts d'une oeuvre essentielle au rayonnement de notre présence franco-américaine au pays.

Ouverture: La réunion s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. l'abbé Adrien Verrette.

Présences: M. l'abbé Adrien Verrette, M. Henri Goguen, Me Laurie Ebacher, M. l'abbé Doria Desruisseaux, M. le juge Arthur L. Eno, M. l'abbé Camille Blain, M. Jean Picher, Mlle Rhéa Caron, M. Lauré B. Lussier, ancien secrétaire-trésorier, assiste à la réunion comme invité.

Absences: A cause d'empêchement à la dernière minute, le Dr Louis B. Amyot s'excuse par téléphone. Me Fernand Despins s'excuse par lettre, étant en voyage au Canada.

Fonds fiduciaire: Le trésorier du fonds fiduciaire de la Société, M. l'abbé Adrien Verrette, rapporte que le montant de $600.00 a été déposé dans un compte d'épargne, à la Banque Ste-Marie de Manchester. Au sujet du fonds fiduciaire, Me Pierre Belliveau et le puge Arthur L. Eno signalent certaines erreurs qui se sont glissées au sujet de ce fonds dans le dernier Bulletin. Il est proposé qu'un imprimé corrigé soit expédié à tous ceux qui ont reçu le Bulletin et que l'on invite en même temps les membres à contribuer à ce fonds fiduciaire. Motion Goguen-Eno.

Procès-verbal: L'assemblée accepte le procès-verbal du secrétaire se rapportant à la 62e réunion annuelle.

Rapport du Trésorier: Dans son rapport, accepté par l'assemblée, le trésorier donne une balance dans le comte de chèque de la Société de $815.13, plus $10.00 en main pour achat de timbres, ce en date du 9 mars 1961.

Bay State Historical League: Le bureau accepte d'enregistrer la Société dans la "Bay State Historical League", à raison d'une contribution annuelle de $4.00. Motion Ebacher-Goguen.

Sociétés locales: M. Camille Blain suggère la fondation de Sociétés Historiques locales qui s'inscriraient ensuite comme membres de la Société Historique Franco-Américaine. Le projet est remis à plus tard pour étude.

Campagne de recrutement: M. l'abbé Doria Desruisseaux rapporte qu'il a commencé son travail pour diriger une grande campagne de recrutement afin d'augmenter l'effectif de la Société.

Réunion du printemps: Le bureau vote de tenir la réunion du printemps le 20 mai prochain à Boston. La réunion d'affaires aura lieu à 2 heures au College Club, 40 rue Commonwealth. Une réception suivra à 4 heures, au Consulat général de France à Boston.

Bibliothèque ACA: La réunion se termine à 4 heures. Sur l'invitation de l'abbé Verrette, les membres du bureau visitent la bibliothèque de l'Association Canado-Américaine.

Le souper: A 5 heures, M. l'abbé Verrette offrait un succulent souper aux membres du bureau. MM. Goguen, Picher, Lussier et l'abbé Blain, ayant dû s'excuser, prirent part au souper, en plus de l'abbé Verrette, M. l'abbé Doria Desruisseaux, M. Gérald Robert, Mlle Rhéa Caron, Me et M me Pierre Belliveau, le juge Arthur L. Eno et Me Laurie Ebacher.

Affaires nouvelles: Le 15 avril 1961, le président, M. l'abbé Adrien Verrette, le secrétaire-trésorier, M. Gérald Robert, et le conseiller, Me Pierre Belliveau, assistaient à Concord, N. H. à une réunion de l'Association des Sociétés Historiques de l'Etat du New Hampshire. La "Bay State Historical League", dont notre Société fait partie depuis avril 1961, était invitée à cette réunion et plusieurs représentants y assistaient. La réunion eut lieu dans le riche et magnifique immeuble de la Société Historique du New Hampshire. Soit dit en passant que les délégués de notre Société, après avoir assisté à une bonne partie de la séance d'affaires, ont constaté que la Société Historique Franco-Américaine tient des assemblées beaucoup plus intéressantes et sérieuses.

Campagne de recrutement: Des remerciements sincères s'adressent à M. l'abbé Doria Desruisseaux de Manchester, N. H., conseiller de la Société, qui a eu l'heureuse initiative d'organiser à la fin de 1960, une grande campagne de recrutement. Il a commencé à diriger avec succès cette campagne. Ce jour même, les rangs de la Société sont augmentés de plus d'une trentaine de membres, grâce à son travail.

Félicitations: A l'endroit de notre président, M. l'abbé Adrien Verrette, qui, tout récemment, célébrait dans sa paroisse, St-Georges de Manchester, le 40e anniversaire de son ordination sacerdotale.

La trésorerie: Lorsque l'ancien secrétaire-trésorier, M. Lauré B. Lussier, nous remettait les livres, le 1er août 1960, la balance en banque était de $804.15. Les recettes du premier août à date, en contributions des membres, annonces dans le Bulletin et la vente du Bulletin dans une dizaine de bibliothèques, ont été de $2,868.40, soit un grand total de recettes du 1er août 1960 au 1er mai 1961 de $3,672.65. Les déboursés du 1er août 1960 au 1er mai 1961 se chiffrent à $3,312.52, ce qui donne une balance en banque dans le compte de chèque de $360.13. Dans le fonds de fiducie, il y a $600.00, plus $21.75 en intérêts. L'avoir de la société, au premier mai 1961, est donc de $981.88. La 62e réunion au Harvard Club de Boston en 1960 a occasionné un déboursé (banquet, réception, l'orateur de circonstance l'honorable Louis J. Robichaud, musique (papeterie, timbres, impressions et photos) de $1,387.86. Les déboursés pour la publication et l'expédition du Bulletin se chiffrent à $1,705.00. Les autres déboursés de $219.66 sont pour impressions, poste, annonces, loyers de salles pour réunions du bureau, fleurs, dons, impressions de chèques, charges de banque.

Gérald Robert, secrétaire-trésorier.

Nouveaux membres à être proposés à cette réunion du 20 mai 1961 et recrutés par M. l'abbé Doria Desruisseaux:

Paul O. Leclair, Roland R. Tessier, Dr Fernand E. Bourque, Maurice Moynihan, Ovila J. Pichette, Armand E. Tétu, Roger Barrette, Raoul A. Prince, Alcide Bouchard, Joseph Maltais, Robert E. Marcotte, John E. Letendre, Dr Jean N. Leclerc, Eugène N. Cameron, Roméo V. Chagnon, Willie A. Rheault, Wilfrid J. Vigneault, Arthur O. Phaneuf, Mme Rose Vachon, Marcel Vachon, Armand A. Caron, Roland S. Vallée, Alphonse Levasseur, Paul H. Pichette, Arthur R. Hébert, Ludger F. Simard, Philip L. Bossé, Germain B. Lavallée, Dr Robert Provencher, Lucille A. Mailhiot, Antonio Laperrière, Arthur J. Moreau, Lorenzo Vachon, tous de Manchester, New Hampshire; J. Emile Lussier, de Montréal, P. Qué.; Asmond Provost, de Central Falls, Rhode Island; Mgr Charles E. Burque et Abbé Albert J. Burque, de Dover, New Hampshire; Mgr Alphéri Lauzière, de Berlin, New Hampshire, et Abbé Léo St-Pierre, de Nashua, New Hampshire.

N.B. Les ereurs glissées dans l'impression des règlements du "Fonds de Fiducie", dans le bulletin de 1959, proviennent du fait que par accident le texte publié n'était pas la rédaction finale qui fut adoptée à l'unanimité à la réunion annuelle à Boston, le 20 mai 1959. Le texte adopté paraît dans le présent bulletin à la fin de ce chapitre. Les directeurs du bulletin s'en excusent.

A la réunion annuelle du 20 mai 1959 à Boston, les membres, après lecture, donnaient plein pouvoir au bureau de terminer les détails et les règlements avec modifications jugées nécessaires pour l'établissement de ce **"Fonds de Fiducie"**.

A Lewiston, le 21 mai 1960, réunion annuelle, les membres n'ont fait que confirmer ce qui avait été déjà accepté et surtout, ils se réjouissaient enfin de l'établissement de ce **"Fonds de Fiducie"** bien en retard dans la société.

Dans le bulletin de 1959, une autre erreur typographique se glissait à savoir que les règlements avaient été approuvés le 20 mai 1960, cette réunion (1960) ayant eu lieu le 21 mai à Lewiston et donc voulait dire le 20 mai 1959 à Boston. Une erreur de typographie qu'il faut savoir comprendre et pardonner.

Réunion annuelle
20 mai 1961
College Club
Boston, Mass.

Dans son message, le président déclarait:

"Le 20 mai devient une date assez familière à notre société. C'est le jour "LaFayette" qui nous permet en tenant notre réunion annuelle de rappeler le souvenir de ce grand français, citoyen de deux patries.

Notre 62e réunion annuelle, nous fournit aussi l'occasion de saluer M. le baron Charles de Pampelonne qui retourne au Quai d'Orsay à Paris où l'attend une nouvelle tâche.

Comme nous le dira tantôt, notre secrétaire-trésorier, l'exercice qui vient de s'écouler a été très fructueux. Nos réunions ont obtenu un vif succès, surtout celle de décembre dernier.

L'intérêt autour de la société grandit et le nombre des membres augmente sensiblement. Nous atteindrons bientôt le chiffre 400. Je désire remercier bien sincèrement l'abbé Doria Desruisseaux qui est responsable de l'adhésion des membres qui seront admis aujourd'hui. Voilà donc des signes de vie qui nous réjouissent.

Je ne cesse de le répéter, notre société est un peu comme notre Académie Franco-Américaine où l'on propage les choses de l'esprit et tout ce qui peut donner un lustre à notre idéal franco-américain.

Il faudrait bien rendre cet organisme solide et durable. Le meilleur moyen d'en assurer la continuité c'est d'augmenter son actif. La chose est relativement facile. Il suffirait de trouver un ardent (comme l'abbé Desruisseaux) dans nos principales localités.

Avec les décès, toujours trop nombreux (sept cette année), les déplacements ou démissions parfois, il faut continuellement songer à un recrutement sérieux.

Beaucoup de nos compatriotes deviendraient membre si on leur expliquait le but et le fonctionnement de la société. Certains s'imaginent qu'il faut tenir la plume à la main et fouiller l'histoire pour être sociétaire actif.

C'est entendu que nous comptons parmi nos membres nos meilleurs écrivains, mais toute personne intéressée aux choses sérieuses trouvera

dans les cadres de la société une information précieuse, des rencontres intéressantes en plus de la réception d'un bulletin qui porte une grande valeur d'information.

Je fais donc encore appel à l'intérêt des membres pour obtenir ces résultats qui seraient tout à notre honneur. Songeons que le travail des officiers demeure bénévole ce qui lui donne une valeur toute particulière."

La réunion annuelle de la Société Historique Franco-Américaine a été tenue au College Club de Boston, samedi, le 20 mai 1961. La séance s'ouvrit à 2 h 15 p.m. par la prière récitée par Mgr Albert Bérubé, P.D., de New Bedford, Mass. Le président de la Société, M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, N. H., souhaita la bienvenue et adressa quelques remarques aux quelque cent membres venus de tous les coins de la Nouvelle-Angleterre.

Le secrétaire, ayant soumis un rapport écrit, il en fut dispensé de la lecture. Le rapport du secrétaire fut accepté avec remerciements sur motions Pierre Belliveau et Laurie Ebacher. Dans son rapport, le secrétaire mentionna que l'avoir de la Société au 1er mai 1961 était de $360.13 dans le compte de chèque, plus $621.75 dans le fonds de fiducie, ou un actif total de $981.88. Sept membres décédaient depuis la dernière réunion. M. Edouarl Fecteau de Lawrence, Mass., prononça l'éloge de Me Henri Monette, également de Lawrence; M. Bernard Théroux, de Fall River, celle de M. Roméo Dufour de Fall River; Mgr Albert Bérubé, P.D., de New Bedford, celle de M. Joseph Duchaine de New Bedford; M. Camille Blain, de Linwood, Mass., celle de M. l'abbé Eugène Dion de Fall River; M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, celle de M. l'abbé Pierre Gauthier de Holyoke, Mass.; M. Antoine Clément, de Lowell, Mass., celle du Révérend Père Narcisse Cotnoir, OMI, du sanctuaire oblat de Colebrook, N. H. et M. Antonio Prince, de Woonsocket, R. I., celle du Dr Joseph Euclide Mercier de Fall River, Mass. L'assistance récita ensuite une prière pour l'âme des disparus.

Grâce au travail de M. l'abbé Doria DesRuisseaux, de Manchester, N. H., sur motions Henri T. Ledoux et Dr Ubalde Paquin, 39 nouveaux membres furent acceptés. Ces nouveaux membres sont: MM. Paul O. Leclair, Roland Tessier, Maurice Moynihan, Ovila J. Pichette, Dr Fernand E. Bourque, Armand E. Tétu, Roger Barrette, Raoul A. Prince, Alcide Bouchard, Joseph Maltais, Robert E. Marcotte, John E. Letendre, Dr Jean N. Leclerc, Eugène N. Cameron, Roméo V. Chagnon, Willie A. Rheault, Wilfrid J. Vigneault, Arthur O. Phaneuf, Mme Rose Vachon, Marcel Vachon, Armand A. Caron, Roland S. Vallée, Alphonse Levasseur, Paul H. Pichette, Arthur R. Hébert, Ludger F. Simard, Philippe L. Bossé, Germain B. Lavallée, Dr Robert Provencher, Mlle Lucille A.

Mailhiot, Antonio Laperrière, Arthur J. Moreau et Lorenzo Vachon, tous de Manchester, N. H.; MM. J. Emile Lussier, Montréal, P. Qué.; Asmond Provost, Central Falls, Rhode Island; Mgr Charles E. Burque, Dover, N. H.; M. l'abbé Albert J. Burque, Dover, N. H.; Mgr Alphéri Lauzière, Berlin, N. H.; M. l'abbé Léo St-Pierre, Nashua, N. H.

Le président désigna le comité de nomination suivant pour procéder à l'élection des officiers: M. Antonio Prince, président; M. Jean Picher, Me Zéphyr Paquin. Sur propositions Antoine Clément et Edouard Fecteau, l'assemblée accepta le rapport du comité de nomination. Les officiers suivants furent élus pour le prochain terme: Président, abbé Adrien Verrette, Manchester, N. H.; Vice-Président, Dr Louis B. Amyot, Schenectady, N. Y.; Secrétaire, Gérald Robert, Manchester, N. H.; Fiduciaire, Juge Arthur L. Eno, Lowell, Mass.; Conseillers: MM. Rosario Pelletier, Waterbury, Conn.; J. Aimé Lavallée, Springfield, Mass.; Dr Jean L. LeBlanc, Suncook, N. H.; Jean Picher, Woonsocket, R. I.; Juge Fernand Despins, Lewiston, Maine; Me Pierre Belliveau, Boston, Mass.; Abbé Doria DesRuisseaux, Manchester, N. H.; Mlle Rhéa Caron, Fall River, Mass.; Me Laurie Ebacher, Amesbury, Mass.

L'ajournement se fit à quatre heures avec la prière. Le groupe se rendit ensuite au Consulat général de France où par l'entremise de son président, M. l'abbé Adrien Verrette, la Société dit ses adieux au Consul Général de France à Boston, le baron Charles de Pampelonne et son épouse, rappelés à Paris après cinq années de services consulaires en Nouvelle-Angleterre. Au nom de la Société, le secrétaire présenta au Baron et à Mme de Pampelonne, de magnifiques sacoches de voyage. Le Baron remercia en termes émus. Le tout se termina par un vin d'honneur.

Réception au Consulat de France

Les membres se rendaient ensuite au Consulat Général de France à quelques pas de leur salle de réunion. Ils en profitaient pour prendre part aux exercices traditionnels de la **"Journée LaFayette"**. Le président de la société rendait hommage au consul et à son épouse en partance pour Paris: M. le Consul et Madame la baronne de Pampelonne:

"La Société Historique vous est très reconnaissante pour cette dernière délicatesse que vous lui accordez de venir vous saluer à l'occasion de votre prochain départ pour Paris.

"A notre joie se mêle un peu de tristesse car des liens que nous considérions très précieux vont nécessairement se rompre, car tout départ est un peu de vie qui s'en va pour ne plus revenir.

"Votre présence si charmante à nombre de nos réunions avait développé un sens d'intimité qui nous réjouissait. Même si vous devez emporter notre bon souvenir, votre présence n'y sera plus.

"En face des événements inévitables puisqu'il s'agit de nous réjouir de l'ascension de votre carrière diplomatique, nous nous empressons de vous offrir des voeux pour que l'avenir vous comble de succès.

"Depuis plusieurs années déjà le consulat de Boston est non seulement la maison des français de France mais aussi le foyer accueillant où les Franco-Américains viennent souvent goûter les délices de cette chaude hospitalité qui nous est si chère. Plus que les autres peut-être vous en avez fait le rendez-vous de tous les coeurs français de la Nouvelle-Angleterre.

"Merci pour ces attentions et tout le prestige que vous avez donné à votre patrie en terre d'Amérique dans cet important poste de Boston.

"Afin de prolonger un peu notre présence durant les heures qui vous ramèneront en France nous vous offrons ces petites valises dans lesquelles symboliquement vous déposerez vos meilleurs souvenirs de nous. Un jour viendra sans doute pour vous comme pour nous où le passé voudra revivre dans vos coeurs. Il est juste d'espérer que nous serons associés à l'évocation de vos belles années à Boston.

Monsieur le consul
Madame la baronne

Apportez vers la douce France l'assurance de notre profonde affection et celle aussi non moins intense de notre admiration."

Allocution de Monsieur le Consul

"Je suis heureux de vous accueillir dans cette Maison de France à Boston, où bon nombre d'entre vous sont déjà venus et où, j'espère, les autres, maintenant qu'ils en connaissent le chemin, reviendront souvent célébrer avec nous, ou avec mon successeur, les Fêtes nationales françaises et les fêtes de l'amitié franco-américaine.

Je me réjouis tout particulièrement aujourd'hui de la présence au Consulat des membres de la Société Historique Franco-Américaine et de leur cher et dévoué Président, l'Abbé Verrette, de cette Société qui perpétue, avec tant de fidélité et d'affection le souvenir des hauts faits français en Amérique du Nord et qui, ces dernières années, a notamment organisé de si brillantes manifestations à l'occasion du 350ème anniversaire de la découverte de la baie de Boston par Samuel de Cham-

Visite d'hommage à M. le Consul Charles de Pampelonne au consulat, le 20 de mai à l'occasion de son départ pour Paris. De gauche: Jean Picher, Gérald Robert, Wilfrid Beaulieu, Abbé Adrien Verrette, madame la Baronne, M. le consul, R. P. Armand Morrissette, O.M.J., Normand Lachance et Philippe-Armand Lajoie.

Remise de cadeaux à M. le consul et à madame la baronne de Pampelonne.

Les administrateurs du Conseil de la Vie Française en Amérique pour l'exercice 1961-62. De gauche: Mme Reine Malouin, Ernest Desormeaux, Abbé Adrien Verrette, Armand Godin, R. P. Thomas Landry, o.p., président, Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D., secrétaire, Me Paul Gouin, Emery Leblanc, Dr Paul-Emile Laflèche, juge Yves Bernier et Mgr Maurice O'Bready, P.D.

Dévoilement d'une plaque en l'honneur de Lafayette, le 20 mai à Schenectady, N. Y., par les American Friends of Lafayette. De gauche: M. Jean Savelli, alors vice-consul à New York, Mme George-W. Blow, le docteur Louis-B. Amyot, président et James-D. Schmitt.

plain, du 200ème anniversaire de la naissance de Lafayette, du 200ème anniversaire de la bataille de Carillon, où s'est illustré le grand Montcalm; du 350ème anniversaire de la découverte du Lac Champlain, et de bien d'autres faits historiques français.

Je suis heureux aussi, tout particulièrement, de revoir ici le Père Verrette, après le grave accident qui l'a éloigné de nos réunions pendant plusieurs mois, et suis sûr d'être l'interprète de tous ici en lui adressant nos plus affectueuses félicitations pour son brillant rétablissement et nos voeux les p lus fervents à l'occasion de ses 40 années de sacerdoce. Voilà bien un fait historique digne d'être célébré!

Je veux également souhaiter la bienvenue aux Présidents, Présidentes, membres des Bureaux ou principaux représentants des grandes sociétés fraternelles Franco-Américaines, qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Je vois notamment parmi vous M. Jean Picher, Président du Comité de Vie Franco-Américaine, M. Normand Lachance, Secrétaire Général de L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. Gérald Robert, Secrétaire Général de l'Association Canado-Américaine, Mme Tougas, Présidente d'Honneur de la Fédération Féminine Franco-Américaine, le Dr Ubalde Paquin, ancien Président de la Société Historique, M. Roland Desjardins, Président de la Société des Clubs Richelieu, Mme Clair Carpenter, Présidente de la Ligue des Présidents de New Bedford, M. Bernard Théroux, Président de la Société des Concours de Français, de Fall River, Mme Louis-P. Clapin, etc... Je vois aussi plusieurs membres de votre dévoué clergé, Mgr Bérubé, de New Bedford, Mgr Mercier, de Salem, le R.P. Morissette, de Lowell, Aumônier Général des Vétérans Franco-Américains, Aumônier Honoraire de la Marine Française, et plusieurs autres prêtres ou religieux, en particulier ceux qui représentent le grand Collège de l'Assomption. Je veux saluer aussi tout spécialement vos éminents journalistes, notamment M. Philippe A. Lajoie, de "L'Indépendant", de Fall River, M. Wilfrid Beaulieu du "Travailleur" de Worcester, M. Antoine Clément, de l'ancienne "Etoile" de Lowell, qui ont toujours fait preuve de tant d'objectivité, d'amitié et de fidélité dans leurs écrits sur la France et sur les relations franco-américaines.

Et je veux, bien sûr, saluer Lafayette, dont c'est aujourd'hui la fête: Lafayette, héros de nos deux patries, symbole de l'amitié et de la solidarité entre nos deux pays.

Enfin, à quelques semaines de mon départ pour la France, après plus de 5 années passées parmi vous, je voudrais vous exprimer mes sentiments profonds d'admiration, de confiance, de fidélité et d'affection.

Admiration, d'abord. Admiration pour le magnifique travail accom-

pli par vos sociétés, pour leur si utile rayonnement, leur dévouement à la cause franco-américaine, et plus spécialement au maintien de la langue, de la culture et des traditions françaises.

Je veux vous dire aussi mille fois bravo pour tout ce que vos sociétés patronnent et organisent: réunions, banquets, galas de bienfaisance, aide mutuelle, aide financière aux collèges et écoles franco-américaines, aide à vos journaux, vos émissions radiophoniques, vos programmes de télévision, vos chorales, etc...

Chaque fois que je vous vois. je constate que vos activités et vos oeuvres se développent et se fortifient, que des comités de liaison ou de coordination, des cercles ou des clubs se constituent. Tout cela témoigne de votre vitalité et de votre volonté de vie franco-américaine, dans la fidélité à vos oriignes françaises, la loyauté à l'égard de votre citoyenneté américaine, le maintien de toutes les valeurs qui vous sont chères, votre religion, vos traditions, la langue de vos ancêtres.

Reconnaissance, ensuite: Je veux vous exprimer ma profonde gratitude d'abord pour l'aide précieuse apportée au Consul que je suis dans ses efforts pour une meilleure connaissance de la langue française et une meilleure compréhension des problèmes qui se posent à la France.

Je veux vous dire merci pour l'accueil si cordial, si fraternel reçu partout en Nouvelle Angleterre, de la part de vos groupes, de Woonsocket et Providence, Rhode Island, à Lewiston, Maine, et Burlington, Vermont, en passant par New Bedford, Fall River, Lowell, Worcester, Leominster, Springfield, Mass., Manchester et Nashua, N. H. et bien d'autres centres où la population franco-américaine est importante.

Je vous exprime ma reconnaissance personnelle enfin pour les marques d'amitié que vous m'avez témoignées et les distinctions honorifiques que vous avez eu la bonté de m'accorder: je pense notamment à la Médaille Grand Prix de la Société Historique, aux Clés et Titres de Citoyen d'Honneur de Manchester et de Worcester, aux Diplômes de membres d'Honneur de plusieurs de vos sociétés, aux somptueux cadeaux faits à ma femme et à moi-même à l'occasion de notre prochain départ. Tous ces gestes nous ont profondément touchés.

Confiance, aussi. C'est, bien sûr, ma confiance en votre avenir. Certes les difficultés sont grandes, mais la structure de vos groupements et l'organisation de votre vie franco-américaine sont telles, avec vos 240 écoles paroissiales, votre magnifique clergé, vos dévouées religieuses, vos sociétés fraternelles, vos journaux, vos heures Radio et TV, que nous pouvons, vous pouvez, regarder l'avenir avec confiance.

L'avenir, du reste, est au bilinguisme, qui était le thème de votre dernier Congrès. En faisant campagne pour le bilinguisme, vous êtes de toute évidence sur la bonne voie. Il faut absolument que vos enfants profitent de cet avantage exceptionnel, qui consiste à trouver au berceau à la fois la langue de leurs ancêtres et celle de leur patrie actuelle. Et en cette deuxième moitié du 20ème siècle où l'Europe, l'Amérique et l'Afrique risquent d'être reliées en 15 à 30 minutes, il est essentiel de parler les deux principales langues de ces trois continents, comme le font du reste S.S. le Pape Jean XXIII, la Reine Elizabeth, le Président Bourguiba, et de nombreux autres hommes d'état, et comme vient de le faire le Président Kennedy au cours de sa visite au Canada.

Affection et fidélité, enfin. Affection et fidélité de la France, qui apprend à vous connaître, qui vous connaîtra de mieux en mieux. Et, bien sûr, mon affection et ma fidélité personnelles. Soyez sûr en effet que je ne vous oublierai pas et que je m'efforcerai à Paris d'être en quelque sorte votre Ambassadeur, votre interprète, auprès des Services français culturels ou d'information, susceptibles de vous aider.

De son côté, je sais que la France peut compter sur v otre affectueuse fidélité. Elle traverse souvent des crises, parfois des crises très graves, mais elle est toujours là et toujours debout. Et dans les journées dramatiques qu'elle vient encore de vivre à propos de l'affaire algérienne, n'a-t-on pas vu une fois de plus la détermination et le sens de l'autorité de l'Etat du Général de Gaulle, alliés à la sagesse et à la cohésion du peuple français, prendre le pas sur l'aventure et le désespoir?

Je sais avec quelle sympathie vous avez suivi et suivez encore les événements du vieux pays. Je sais quels voeux fervents vous formez pour que la paix et l'union règnent parmi vos frères de France.

Pour cela comme pour toutes les marques de confiance et d'amitié que vous avez bien voulu me témoigner, ainsi qu'à ma femme, durant notre séjour parmi vous, je vous dis de tout coeur: Merci.

Réunion du Bureau
7 octobre 1961
Boston, Mass.

Une réunion des membres du bureau eut lieu le 7 octobre 1961, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel Lenox de Boston. Etaient présents: les abbés Camille Blain, Adrien Verrette, Doria Desruisseaux, MM. Gérald Robert, Jean Picher, J. Aimé Lavallée, Laurie Ebacher, Pierre Belliveau et Mlle Rhéa Caron. M. l'abbé Doria DesRuisseaux récita la prière d'ouverture. Sur motions Lavallée-Ebacher, les rapports du pré-

sident et du secrétaire furent acceptés. Sur motion Caron-Ebacher, la 63e réunion gala fut fixée au 19 novembre 1961. M. Edouard Morot-Sir, conseiller culturel de France auprès des Universités et Collèges des Etats-Unis, fut choisi pour donner la conférence.

L'assemblée nota l'heureux geste en France du Dr Louis B. Amyot, à l'endroit de La Société Historique Franco-Américaine.

Le président fit rapport que la plaque de Champlain, installée par la Société à l'aéroport Logan, a été enlevée alors que la plaque Lafayette, présentée par la Société au Wayside Inn, n'a pas encore été installée par les autorités de l'endroit. L'assemblée nomma un comité pour faire enquête aux deux endroits. Ce comité se compose de MM. Henri Goguen, Laurie Ezacher et Pierre Belliveau. Sur motions Lavallée-Ebacher, le montant de $60.00 fut voté pour une page d'hommages de la Société, dans le programme-souvenir du 6e Congrès des Franco-Américains, devant être tenu à Hartford, Connecticut. Sur motions Caron-Picher, le montant de $10.00 fut voté à la Fédération Féminine Franco-Américaine

pour son 5e concours oral de français.

L'assemblée vota des félicitations à la Fédération Franco-Américaine du New Hampshire pour l'érection d'un monument à la mémoire de Messire Joseph Augustin Chevalier, curé fondateur de la première paroisse franco-américaine de Manchester, Saint-Augustin.

L'assemblée discuta des projets de recrutement, en particulier celui de l'abbé Camille Blain, qui suggéra d'organiser des groupes régionaux affiliés à la Société de Boston.

Me Pierre Belliveau se dit aussi en faveur d'organiser des sociétés locales.

Sur motions Belliveau-Robert, le président fut autorisé de représenter la Société à une réunion de la Société Historique de Sturbridge, Mass. La séance fut levée à 3 h 30 et l'abbé Desruisseaux récita la prière.

63e Réunion Gala
19 novembre 1961
Harvard Club
Boston, Massachusetts

La 63e réunion de la Société Historique eut lieu dimanche soir, le 19 novembre 1961, dans la salle de la bibliothèque du Harvard Club à Boston. Il y eut vin d'honneur et réception dans la galerie des arts avant le souper. Mgr Arthur Mercier, P.D., curé de la paroisse St-Joseph de Salem, Mass., récita le bénédicité. Après le repas, le président de la Société, M. l'abbé Adrien Verrette, souhaita la bienvenue aux 125 mem-

bres présents. Dans son message il disait: "Notre société continue diligemment son oeuvre. Ses cadres s'élargissent ainsi que son influence. Son travail dépasse nécessairement les attributions d'une société purement d'histoire. En réunissant notre élite, elle s'occupe intensément du rayonnement de notre présence et de notre culture françaises en Amérique. Elle sollicite toujours de nouveaux appuis pour assurer le succès de ses intiatives. Son bulletin apporte fidèlement les échos de ses accomplissements.

Le président saluait ensuite la présence d'un nouveau consul général, M. Jean Savelli et il disait: "Depuis toujours, le consul général de France à Boston est une présence fidèle à nos réunions. Au mois de mai dernier, nous disions notre affectueux au revoir à M. le baron et à (madame) la baronne Charles de Pampelonne après des années de riches amitiés.

"Ce soir je suis très heureux de saluer la présence de M. le consul général Jean Savelli et de son épouse pour les assurer de notre chaleureux accueil.

"Ce soir, c'est pour ainsi dire l'élite de la Franco-Américanie qui vous salue et qui s'empresse de vous rendre hommage en vous souhaitant un séjour profitable et heureux au service de votre patrie avec l'assurance de notre fraternel appui.

"Nous savons que vous êtes originaire de l'Ile-Rousse, en Corse et que vous êtes docteur en Droit, diplômé de l'école des Sciences Politiques de Paris et porteur de la Croix de la Légion d'Honneur au titre militaire.

"Après la guerre, vous entriez dans le service diplomatique au ministère des Affaires Etrangères, puis aux ambassades de Berne (Suisse) et de Buenos Aires (Argentine), au Quay d'Orsay (Paris) et en 1958 au consulat général de France à New York à titre de consul-adjoint.

"C'est en septembre dernier que vous veniez continuer la liste de vos distingués prédécesseurs au consulat général de Boston. Nous souhaitons à votre carrière une ascension rapide avec les meilleurs succès.

Il nous est aussi très agréable de saluer le consul du Canada à Boston, M. Jacques Gignac et son épouse. Nous conservons des attaches profondes avec la patrie de nos pères. La présence du représentant officiel du Canada à nos fêtes est toujours une source de profonde satisfaction,

A l'endroit du conférencier, le président disait:

"Depuis sa fondation, la Société Historique a eu l'honneur de recevoir à sa table d'illustres représentants de la France, ambassadeurs, consuls, universitaires, professeurs et auteurs qui ont noué avec nous, descendants de la Nouvelle France, des liens impérissables. C'est que nous, les fils de la Nouvelle France, n'avons jamais voulu rompre avec nos frères de la France, qui nous a donné les trésors de sa culture que nous portons dans nos vies. N'est-ce pas une étrange et admirable contagion que la France exerce sur tous ceux qui ont reçu la flamme de sa générosité.

"Continuant cette louable coutume, la Société a la joie de saluer ce soir l'une des brillantes personnalités de la France au pays dans la personne de monsieur Edouard Morot-Sir, conseiller culturel de la France à Washington et son représentant auprès des universités des Etats-Unis.

M. le conseiller, votre curriculum vitae nous apprend que vous êtes dans la fleur de l'âge étant né en 1910. Diplômé des grandes écoles de France, aggrégé, docteur d'université, commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques, vous êtes en plus Chevalier de la Légion d'Honneur. Lieutenant d'infanterie vous avez connu les affres de la captivité chez l'ennemi.

"Vous êtes maintenant professeur de philosophie, maître de conférences et directeur de la Commission Fulbright en France, sans parler de plusieurs autres attributions culturelles.

"Enfin, en 1957, votre gouvernement vous nomma conseiller culturel près de l'ambassade de France à Washington, D.C. Vous exercez dès votre arrivée une influence profitable tout à l'honneur de votre patrie.

"Vos conférences nombreuses à travers le pays sèment partout une grande sympathie envers votre pays. Vos ouvrages et vos nombreux articles ajoutent à votre prestige intellectuel.

"Vous avez répondu avec empressement à notre invitation fraternelle et nous vous en remercions de tout coeur.

Actualités Françaises"

Malheureusement, M. Morot-Sir ne laissa pas de texte. Sa causerie pouvait se définir: "Les lumières au tableau de la vie française depuis les années du grand conflit de la seconde guerre. Appuyé par des faits inattaquables, il résumait les principaux traits de la résurgence merveilleuse d'une nation, qui, au dire d'un statisticien réputé, "est condamnée à être perpétuellement jeune".

II

Statuts - Règlements

Titre I
Nom, But, Composition

Art. 1. **Nom.** La Société Historique Franco-Américaine

(Fondée le 4 septembre 1899)

(Incorporée le 6 mars 1900)

Art. 2. **But.** Favoriser l'étude de l'histoire des Etats-Unis et surtout la mise en lumière de la participation française à la vie américaine. Pour ce faire, la société recueille documents, archives et statistiques. Elle publie un bulletin et autorise la parution d'ouvrages sous ses auspices; elle encourage les conférences et concours sur notre histoire et souligne nos principaux anniversaires; elle prête son concours aux autres sociétés historiques.

Art. 3. **Membres.** La société compte trois classes de membres; titulaires, correspondants et honoraires.

Art. 4. **Officiers.** Un bureau composé des officiers suivants: président, vice-président, secrétaire-trésorier, fiduciaire et 9 conseillers (13).

Titre II
Membres

Art. 5. **Admission.** Tout candidat doit être appuyé par deux membres.

L'admission de tout membre est faite par la société siégeant en séance générale, sur présentation des noms des candidats par le président. Si le choix se fait par bulletin, il doit recueillir les deux-tiers des voix des membres présents à la séance.

Art. 6. **Privilèges.** Seuls, les membres titulaires possèdent tous les droits de sociétaire avec voix délibérative.

Les membres correspondants sont choisis pour leur désir de collaborer à l'oeuvre de la société.

Les membres honoraires sont nommés à cause des services insignes rendus.

Tout membre reçoit un diplôme suivant sa classe, signé par le président et le secrétaire.

Les membres reçoivent gratuitement le bulletin de la société.

Art. 7. **Cotisation.** Seuls les membres titulaires versent la contribution annuelle fixée par les règlements.

Une contribution de $100 donne droit au titre de "Membre à Vie".

Art. 8. **Radiation.** A moins d'avis explicatif, tout membre qui ne s'acquitte pas de sa cotisation pendant deux années consécutives, est rayé de la société.

Pour des raisons qu'elle juge convenables, la société peut rayer un membre de ses rangs.

Pour être réintégré, un membre doit solder ses arrérages de 2 ans au moins.

Un membre peut se retirer par démission écrite.

Titre III
Officiers

Art. 9. **Election.** D'après le mode établi par les règlements, les officiers sont élus pour un terme d'un an à la première réunion semi-annuelle, sauf les neuf conseillers, dont trois élus chaque année pour un terme de trois ans. Un conseiller n'est pas rééligible pour un second mandat successif.

Les officiers honoraires sont élus à vie.

Art. 10. **Devoirs.** Les attributions des officiers sont fixées par les règlements.

Titre IV
Séances

Art. 11. **Société.** La société tient généralement deux réunions par année dont la date est fixée par le bureau.

Pour des raisons qu'il juge valides, le bureau peut convoquer des réunions spéciales.

Art. 12. **Bureau.** A la demande du président, le bureau tient généralement deux réunions par année quelque temps avant les séances de la société.

Titre V
Bureau

Art. 13. La société confie à son bureau la garde de ses effectifs et la gérance de ses affaires, sauf les cas prévus.

Titre VI
Archives

Art. 14. Les archives de la société sont sous la garde du bureau et sont déposées au nom de la société en lieu sûr.

Titre VII
Amendments

Art. 15. Every proposal to amend the By-Laws must be submitted to the Board of Directors for study, at least thirty days before the meeting of the Society. The Board of Directors shall submit all amendments so proposed, to the members. In the call of the meeting, the members shall be given notice of the proposed amendment. The proposed amendment requires for adoption two-thirds vote of the members present. The provisions of Article 15 do not supersede Title VIII, Article 16 entitled Trust Fund.

Titre VIII
Trust Fund

Art. 16. A-1. There shall be three trustees who shall administer the Endowment Fund as hereinafter provided.

These trustees shall be elected by the members at the Annual Meeting held for the election of officers and dirctors, by ballot for a term of three years, excepting as to two of the three elected at the election following the adoption of this Article so that one of these shall

be elected for a term of one year and one a term of two years sa that thereafter at each anual election the members of the Society shall elect a trustee to serve for a term of three years to succeed the trustee whose office at the time expired.

An interterm vacancy among the trustees of the Endowment Fund, shall be filled by majority vote of the Board of Directors to serve until his successor is elected at the annual election next held by the members of the Society.

A-2. Each of said trustees forthwith after each election shall meet with his co-trustees and organize by electing a chairman, a clerk and a treasurer. That the requirement of signatures by at least two trustees be had in all trustee transactions, there shall not be merger in one trustee of any two of the offices of treasurer, clerk or chairman.

The trustees shall collect and receive all contributions, subscriptions and other moneys due or payable to the Endowment Fund and subject to the general direction and control of the Board of Directors, shall devise and from time to time recommend to the Board of Directors and to the membership of the Society, suitable means and methods for increasing said fund.

A-3. The trustees, or each of them, whenever requested by the Board of Directors, shall render a report of receipts. withdrawals, disbursements and transactions, showing the balance then on hand and due detail, and at the annual meeting shall submit a like report for the current year and reread the report presented at the previous annual meeting.

A-4. The Chairman of the Trustees of the Endowment Fund shall be ex-officio member of the Board of Directors.

The Treasurer of the Society and the Treasurer of the Endowment Fund shall, and any other officer member or employee of the Society having control or custody of any Society funds or property may, be required by the Board of Directors to give the Society a bond in a sum and with a recognized surety company satisfactory to the Board of Directors, for the faithful performance of his duties. The premium for such bond shall be paid by the Society.

B-1. The money in the said fund shall be deposited as a savings account or invested and reinvested in the sound securities recognized appropriate for a trust fund. The securities and the records of the trustees shall be kept in a suitable safe deposit box, which shall be

opened only in the presence of at least two of said trustees. And such savings account, securities and safe deposit box, shall be held in the name of the Trustees of the Society, in such bank or depository which shall be desingnated or aproved by the Board of Directors. And the proper officer in every s uch bank or depository, shall be given in hand proper officer in every such bank or depository, shall be given in hand Constitution and By-Laws governing the Endwment Fund, by the Secretary of the Society. No part of the cash, deposits, securities, or assets of the Fund shall be withdrawn or negotiated except by special vote of record and written order of the trustees and then only for the purpose of sale or transfer or reinvestment except as otherwise provided herein. Any endorsement necessary for the sale, reinvestment, transfer or withdrawal of funds, securities or assets shall be executed by the Chairman and the Treasurer of the Endowment Fund, who shall always be seperate individuals so as to require the signature of two persons, who are trustees, and when so executed shall pass valid title to the transferree.

B-2. Except as otheriwse provided herein or by the terms of a gift, devise or bequest, no part of the Endowment Fund, other then income, shall be used or expended for any purpose whatsoever, other than for sound investment recognized as appropriate for such a fund, unless there be full compliance with Title VII Article 15 and the provisions herein this title following: (a) due notice of intent to invade principal, in writing shall be mailed by the Secretary of the Society to all members of the Society and (b) thereafter within thirty days of this preliminary notice in writing, such notice shall be read by the Secretary to the membership at a meeting of the members of the Society duly called and the Secretary shall then certify to this meeting of members that he or she mailed due notice to every member and (c) thereafter for purposes of a subsequent meeting, which shall be held within three calender months from the prior meeting of members at which notice was first read by the Secretary, notice of such intended action and of the proposed vote, shall be printed on the call of the meeting and mailed to every member at least ten days before the date fixed for such second to every member at least ten days before the rate fixed for such escond or voting meeting and before such action is to be taken and then by not less than a two-third vote of the members present and voting. A quorum of the Society for this purpose shall be thirty members and meetings for such a purpose shall not be adjourned meetings: and the "voting" meeting shall be held not less than 30 days from the "preliminary" meeting.

B-3 The income from the Endowment Fund shall be available for any purposes of the Society and shall be paid over at least annually by the Trustees into the General Fund of the Society.

B-4. The principal of the Endowment Fund shall be held intact until the principal attains Ten Thousand (10,000) Dollars in book or market value, whichever is lower.

Once having attained such Ten Thousand (10,000) Dollars value, the principal shall not be reduced or maintained below such Ten Thousand (10,000) Dollars value; and in the event of any loss of such Ten Thousand (10,000) Dollars value, the principal shall be speedily restored by available means, included herein a surrender and turning over by vote of the Board of Directors, of some current income of the Endowment Fund, to the principal.

When and so long as the principal of the Endowment Fund is at Ten Thousand (10,000) Dollars or more (by book or market value whichever is lower), the Board of Directors, by two-thirds vote of total board membership, may call on the Endowment Fund for payment into the General Fund of the Society, an amount not exceeding one-half of the amount which was added to the principal of the Endowment Fund during the two years immediately preceeding the date of such call, provided always that the call exceed not one-half of the excess over $10,000 or exceed not one-half of the excess over the amount of principal as of the day two years preceeding the date of the call, whichever is the larger base amount, and provided that the call exceeds not an amount which represents one-half the true capital increase made in two years immediately preceeding the date of the call on the fund.

C. No part of the Endowment Fund and income thereof, shall ever ensure to the benefit of any individual or ever be used for the payment of legal damages, assessments, judgments, or in satisfaction of judgments imposed on the Society, or be subject to attachment, levy, seizure or other legal process to satisfy any judgment or decree, with which the Society's property might otherwise be charged.

D. Any and all amendments and provisions of the Constitution and By-Laws, hereafter adopted, referring to the Endowment Fund, shall be adopted only by full compliance with the provisions here in this Title provided for the withdrawal of principal from the fund notwithstanding any contrary, inconsistant or other provision in the Constitution and By-Laws provided.

Article 17. **Amendements.** Amendments to the By-laws may be made by the members in regular meeting and if by ballot, by two-thirds vote of the members present. The provision of this Art. 17 do not supersede the provisions of Title VIII, Art. 16.

Titre IX
Dissolution

Art. 18. En cas de dissolution de la société, ce qu'à Dieu ne plaise, tous les membres seront convoqués à cet effet au moins trente jours à l'avance par écrit. Les deux tiers des membres présents de concert avec les fiduciaires pourront disposer de l'avoir total de la société dans un délai d'un an en faveur d'un organisme spécifiquement de culture française et préférablement l'université Laval de Québec, la gardienne séculaire de la vie française en Amérique et cela en faveur de l'histoire franco-américaine.

Règlements

Art. 1. **Membres.** Les membres sont admis durant les séances. Les candidats signent la formule d'adhésion, appuyée par deux membres titulaires. Le secrétaire fait remise des candidats au président, qui les propose à la réunion. Le choix peut être fait à l'unanimité. L'admission par scrutin doit recueillir les deux-tiers.

Art. 2. **Contribution.** Une contribution de $5.00 est versée annuellement par les membres titulaires.

Art. 3. **Séances.** Le Bureau fixe la date des séances. Le Président fixe les réunions du bureau.

Art. 4. **Elections.** A la réunion du bureau, qui précède la première séance semi-annuelle, le président choisit un comité de nomination, composé de trois membres. Ce comité fait rapport à la réunion et la société peut accepter la liste proposée, en demandant au secrétaire de déposer un bulletin au nom des membres présents. Tout membre a cependant le privilège de présenter un ou des candidats de son choix. Si le choix est soumis au scrutin, chaque candidat doit recueillir une majorité absolue des voix.

Art. 5. **Président.** Il préside toutes les réunions et représente officiellement la société. D'accord avec le secrétaire-trésorier, il veille à la bonne gestion des intérêts de la société en exécutant ses décisions.

Art. 6. **Vice-Président.** Il remplace le président en son absence.

Art. 7. **Secrétaire-Trésorier.** Il a la garde du sceau, des archives, de la liste des membres, de la correspondance, rapports, la direction du bulletin et des autres publications et la garde de tous les effets de la société.

Il expédie les avis de convocation et signe les diplômes avec le président.

Il a la garde du trésor de la société, perçoit les contributions, solde les frais approuvés par le bureau et fait rapport sur demande. Il fournit un cautionnement de $1000 dollars aux frais de la société. Il signe les chèques et place l'argent de la société dans les comptes de banque nécessaires. Il avertit les membres de leur contribution.

Art. 8. Dans le cas où le secrétaire-trésorier n'est plus en mesure de remplir ses fonctions, le bureau choisira temporairement parmi les membres du bureau un remplaçant ou un substitut.

Art. 9. **Fiduciaire**. Chaque année, le président du Comité des Fiduciaires est élu membre du bureau afin de tenir le bureau renseigné sur les opérations du Fonds de Fiducie.

Art. 10. **Conseillers**. Ils aident les autres officiers à remplir les besognes confiées au bureau.

Art. 11. **Bureau**. Le quorum des réunions du bureau est de six. Il administre les affaires de la société, sauf les cas prévus. Il choisit les membres honoraires et les lauréats du "Grand-Prix" ou autre distinction accordée par la société. Au cours de l'exercice, il peut remplir les vacances dans ses cadres.

Art. 12. **Bulletin**. Pour servir d'organe d'information à ses membres et favoriser la diffusion des travaux, la société publie un bulletin qui paraît suivant la décision du bureau.

Art. 13. **Archives**. Le secrétaire veille à la conservation des archives de la société et le bureau décide sur l'endroit où elles doivent être déposées.

Art. 14. **Grand-Prix**. La Société décerne à des personnes méritantes sa médaille "Grand-Prix", oeuvre du sculpteur Lucien Gosselin. Le bureau choisit les titulaires.

Art. 15. **Dons-Récompenses**. Le bureau peut décerner des prix, dons ou récompenses à des personnes ou oeuvres méritantes. Il décerne à l'occasion, sa médaille **"Guillet-Dubuque-Bédard"** pour le travail historique de l'année chez les nôtres, ou pour concours d'histoire dans nos collèges.

Art. 16. **Ordre du jour.**
1. Prière et bienvenue
2. Rapport du secrétaire
3. Rapport du trésorier
4. Correspondance
5. Administration
6. Admission des membres
7. Présentation des travaux
8. Affaires nouvelles
9. Election des officiers *
10. Ajournement

* Les élections des officiers ont lieu à la première séance semi-annuelle.

Art. 17. **Amendements.** Tout amendement aux règlements peut être fait, séance tenante, par les membres, et s'il y a scrutin, tout amendement doit réunir les deux-tiers des membres présents.

Approbation

Les présents statuts et règlements, après avoir été soumis au bureau pour étude, ont été dûment approuvés et acceptés par la société, en séance régulière le 20 mai 1959, pour prendre effet en lieu et place, immédiatement, de tout statut ou règlement ci-devant en vigueur.

Adrien Verrette, président

Gérald Robert, secrétaire

Fonds du Fiducie

Le projet de l'établissement d'un Fonds de Fiducie ou "Trust Fund" pour la société remonte à la réunion du Bureau, le 5 octobre 1957, tenue à l'hôtel Lenox, de Boston. Le président soumettait à ses collègues les avantages d'un pareil fonds qui assurerait une réserve pour aider la société dans son administration et ses oeuvres. Ce fonds permettrait également aux membres et aux autres compatriotes de favoriser la société par des legs testamentaires. Il soulignait également la nécessité de modifier les statuts et règlements dans le meilleur intérêt de la société.

Après avoir discuté le projet, les officiers acceptaient à l'unanimité une telle initiative, regrettant que ce fonds ne fut pas établi au début de la société. Me Pierre Belliveau s'offrait alors à préparer les règlements d'un tel Fonds et les amendements jugés nécessaires pour en saisir les membres à la réunion annuelle suivante. Le bulletin 1957, page 120, annonce le projet.

A la réunion du 1er février 1958, le bureau étudie le premier texte du "Fonds de Fiducie" préparé par Me Belliveau et se déclare satisfait avec certaines modifications légères. Il est aussi question de modifications des Statuts et Règlements de la société.

Dans sa lettre de convocation du 21 avril 1958, pour la réunion annuelle du 21 mai suivant, la secrétaire avisait les membres qu'ils auraient à considérer "la création d'un "Fonds de Fiducie".

A la réunion annuelle du 21 mai 1958, dans l'immeuble de la New England Historic Genealogical Society à Boston, le président portait à la connaissance des membres le travail déjà amorcé en vue de l'établissement d'un fonds de fiducie. Il ajoutait des suggestions au sujet de la modification des Statuts et Règlements de la société. Me Belliveau fut invité à expliquer ce que comportait cette fondatoin.

Le président reprenait ensuite le texte préparé et remerciait Me Belliveau, trésorier et expert en la matière, d'avoir consacré un temps précieux à ce travail. Les membres sur motion faite par le Dr Amyot et appuyée par Me Belliveau votaient à l'unanimité l'établissement de ce Fonds et donnaient plein pouvoir au bureau de rédiger les règlements et autres modifications aux Statuts jugés nécessaires.

Le 10 septembre 1958, invité par J. B. Danais à Millbury, Mass, le bureau reprenait l'étude du mandat que lui avait confié la société à la réunion de mai. Le texte était modifié dans les détails.

A la réunion du 10 janvier 1959, le bureau demandait à Me Belliveau, trésorier, de faire les démarches afin d'obtenir de Washington l'exemption d'impôt pour le Fonds de Fiducie et de signer les formules nécessaires.

Le 20 mai 1959, la société tenait sa réunion annuelle dans le Faneuil Hall à Boston. Le président communiquait aux membres le travail qui avait été fait par le bureau mandaté en mai 1958. A savoir la préparation des amendements aux statuts et aux règlements.

Après que le président eut expliqué aux membres les changements décidés par le bureau, les membres confirmaient à l'unanimité et avec empressement le rapport du bureau. C'était l'approbation définitive votée à la réunion de mai 1958. Les membres élisaient ensuite les trois syndics du Fonds de Fiducie, le juge Eno, Me Belliveau et l'abbé Adrien Verrette.

Dans son bulletin 1959, le bureau publiait les Statuts et Règlements de la société amendés. Malheureusement des erreurs de rédaction se

glissèrent. A la page 243, on donnait la date d'approbation comme le 20 mai 1960 (bulletin 1959). L'année devait être 1959 d'après les procès verbaux. Erreur de typographie.

Autre ennuie. Par accident, le texte du "Fonds de Fiducie" n'était pas celui adopté à la réunion de mai. Cette mésaventure est corrigée dans le présent bulletin avec le texte complet des Statuts et Règlements. Dans un avis important, le même bulletin invitait les membres à souscrire à ce fonds de réserve avec formule.

Le bulletin 1960 porte encore à confusion. Le rapport de la réunion du 21 mai a dit que le Fonds de Fiducie est approuvé par les membres. Ceci n'est pas exact, car la réunion annuelle de 1958 avait donné plein pouvoir au bureau de diriger toute l'entreprise et celle du 20 mai 1959 confirmait de nouveau tout ce qui avait été fait par le bureau déjà mandaté.

III

Eloges

Me Joseph Monette
1869-1961

(Edouard Fecteau)

En juin 1915 j'assistais à un de mes premiers banquets patriotiques. C'était une convention des anciennes sociétés St. Jean-Baptiste et on comptait les délégués de douze sociétés de la Nouvelle-Angleterre.

Je fus bouleversé, transporté d'enthousiasme par la parole, l'aplomb, l'éloquence, la sincérité de celui qui donnait le discours de circonstance, feu Me Joseph Monette de Lawrence, dont on me demande de faire l'éloge aujourd'hui.

Comme tant de pionniers Me Monette est né au Canada, à Saint Martin de Laval, le 11 décembre 1869, fils de Joseph Monette et de Louise Paré. Un de ses ancêtres, François, fut au nombre des censitaires de l'île Jésus en 1737. Il fréquenta d'abord l'école primaire de son village, puis alla au collège Ste Thérèse de Blainville pour terminer ses humanités. Il brilla au nombre des gloires de son collège pour décrocher à la fois les lauréats convoités du "Prix Prince de Galles" et de la Médaille du Gouverneur. Il fut le contemporain du juge Wilson, du sénateur Marcotte, de Me Henri-T. Ledoux l'un des fondateurs de la Société Historique Franco-Américaine.

Il fit un stage à la faculté de droit de l'université de Montréal, puis termina ses études légales à Harvard en 1896, là il est le condisciple d'Alphonse Gaulin, le premier secrétaire de notre société.

Pendant quelque temps il fut à Lowell pour ensuite s'installer définitivement à Lawrence en 1900 où il épousa Ubaldine Landry. Le couple aura trois enfants, deux filles et un garçon.

Il avait un goût prononcé pour la littérature et les mathématiques. Il fut un grand lecteur toute sa vie et avait une imposante bibliothèque.

Il se fit remarquer à la tribune des orateurs dans nombre de nos mouvements. Il a la parole facile et est toujours plein de feu.

En 1909 il donna le discours à une grande convention de son Alma Mater.

Il fut un aviseur, un guide et un chef reconnu. Il est au nombre des fondateurs du Conseil Chénier de l'Union St Jean-Baptiste d'Amérique. Au nombre des fondateurs de la Ligue Civique Franco-Américaine du Massachusetts, avec Me Guillet de Lowell, président fondateur de notre société. Au nombre des fondateurs des clubs Montcalm et La Salle à Lawrence, il prépare la charte de cette dernière société. Il aida fortement les fondateurs du Courrier de Lawrence, alors le Courrier National, il en devint le propriétaire en 1907. Sous son administration il changea le nom en celui de Courrier de Lawrence, nom qui demeure encore. Il avait une âme poétique, il fit quelques sonnets qu'il publia peut-être durant son stage comme journaliste. Nous retenons "Chansons du Printemps", "Le Bucheron", et "Fantaisie".

Il organisa des classes de naturalisation et cela pendant plusieurs années, trouvant le local et les professeurs. Il s'occupa activement de politique. Il fut le dirigeant de la campagne qui élisait Amédée Cloutier, premier franco-américain de Lawrence à la législature d'Etat à Boston. Il est nommé membre du Conseil du Travail et de l'Industrie dans le Massachusetts. Poste important qu'il occupa pendant 20 ans.

Il fut un orateur extrêmement prisé. En 1908 à Springfield il est à la tribune des orateurs. En 1915, à Holyoke, il présente le Chef Canadien Henri Bourassa à une grande manifestation patriotique. A Lawrence il prend part à toutes nos démonstrations de notre fête nationale et de nos organismes, soit comme orateur, soit comme maître des cérémonies. Et, comme on dit il savait remué les idées et les hommes.

Il était spirituel à son heure. Dans son bureau d'attente, il avait, accroché au mur, une peinture narquoise. C'était une vache qui dominait. Un homme tire la vache par le cou, un autre à l'arrière tire la vache par la queue. Et assis, tranquillement, un homme (un avocat) est à traire la vache de son lait et de sa crême. J'étais jeune quand maman eut à aller voir un avocat. On alla voir Me Monette. Avant de nous faire entrer dans son étude il dit à maman "Avez-vous la peinture et la comprenez vous? Maman de répondre oui. Et maintenant vous voulez que je prenne votre cas.

Me Monette fut le troisième président de notre société de 1904 à 1906. Sous son stage notre société publia son premier bulletin. La société lui décerna la médaille "Grand Prix" en 1957, chez lui, car il sortait rarement durant ses dernières années. Il était âgé de 88 ans, encore alerte, toujours spirituel.

Maintenant il n'est plus parmi nous. Il partit doucement, paisiblement, sans heurt; la machine humaine était épuisée.

Roméo J. Dufour
1909-1960

(Bernard Théroux)

Chacun grave au cours des années son épitaphe et chacun rédige son propre éloge.

En lettres majuscules les mots FIDELITE et DEVOUEMENT résument la vie d'un compatriote de qui nous gardons un souvenir vivant.

Roméo Joseph Philippe Dufour est né à Fall River, Massachusetts, le 18 octobre 1909 du mariage de feu Philibert Dufour et feu Marie Tremblay. Dès son enfance, notre regretté disparu, authentique fils d'une de nos braves familles canadiennes-françaises, se distingua parmi ses camarades par son amour de la langue française.

Il fit ses études élémentaires à l'école paroissiale Saint-Mathieu de Fall River, son cours classique au Collège de l'Assomption de Worcester, Massachusetts, puis il obtint sa Maîtrise en Education de l'Université de Boston au Massachusetts. Il poursuivit ses études pour un Doctorat qu'il espérait obtenir sous peu.

Le 4 juillet 1946 il épousa mademoiselle Yvette Deschamps de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Fall River.

De cette union naquirent un fils, Claude Philippe et quatre filles: Mesdemoiselles Denise Eugénie, Simonne Juliette, Michelle Concorde et Danielle Marie.

Il fut un père de famille exemplaire. Les quatorze années qu'il passa avec sa famille furent des années d'un dévouement complet. Epoux et père comme on en voit rarement: catholique modèle, bon, patient, généreux, convaincu et débordant d'énergie.

Sa disparition laissa aussi un vide profond parmi les éducateurs. Il était un professeur voué à sa carrière. Au cours de ses jeunes années il enseigna à l'Ecole Bart de Québec et devint quelques années plus tard professeur à l'Ecole Supérieure B.M.C. Durfee de Fall River, position qu'il occupait au moment de sa mort. Il était membre de la Fall River Teachers' Association et de la Massachusetts Educational Association ainsi que l'Association des Professeurs de l'Ecole Supérieure B.M.C. Durfee.

Quant aux oeuvres, il s'intéressa toujours à toutes les causes civiques et culturelles mais se consacra d'une manière toute particulière à la cause franco-américaine.

La mort, en venant ravir par une crise cardiaque ce chef dévoué à l'âge prématurée de 51 ans, enleva au peuple Franco-Américain de Fall River et de la banlieue un des piliers les plus robustes de sa survivance. Pour énumérer quelques-unes des sociétés qui ont tiré de larges bénéfices de ses services, disons: il était au 16 novembre dernier lorsque le bon Dieu le rappela à Lui, président du Club Richelieu-Fall River, membre du bureau de direction de la Fédération Catholique Franco-Américaine de Fall River, président du Conseil Saint-Antoine de Somerset de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, membre de la Société des Artisans, membre de l'Union Canadienne de Bowenville et un fidèle de la Société Historique Franco-Américaine. Il était communiant de la Paroisse Saint-Mathieu de Fall River et membre très actif du Comité Paroissial.

M. Philippe-Armand Lajoie, rédacteur-en-chef de l'Indépendant de Fall River, rendit l'hommage du groupe franco-américain de Fall River. à l'occasion de ce deuil cruel, en ces termes: "Ceux qui eurent le privilège de son intimité garderont de lui le souvenir d'un franc camarade qui savait allier la gaieté et l'entrain aux tâches à accomplir et qui, même au détriment de sa santé, ne refusa jamais son aide à une bonne cause".

Cette belle vie, hélas si courte, laissa sa marque, son sceau, non pas sur un nombre de volumes ou de monuments, mais sur la vie de ses congénères. Il aimait VIVRE. Il aimait VIVRE parce qu'il en savait la vraie signification . . . Il avait sans doute modeler sa vie d'après les quelques lignes d'un de nos pères spirituels qui nous dit que

VIVRE: c'est croire,
c'est aimer,
c'est servir,
c'est souffrir,
c'est mourrir mais pour se survivre et s'éterniser en Dieu.

Le lundi 21 novembre les funérailles eurent lieu en l'église Saint-Mathieu de Fall River. L'assistance nombreuse de personnes de toutes les sections de la ville de Fall River ainsi que de l'extérieur rendit un hommage ému à celui qui avait donné à ses compatriotes franco-américains sa pleine mesure!

Son corps fut ensuite transporté au Cimetière Notre-Dame de Fall River où il repose désormais en attendant la résurrection générale, escomptant toujours un souvenir dans nos prières.

Joseph-Euclide Mercier, M.D.
(1875-1961)

(Adolphe Robert)

L'on signale avec raison que dans l'histoire du peuple franco-américain, le prêtre a été le premier à se préoccuper des besoins spirituels des émigrés canadiens-français. La chronique de nos établissements religieux confirme cette vérité. C'est Mgr de Goesbrinand, premier évêque du Vermont qui, dès 1853, démontrait la nécessité de paroisses antionales desservies par des prêtres de longue française. Il est alors absolument exact de dire que le prêtre a été le pionnier de notre peuple en formation.

Après le prêtre est venu le médecin. Une paroisse nouvelle était-elle fondée qu'un médecin s'y implantait, afin de pourvoir aux besoins corporels des nouveaux émigrés. Mais dans nombre de cas, le médecin devint plus qu'un simple dispensateur de remèdes. Il fut, avec le curé, le guide et le conseiller de ses compatriotes en matière de survivance culturelle, économique, politique et sociale. Et c'est ainsi que l'histoire conserve les noms de médecins qui ont été parmi les principaux artisans de notre conservation et de notre développement comme peuple distinct. Certains d'entre eux sont descendus dans l'arène de nos luttes, tels les docteurs Leclaire, de Danielson; Fortier et D'Argie, de Waterville. D'autres ont dirigé leurs efforts dans la fondation et l'orientation de nos sociétés nationales: ce sont les docteurs Brien, de Manchester; Bellerose, de Rutland; Larocque, de Plattsburg; Quessy, de Fitchburg; Pagé, de Southbridge. D'autres encore ont élevé la voix dans nos grands congrès nationaux dont ils furent l'inspiration; se sont: les docteurs Martel, de Lewiston; Larue, de Putnam; Petit, de Nashua; Baribault, de New Haven; Bédard, de Lynn; Fréchette, de Leominster. Il en est qui ont attaché leur nom à la fondation de maisons d'enseignement, le docteur Hill, deWoonsocket; le docteur Normandin, de New Bedford. Il en est un autre qui a révélé à la France le nom franco-américain, c'est le docteur Daudelin, de Worcester. Dans West Warwick, le nom du docteur Legris ne sera jamais oublié. Il en sera de même à Willimantic pour le docteur Girouard. A Putnam, le docteur Lamarche s'est fait journaliste, tandis que les docteurs Girouard, de Lewiston; Thériault, de Concord; Sainte-Marie, de Pittsfield; Normand, de Fall River publiaient des oeuvres qui ont enrichi d'autant la littérature franco-américaine. Il convient de mentionner enfin ceux qui ont fortement contribué à l'accroissement de notre prestige et à notre avancement col-

lectif par le moyen de la politique. Ce sont les docteurs Caron, de Manchester; Mignault, de Lowell; Beauchamp, de Chicopee; Carrière, de Fitchburg; Maynard, de Nashua; Lagassé, de Franklin.

Je pourrais alonger cette nomenclature de bien des noms de médecins franco-américains encore vivants qui se font gloire de marcher sur les traces de nos regrettés disparus.

Au nombre de ces derniers se placve Joseph-Euclide Mercier, fils d'Anastase Mercier et Arthémise Laforce, né à Grace Field, comté Pontiac, Canada, le 17 septembre 1875. Il perd son père à l'âge de cinq ans, ainsi que quatre de ses frères et soeurs. Deux ans plus tard, il perd sa mère, de sorte qu'à l'âge de sept ans, il n'a plus ni père ni mère, ni frères ni soeurs. Il suit un cours d'études commerciales dans une académie dirigée par les Frères de Sainte-Croix. Il entreprend ensuite des études clasiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. La maladie l'oblige à discontinuer son cours après la classe de belles-lettres. En 1893, il émigre aux Etats-Unis et devient commis de pharmacie à Barnumville. La pharamacie le conduit à l'université du Vermont pour l'étude de la médecine. Deux autres années d'études médicales suivront à l'université de Baltimore. Admis à la pratique de la médecine le 15 novembre 1899, il ouvre son bureau de médecin à Fall River. Naturalisé citoyen américain en 1900. Il épouse Frances Fontaine, à Woonsocket, en 1903. Membre des sociétés suivantes: Union médicale de Fall River; Fall River Medical Society; vice-président du personnel médical de l'hôpital Sainte-Anne, de Fall River; médecin-examinateur des écoles publibles pendant 36 ans; directeur de l'Association Canado-Américaine (1932-1936 - 1940-1954); vice-président général honoraire de cette société 1956-1960; membre et président pendant deux termes du Club Calumet; ancien vice-président de la Fédération des Sociétés franco-américaines de Fall River; co-fondateur de la paroisse du Saint-Sacrement, de Fall River; fondateur de la Société des Concours de français qui vient de fonder une bourse à sa mémoire, laquelle a été décernée pour la première fois cette année. Décédé à l'hôpital Sainte-Anne, de Fall River, le 17 octobre 1960. Inhumé au cimetière Notre-Dame le 19 octobre après d'imposantes funérailles en l'église du Saint-Sacrement. Son épouse l'avait précédé dans la tombe. Il avait été décoré de l'Ordre du Mérite franco-américain et le Gouvernement français lui avait décerné sa Médaille de la Reconnaissance pour services rendus à la culture française aux Etats-Unis.

Nos sympathies à sa famille distinguée.

Abbé Eugène Dion
1892-1961

(Abbé Adrien Verrette)

Un grand ami de nos oeuvres disparaissait le 4 janvier 1961 avec la mort soudaine de l'abbé Eugène Dion, âgé de 68 ans et curé très estimé du Saint-Sacrement à Fall River.

Au moment de son décès, L'Indépendant publiait par tranches son intéressant récit du Premier Pèlerinage du Diocèse de Fall River en Europe l'automne dernier. Ce fut son dernier écrit.

L'abbé Dion naquit le 30 octobre 1892 dans le village de Berthier, comté Montmagny, aujourd'hui dans le diocèse Ste Anne de la Pocatière. Il était l'un des seize enfants de Fortunat Dion et d'Alphonsine Plante, un foyer sans aisance mais imbu du plus pur sens familial. Il sera bautisé en l'église l'Assomption.

Il a à peine quelques semaines, lorsque la famille s'établit à Warren, Rhode Island pour se fixer définitivement à Fall River en 1895. Les études primaires terminées, Eugène Dion doit se trouver un emploie dans les filatures pour aider ses parents.

C'est à la suite d'un généreux encouragement de son curé l'abbé (Mgr) Osias Boucher qu'il se dirige vers le séminaire de Québec à l'automne de 1911. Il a 19 ans et ne craint pas de se livrer aux études qui le conduiront ensuite à Baltimore et à l'Université Catholique de Washington pour être ordonné le 7 juin 1924 par Mgr Daniel Feehan, évêque de Fall River.

Il occupe plusieurs postes à Attleboro, à New Bedford et à Fall River où il se dépense avec zèle.

En mars 1947, il est nommé curé du St-Rosaire à New Bedford puis de St-Hyacinthe deux ans plus tard dans la même ville. Ces deux postes doivent soutenir l'école paroissiale mais le petit nombre de familles rend la tâche lourde. Chaque nouveau curé y apporte son effort. Le travail y est d'autant plus réconfortant qu'il exige un dévouement de tous les instants.

C'est en 1955 que l'abbé Dion prend la direction du Saint-Sacrement à Fall River. Il y apporte un ministère de 30 ans muri par un apostolat fervent. Il y est accueilli avec joie et grande cordialité.

L'abbé Dion a de belles qualités, affable, charitable avec un langage pittoresque parfois. Son peuple sent que c'est une âme de bon pasteur qui vibre en lui. Il aime le beau partout et se réjouit de faire aimer la religion dans un climat élevé et pieux.

Il appartenait aussi à la génération des continuateurs de nos oeuvres. Toute sa vie il garda bien intact le sens de la fidélité à notre idéal, ne ménageant pas ses appels et ses consignes. Il était dévoué aux institutions qui avaient allumé dans sa vie la flamme de l'apostolat.

Membre de notre société depuis quelques années, il était encore très attaché au Comité de Vie Franco-Américaine dont il faisait partie. Il avait participé activement au Ve congrès du Comité, tenu à Fall River, en 1959.

A son décès, le rédacteur de l'Indépendant écrivait: **"il avait jalousement gardé son esprit français et son attachement aux traditions canadiennes-françaises. Il ne refusa jamais la faveur de sa présence et de sa parole aux assises franco-américaines, même à une époque, heureusement révolue, où d'autres refusaient de paraître par peur de se compromettre.**

"Sous son administration, les oeuvres à lui confiées . . . ont prospéré et fleuri dans l'atmosphère d'une aimable coopération . . . Bref, M. le curé Dion fut un prêtre exemplaire, un ami attentif et secourable et un très digne homme . . ."

Un tel hommage en dit long sur la carrière de ce pasteur. Les Franco-Américains voient toujours avec regret disparaître les meilleurs de leurs apôtres. Que sa mémoire nous soit un réconfort.

Narcisse Cotnoir, o.m.i.
1887-1961

(Antoine Clément)

La Franco-Américanie perdit l'un de ses amis véritables dans la disparition inattendue, le samedi 6 mai dernier, du bon Père J.-Narcisse Cotnoir, o.m.i., du sanctuaire marial Notre-Dame-de-Grâces, de Colebrook, N. H., qui est venu tout doucement glisser vers son éternité à Boston, dans un affaiblissement constant qui le minait depuis peu de temps auparavant.

Actif jusqu'à la fin, il était à Lowell il y a quelques semaines pour y réconforter des amis et pour y célébrer un service, et des Lowellois

lui ont fait visite à Colebrook, une quinzaine avant sa mort, et il semblait encore bien après avoir été indisposé pendant quelques jours. Sans être la robustesse même, son état de santé ne laissait pas prévoir une fin aussi soudaine.

Missionnaire pour évangéliser les pauvres, selon l'esprit du fondateur de sa congrégation religieuse, Mgr de Mazenod, c'est au milieu des simples fidèles et des jeunes, des humbles et des orphelins, des malheureux et des affligés, des missionnaires et des mission, des étudiants et des novices, des malades et des pèlerins qu'il exerca la plus grande partie de son ministère. Sans jamais occuper un seul poste de commandement chez nous, à notre souvenance, il n'en aura pas moins un sens très profond de dévouement à chacune des obédiences à lui confiées.

Aumônier efficace de nos associations religieuses, nationales et patriotiques, il est aussi membre de nos sociétés culturelles et littéraires. Ecrivain de mérite à la plume facile et délicate, il confiera des articles hebdomadaires à ses amis de la presse franco-américaine pour en faire usage à leur gré. C'est à nous-même qu'il fit l'offre avant la conférence du géographe Raoul Blanchard sur "Les impressions d'un Français au Canada en 1932", à l'Alliance française de Lowell, en la salle de la bibliothèque de Lowell High, le 6 décembre 1932. C'est ainsi que les lecteurs de l'ancienne "Etoile", de Lowell, ont pu lire "Jean des T ourelles" pendant plus d'une cinqtaine d'années, et qu'après eux, ceux de "L'Impartial", de Nashua, N. H., ont pu le faire eux-mêmes pendant plus de dix années. Et ceci s'explique par le fait qu'il a contribué aux deux journaux ensemble pendant quelques années.

Il a chanté la vallée Thérésienne du sanctuaire Ste-Thérèse de Dracut, Mass., où il eut maintes fois l'occasion d'aller faire du ministère pendant son long stage de dix années à Lowell, et même après cela pendant les absences du vicaire malade. C'est là qu'il avait fixé la fête des grand'mamans en juillet. Il a chanté également, en ces dernières années, le sanctuaire au coeur marial des Montagnes Blanches. Et l'on se souvient de sa vingtaine à trentaine de récits haïtiens à son retour d'un stage de trois ans à la mission d'Haïti. Ses articles ne cessaient de mettre en lumière les saines traditions et coutumes de chez nous et ses leçons morales étaient du meilleur enseignement religieux de nos jours.

Homme d'oeuvres, comme on le voit, il aimait sa congrégation religieuse et il aimait nos propres oeuvres franco-américaines, dont il fut toujours un sage conseiller et l'un des plus fermes appuis. Il aimait aussi l'imprimé. On lui doit de courtes biographies d'orphelins, de frères convers, et tout un recensement des religieux décédés de sa congrégation publié à plusieurs éditions, travail achevé après huit années de

recherches pour le centenaire de la mort de Mgr de Mazenod, demain 21 mai, que les Oblats célébreront partout, notamment à Marseille.

Aumônier de l'Orphelinat Franco-Américain de Lowell, il sera intimement lié à la fondation de l'Association des Anciens de cette institution; aumônier de conseils lowellois de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, il est de tous leurs événements et manifestations. Aumônier plus tard de l'hôpital St-Joseph de Nashua, N. H., il se prodiguera en prières et en consolations pour les malades et les religieuses, avec son franc sourire de toujours, après avoir fait, à son tour, des chevauchées dans les mornes de la mission d'Haïti où il croira faire de plus en plus ascension vers le ciel dans ses montées d'un morne à l'autre, ainsi qu'il l'écrira à des amis.

Au New Hampshire, il sera apôtre de la Légion de Marie qu'il cherchera à répandre sur son passage. C'est par elle qu'il contribuera à donner une orientation religieuse à l'un de nos journaux franco-américains, "L'Impartial" de Nashua, pour le sauver de la décadence de notre presse en Franco-Américanie, après y avoir intronisé le Sacré-Coeur de Jésus comme "Chef d'atelier et de la direction". Il continuera aussi à faire ses cueillettes d'aumônes pour pétales de roses en vue de la création de trois ou quatre bourses missionnaires permanentes pour Haïti. Et il s'intéressera également, au sanctuaire de Colebrook, à multiplier les adhésions au Lien du Rosaire Vivant par tous ses messages de Noël et autres à ses nombreux amis par toute la Nouvelle-Angleterre.

C'était un fervent de l'Alliance française de Lowell, de la Société Historique franco-américaine et de l'Alliance des journaux franco-amécains de la Nouvelle-Angleterre.

Originaire de St-Robert-de-Richelieu, près de Sorel, P.Q., le 3 décembre 1887, le Père Cotnoir fit ses études au petit séminaire de St-Hyacinthe, P.Q., et au scolasticat d'Ottawa, Ont., où il fit sa profession religieuse chez les Pères Oblats le 8 septembre 1915. Il recevait l'onction sacerdotale, le 17 juin 1916, des mains de S. Exc. Mgr Hugues Gauthier dans la cathédrale d'Ottawa.

En 1917, sa première obédience le conduisit dans la paroisse St-Sauveur de Québec, où il rencontra l'apôtre du Sacré-Coeur, le Père Lelièvre, et où il passa dix années à s'occuper des oeuvres de jeunesse. Venu ensuite aux Etats-Unis dans la province St-Jean-Baptiste de Lowell, fondée depuis quelques années, il oeuvre pour nous pendant bientôt trente-cinq années. Il est assistant à St-Jean-Baptiste et à Ste-Jeanne-d'Arc, de Lowell, pendant dix ans, et il fera un stage au sanctuaire de Dracut dédié à sainte Thérèse. Le 23 avril 1947, à 60 ans, il recevra son obédience pour aller travailler à la vigne du Seigneur sous le

ciel bleu et le soleil ardent de la mission d'Haïti. Puis de 1951 à 1958, il sera aumônier de l'hôpital St-Joseph de Nashua, N. H. Entretemps, à trois reprises, il reçut des obédiences pour le petit séminaire, puis noviciat et sanctuaire de Colebrook, comme professeur, puis comme sous-directeur du sanctuaire.

Partout il est passé humblement et doucement en faisant le bien. Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait en Franco-Américanie. Puisse le Seigneur le lui rendre largement dans l'Au-delà! Modèle du clergé franco-américain de la relève, il n'y a pas d'autre voie à suivre pour rester franco-américain et pour être digne du titre de franco-américain.

Il laisse pour le pleurer deux soeurs, deux demi-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le décès est survenu à l'hôpital Deaconess de Boston, où le malade venait d'arriver après seulement cinq jours d'alitement. Déjà il avait écrit à son 40ème d'ordination, en 1956, à Nashua: "40e anniversaire de prêtrise . . . C'est le moment pour moi de dévaler la colline . . . Bientôt, j'aurai à répondre à l'appel du Maître . . . La porte du temple sera close . . . Dans l'ombre disparaîtra l'autel gravi déjà 15,000 fois".

Le Père Cotnoir est revenu au pays de ses premiers labeurs en Franco-Américanie pour la translation des restes et pour la récitation de l'office des morts, le lundi 8 mai, à 4 heures, en l'église St-Jean-Baptiste de Lowell, et pour ses obsèques là le lendemain matin à 10 heures, avec inhumation à côté de ses confrères Oblats au cimetière St-Joseph d'East Chelmsford, en banlieue, où il dort de son dernier sommeil en attendant la résurrection des morts.

Ce collègue a eu l'occasion d'assister à nombre de fêtes de notre Société Historique comme invité. Ce n'est qu'assez récemment qu'il nous donnait son adhésion, peut-être pour remplacer un ancien Oblat disparu. Mais il était membre intéressé et dévoué au point de partir de Colebrook, "aux lignes" du Canada, pour assister à nos réunions.

Paix à son âme. Paix à ses cendres!

Abbé Pierre H. Gauthier
1883-1960

(Abbé Adrien Verrette)

Pierre Gauthier, curé de Notre Dame du Perpétuel Secours à Holyoke, Massachusetts depuis 22 ans, était une véritable présence au sein de la vie franco-américaine. Son départ a retiré une pierre précieuse de notre armature franco-américaine. Il était de ces apôtres trop

peu nombreux, de nos oeuvres au sein de notre clergé. Il mérite un hommage que nous lui décernons avec le plus fraternel empressement.

Né le 4 mai 1883 à Sutton, dans la banlieue de Manchaug dans le Massachusetts mitoyen, il était le fils de Joseph Gauthier et de Georgiana Pothier dont le foyer heureux comptait sept enfants, dont deux prêtres, (Louis, décédé à Détroit l'an dernier) et le docteur Henri chirurgien de belle réputation à Woonsocket.

Tout jeune enfant, sa famille s'établit à Fisherville et les parents ne refusent pas les sacrifices pour procurer à leurs enfants les avantages d'une haute éducation. Pierre est alors dirigé au collège de Lévis dont il demeure un ancien très fidèle. Pour ses études supérieures, il se rend ensuite aux séminaires de Montréal et de Rochester, New York, où il est ordonné le 6 juin 1908.

A cette date, le diocèse de Springfield comprend le territoire actuel du diocèse de Worcester. L'abbé Gauthier occupera des vicariats à N. Adams, à Webster, à Worcester, à Springfield et à Holyoke. Il y déploie un zèle qui est fort apprécié.

La première guerre mondiale (1914-1918) fait appel au clergé pour les aumôneries militaires. L'abbé Gauthier est l'un des premiers à répondre. Chapelain du 301e régiment, il participera à l'historique bataille de l'Argonne, en France. Il portera le titre de capitaine en retraite, et sera l'aumônier fondateur du Poste No 25 de la Légion Américaine. Il demeure fidèle à ses camarades.

Le ministère reprend l'abbé Gauthier. Il termine son vicariat en 1925 pour être nommé curé de la paroisse Ste-Famille à Greylock, faubourg de North Adams, au sein ravissant des montagnes Berkshires. C'est un premier poste, mais il lui donne de l'envergure en établissant l'école paroissiale qu'il confie aux Soeurs Ste-Anne, très répandues dans le diocèse.

Il quitte ce poste qu'il affectionne pour accepter la cure l'Assomption à Chicopee en 1938. Ici encore, il se révèle un pasteur avisé en établissant l'école dirigée par les Soeurs du Saint Esprit.

La belle paroisse Notre Dame du Perpétuel Secours à Holyoke est devenue vacante par la mort de celui qui l'administrait avec succès depuis 35 ans, l'abbé Joseph Marchand, pasteur de belle stature, trop peu apprécié que nous avons eu le bonheur de connaître et d'admirer.

Notre Dame est une importante chrétienté qui est fière de ses oeuvres. L'abbé Gauthier est nommé curé en 1938. Il en accepte la direction

avec joie. Il y demeure durant 22 ans pour y accomplir un travail merveilleux.

Artiste et ami du beau il est cependant un administrateur habile. Il fait disparaître les obligations. Il exécute ensuite la décoration de son église, l'une des plus imposantes, avec une variété et une richesse de marbres pour le sanctuaire, installation de verrières du meilleur goût, les grandes orgues, les cloches, rajeunissement au presbytère, à l'école, au couvent et enfin l'embellissement du cimetière.

Ce travail, l'abbé Gauthier l'accomplit avec amour parce qu'il est toujours fidèle à son idéal de pasteur franco-américain. Il est avant tout le prêtre du Christ et sa longue carrière en est une fidèle illustration.

Musicien et artiste, il dirige et déploie un beau dévouement dans l'exécution de concerts, d'opérettes et de représentations dramatiques qui sont à l'affiche.

Comme apôtre de nos oeuvres, l'abbé Gauthier était un véritable continuateur. Malgré les métamorphoses précipitées des opportunistes, il ne crut pas nécessaire de modifier le climat de ses oeuvres tout en respectant les adaptations inévitables. En cela il avait raison.

Il était de l'avant-garde toujours sur la brèche et les années ne modifièrent pas sa sincérité. Cette attitude put lui valoir une certaine défaveur auprès de certains confrères moins intéressés.

Aumônier diocésain de l'Union St Jean-Baptiste d'Amérique, il en reçut un certain prestige. Il était vice-président d'honneur du Comité de Vie Franco-Américaine qu'il fréquenta assidûment. Ses collègues aimaient à entendre sa voix murie par le service et la fidélité.

Membre de notre société, il aimait ses réunions et se déplaçait volontiers malgré son âge.

Un grand honneur devait couronner sa carrière en 1958 alors qu'il fut proclamé officier de l'Ordre de la Fidélité Française en Amérique. Le chancelier d'alors, l'hon. Cyrille Delage déclarait à son endroit: **"il est avant tout un prêtre zélé et un fervent apôtre de la vie franco-américaine . . . Il est une preuve vivante qu'on peut être à la fois prêtre, loyal citoyen de la république étoilée et fidèle franco-américain. Nous sommes heureux de l'accueillir au pays ancestral et de lui rendre un hommage bien mérité."**

Tout récemment, après des instances répétées, il s'intéressait aux espoirs des compatriotes de New Britain qui désiraient leur paroisse,

ce qui ne lui valut pas une approbation en certains milieux, mais il était convaincu. Cette paroisse ne verra probablement jamais le jour et pour cause . . .

Le 8 juin 1958, l'abbé Gauthier célébrait son cinquantenaire sacerdotal . . . l'heure des équations véritables. Il nous faisait l'honneur de nous compter au nombre de ses invités. A un somptueux banquet servi à l'hôtel Rogers où se réunissaient plus de 500 convives reconnaissants, nous résumions avec joie les étapes de sa belle carrière.

Au mois de septembre dernier, je rencontrais l'abbé Gauthier pour la dernière fois. Il assistait à la promotion de l'Ordre de la Fidélité Française à Québec. Il paraissait en bonne santé et plein de bonheur.

De haute stature, d'un port très noble et distingué, la figure sereine et parfois sévère, l'abbé Gauthier tenait à son tempérament qui lui valut certaines déceptions. Il était humain et artiste par surcroît. Il aurait pu porter tous les honneurs très dignement car il demeure l'un des défenseurs authentiques de nos valeurs en terre américaine.

Le 18 octobre dernier, alors que j'étais immobilisé à l'hôpital De Goesbriand à Burlington, au Vermont, j'appris avec peine le décès de ce bon serviteur et ami.

La société perdait un membre très distingué, la Franco-Américanie un exemple qui devient de moins en moins admiré au train de notre absorption. Paix à ses cendres. Sa vie nous devrait susciter une revanche.

Joseph P. Duchaine

1902-1961

(Mgr Albert Bérubé, P.D.)

M. Joseph-P. Duchaine est né à New Bedford le 25 avril 1902. Ses parents, Paul Duchaine et Florida Boucher, étaient originaires du Canada. Il fit son cours élémentaire à l'école St-Antoine et commença son cours supérieur au Collège de l'Assomption de Worcester pour le terminer à la Benton Business School de New Bedford, tout en travaillant avec son père qui avait une modeste boulangerie dans la partie nord de la ville.

Il épousa Mlle Edéa-G. Carrier en octobre 1926. De ce mariage sont nés quatre enfants dont trois sont vivants: Paul qui continue le com-

merce de son père; Claire, mariée, de Barringotn, R. I., et Maurice, prêtre de la Société de Saint Sulpice.

Il s'associa bientôt à son père pour fonder en 1922 la "My Bread Baking Co." Grâce à son esprit d'initiative et à son talent peu ordinaire pour les affaires, cette entreprise prit bientôt des proportions considérables et se transforma, en 1934, en la "Sunbeam Bread", avec une boulangerie ultra-moderne qui ne cesse de s'agrandir et de se perfectionner encore aujourd'hui, et qui attire la visite des experts non seulement des Etats-Unis, mais de la France et de l'Angleterre. Une flottille de plus de cent camions distribue tous les jours le pain et les autres produits de cette boulagerie dans l'est de l'état du Massachusetts et du Connecticut, et dans tout le Rhode-Island.

M. Duchaine est aussi le propriétaire du poste de radio W B S M, à New Bedford, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter son prestige et son influence, surtout en politique, à tous les niveaux. Il n'a jamais voulu occuper une fonction publique. Il a toujours refusé d'être maire de la ville. En 1954. quand on lui a offert la candidature républicaine au poste de Secrétaire d'Etat pour le Massachusetts, il ne voulut pas accepter. Mais, en toutes circonstances il réussissait à faire élire son homme, c'est-à-dire celui qui saurait sauvegarder les intérêts des Franco-Américains.

Il était toujours l'un des premiers dans les organisations de secours soit dans les périodes de guerre ou d'après-guerre. Son esprit civique était plus que remarquable. Grâce à ses nombreux contacts avec les hommes d'affaires de l'extérieur, il a contribué à faire venir à New Bedford bon nombre de nouvelles industries. Lorsque les autorités municipales, par aveuglement ou autres raisons, refusaient d'acquérir certaines grandes propriétés foncières ou immobilières qu'il jugeait nécessaires ou profitables au progrès de la ville, il les achetaient de ses propres deniers, quitte à les remettre ensuite, sans profit, en temps opportun, aux autorités compétentes.

Il était directeur de deux banques, syndic de l'hôpital St Luc, président de la compagnie de construction Loranger & Fils, et de plusieurs associations professionnelles dont la grande Coopérative Nationale "Quality Bakers of America" qui compte une centaine de compagnies affiliées et dont le siège social est à New York. On a suspendu les règlements de cette association pour l'élire président pendant douze ans, ce qui l'obligeait de se rendre à New York presque chaque semaine et de rendre visite aux succursales établies dans les grandes villes des Etats-Unis et du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, où il apportait le nom bien français de Duchaine et la preuve que la culture française ne nuit pas en affaires.

A la demande de l'évêque de Fall River, il fut le président de la Campagne annuelle de Charité diocésaine pour l'année 1954 et aussi de la campagne de souscription pour l'érection de l'école supérieure régionale "Bishop Stang" de New Bedford en 1957.

Il était syndic de la Maison du Sacré-Coeur à New Bedford et du Collège de l'Assomption de Worcester. Cette dernière Institution lui accordait le doctorat honoraire en Sciences Commerciales en mai 1954.

L'Union Saint Jean Baptiste d'Amérique le faisait Membre d'Honneur lors de son congrès de Hartford en mai 1958.

Les Franco-Américains organisaient le 10 novembre 1957, à Lincoln Park, un grand banquet en son honneur, auquel assistaient les plus hautes personnalités religieuses et civiles de la Nouvelle-Angleterre, des invités spéciaux de New York et de Washington, et au-delà de douze cents convives.

Le 1er février 1959, dans une séance solennelle à l'auditorium de l'école Saint Antoine, M. le Baron Charles de Pampelonne, Consul de France à Boston, remettait à M. Duchaine la Médaille des Affaires Etrangères de la part de son Gouvernement.

Malgré toutes ces occupations, en plus de l'administration de ses propres affaires toujours en marche vers le progrès, il ne négligeait pas ses compatriotes franco-américains. Il était membre de toutes les sociétés, nationales, mutuelles, fraternelles franco-américaines. Il y contribuait généreusement de ses deniers et de sa personne. Il assistait à leurs réunions et à leurs fêtes, souvent dans le rôle de président ou de Maître de Cérémonie qu'il remplissait avec l'aplomb et la facilité que lui donnait l'expérience acquise ailleurs. Comme il l'a dit lui-même, "il n'était jamais si heureux que lorsqu'il se trouvait parmi les siens."

S'agissait-il d'une contribution à solliciter, d'une faveur ou d'une promotion à obtenir, d'une affaire difficile à régler, ou d'un simple conseil à demander, c'était entendu qu'on commençait toujours par aller voir "Jos. Duchaine" qui souvent d'un coup de téléphone, d'un tour de main, d'un prêt ou d'un don généreux prouvait qu'on avait eu raison d'avoir eu confiance en lui. Nombreux sont les franco-américains qui lui doivent d'être propriétaires ou commerçants prospères aujourd'hui. On en apprend tous les jours à ce sujet.

Il favorisait les jeunes qui voulaient s'instruire, se souvenant sans doute qu'il avait dû défrayer lui-même les frais de son éducation supérieure en travaillant le soir et le samedi. L'école supérieure Saint-Antoine a bénéficié de sa générosité en plus d'une occasion. Un jour il

confiait à celui-là même qui vous parle en ce moment, son projet de consacrer une partie de son argent liquide à sa mort pour des bourses d'étude. Il en avait de même fait part à ses fils. Malheureusement, une mort subite, sinon imprévue, est venue le ravir avant qu'il ait pu réaliser ses intentions. Nous avons la preuve, cependant, que les fils, dignes d'un tel père, sauront respecter ses désirs.

Doué d'une énergie sans limite, il travaillait littéralement jour et nuit. Malgré les conseils qui lui venaient de toutes parts, il ne savait pas se modérer. D'ailleurs son programme surchargé ne lui en laissait pas la liberté. La nature ne pouvait suffire à une telle activité. Le coeur finit par céder. Il y a deux ans il dut faire, à contre-coeur, un séjour de trois semaines à l'hôpital. Il en sortit en "jurant qu'on ne l'y reprendrait plus." Le 12 février, une seconde attaque faillit l'emporter. C'est à peine s'il consentit à rester quelques jours à la maison, tout en travaillant. Lui, qui par force de volonté avait surmonté tant d'obstacles, croyait pouvoir vaincre un mal qui pourtant ne pardonne pas trois fois. Malheureusement, le 23 mars 1961, à 11 heures du soir, à son retour de New York, il tomba foudroyé en quelques secondes près de son bureau. Il revenait d'un voyage entrepris pour régler, entre autres choses, ses propres affaires. Il avait dans la poche de son gilet un document contenant ses dernières volontés, malheureusement, il n'y manquait que . . . sa signature.

A l'occason de son décès, non seulement, les journaux locaux, mais le Boston Globe, le New York Times publièrent sa photo avec sa biographie Le drapeau flotta à mi-mât sur l'hôtel de ville pendant trois jours. Des centaines de télégrammes, de lettres ou autres témoignages de condoléances furent reçus par la famille. La foule n'a cessé de défiler près de son cercueil pendant les quatre jours où il fut exposé. Une trentaine de sociétés ou d'organisations étaient représentées à ses funérailles.

Le lendemain, les franco-américains se rencontraient et se regardaient consternés. Ils réalisaient qu'ils venaient de perdre leur meilleur ami, leur conseiller, leur protecteur, qui ne saurait être remplacé.

C'està bon droit que la Société Historique Franco-Américaine inscrit le nom et la biographie de ce membre, de ce compatriote qui fut, comme le disait M. le Consul de France le 1er février 1959, "l'un des hommes d'affaires les plus importants de la Nouvelle-Angleterre et l'une des personnalités les plus éminentes et les plus représentatives de la population franco-américaine de cette partie des Etats-Unis."

La lecture du discours qu'il prononça lors d'une réception que lui accordait l'Union Saint Jean Baptiste d'Amérique le 19 novembre 1956 nous donne un aperçu des sentiments et des principes de ce Franco-Américain que le succès n'a jamais empêché de se montrer fier de ses origines françaises. Ce discours, comme toute sa vie d'ailleurs, est une leçon qui ne saurait manquer d'être profitable encore aujourd'hui.

IV

Le Conseil de la Vie Française en Amérique

Le Conseil de la Vie Française demeure le baromètre de la vie française en Amérique. Après un quart de siècle, il est toujours sur la brèche au service de nos meilleurs intérêts de permanence française. Sa réunion plénière annuelle est le grand événement qui fait le point au sujet de notre comportement.

La 25e réunion plénière débutait jeudi le 14 septembre avec le dîner traditionnel au cercle universitaire sous la présidence de Me Paul Gouin qui faisait à cette occasion la remise du prix **"Champlain"** à M. Gustave Lanctot d'Ottawa, historien de grand mérite pour son ouvrage récent **"Histoire du Canada"**. Ce prix de cinq cents dollars est attribué par le Conseil chaque année à un auteur canadien français ou franco-américain.

M. Lanctot rendait hommage au Conseil en disant: **"des nombreuses institutions, qui se dévouent à l'expansion de notre permanence ethnique, je n'en connais pas qui poursuivent leur mission avec plus de zèle, d'intelligence et d'envergure que le Conseil de Vie Française, et son infatigable secrétaire et réalisateur, Mgr Paul Emile Gosselin."**

Dans son allocution **"L'histoire et les historiens"**, il ajoutait: **"Quand aux jeunes historiens qui fournissent déjà des ouvrages de haute qualité, je me permets de leur rappeler qu'il reste encore une oeuvre à parachever. Jusqu'ici notre historiographie a justement célébré les accomplissements des chefs civils, militaires et religieux, ainsi que ceux des hommes politiques. Mais il nous manque une histoire, ordonnée et vivante, dans son cadre laurentien, du peuple lui-même, du colon et de sa ferme, de l'artisan et du milicien, de tous ceux-là, qui, industrieux dans la paix et vaillants dans la guerre, furent les véritables fondateurs de notre pays. Car, en ce pays, selon le mot d'un historien français, ce ne fut pas seulement quelques individus, mais tout un peuple qui fut grand. A ce peuple, héros inconnu de notre passé, nous devons de dresser maintenant une histoire qui soit le monument de notre gratitude nationale."**

Durant l'après-midi, à Bois de Coulonge, avait lieu une cérémonie à la fois touchante et très impressionnante, la remise des insignes de l'Ordre de la Fidélité Française à S. E. Monsieur Onésime Gagnon, lieutenant gouverneur de la province. La maladie de l'illustre décoré avait exigé une remise intime à laquelle il ne put assister. En l'absence du chancelier de l'Ordre, Me Paul Gouin assisté de Mgr Gosselin et de

M. Armand Godin remettait à la famille les insignes avec un profond hommage du Conseil. Au nom de son père, M. André Gagnon remerciait et disait toute la reconnaissance de M. Gagnon et de sa famille. L'on sait qu'au cours de sa longue carrière, M. Onésime Gagnon fut toujours un apôtre très sincère de notre idéal français. C'était la quatorzième promotion de l'Ordre.

La première réunion de la plénière avait lieu dans les salons du Conseil, rue d'Auteuil, vendredi matin, le 15 septembre à dix heures sous la présidence de Me Paul Gouin qui accueillait ses collègues pour la sixième fois.

Le secrétaire dépose le procès verbal de l'année précédente pour adoption. On y constate des deuils. M. Lucien Gagné, de Québec membre depuis un an, décédé le 5 janvier. Me Yves Bernier, de Québec, trésorier du Conseil était promu juge de la Cour Supérieure de la province de Québec et Mme Reine Malouin recevait le Prix Montcalm (France), pour l'ensemble de son oeuvre littéraire.

Le Conseil déplorait aussi la disparition d'un grand apôtre de la vie franco-ontarienne dans la personne du R. P. Gustave Sauvé, o.m.i., d'Ottawa, chef du secrétariat de l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario depuis près de 20 ans. Le P. Sauvé était une personnalité de belle envergure.Des études lui avaient obtenu des doctorats en philosophie, en droit caninique, en sciences sociales et sa licence en théologie. Il décédait au début de septembre à l'âge de 62 ans.

Après avoir pris l'engagement d'honneur, le Conseil expédiait les hommages d'usage et nommait les commissions des nominations, de publicité, des finances, des voeux et résolutions, des célébrations et des problèmes d'actualités, chacune avec son président et secrétaire.

Dans son rapport, le trésorier établissait l'actif du Conseil à $175,000.00. L'encaissement de l'année s'élevait à $74,614.84 avec dépenses de $48,272.34 dont $32.889.65 en dons souscriptions et bourses. Le Sous de la Vie française rapporta $64,962.08 pour l'année et le Conseil distribuait plus de 15.000 copies de son calendrier dont le thème des tableaux déployait le progrès de l'industrie dans Québec.

Au cours des délibérations, les membres discutaient le rapport de M. Ernest Desormeaux sur le Conseil canadien sur l'Education, qui doit tenir un premier congrès à Montréal.

Les membres étudiaient encore les problèmes du recensement, du centenaire de la Confédération et la porté des autres mémoires prépa-

rés par le Conseil. Le Conseil songeait aussi à la préparation des fêtes de son 25e anniversaire en 1962. Malgré toutes ses initiatives le Conseil songeait à une formule qui pourrait établir une plus étroite cohésion ou solidarité avec les organismes qui se prêtent au progrès de la vie grançaise sur le continent. Un éternel problème qui confronte toujours une population de 5 ou 6 millions de français en Amérique contre le bloc de 189 millions au moins de parlants anglais.

Au nombre des manifestations sociales, le Conseil est invité au Consulat Français à Québec et les membres sont les hôtes de M. Georges Denizeau et de ses aides MM. Longue et Bernard Formery. Ils sont ensuite les invités de la brasserie Dow aux **"Voûtes Jean Talon"** à un plantureux dîner. Durant la soirée, dans les salons du Conseil, toujours vendredi soir, 15 septembre, S. H. le maire Wilfrid Hamel remet à Mme Reine Malouin le Prix Montcalm. La messe de la plénière était célébrée dimanche par l'abbé Adrien Verrette dans la chapelle de la Congrégation du Séminaire de Québec. Le R. P. Thomas Marie Landry, o.p. commentait l'épitre et l'évangile de la messe.

Avec sa causerie du 3 juin, donnée par Me Paul Gouin sur **"Les Canadiens-français et le fonctionnarisme fédéral"**, le Conseil terminait ses 20 ans de causerie mensuelle à Radio Canada. C'était un programme très apprécié qui lui permettait de prendre contact chaque mois avec la majeure partie de nos compatriotes. Ces causeries toujours bien préparées apportaient une information précieuse. C'est M. Adrien Pouliot, alors qu'il était gouverneur de Radio-Canada qui avait obtenu ce privilège.

Par ailleurs de nombreuses causeries furent prononcées à différents postes de la radio et de la télé au cours de l'année dans toutes les provinces et même aux Etats-Unis.

Au compte de ses publications, le Conseil a maintenue sa revue **"Vie Française"**, le 15e volume. Des mémoires ont été publiés sur **"Le Bilinguisme des édifices du Gouvernement à Ottawa"**,.. **"Mémoire sur le Ministère des Affaires extérieures du Canada"**, **"Les Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral"**, **"Toponomie des côtes du Nouveau- Québec"**.

Durant la Semaine de la vie française en mai, le Conseil distribuait des milliers de copies de la **Revue de L'Instruction Publique** avec nombreux textes.

Dans son appel de la Septième Souscription annuelle. **La Fraternité Française**, du 15 au 22 avril, déclarait: **"Cet appel à la générosité des Québecois de toute la province set fait pour assurer à nos compatriotes**

leur plein épanouissement religieux, national et culturel; il leur faut des collèges classique, des couvents, des écoles normales pour leur façonner des maîtres. Il leur faut, de plus, en chaque province, maintenir une association, avec un secrétariat qui devrait avoir un caractère permanant. Il faut aussi soutenir les journaux qui défendent le fait français et les droits des Canadiens français. Il y a, et c'est important, les postes de radiodiffusion de langue française. Le but de la Fraternité est d'aider moralement et financièrement toutes les minorités françaises tant au Canada qu'en Nouvelle Angleterre et de contribuer ainsi au maintien et au développement d'une culture française authentique en terre d'Amérique et de participer à l'épanouissement d'un christianisme sain et viril". La souscription rapporta environ $60,000.00.

La Liaison Française exécutait au cours de l'année treize voyages vers le Mexique, aux Antilles, en Alaska, dans l'Ouest Canadien (4), l'Acadie, Golfe Saint-Laurent, Extrême-Orient, Japon, l'Europe et la Terre Sainte. Le nombre des voyageurs s'éleva à plus de 400.

L'oeuvre des Boursières Acadiennes maintenait au cours de l'année 33 élèves dans les instituts Familiaux du Québec. Le Conseil continue son appuie aux boursières et félicite Mlle Monique Bureau qui s'occupe de l'oeuvre avec tant de dévouement.

Le Conseil maintient sa représentation au sein des organismes suivants: MM. J. Emile Boucher et le Dr Alcide Martel à la Société Canadienne d'Etablissement Rural; MM. Ernest Desormeaux et Florian Carrière au Conseil Canadien sur l'Education; MM. Armand Godin et Jean Jacques Tremblay à l'Association de la Jeunesse Canadienne; Me Anatole Vanier à la Société de l'Accord, M. le docteur Alcide Martel à la Société du Bon Parler Français; MM. Paul Gouin, Ernest Desormeaux, Armand Godin et Mgr Gosselin au Comité d'Organisation de la Fraternité Française; MM. Yves Bernier, Ernest Desormeaux et Mgr Gosselin au Comité de Répartition de la Fraternité Française.

Afin de se rendre utile à plusieurs organismes, le Conseil n'hésite pas à participer à nombre de réunions au cours de l'année. Il doit en plus se présenter devant les ministères fédéraux et provinciaux avec des mémoires qui ont toujours l'allure de revendications sérieuses et légitimes. Il est officiellement représenté à nombre de congrès qui sollicitent son encouragement. La liste en est imposante. Il suffit de reproduire les délégations les plus importantes: XIVe Cangrès de l'ACELF, 22-25 août, Charlottetown, I.P.E., Fédération de la Colombie, 7-9 octobre; Association Acadienne d'Education, 7-9 octobre, Campbellton, N. B.; Fédération de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, 14-15 octobre; Congrès Franco-Albertain, 27-28 octobre; VIe Congrès des Franco-Américains, 27-29 octobre, Hartford, Conn.

En vue des fêtes des Noces d'Argent du Conseil en 1962, les membres proposent pour la 15e promotion de l'Ordre de la Fidélité française: S. E. Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst, Me René Paré, de Montréal, Mgr Hilaire Chartrand, d'Ottawa, M. le Juge Alfred Monnin, de St Boniface et M. le Juge Edouard Lampron, de la Cour Suprême du New Hampshire.

Par la voix de son représentant, M. Rémi Chiasson, le Cap Breton qui est attaché au diocèse d'Antigonish, malgré le dévouement de la Société St Pierre, ne prétend pas obtenir des résultats encourageants. Il semble que les deux paroisses de Chétican et de St Joseph du Moine soient les seules à entretenir une vie acadienne satisfaisante.

En Nouvelle Ecosse, c'est le diocèse de Yarmouth qui comprend la Baie Ste Marie, qui constitue le grand espoir des Acadiens de cette province. Deux écoles supérieures françaises et le collège Ste-Anne de la Pointe de l'Eglise sont les institutions de salut qui n'accepte plus d'élèves qui ne parlent pas le français. Les filles seront admises dans les classes du baccalauréat à ce collège.

Du Manitoba, les échos de l'Association d'Education des Canadiens français déclarent que le travail se continue avec confiance. Les statistiques donnent 65 paroisses, 102 écoles visitées, 10,686 écoliers franco-manitobains, 501 instituteurs de langue française. L'actif de la société pour l'année est porté à $16.906.01. Au mois de mai 5,956 élèves des grades 4-12 prenaient part au concours annuel de français. Le 24e congrès de la société avait lieu au mois de janvier. Les relations avec le Ministère de l'Instruction publique sont actuellement très sympathiques. L'association s'est donné le titre de **"Chef de la vie française au Manitoba"** afin de représenter les 75,000 compatriotes de la province dans tous les domaines.

Le Poste CKSB se maintient mais il subit une baisse de revenus à cause de l'établissement d'un deuxième poste de langue anglaise à Winnipeg qui s'adresse aux mêmes annonceurs. Un sondage a établi que 79% de la population franco-manitobaine est fidèle au poste SKSB. La situation financière est toujours difficile.

La Colombie fixe à 55,000 âmes environ la population française. Cette population est répartie en 6 paroisses dont 2 sur l'Ile de Vancouver. Notre Dame (Maillardville), 1909, Saint Sacrement (Vancouver), 1946 Notre Dame de Fatima (Maillardville), 1946, Notre Dame des Victoires (Alberni), 1950, Saint Jean-Baptiste (Victoria, Ile de Vancouver), 1956 et Notre Dame de la Paix (New Westminster), 1957. Quatre paroisses ont des écoles avec un total d'élèves de 2,000 environ.

Mais cette population ressent certaines déficiences comme le manque de la télé et de la radio française, du journal français et d'école pour les garçons après la 8e année. On songe à l'établissement d'un collège. La Fédération de la Colombie continue son travail sous la présidence de M. Pollard. Un problème est survenu au sujet du statut de la paroisse de Port Alberni. Un club Canadien Français est fondé à Victoria. Le R. P. Jean Patoime, o.m.i., d'Edmonton, représentait le Conseil au congrès de la Fédération, les 7 et 8 octobre.

A sa dernière réunion du 17 septembre le Conseil élisait ses administrateurs et portait à la présidence le R. P. Thomas Marie Landry, o.p., de Québec, avec l'abbé Adrien Verrette (Manchester) et Me Paul Gouin (Montréal), vice-présidents, Mgr Paul Emile Gosselin, P.D. (Québec), secrétaire, M. le juge Yves Bernier (Québec), trésorier et les directeurs suivants: Mgr Maurice O'Bready (Sherbrooke), M. Ernest Desormeaux (Ottawa), le Dr P. E. Laflèche (Winnipeg), Emery LeBlanc (Moncton), M. Armand Godin (Montréal) et Mme Reine Malouin (Québec).

Deux nouveaux membres avaient été admis au cours de la plénière, Me Maurice Denis, président de l'Association Canadienne française de la Saskatchewan et M. Alfred Rouleau, gérant général de l'Assurance-Vie Desjardins.

En assumant la présidence du Conseil, le R. P. Landry disait **"Pour l'honneur du Conseil je m'efforcerai de la remplir avec toute la bonne volonté, toute l'application, toute la sincérité et toute la droiture dont je suis capable. Puisque vous m'avez fait confiance à ce point, je vous prie de me la continuer jusqu'à l'expiation du mandat que vous venez de me remettre. En cette 25e année de l'existence du Conseil, sans porter atteinte, bien au contraire à la très grande valeur des oeuvres accomplies jusqu'ici, tous ensemble nous nous remettrons au travail, si vous le voulez bien, avec un enthousiasme, une vigueur, je dirais même, une jeunesse renouvelée."** Ainsi après un mandat de 6 ans Me Paul Gouin remettait avec ses hommages la présidence au huitième titulaire depuis 1938.

Au sujet du "**Nouveau Pilote de Vie Française**", le journal "La Presse" (Montréal) écrivait:

"Le Conseil de la Vie française vient de confier sa présidence au Père Thomas-M. Landry, o.p., ancien curé de paroisses franco-américaines et maintenant attaché à la maison Montmorency. Il succède à M. Paul Gouin, qui pendant six années a dirigé les destinées de cet organisme patriotique établi au lendemain du deuxième congrès de la langue française.

Il y aura déjà 25 ans l'an prochain que le Comité de la Survivance française en Amérique, rebaptisé Conseil de la Vie française, veille à l'application des résolutions et voeux du congrès de 1937 et poursuit inlassablement son oeuvre de refrancisation dans tous les milieux où se trouvent des rameaux français au Canada et aux Etats-Unis.

Pendant le mandat de M. Gouin s'est précisément tenu en 1957 un congrès consacré à la refrancisation. En outre, le Conseil a rédigé et publié de nombreux mémoires sur le bilinguisme dans les services administratifs fédéraux, épaulé les diverses campagnes pour la défense du français dans les provinces anglaises et veillé de près partout à la sauvegarde de la langue.

A son tour, le savant Dominicain arrive à la présidence du Conseil de la Vie française excellemment préparé à sa tâche. Sa nouvelle résidence à Montmorency le place à quelques minutes de Québec, de sorte qu'il pourra fournir une bonne part de son temps à l'expédition des affaires du Conseil de concert avec ses collègues et, en particulier, avec Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général depuis la fondation, et avec M. le juge Yves Bernier, trésorier.

Le successeur des Camille Roy, Adrien Pouliot, Roméo Blanchet, Ernest Desormeaux, Adrien Verrette, Georges Dumont et Paul Gouin connaît particulièrement bien le milieu franco-américain. Esprit éclairé, formé aux grandes disciplines scolastiques, il a déjà apporté une collaboration précieuse au Conseil. Sous sa présidence dynamique, cet instrument de lutte basé sur la raison et le droit ne pourra que gagner du terrain et faire avancer la cause française en Amérique."

V

Le Comité de Vie Franco-Américaine
6e Congrès 26-29 octobre

Hartford, Connecticut

Le VIe Congrès des Franco-Américains à Hartford en fin d'octobre clôturait par des fêtes brillantes la 14e année du Comité. Au cours de l'année le Comité a tenu deux réunions plénières et huit réunions de son bureau. Dès le mois de janvier, le président Jean Picher nommait les comités chargés d'étudier les divers problèmes du budget, l'admission des membres, souscription, bulletin, fédération des caisses populaires, école de formation pour les jeunes franco-américains et la jeunesse franco-américaine.

Dès le début de l'année le bureau se préoccupait de la tenue de son VIe Congrès. Les membres favorisaient le Connecticut comme endroit des assises en fin d'octobre. Après les démarches nécessaires, l'Union des Franco-Américains acceptait de l'organiser et elle choisissait, après plusieurs représentations, Hartford comme l'endroit le plus acceptable au sein de la paroisse Ste Anne. On donnera au congrès le thème "Famille et Fierté".

Le Comité déplorait la perte de l'un de ses dévoués membres dans la personne de l'abbé Eugène Dion, curé de la paroisse du Saint Sacrement, de Fall River, décédé le 5 janvier. Le rapport final de la souscription de 1960 fixait le montant à $1,987.00. avec 169 inscriptions.

Dans le but de faire connaître son travail depuis sa fondation en 1947, le Comité publiait une brochure documentaire préparée par Adolphe Robert.

A sa réunion plénière du 15 juin, le Comité recevait à un dîner à l'hôtel Lenox, M. le consul général Charles de Pampelonne à l'occasion de son retour à Paris. M. Jean Picher présente les voeux du comité et M. de Pampelonne répond très aimablement.

A la plénière du 15 juin, le Comité élisait Bernard Théroux secrétaire-trésorier temporaire en remplacement de Lauré B. Lussier, démissionnaire.

Au cours de l'année le Comité admettait les membres suivants: Abbé Doria Desruisseaux (Manchester), Dr Gérard Cullerot (Manchester), John Aubuchon (Fitchburg), Albert Throtier (Bristol), Olivier Angers

(Hartford), Paul Belliveau (Hartford), Théodore Cusson (Danielson), Roméo Fontaine (Springfield), Me Harvey Lussier (Springfield), Louis Martel (New Britain), Dr Marcel Routhier (Hartford), Normand Turcotte (Springfield), Gérald Lachapelle, Robert Couturier, Ernest Gosselin (Lewiston) et Roland Desjardins (Fall River).

A la plénière du 6 décembre le Comité choisissait ses officiers: Jean Picher, président, Gérald Robert et abbé Camille Blain, vice-présidents, Bernard Théroux, secrétaire-trésorier; directeurs. Albert Trothier (Bristol), abbé Doria Desruisseaux (Manchester), Louis I. Martel (Manchester), Hervé Lemaire (Fall River), Ulric Gauthier (Northbridge), R. P. Joseph Fontaine, M.S. (East Brewster) et Me Fernand Despins (Lewiston).

Le Congrès

La proclamation du VIe Congrès était lancée par le Comité de Vie Franco-Américaine le 20 août invitant tous les compatriotes à ses assises du 27 au 29 octobre à Hartford, Connecticut. Il avait été préparé par l'Union des Franco-Américains du Connecticut sous la présidence de Louis Martel. La presse fit échos à cette invitation.

Le congrès débutait par une séance récréative, vendredi soir dans l'auditorium de l'école Burns. On y applaudissait la chorale de l'Ecole Ste Anne, de Hartford et autres musiciens dans une série de chants. La soirée était sous la présidence de Mme Antonio Blanchard avec le concours de Gérard Pelletier.

L'ouverture officielle des assises avait lieu le samedi matin, 28 octobre, dans la salle Ste Anne. Le docteur Conrad Rioux souhaitait la bienvenue. Le président Jean Picher saluait les invités d'honneur. Le R. P. Thomas Landry, o.p., apportait le message du Conseil de la Vie Française en Amérique.

La séance d'études avec son sujet **"Famille et Fierté"** fut confiée à l'abbé Camille Blain qui avait rédigé le thème qui fut distribué aux délégués. Au cours de sa présentation l'abbé Blain disait: **"il faut réparer les voies, les élargir, les aplanir et en ouvrir de nouvelles. Pour cela, il nous faut l'aide du ciel . . . Il nous faut la puissante intercession de notre patron, saint Jean-Baptiste, martyr de l'intégrité du mariage et de la famille. Il nous faut faire confiance et prêter main-forte à nos sociétés, à nos journaux . . ."**

Après la présentation de la thèse, il y eut échange de certaines vues sans trop de précision. Le Comité des résolutions, sous la présiden-

ce de M. Antonio Prince, après les hommages d'usage formulait certaines recommandations et regrets. Il demandait la formation d'une Fédération morale des Caisses Populaires. Il donnait son appui à la Fédération des Chorales à l'occasion de son grand concert en mai prochain. Par contre il déplorait l'attitude de trop de parents qui refusent à leurs enfants l'enseignement du français et qui négligent le parler français dans leurs foyers. Il demande à la Fédération Féminine de diriger son dévouement auprès des cours préparatoires de nos écoles . . . c'est là que le travail est sauveur. Il demande au Comité de s'occuper de l'oeuvre de la jeunesse.

Les délégués avaient le plaisir de visiter **"L'Exposition française"** très bien organisée dans la salle. Plusieurs communautés avaient dressé des comptoirs pour étaler en des exécutions artistiques leurs oeuvres. Le Comité avait publié son album traditionnel.

Après la réception des invités et délégués, le grand banquet se prenait au Hartford Club sous la présidence du Dr Conrad Rioux. Le gouverneur John Dempsey, Mme Abel Plaud et MM. les consuls de France et du Canada Georges Fieschi et Caron prononcèrent des allocutions. L'orateur invité était M. Philippe Armand Lajoie qui donna une forte aldocution sur "Famille et Fierté Native". Un programme musical était dirigé par Mlle Diane Gagné avec le concours des "Chanteurs Débonaires". L'assistance était nombreuse.

Au cours du repas, M. Jean Picher, agissant au nom du chancelier de l'Ordre du Mérite Franco-Américain, faisait remise des insignes de l'Ordre à Mme Pauline Tougas, présidente honoraire de la Fédération Féminine. Un bal terminait la soirée.

La cérémonie religieuse avait lieu en l'église Ste-Anne. Mgr Arthur Routhier, P.D., curé, célébrait la messe et prononçait le sermon.

Après la messe, quelques délégués avaient le plaisir de rencontrer M. Guy Frégault, sous ministre des Affaires Culturelles de la province de Québec qui venait prendre contact avec les Franco-Américains au nom de son gouvernement.

Famille et Fierté Native *

Il peut arriver qu'à tel congrès, en tout semblable à celui-ci, les objectifs proposés aux débats ne soient pas assurés d'une réalisation prochaine, pour la raison bien simple que cette réalisation est subordonnée à des contingences sur lesquelles nous n'avons que peu ou point de contrôle.

* Discours prononcé par M. Philipe-Armand Lajoie au banquet.

Il en résulte qu'en dépit de la solidité de l'argumentation, de la sincérité des intentions, de l'enthousiasme qui s'empare momentanément des esprits, de telles assises restent sans lendemain.

A ceux qui ont entrepris de faire triompher une cause, d'effectuer une réforme, de pousser un progrès, il faut plus que la passion de leurs convictions et les ressources de leur zèle: Il leur faut la coopération sincère et soutenue des intéressés. En l'absence de cet élément essentiel à la conquête des obstacles, leur activité devient une chose pathétique aux yeux des uns; et dérisoire aux yeux des autres.

Nous, les Francos de la période nucléaire, pouvons tout de même trouver un piètre réconfort dans le fait que la longue histoire de nos congrès franco-américain n'a pas été précisément une épopée de concorde et d'ingéniosité dans la marche au progrès.

Cela indiquerait tout au moins que nous avons été plus lents que d'autres à profiter des leçons de la dure réalité.

En donnant pour thème à ce sixième congrès du Comité de Vie Franco-Américaine la famille et la fierté native, l'on a éliminé une incertitude qui a pu gêner de précédentes assises.

Les données comprises dans ce thème, ne sont pas, tant s'en faut, à l'abri de certaines influences du dehors. Le climat dans lequel ces deux fleurs délicates, famille et fierté native, sont appelées à sépanouir ici, n'est pas précisément celui d'un oasis où rien ne peut venir les flétrir.

Somme toute, et quoiqu'il en soit de l'ambiance où nos Franco-Américains ont vécu depuis un siècle et plus, la préservation de l'intégrité familiale et la loyauté bien comprise à nos origines ethniques sont deux choses qui dépendent d'abord et avant tout de notre volonté propre.

Si nous ne préservons pas la famille et le foyer tels que nous les a légués notre civilisation catholique et française; si nous ne conservons pas — sans forfanterie mais sans fléchissement — le respect légitime et ennoblissant de nos origines françaises et canadiennes, ce ne sera pas parce que d'autres l'auront voulu et décrété: Ce sera parce que nous aurons renoncé de nous-mêmes à un héritage qui a quelque chose de prestigieux.

* * *

Je ne suis pas sans savoir que notre vie en ce pays n'est plus ce qu'elle avait été pour nos pères et nos grands-pères.

Afin d'obtenir un modus vivendi favorable à la préservation de certaines valeurs spirituelles et humaines, il a fallu faire des concessions, voire des compromis. Qui, d'ailleurs, ne s'est trouvé à quelque moment dans l'obligation de ménager la chèvre et le chou? Entre ceux qui disent DEFECTION et les autres qui disent ELASTICITE, qui déterminera le juste milieu? . . .

De la famille, chers amis, que vous dirai-je qui n'a pas déjà été dit, avec plus de pénétrante lucidité, par nos dignes chefs spirituels et par les maîtres de la pensée chrétienne et catholique? . . .

Permettez néanmoins que je vous laisse quelques pensées éparses sur le sujet de l'universalité du sentiment de la famille.

La notion de la famille, dans ce qu'elle a de plus large, est aussi ancienne que le genre humain. Elle a précédé la civilisation telle que nous la connaissons. C'est sans doute en vertu d'un dessein de la divine Providence qu'elle existe dans le règne animal tout entier. Les animaux apprivoisés, tout comme les fauves, se classent par familles, non pas en vertu d'un classement imaginé par les savants, mais par la force d'un instinct irrésistible.

La famille, c'est le père, la mère et les petits, et par extension, ce terme peut s'appliquer à l'ensemble des êtres se rattachant à une race, à une maison ou même à une entreprise. A l'aube de notre civilisation chrétienne, le Romain eut sa "familia", qui comprenait non seulement les êtres de son sang, mais tous ceux qui, de près ou de loin, se réclamaient de son foyer, patriciens, affranchis et esclaves. Qui n'a entendu parler de la famille d'un cardinal, c'est-à-dire du personnel de son palais, de sa maison? Et ne dit-on pas encore la famille de tel journal, ou de tel établissement commercial? . . .

L'homme des premiers âges a tôt compris, étant d'ailleurs un animal grégaire, que pour survivre il devait grouper les siens autour de lui pour l'âpre lutte contre les éléments et pour la recherche et l'accumulation des nécessités de la substance.

Les premières grandes familles humaines furent celles des fils de Noé, Sam, Cham et Japhet: De leur progéniture sont issus les milliards d'humains qui peuplent aujourd'hui notre globe. En Europe, la famille a fait la force des sociétés qui ont tenu l'avant-scène dans l'histoire des siècles les plus brillants et les plus heureux que ce continent ait vécus.

En France, la famille était la plus solide et la plus inviolable des institutions. Le patrimoine commun, remis à la garde du chef de famille, n'en sortait jamais.

L'honneur, l'influence et les aspirations d'un groupe de Français de même sang étaient centrés entièrement dans cette entité de la famille. Il était à peu près inouï que l'autorité paternelle pût être défiée et foulée aux pieds. La famille française était la gardienne jalouse de l'honneur du nom, et l'honneur, par réciprocité, préservait l'intégrité de la famille. L'exemple n'est peut-être pas de l'ordre le plus transcendant mais il me revient à ce sujet que dans le délicieux opéra de Massenet, "Manon", le sergent Lescaut ne se présente pas au public en sa qualité de militaire sémillant, mais (et il le proclame en accents héroïques) comme le "gardien de l'honneur de la famille".

Ce qui est vrai de la famille française, l'est également, à des degrés divers, de la famille latine, britannique, germanique, scandinave et sémitique. Le plus bel exemple de la soumission à l'autorité du chef de famille et du respect des traditions transmises de père en fils, n'a-t-il pas été donné par les descendants des douze fils du patriarche Jacob? . . .

Et si nous passons à une autre civilisation, une civilisation fort étrangère à la nôtre, transportons-nous par la pensée dans la vieille Chine, à l'époque impériale. Par les yeux d'une observatrice de génie, Pearl Buck, nous pénétrons dans le domaine où habite un couple chinois nonagénaire qui y vit, à l'écart des bruits de la ville et de la cour, avec ses fils, ses petits-fils et les enfants de ceux-ci. Tout ce monde, soumis à l'autorité indisputée des aînés, vit en communauté, chacun avec sa maisonnette et son petit train domestique. La vie, dont le travail occupe une bonne partie, se résume à l'observation rigoureuse des fêtes fréquentes qui célèbrent les saisons, le travail des champs, les astres, les moissons et le culte des ancêtres. Les contacts avec le dehors sont prudents et aussi rares que possible. L'impôt payé à l'empereur une fois l'an, cette communauté, cette famille de l'âge pastoral est libre de toute contrainte.

Tout à côté, au Japon, les coutumes, souventes fois relatées par nos missionnaires catholiques, perpétuent l'intégrité de la famille et du foyer, la vénération des anciens et la fierté native, une fierté qui, chez les Nippons, a quelque chose de farouche.

Je n'insiste pas, sachant que vous reconnaissez aussi bien que moi l'universalité du sentiment de la famille.

* * *

Certes, ce fut un jour calamiteux dans les annales humaines lorsque surgirent dans le monde des théoriciens, des dictateurs et autres démolisseurs de tout ordre qui entreprirent de faire croire que l'homme, pour être pleinement heureux et satisfait, devait renier sa foi en Dieu et renoncer à la pratique de la religion que Lénine — le pontife suprême de l'athéisme marxiste — appela "l'opium des peuples".

Pour réussir ce programme diabolique, on décida d'attaquer la société chrétienne dans son assise essentielle, la famille.

On décida d'arracher du foyer tout ce qui pouvait en attester la sainteté. On calcula assez justement que la désorganisation de la famille aurait pour premier effet de livrer l'enfance et la jeunesse aux mains d'un état qui les moulerait à sa façon et pour ses fins subversives.

Vous savez à quels conflits, à quels déchirements et à quelles calamités ce viol de la conscience humaine a conduit. Les populations auxquelles on avait promis un nouvel âge d'or, un âge exempt de préoccupations spirituelles et morales, en sont encore à l'attendre — dans 20 ans peut-être, a dit M. K. — et, tels les Hongrois, broyés il y a 5 ans sous la botte soviétique, les peuples déprimés se sont réfugiés dans une résignation morne.

* * *

Chers amis du Conecticut, il y a de cela bien des années, je fus invité à adresser la parole aux fêtes du cinquantenaire de la société St Jean-Baptiste de Taftville, avec M. Laforce, alors représentant du gouvernement canadien à Woonsocket.

Il me souvient qu'en arrivant dans cette coquette localité du Nutmeg State, j'eus l'impression d'entrer dans un village canadien, avec la seule différence que l'industrie y paraissait plus considérable qu'au pays de Québec.

Une belle grande paroisse, avec trois dignes desservants, une église magnifique, une école, un gymnase pour la jeunesse, une jeunesse qui, comme ses aînés, parlait de préférence le français. Il me souvient d'en avoir écrit longuement à mon retour à Fall River. Ce que j'avais trouvé au Connecticut, ce n'était pas tant un centre industriel prospère et heureux, qu'une famille, une famille franco-américaine dont le chef spirituel me dit qu'elle "lui apportait de bien douces consolations."

Je présume, j'ose même espérer, que Taftville est resté ce qu'il était et que ce milieu est le reflet des nombreuses localités dans lesquelles, chers amis du Connecticut, vous êtes disseminés dans ce bel état.

J'espère que pour vous, comme pour nous tous des autres états de la Nouvelle-Angleterre, la famille est restée l'institution qui, après la présence de Dieu lui-même, est ce qu'il y a de plus sacré sur la terre. La famille, ce corps mystique dont le père est la tête, la mère le coeur, et les enfants les membres.

Quant à la fierté native, elle découle largement de la fidélité à l'esprit de famille: Car qui aime et respecte sa famille, ne peut qu'être fier de la souche dont elle est issue.

* * *

Pour nous, Franco-Américains, la famille, et par extension le foyer, doit être le sanctuaire intime dont l'entrée est interdite à toute influence susceptible de nous dépouiller de la personnalité particulière que nous avons héritée des pionniers valeureux de la civilisation catholique et française en Amérique du Nord.

La famille, pour nous, c'est le milieu où nous devons entretenir la flamme de la vie spirituelle et le culte des traditions qui nous apparentent aux grandes figures de l'épopée canadienne-française.

Le foyer franco-américain — qui n'en est pas moins américain pour tout cela — doit être la serre protégée où puisse fleurir la fierté des origines, des origines où l'on voit se dessiner des silhouettes d'hommes tels que Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard, de Laval, Joliet, Marquette, de Lasalle, de Bréboeuf, de Vergennes, Lallemand, et de femmes telles que Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Marguerite d'Youville, Madeleine de Verchères, madame de La Valtrie et tant d'autres.

En marge de l'histoire, parfois épique, de ce continent que les pionniers français et leurs continuateurs ont contribué si puissamment à façonner, c'est le cas de dire de nos anciens que personne n'a apporté à cette tâche plus de labeur, plus d'héro(sme et d'abnégation.

Pourquoi ne serions-nous pas fiers de nous réclamer d'une ascendance aussi illustre et méritoire? De tous ceux qui vinrent en Amérique, qui peut montrer qu'il a mérité mieux de notre civilisation commune?

Oui, chers amis, la famille et la fierté native sont deux grandes valeurs qui peuvent, QUI DOIVENT nous rester, dans le bouleversement de nos vies par le destin et les événements.

Ne l'oublions jamais, chers amis, et dans la mesure du grand possible, efforçons-nous constamment de les préserver.

Faisons comprendre à nos jeunes gens que l'on est meilleur Américain, meilleur humain, lorsqu'on est assez noble pour honorer ses ancêtres au lieu de leur tourner le dos. Instruisons-les des faits, faits français, faits canadiens et faits américains, qui sont de nature à les confimer dans une fidélité sereine aux idéals et au souvenir de leurs grands ancêtres.

A ceux qui nous ont précédés en cette terre américaine si hospitalière, et qui ont tant peiné afin que notre communauté catholique et française vienne à se solidifier, faisons l'hommage de notre fidélité constante à la famille, qui fut la source et le principe moteur de leurs énergies et la consolation pour leurs sacrifices.

Arborons sans défection notre fierté d'être les fils et les filles d'un miracle de fortitude morale et physique qui, de 60,000 colons abandonnés sur les rives du grand fleuve a fait, avec le temps et à l'encontre de vicissitudes de tout ordre, un peuple homogène de près de sept millions.

* * *

Un dernier mot:—

J'estime chers amis, que la meilleure conclusion à donner à ce magnifique congrès se retrouve dans la recommandation si souvent énoncée par le président éminent du Conseil international de la Vie Française en Amérique, le T. R. P. Landry.

Dans ce pays où tout nous autorise et nous sollicite à le faire, vivons largement et simultanément notre vie RELIGIEUSE, notre vie AMERICAINE et notre vie FRANCAISE.

VI

Ordre du Mérite Franco-Américain *
Hartford, Connecticut

28 octobre 1961

Madame Pauline Tougas

Par un heureux concours de circonstances, il arrive que les assises du 6e congrès du Comité de Vie franco-américaine coïncident avec le dixième anniversaire de fondation de la Fédération Féminine Franco-Américaine.

Entre ces deux organismes, il existe mieux qu'une parenté d'occasion, mais une parenté basée sur un lien de famille, la Fédération étant la fille aînée du Comité de Vie qui lui a donné naissance à son congrès de Lewiston en 1951.

Notre Comité veut donc profiter de la réunion de ce jour pour adresser à la Fédération Féminine l'hommage de son admiration pour l'oeuvre qu'elle poursuit, de sa sollicitude en vue d'un progrès constant, de sa reconnaissance pour l'active et intelligente collaboration qu'elle lui a toujours apportée.

Afin de traduire ces sentiments dans un acte concret, le Comité n'a rien trouvé de mieux que de décerner à celle qui présida à la fondation de la Fédération la décoration de l'Ordre du Mérite franco-américain. Cette personne typifie en effet à bien des points de vue, par sa naissance, son éducation, sa famille, sa vie publique, son saractère, ses talents variés, ce qu'est et doit être la femme franco-américaine.

Le modèle ainsi proposé à l'admiration de tous est madame Pauline Moll-Tougas, de Manchester, épouse de feu le major Eugène Tougas.

Essayons de résumer ici les principaux traits de cette utile et honorable vie.

Du côté paternel, elle descend d'une famille de médecins. Son grand'père, le docteur Louis-Joseph Moll, fut député du comté de

---

* Citation à la remise des insignes d'officier de l'Ordre du Mérite Franco-Américain à Mme Pauline Tougas, samedi soir, le 28 octobre, au Hartford Club, à l'occasion du banquet du VIe Congrès des Franco-Américains. Le texte de la citation fut lu par le président Jean Picher au nom du chancelier M. Adolphe Robert.

Berthier au Parlement de la province de Québec. Son père, le docteur Louis-Arthur Moll, exerça sa profession à Cambridge ïMassachusetts), tout en consacrant ses loisirs au service de la mutualité, en laquelle il voyait un préservatif contre l'insécurité du foyer menacé par la maladie, les accidents, le chômage, la vieillesse.

Son instruction, elle l'a puisée d'abord à l'école publique, puis à l'Académie Sainte-Anne, de Marlboro, sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne, au collège américain de Radcliffe. D'où sa connaissance des deux langues, anglaise et française. Son instruction ne se limite pas toutefois aux lettres et aux sciences. Elle l'a complétée par des cours de musique, de peinture, — où elle a débordé depuis longtemps le stage de l'amateur — et par de nombreux voyages et séjours dans le sud-ouest des Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la France, la Tchécoslovaquie, la Suisse.

L'expérience ainsi acquise au cours de ses randonnées, ses connaissances académiques, elle les a mises au service de causes méritoires comme l'Association des Anciennes élèves de l'Académie Sainte-Anne, de Marlboro (Massachusetts), la "International Federation of Catholic Aumnae", l'Alliance française de Paris, le "Civilian War Services Committee", la Croix Rouge, la "Air Raid Protection", le "Community Chest", les "Visiting Nurses", la Fédération Féminine Franco-Américaine, les "Girls Scouts of America". Dans toutes ces entreprises, elle a occupé des fonctions lourdes de responsabilités, quand elle n'en était pas déjà l'animatrice.

Et la famille, direz-vous, quelle place occupa-t-elle dans tout cela? C'est elle-même qui répond: "Ce n'est qu'après avoir élevé ma famille durant vingt-trois ans, et seulement alors, que je me suis occupée de mouvements civiques et sociaux."

C'est en 1918 qu'elle épousa le professeur Eugène Tougas, originaire de Woonsocket (Rhode Island), alors lieutenant dans le corps de réserve de l'Armée américaine. Celui-ci devait gravir plus tard les grades de capitaine puis de major. Quatre enfants naquirent de leur union conjugale: deux filles, dont une religieuse de la Présentation de Marie, la seconde épouse d'un fonctionnaire fédéral, et deux fils, l'un avocat, l'autre dans le service astronautique, le seul compatriote ayant eu la distinction de figurer en première page de couverture de la grande revue "Life".

En récapitulant la carrière de madame Tougas, on peut l'imaginer encore fillette épelant un alphabet bilingue, jeune fille dans le monde s'exprimant en un français ou un anglais élégant; maman endormant son bébé aux refrains de la poulette grise qui a pondu dans l'église;

mère de famille surveillant l'emploi et la correction du langage à son foyer, veillant à ce que la chanson, le journal, la revue et le livre français soient en évidence dans la maison, à ce que les mets soient désignés par leur appelation française, de même que les différentes pièces du vêtement et de l'ameublement. Une pareille conduite fait plus pour la survivance de l'esprit français aux Etats-Unis que bien des congrès.

Madame Tougas a hérité de son père des aptitudes pour les services sociaux, alors que de sa mère, dont le nom de famille était Labonté, (nom prédestiné) elle a gardé ce que tous reconnaissent en elle comme sa principale qualité, la bonté.

Mais si grande que soit cette qualité, elle n'est pas suffisante pour ouvrir les portes de l'Ordre du Mérite. Il y a tant de bonnes personnes qui auraient alors le droit d'en faire partie. Non, ce qui caractérise madame Tougas, c'est qu'elle symbolise l'âme franco-américaine avec tout ce que cela comporte de fidélité à une civilisation qui nous est propre par la foi, la langue, les traditions des ancêtres et par une indéfectible loyauté à la patrie américaine et à ses institutions.

Au nom du Comité de Vie franco-américaine, j'ai donc l'agréable devoir et l'insigne honneur de proclamer madame Pauline Moll-Tougas Officier de l'Ordre du Mérite franco-américain; je lui en remet le Diplôme d'honneur ainsi que la Cravate et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

VII

Fête Patronale

La Saint-Jean-Baptiste se célèbre toujours dans nos centres. On varie la forme des manifestations mais c'est toujours en vue de rendre hommage à notre illutre protecteur et aussi pour nous rappeler nos innéités. On écrivait à cette occasion: **"la grande famille française d'Amérique se réjouit en ce beau jour de la fête patronale. Il est réconfortant que la grande majorité de nos compatriotes demeurent fidèles à notre idéal commun de vie catholique, américaine et française. Si la Providence a voulu entourer nos vies de valeurs culturelles supérieures pour que nous soyions des présences valables au sein de l'Eglise et de la Patrie, il est légitime pour nous d'en être fiers. Il y a plus de 350 ans que nos ancêtres sont venus se fixer sur ce continent pour faire oeuvre de civilisation. Nous avons donc une présence d'aînesse qui nous invite à la persévérance. Gardons à nos foyers le climat qui leur assurera une ascension normale."**

La plus importante manifestation eut lieu à **Manchester**, le 24 juin. Elle était sous les auspices de la Fédération Franco-Américaine du New Hampshire. Elle avait lieu dans la paroisse Ste Thérèse. Un beau banquet était servi aux 300 convives dans la salle paroissiale, samedi soir, présidé par M. Jean-Louis Boisvert. S. H. le maire Josaphat Benoit, S. E. Mgr Ernest J. Primeau, évêque de Manchester et Me Paul Massé de Montréal, prononçaient des allocutions.

Tout en exprimant sa joie de participer à notre fête patronale, Mgr Primeau invitait les "adeptes" de S. Jean-Baptiste à prêter leur concours à l'oeuvre des vocations pour soutenir le travail de l'Eglise à travers le monde. Il ajoutait:

"Dans notre propre pays, il ne manque pas de zones d'alarme où le nombre de prêtres n'a jamais pu répondre aux nécessités pastorales, toujours croissantes. La montée en flèche de la population ajoute une nouvelle dimension à ce problème.

Sur le plan mondial, le problème est encore plus grave. Sans compter le devoir missionnaire qui nous incombe d'amener dans l'enclos du Grand Berger les 80 pour cent des brebis qui en sont encore éloignées, je songe surtout aux endroits qui sont traditionnellement catholiques.

Vous vous demandez sans doute pourquoi je vous parle de ceci le jour de la célébration de la fête de saint Jean-Baptiste. C'est parce que ce problème concerne non seulement les évêques, mais le Corps Mysti-

que tout entier, c'est-à-dire chacun de nous. Et comment les admirateurs de ce saint qui donna sa vie à frayer le chemin de l'Eglise demeureraient-ils indifférents au sort de cette dernière?

Vous pouvez faire beaucoup pour remédier à cet effondrement de la base de l'apostolat de l'Eglise. Ce soir je voudrais demander votre appui spirituel et matériel. Je voudrais placer les adeptes de saint Jean-Baptiste parmi les troupes d'assaut, parmi les ouvriers de la première heure dans cet apostolat des vocations. Offrons des prières et des sacrifices quotidiens pour que Dieu fasse lever une nouvelle génération de prêtres, dont la vertu et le zèle feront des apôtres éclairés, alertés aux besoins d'un âge nouveau.

Surtout, donnez-nous des foyers chrétiens où le climat sera favorable à l'éclosion et à la persévérance de vocations nombreuses. Fils spirituels de saint Jean-Baptiste, nous devons les faire fructifier, afin d'assurer l'extension du Corps Mystique dont il a si courageusement annoncé l'avènement."

Le lendemain, dimanche 25 juin, Mgr Primeau chantait une messe pontificale à Ste Thérèse. Il était assisté des abbés Adrien Verrette, Adélard Halde, Ernest Brodeur, Léo Poulin, Colin McDonald et Nelson Perreault. Richard Therrien dirigeait la chorale. M. le curé Doria Desruisseaux prononçait un éloquent sermon sur "Notre Mission et nos Devoirs". Mgr Wilfrid Chartier, P.D., assistait dans le sanctuaire.

Dans son sermon l'abbé Desruisseaux affirmait:

"Notre premier devoir c'est d'aimer notre patrie, cette terre que nos parents ont choisie et qui nous fournit en abondance les nécessités de la vie, si nous la comparons aux malheureux états des pays sous-développés. Mais la patrie ce n'est pas seulement la terre que nous habitons, ce sont aussi les ancêtres, le sang qui coule dans nos veines, ce sont de plus les traditions, les institutions, la langue.

Qu'est-ce qu'aimer notre patrie? C'est travailler au triomphe de nos droits les plus sacrés, et de nos usages les plus chers, c'est de respecter ces institutions qui ont coûté tant de sueurs à nos devanciers, c'est de garder dans nos coeurs la plus vive reconnaissance envers ceux qui nous ont donné cet héritage, qui se sont dépensés pour nous transmettre ce que nous avons de plus cher, deux amours inséparables la religion et la langue.

Aimer sa patrie demande des sacrifices.

Il faut comprendre qu'aujourd'hui, comme par le passé, chacun a une tâche surnaturelle à accomplir. Il faut comprendre qu'à nous aus-

si incombe le devoir du sacrifice, sous peine de faillir à notre tâche apostolique, car, avons-nous dit, le signe évident de notre mission c'est la croix, le sacrifice. Sacrifice de notre temps, du temps pour nous instruire, pour lire notre histoire, pour l'apprendre à nos enfants."

Une autre belle fête fut celle de **Fall River,** dimanche le 25 juin. La messe fut célébrée en l'église St Roch en présence de S. E. Mgr James L. Connolly, évêque de Fall River, et le sermon prononcé par le R. P. René Patenaude, o.p.

Le soir, le banquet était servi au restaurant White. Une belle foule assistait. M. Francis J. Martineau présidait. MM. Albert Petit, président de la Fédération Catholique Franco-Américaine de Fall River qui organise chaque année la fête, salue et l'allocution est prononcée par l'abbé Camille Blain, curé du Bon Pasteur de Lindwood, Mass. La musique est fournie par la Chorale Franco-Américaine de Fall River dirigée par M. Philippe Armand Lajoie.

L'Indépendant publiait son édition de fête. A l'heure française du poste WSAR, Bernard Théroux invitait les compatriotes à comprendre le sens véritable de notre fête patronale.

On rendait hommage à la mémoire de l'abbé Eugène Dion, curé du Saint Sacrement, l'un des fermes appuis de nos oeuvres et aussi à Roméo Dufour, président du Richelieu-Fall River et à Joseph N. Gendreau, un fidèle ami de notre vie.

Dans la ville voisine, **New Bedford,** ce fut le traditionnel ralliement au pavillon Gaudette avec banquet. M. Lionel LeDuc est le cérémoniaire et Mme Arthur St. Germain, présidente de la Ligue des Présidents, préside.

Lewiston se donne comme toujours une belle fête, le 19 juin. Défilé, messe en l'église Sacré-Coeur, sermon par le curé Théodore Bouthot. Le banquet a lieu dans la salle paroissiale présidé par le sénateur Roméo Boisvert. Le Messager publie son édition de fête.

Au Connecticut, à New Britain et à N. Grosvernordale, autres belles manifestations. C'est ainsi que dans plusieurs localités de la Nouvelle Angleterre, sociétés, clubs et fédérations célèbrent la St Jean-Baptiste avec joie.

Au Québec, la fête conserve toujours sa solennité avec grand déploiement. C'est la fête nationale des canadiens-français. Dans la vieille capitale c'est **"La famille canadienne-française"** qui est honorée **"la protectrice de la foi et des vertus de nos ancêtres".** Le défilé est magni-

fique, la messe célébrée à la basilique par S. E. Mgr Omer Garant, suivie du feu de la St J ean. Montréal célèbre aussi en exaltant la "Femme". Son défilé réunit des milliers de spectateurs. On note que la majorité sont des enfants. Tant mieux s'ils jouissent du privilège d'apprécier une leçon de choses.

Certains templiers se plaignent du fait qu'à l'occasion de la fête patronale on retourne au passé et d'ajouter que c'est vers l'avenir qu'il faut regarder. Quand on est rendu à parler de cette façon, il faut avoir l'âme sèche. Pourtant, il n'y a pas à s'alarmer car si nous songeons au passé une fois par année, la maladie n'est pas grave. D'ailleurs le passé n'est pas un éteignoir comme le pretendent ceux qui sont déjà éteints. En l'évoquant, l'on témoigne la gratitude à ceux qui l'ont fait. C'est à nous de faire mieux si possible car notre présent sera demain le passé. Et si nos continuateurs allaient être comme ces templiers actuels, on rira bien d'eux aussi.

Quelle aberration que de vouloir tout sabrer de ce qui a été fait avant nous. Notre peuple compte ses limaçons comme les autres. Il est regrettable cependant que plusieurs de ceux-là sont en haut lieu pour jeter sur les leurs ces propos nuisibles.

Sans doute il faut songer à l'avenir et au progrès. Généralement ce sont les gens qui respectent et vénèrent le passé qui sont les plus aptes à préparer l'avenir. Ce fut l'attitude de Jean Baptiste devant les avanies de sa génération. Il a préparé la venue de son Maître. Nous sommes en bonne compagnie.

VIII

Faits et Gestes

Mgr William Ducharme, P.D., curé de la paroisse St Joseph de Worcester depuis nombre d'années et camérier de Sa Sainteté, élevé à la prélature romaine en janvier.

Mgr Omer Denommé, P.D., curé de la paroisse Saint Rosaire, de Gardner, Mass., élevé à la prélature en janvier.

Mgr Omer Paquin, P.D., curé de la paroisse St Mathieu, de Central Falls, élevé à la prélature le 1er décembre.

Mgr Léopold Bastien, curé de la paroisse Etoile de la Mer, de Newport, Vermont, élevé à la prélature en novembre.

Mgr Charles Moisan, P.D., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, d'Amesbury, Mass., élevé à la prélature.

Mgr Georges Duplessis, P.D., curé de la paroisse St Louis de France, de Lowell, élevé à la prélature romaine.

Mgr Henri Laurion, P.D., curé du Sacré-Coeur, de Taftville, Conn., élevé à la prélature en février.

Arthur Roy, Willimantic, Conn., chevalier de l'ordre de St. Grégoire.

Dr Henri Archambault, Norwich, Conn., chevalier de l'ordre de St. Grégoire.

Décorations Françaises.

Philippe Armand Lajoie, journaliste et conférencier, depuis plusieurs années rédacteur à "L'Indépendant", de Fall River, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par la France, le 15 novembre.

Wilfrid Beaulieu, vaillant fondateur-directeur du journal **"Le Travailleur"**, de Worcester, est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement français, le 15 novembre.

Départ du Consul Charles de Pampelonne. Après un déjeuner d'adieux que lui offrait le Comité de Vie Franco-Américaine à Boston et une visite de la Société Historique Franco-Américaine au consulat, le

"Jour Lafayette", M. le consul général et madame la baronne Charles de Pampelonne donnaient une dernière réception au Consulat, le 14 juillet à leurs nombreux admirateurs avant leur départ pour Paris. Tous regrettent le départ de ces charmants amis du Consulat de France à Boston.

Dans un dernier et touchant message aux Franco-Américains, M. de Pampelonne, après avoir exprimé son admiration, sa confiance, sa reconnaissance envers nous disait encore: **"affection et fidélité de la France, qui apprend à vous connaître, qui vous connaîtra de mieux en mieux. Et bien sûr mon affection et ma fidélité personnelles. Soyez sûr en effet, que je nevous oublierai pas et que je m'efforcerai à Paris d'être en quelque sorte votre Ambassadeur, votre interprète, auprès des Services français culturels ou d'information susceptibles de vous aider . . .**

Pour cela comme pour toutes les marques de confiance et d'amitié que vous avez bien voulu me témoigner, ainsi qu'à ma femme, durant notre séjour parmi vous, je vous dis de tout coeur: Merci".
Maison Française à Boston.

La Bibliothèque Française et le Centre Français, de Boston, unissaient leurs intérêts en avril pour s'installer au numéro 53, rue Marlborough afin de constituer la **"Maison Française"** à Boston et favoriser ainsi dans un seul immeuble la coordination entre les associations de sympathie française en Nouvelle Angleterre.

M. Jean Savelli. Après quelques semaines de conger en France, en fin d'août, M. Jean Savelli, consul adjoint à New York, venait occuper à Boston, le poste de consul général. Il fut accueilli par M. Gaston Leclerc, vice-consul. Un séjour heureux est le souhait que tous adressent au nouveau consul.

S. E. M. Onésime Gagnon, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, meurt le 30 septembre à sa résidence royale Bois-de-Coulonge à l'âge de 72 ans. Il était représentant de la Reine depuis 1958. Belle carrière politique. L'Eglise et l'Etat sont présents à ses obsèques en la basilique Notre Dame. S. E. Mgr Maurice Roy chante la messe pontificale en présence du Cardinal Léger, du Premier Ministre Diefenbaker et d'une foule considérable. M. Gagnon avait accepté de donner une conférence devant notre société, mais la maladie l'en avait empêché.

Québec à l'Honneur:

Le 4 octobre, M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, inaugurait à Paris, la Maison du Québec, comme centre de relations plus intenses entre la France et la Nouvelle France. Il fut accueilli en chef

d'Etat et le président Charles de Gaulle lui rendait tous les honneurs possibles. Les fêtes eurent un retentissement émouvant. M. Lesage déclarait: **"s'il y a eu évolution, il n'y a pas eu transformation."**

A la fin d'octobre, M. Lesage était l'invité du gouverneur Powell du New Hampshire pour une visite officielle. Elle fut belle et triomphante nonobstant les intérêts politiques en jeu. M. Lesage et sa distinguée épouse furent magnifiques. Ils furent reçus officiellement dans la capitale à Concord, à Laconia et à Portsmouth, mais le grand événement eut lieu à Manchester, le dimanche soir à l'hôtel Carpenter à un dîner d'Etat. Dans son allocution prononcée dans les langues anglaise et française, M. Lesage se disait très heureux de rencontrer tant de ses frères franco-américains. La visite eut un heureux retentissement en établissant le besoin de ces rencontres amicales de chaque côté de la frontière.

Au mois de décembre circulait la nouvelle que le Québec songeait à établir une **"Maison de Québec"** en Nouvelle Angleterre, ce qui réjouissait la Franco-Américanie avec raison. Il nous reste à attendre la réalisation de cette initiative qui nous rendrait des services sauveurs . . .

M. le professeur Fred J. Gamache célèbre ses 50 ans comme maître de chapelle et organiste de la paroisse Ste Cécile, de Leominster.

M. l'abbé Joseph Larue, curé du Sacré-Coeur de North Attleboro, célèbre son cinquantenaire sacerdotal le 13 novembre 1960. Né à Coaticook, Québec, le 6 mai 1886 et ordonné le 17 décembre 1910 à Fall River.

M. Roméo Champagne, de Manchester, était nommé par le président Kennedy ambassadeur spécial à l'occasion de la célébration de l'Indépendance de la République du Sénégal en Afrique.

Le 21 janvier, le président John F. Kennedy était inauguré président des Etats-Unis à Washington à l'occasion de manifestations nationales très imposantes.

Astronaute Shepard. Le pionnier des astronautes aux Etats-Unis, Alan B. Shepard, de Derry, New Hampshire, accomplit son envolée de 115 milles dans l'espace avec succès le 5 mai 1961 et l'univers se réjouit de l'exploit qui partait du Cap Caneveral, Floride.

La Chorale de l'Université St Joseph, de Moncton, Nouveau Brunswick, donnait un concert à la salle Memorial, de Manchester, le 20 mai. Sous la direction du R. P. Léandre Brault, c.s.c., cette chorale a une réputation internationale.

M. le professeur François Martineau, de Fall River, obtenait son doctorat en philosophie de l'université de Montréal, en mai. Professeur de français à l'école supérieure. M. Martineau est l'un des compatriotes très dévoués de sa région.

Archidiocèse de Moncton (Nouveau Brunswick). Les Acadiens avaient la joie de célébrer avec éclat et reconnaissance le premier quart de siècle de leur province ecclésiastique, inaugurée en 1933 par S. E. Mgr Arthur Melanson, premier a rchevêque. Les fêtes imposantes furent présidées par S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton en présence de S. E. Mgr Sebastien Baggio, délégué apostolique, entouré des évêques de la province et de milliers de fidèles, en la cathédrale Notre Dame de l'Assomption, de Moncton. Les participants vécurent des heures émouvantes. On célébra la mémoire du fondateur de la renaissance acadienne Mgr Melanson. L'Evangéline, journal national des Acadiens, publiait une édition jubilaire qui racontait tous les échos de cette magnifique résurgence.

Le Messager (Lewiston). A l'occasion du centenaire de la ville de Lewiston, Maine, 1861-1961, Le Messager, lui-même dans sa 82e année publiait une é dition spéciale de 36 pages. Ce numéro contenait de nombreux détails historiques sur le rayonnement des compatriotes en cette ville bien française.

Institut Français (Rivier, Nashua). Sous la direction de S. M. Louis de Gonzague, p.m., et grâce à un octroi de la NDEA, du 16 au 22 juillet, le collège Rivier offrait à 32 participants un institut français comprenant une exposition artistique sur Beaudelaire, le grand poète du 19e siècle. On y étale nombreuses gravures. **"Les Fleurs du Mal"** constituent le principal ouvrage de Beaudelaire (1857).

Institut Franco-Américain (Bowdoin College). A la suite d'un octroi offert à Bowdoin College, de Brunswick, Maine, par le National Defense Education Act, soit environ $50,000, plus de 40 professeurs de français en Nouvelle Angleterre participaient aux conférences d'un institut français dirigé par le professeur Gérard Brault, de l'université de Pennsylvanie.

L'entreprise fut un succès et permit à plusieurs professeurs de français de perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Les cours se poursuivirent du 22 juin au 8 août. Le professeur Robert Nunn y donnait des cours de phonétique.

Des causeries furent données dans l'ordre suivant: 27 juin: Prof. William N. Locke: **"Can television teach languages?"**; 29 juin: **"Parlers français d'Amérique"**, Prof. Joseph N. Carrière; 3 juillet: **"Franco-**

American voting habits", Prof. David B. Calker; 10 juillet: "**Attitudes politiques des Franco-Américains**", Josaphat T. Benoît; 18 juillet: "**Langue Française et ethnographie en N. A.**", Prof. Edward B. Ham; 25 juillet: "**Le Folklore parmi les groupes français des Etats-Unis**", Prof. Luc Lacoursière; 28 juillet: "**La poésie franco-américaine**", Sr M. Carmel Therriault; 1er août: "**Le bilinguisme et la psycholinguistique**", Prof. Wallace Lambert.

Les conférences de l'institut furent imprimées en brochure sous la direction de M. Brault grâce au concours du Comité de Vie Franco-Américaine et de celui des sociétés Canado-Américaine, St Jean-Baptiste d'Amérique et de l'Assomption.

Missionnaires de La Salette. Après 35 années de développement constant, les RR. PP. de Notre Dame de La Salette établissaient leur provincialat à Southbridge, Mass. Avec l'acquisition de la "Thomas House" sous la direction du T. R. P. Philippe Leblanc, m.s., la province du Coeur Immaculé de Marie complétait ainsi son organisation avec maisons à Enfield, le berceau, à Attleboro, à East Brewster et à Center Harbor.

IX

Généalogie

"La Société Généalogique, écrivait Philippe Armand Lajoie, travaille à la préservation de l'histoire de nos familles originaires de France et du Québec, et à ce titre, elle a droit à la coopération cordiale de nos congénères.

"Il est clair, par exemple, que la race française en Amérique du Nord aurait joui d'une cohésion plus forte si tant de ses fils n'avaient pas été égarés dans les hasards de l'émigration et autres formes de dispersement. Tout ce qui peut continuer à rattacher les liens rompus est digne de coopération. Et puis, si l'homme ne sait pas toujours où il va, il peut au moins avoir la satisfaction de savoir d'où il vient.

"Sur ce vaste continent de l'Amérique du Nord, que de Canadiens français et de Franco-américains portent le même nom, sans savoir bien souvent si ses homonymes lui sont apparentés et à quel degré. Voilà l'énigme ethnique que la Société Généalogique s'offre à déchiffrer pour ceux qui deviennent ses membres et collaborateurs."

Familles Vézina: Le 21 mai, plus de 500 membres des familles Vézina se réunissaient à Boischatel pour célébrer le tricentenaire de l'arrivée à Québec de l'ancêtre Jacques Vézina, né en 1610 à Puyravault dans l'Aunis en France. Il se mariait en France en 1640 et 20 ans après arrivait au Canada. Avec son épouse Marie Bourdon, il s'établissait à l'Ange Gardien. Son fils, François, né en France en 1642, s'établissait à l'Ange Gardien en 1662 près de la Chute Montmorency. Ces deux terres sont aujourd'hui dans le territoire de Boischatel.

Le ralliement était sous les auspices de la Société St Jean-Baptiste de Boischatel sur l'invitation du curé, l'abbé Pierre Gravel. L'abbé Gustave Bourbeau célébrait la messe et l'abbé Pierre Vézina prononçait le sermon. La famille Alfred V ézina fournissait le chant et la musique. Un libéra fut ensuite chanté en l'église l'Ange Gardien par l'abbé Azarie Vézina.

Deux plaques de bronze furent ensuite dévoilées. La première à Boischatel pour rappeler l'arrivée de l'ancêtre. Le cérémonie fut présidée par Mme Léonidas Vézina, épouse du propriétaire actuel de la terre jadis possédée par l'ancêtre. La deuxième plaque en souvenance de François Vézina, fils de Jacques.

Au nom de tous les descendants, Me Roger Vézina émettait le voeu que la Commission des Monuments Historiques érige un mémorial à

l'endroit où est né et décédé le grand musicien Joseph Vézina qui a tant fait pour l'avancement de la musique au pays du Québec.

Familles Guimont: C'est au Cap St Ignace que le 18 juin, les Guimont honoraient leur ancêtre Louis en soulignant le tricentenaire de sa mort et martyre le 18 juin 1661 à Ste Anne de Beaupré. Il avait été le premier miraculé de ce sanctuaire en 1658.

La messe fut célébrée par le chanoine Emile Guimont, curé de L'Isle Verte et le sermon prononcé par l'abbé Fernand Bernier. Sur du granit extrait de la terre défrichée par Claude Guimont, fils de l'ancêtre on gravait l'hommage de ses descendants. La cérémonie du dévoilement fut présidée par le major Georges Guimont. On y rappela le souvenir et le rayonnement de la famille à travers les siècles.

Familles Lavoie: L'année 1961 rappelait le 305e anniversaire du mariage de René de la Voye, fils de René de la Voye et d'Isabeau Bélanger, de la paroisse Saint-Maclouc de Rouen, l'ancêtre au Canada.

Etabli près de Sainte Anne de Beaupré, il habitera aussi les paroisses de Saint Joachim et de Château Richer. En l'église Notre Dame de Québec en 1657, il épouse Anne Godin.

A l'instar de tant de familles, Gérard Lavoie invite tous les descendants de René de la Voye (Lavoie, LaVoie et de la Voye) du Canada et des Etats-Unis à établir l'Association des familles Lavoie.

Familles Jobidon: A l'occasion de la première pontificale de S. E. Mgr Jean-Louis Jobidon, P.B., consacré à Québec le 22 mai comme évêque d'un des diocèses d'Afrique, il y eut à Château Richer de grandes fêtes. L'événement coïncidait avec le tricentenaire de la fondation de la paroisse de Château Richer et aussi avec le tricentenaire de l'arrivée des familles Jobidon en Nouvelle France.

Familles Biron: C'est le 2 juillet à la basilique de Notre Dame du Cap de la Madeleine que des centaines de descendants de Pierre Biron honoraient leur ancêtre, venu en Nouvelle France en 1649 comme auxiliaire des Jésuites. On érigeait un monument en granit blanc pour l'honorer. La messe fut célébrée dans l'oratoire Ste Madeleine et le sermon prononcé par l'abbé Hector Biron, initiateur et fondateur de l'Association des Biron. On visitait également le vieux moulin de la seigneurie Toussaint Biron, à la Pointe-du-Lac. L'événement ajoutait la "Bironnière" à tant d'autres familles qui perpétuent avec joie l'arrivée des ancêtres en Nouvelle France.

X

Festivals et Concours

Académie Ste Anne (Marlboro). La huitième **"Journée Française"** annuelle en cette académie se déroulait avec succès, dimanche, le 17 mars dans l'auditorium de cette institution devant une belle assistance. Cette forme de ralliement culturel réunit les élèves sous la direction des soeurs de Sainte Anne dans cette région. Dans son invitation Sr Grégoria, supérieure, l'animatrice de ces manifestations disait: **"c'est un cri d'alarme, dans tous les milieux franco-américains, à la suite de la rapide reculade du français dans nos écoles bilingues. Qui ne peut se rendre compte de cette regression? Le français sera-t-il le lot seulement de l'élite franco-américaine? Qui aura la fierté de sa valeur ethnique?"**

Sans avoir le programme sous les yeux, nous savons que chaque année ce spectacle ravit les auditeurs et donne une belle leçon des demoiselles qui fréquentent les écoles des sours de Sainte Anne.

A ce propos L'Union écrivait: **"il faudra que ces sortes d'événements se continuent à l'Académie Saint-Anne et même qu'ils s'introduisent chez d'autres communautés enseignantes franco-américaines, si nous voulons que le voeux du 2e congrès de la langue français se réalise. La race française vivra encore longtemps aux Etats-Unis si les petits Franco-Américains, fidèles aux directives de leurs parents et de leurs maîtresses, gardent et chérissent précieusement, comme leur plus beau trésor et leur plus grande richesse spirituelle, cet esprit français qui se traduit par des vocables français."**

Concours des Artisans. Le 11e concours de français organisé par la Société des Artisans en Nouvelle Angleterre obtenait un autre fier succès. Plusieurs milliers d'écoliers soumettaient le texte de leur composition: **"Ce que je dois à mes parents"**. Les lauréats: Hélène Fortier (Ange Gardien), Berlin, Pierre Fortin (St Augustin), Manchester, Annette St Hilaire (Notre Dame), North Adams, Mass., Paul Bail (Perpétuel Secours), Holyoke, Hélène Côté (Ste Anne), Woonsocket, Raymond L'Heureux (St Jacques), Manville, R. I. Gérard Goulet (Saint Sacrement), Fall River. Les vainqueurs furent reçus au bureau chef à Montréal à l'occasion du congrès le 12 septembre.

Ligue des Sociétés de Langue Française (Lewiston): Le concours annuel d'épellation avait lieu à l'hôtel de Ville le 21 mai. Des élèves de plusieurs écoles du Maine étaient à l'épreuve. Me Fernand Despins était l'intérogateur. Les juges étaient: le R. P. Stanislas Viau, o.p., Sr Marie Blanche (Springvale) et le professeur Maurice Domingue.

Les lauréats: Cécile Fortin, Augusta, Suzanne Moreau, Westbrook, Pauline Pelletier, Lewiston, James Pepin, Lewiston, Sandra Poulin et Thérèse Poulin, Lewiston et Célia Sirois, Waterville.

Société des Concours (Fall River): Le 35e concours annuel se terminait le 7 mai en l'auditorium Ste Anne sous la présidence de Bernard Théroux. Plusieurs lauréats furent proclamés. On attribuait pour la première fois la **"Bourse Docteur Mercier"**, fondateur de la société des concours de français. Ce prix fut gagné par Muriel Raiche, de l'école Notre Dame. Ces concours sont toujours appuyés par un bon nombre de bienfaiteurs.

Festival de la Bonne Chanson (Manchester, N. H.): Le quatrième festival de la Bonne Chanson, organisé par la Fédération Franco-Américaine du New Hampshire obtenait un éclatant succès à la salle des Arts Pratiques le 22 avril pour réunir plus de 2,000 personnes sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Ernest J. Primeau.

Sept chorales des écoles paroissiales participaient: St Augustin **"Hymne des vents"**, Ste Marie **"Oui, oui, oui, oui"**, St Georges **"Le Carnaval de Venise"**, St Antoine **"Sur les flots bleus"**, Ste Thérèse **"Le Printemps"**, St Jean-Baptiste (Suncook) **"Si les oiseaux ne chantaient pas"**.

Dans son allocution, Mgr Primeau disait sa joie d'assister à ce régal de la bonne chanson et il ajoutait: **"je tiens à féliciiter les organisateurs de ce festival pour leur heureuse initiative. Jo souhaite que les succès du passé leur soient un encouragement pour l'avenir . . . Mes chers enfants, que vos belles voix s'élèvent toujours pour honorer la belle chanson et pour glorifier Dieu comme il convient à des troubadours du Christ."**

Fête de Dollard (Manchester): Le 24 mai près de 600 élèves de l'école St Georges célébraient le 301e anniversaire de l'Exploit du Long Sault. Un joli programme, préparé par Sr Cécilien, C.S.C., permettait aux enfants de chanter ce geste héroïque de Dollard des Ormeaux. L'abbé Adrien Verrette en profitait pour rappeler à ses enfants la leçon toujours actuelle de dévouement et de fierté qui doit animer les jeunes franco-américains, qui, demain seront appelés à servir l'Eglise et la Patrie. Cette fête devrait avoir lieu dans toutes nos paroisses.

XI

Vie Franco-Américaine

Fédération Féminine F.-A. La fédération célébrait ses 10 ans et profitait de cet anniversaire pour rendre hommage au Comité de Vie Franco-Américaine qui facilitait sa naissance en 1951 à l'occasion de son deuxième congrès, tenu à Lewiston en novembre 1951. L'événement avait lieu à Hartford, du 27 au 29 octobre à l'occasion du 6e congrès du Comité. En cette circonstance, Mme Pauline Tougas, présidente honoraire de la Fédé était inscrite au nombre des titulaires de l'Ordre du Mérite Franco-Américain.

Ce fut en 1949 lors du 1er congrès des Franco-Américains en novembre qui soulignait d'une façon symbolique le centenaire de la franco-américanie que la résolution suivante fut adoptée: **"Conscients du rôle de plus en plus important que la femme moderne joue au sein de la société dans tous les domaines et convaincus, à l'instar des groupes qui nous entourent, qu'une force sociale formidable jaillirait du groupement de nos femmes franco-américaines, les délégués demandent au Comité d'Orientation de favoriser un projet qui réunirait dans une fédération tous les groupes féminins qui existent, afin de travailler sur un front uni pour la défense, le maintien et le progrès de toutes les valeurs spirituelles et religieuses qui constituent notre héritage franco-américain."**

En plus de ses réunions périodiques en divers centres, la Fédé employait tout son dévouement au succès de son 5e congrès oral auprès de nos écoliers. Des épreuves régionales se tenaient au cours de l'automne. Celui du New Hampshire, sur l'invitation de l'abbé Adrien Verrette avait lieu à St Georges. Il donna lieu à une belle manifestation.

Le couronnement du concours avait lieu à Worcester, le 11 novembre, présidé par Mme Abel Plaud. Il obtenait un beau succès. Les juges étaient les professeurs Edgar Gauthier, Paul Chassé, R. K. Bolduc, Donald McQueen et Anita Fish.

Les lauréats du concours: (Primaire) Claire Thiboutot (Leominster), Réjeanne Gaudreau (Chicopee), Denise Doyon (S. André, Biddeford). (Supérieur) Kenneth Moynihan (Ecole Secondaire du Collége de l'Assomption), Diana Di Padua (Académie N. D. des Monts, Gorham, N. H.), Lucille Thibodeau (Académie de la Présentation, Hudson N. H.), Marc Lepain (Ecole préparatoire de l'Assomption) (Collégial), Charlotte Audet (Notre Dame, Manchester) et Joseph Boissé (Stonehill, North Easton, Mass.).

Congrès des Raquetteurs. Le 37e congrès international des Raquetteurs avait lieu en fin de janvier à Lewiston, Maine et réunissait des milliers de congressistes de chaque côté de la frontière. La cérémonie religieuse se déroulait en l'église St Pierre avec les autres manifestations d'usage. Le Messager publiait une édition de fête fort documentée.

Association Médicale Franco-Américaine. Elle tenait son 23e congrès annuel le 1er novembre à l'hôtel Sheraton Bancroft, de Worcester, sous la direction du Dr Frédéric Dupré. Le Dr Robert Beaudoin, secrétaire perpétuel avait préparé le programme scientifique suivant: **"La trachéloraphie immédiate au temps de l'accouchement"**, Dr Philippe Ouellette; **"Clinical approach to allergic rhinitis and asthma"**, Dr François X. Dufault; **"Cancer of the colon a nd its treatment"**, Dr Robert Bolduc. Il y eut encore déjeuner, banquet et bal durant la soirée.

Clubs Richelieu: La chaîne franco-américaine des Richelieu s'allonge chaque année. Après Manchester, Fall River, Holyoke, Lewiston, New Bedford et Hartford, c'est Boston qui bouge. L'année a donc été très prospère. Des visites interclubs avec la participation au grand congrès tenu à Montréal en septembre et les réunions bi-mensuelles ont donné suite à d'enthousiasmes manifestations.

A Boston, c'est Me Pierre Belliveau qui lance la fondation. Il en sera le président provisoire. A la réunion annuelle tenue à Ottawa le 17 février, Me Lucien Thinel devenait président de la société internationale. M. Roland Desjardins (Fall River) était élu membre du Conseil d'Administration. Me Thinel visitera le club Holyoke-Springfield le 18 novembre à l'occasion de son 3e anniversaire. Le 2 décembre, c'est Fall River qui célèbre son 5e anniversaire en se donnant François Martineau comme président. Le club de Manchester demeure le grand animateur de la chaîne et ses membres sont toujours présents aux manifestations des autres clubs.

Alliance des Journaux F.-A. (Boston). A sa réunion du 19 novembre, tenue à l'hôtel Lenox, de Boston, l'Alliance élisait son bureau: Roméo Boisvert (Lewiston) président, Euclide Gilbert (Manchester) vice-président, R. P. Joseph Fontaine, M.S., secrétaire, et Gérard Raymond (Holyoke) trésorier.

Fédération des Chorales F.-A. Le 3e congrès de cette fédération avait lieu en la paroisse St Georges de Manchester, sur l'invitation de son curé, l'abbé Adrien Verrette. Les assises furent vraiment profitables sous la présidence de Georges Ayotte. Après les délibérations qui portaient sur le premier concert de la fédération, en mai prochain à Worcester, plus de 250 membres de la fédération, après nombre de chants se réunissaient au repas traditionnel. M. le maire Josaphat

Benoît leur confiait un message d'encouragement. Tous d'un commun accord déclaraient que ce congrès leur avait fait comprendre l'importance de leur apostolat dans le domaine de la chanson. M. Gérald Robert, fondateur de la fédération ajoutait son mot qui fut bien apprécié, de même que M. Philipe Armand Lajoie, auteur du chant thème magnifique de la fédération.

Union des F.-A. du Connecticut. (Waterbury). La 42e convention des Franco-Américains du Connecticut avait lieu à Waterbury du 28 au 30 octobre sous la présidence de Roméo Gosselin. La cérémonie religieuse avait lieu en l'église Ste Anne en présence de S. E. Mgr Henry J. O'Brien, archevêque de Hartford. L'abbé Laurence Doucette prononçait le sermon. Une soirée de famille précédait l'ouverture et un grand banquet clôturait les assises. Les séances furent bien fréquentées. Elles consistèrent à constater la situation actuelle des franco-américains dans cette région.

Fédération Catholique Franco-Américaine (Fall River). Elle tenait sa réunion annuelle le 29 mars en la paroisse Ste-Anne. On y étudiait les détails de la fête patronale et la participation au congrès de Hartford. Le nouveau conseil comprend: Albert Petit, président, Bernard Théroux, vice-président, François Martineau, secrétaire, Mme Joseph Nadeau, adjointe, Mme Donat Blanchette, trésorière. Directeurs: Horace Leduc, Gabrielle Mercier, Mme Charles Whitehead, Mmes Thomas Taché, Louis Clapin, Philias Garant, président honoraire, Mlle Rhéa Caron, présidente honoraire et Mlle Amanda Audet, doyenne.

La Fédération organise aussi la célébration de la fête patronale avec messe à St Roch, en présence de S. E. Mgr James Connolly. Le banquet est présidé par M. Albert Petit.

Fédération Franco-Américaine de Worcester. Elle tenait son 29e congrès annuel sous la présidence de J. Hector Arsenault pour continuer son travail auprès des compatriotes du comté de Worcester. Cette fédération groupe les sociétés de la région. Elle exécute toujours des programmes intéressants et se prête au grand mouvement de solidarité sous l'égide du Comité de Vie Franco-Américaine. Les deux grands événements de l'année étaient encore la "Fête des Rois" et la célébration de la fête patronale.

Ligue des Sociétés du Maine (Lewiston): Cette ligue groupe les principaux organismes de la région depuis plusieurs années. Elle a répété cette année ses deux projets, la célébration de la fête patronale et le concours d'épellation dans les écoles.

Ligue des Présidents (New Bedford): La fête patronale était encore

sous la direction de cette ligue qui réunit sous sa direction les associations franco-américaines de la ville.

Fédération F.-A. du N. H. (Manchester). Cette fédération dont le siège social est à Manchester s'employait à exécuter trois projets au cours de l'année. Ce fut le 4e **Festival de la Bonne Chanson**, le 22 avril, dans la salle d es Arts Pratiques, qui attirait plus de 2,000 personnes. Plus de 700 élèves de sept écoles paroissiales participaient au festival.

La Fête Patronale revêtait aussi un éclat particulier avec grand banquet à la salle Ste Thérèse, le soir du 24 juin sous la présidence de M. Jean-Louis Boisvert et conférence par Me Paul Massé, de Montréal. Le lendemain, S. E. Mgr Ernest Primeau célébrait une pontificale et l'abbé Doria Desruisseaux prononçait le sermon.

Le 19 novembre, la Fédération invitait les compatriotes du New Hampshire au dévoilement d'un monument à la mémoire de Messire Joseph Augustin Chevalier, fondateur de la paroisse St Augustin en 1871 et le pionnier de nos oeuvres religieuses et éducatives dans le New Hampshire.

L'oeuvre du sculpteur Françoise Trudel-Bourcier, ce monument qui reproduit dans un buste en bronze la figure du fondateur fut érigé sur le terrain paroissial. Mgr Edouard Lessard chantait la messe en l'Eglise St Augustin et l'abbé Adrien Verrette prononçait le sermon. Le maire Josaphat Benoît présentait le monument à la paroisse au nom des compatriotes du New Hampshire.

Dans son allocution, l'abbé Verrette disait:

C'est parce que Messire Chevalier aura donné le premier coup de clairon il y a 90 ans pour rassembler son peuple que nous, ses continuateurs, répondons à l'appel pour lui dire notre reconnaissance en proclamant ses mérites et en nous réfugiant sous le manteau de son long apostolat sans tache, nous sollicitons du Ciel les lumières afin de continuer franchement dans les mêmes sillons de ferveur autour de notre patrimoine religieux et culturel.

Pasteur vénéré, éducateur et serviteur fidèle de son peuple qu'il aima jusqu'à la fin, tel nous apparaît toujours le fondateur de nos oeuvres.

Félicitations à l'artiste qui a si magnifiquement fixé dans le bronze les traits attirants du père de notre peuple. Fièrement campé au milieu des siens il est désormais notre inspiration. Aux générations montantes il demeurera un symbole et une attestation que le d évouement aux choses de Dieu est un enrichissement précieux pour celui qui se

fait le digne serviteur de l'Eglise, de la patrie et de son foyer où se forgent et se vivent les grandes fidélités de la vie chrétienne. Honneur et gloire à la mémoire de ce précurseur qui nous prêche encore ces fortes leçons de notre idéal chrétien. L'Eglise et la patrie s'inclinent sur cette mémoire en bénédiction.

A sa réunion annuelle en octobre la Fédération élisait son exécutif: Jean Louis Boisvert, président, Louis I. Martel et Georges Houle, vice-présidents, Armand Verrette, secrétaire, Benjamin G. Lambert, trésorier, abbé Doria Desruisseaux, conseiller moral; Gérald Robert, Euclide Gilbert, Claude Dupont, Bruno Therrien, Marcel Vachon et John Letendre, directeurs.

Comité Franco-Américain du Rhode-Island: Cette fédération des Franco-Américains du Rhode Island maintient son travail auprès des sociétés.

Société des Artisans. Avec ses 200,000 membres, la plus prospère et sûrement la plus française de nos sociétés fraternelles accusait une autre année de succès. L'encours d'assurance vie s'éleva à $310,739,527. avec un actif de $40,354,916. On pouvait donc dire au congrès tenu en septembre que la Société des Artisans est "une coopérative d'assurance-vie qui donne son sens social à l'économique".

C'est S. E. Mgr Sabatiano Baggio, délégué apostolique qui célébrait la messe du congrès et le R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., prononçait le sermon.

Le 27 avril, Me Paré présidait l'ouverture des quartiers régionaux à Manchester. Le curé Adrien Verrette, de St Georges, bénissait les locaux.

Le concours annuel de français obtenait encore un beau succès en Nouvelle Angleterre avec 5,000 participants. Comme explication du succès constant de la société, Me René Paré, président, déclarait avec raison: **"Les progrès économiques de la Société des Artisans témoignent d'une administration efficace, d'un personnel compétent, du dynamisme des représentants de vente et de service. Les assurés sont co-propriétaires de leur entreprise, ils influencent son administration et la contrôlent grâce aux 190 locales actives et aux 17 Conseils Régionaux où ils se réunissent en assemblées pour des motifs d'information et d'études co-opératives."**

La société se réjouissait d'avoir élevé le montant des Prêts Artisans aux Etudiants à plus de $58,000. pour l'année.

Association Canado-Américaine (Manchester). L'aînée de nos socié-

tés fraternelles célébrait ses 65 ans en novembre par une série de manifestations, sous la présidence du juge Emile Lemelin. La cérémonie religieuse avait lieu le dimanche 26 novembre en l'église du Sacré-Coeur, présidée par S. E. Mgr Ernest Primeau. L'abbé Adélard Halde chantait la messe solennelle et le sermon était prononcé par l'abbé Gabriel Houle.

Lundi avait lieu l'assemblée de la Haute Cour et des réceptions suivirent au cours de la semaine avec les hauts officiers et la visite du gouverneur, du maire, du consul de France, du clergé et de nombreux dignitaires.

Dans son rapport du 65e, la société établissait son actif à $8,222,790. avec des assurances en vigueurs au montant de $34,530,877., bénéfices payés à date $14,071,000., dividendes $1,019,000. et surplus $1,475,878.

Union St Jean-Baptiste d'Amérique (Woonsocket). Sous la présidence de J. Henri Goguen, l'Union terminait son 61e exercice avec une augmentation de $211,659.51 pour porter son actif à $16,705,880.32.

Au cours de l'année de nombreuses activités, pèlerinages, remises de décorations aux membres méritants, célébrations d'anniversaires de conseils et la préparation du 20e congrès occupaient les administrateurs.

La société inaugurait son **"Fonds des Oeuvres Culturelles Françaises"** en vue de favoriser les principales initiatives qui demandent un appui spécial. La société songe aussi à réorganiser sa bibliothèque Mallet afin de la mettre à la disposition des chercheurs.

Douze nouveaux boursiers étaient ajoutés à la Caisse de l'Ecolier, portant ainsi à 95 les boursiers et 80 protégés pour un total de plus de $63,000.00.

Société l'Assomption (Moncton). Cette grande mutuelle acadienne terminait l'année avec près de 80,000 membres et un actif de près de $13 millions. Ses bourses, son fonds universitaire et son action social appuient le succès toujours croissant de la société.

Cercles Lacordaire. Le mouvement Lacordaire établi par le R. P. Jacquemet, o.p., à Fall River, compte 50 ans d'existence. On soulignait la fondation du 1er cercle par de belles fêtes en la paroisse Ste Anne le 1er octobre. Un pèlerinage avait lieu auprès du tombeau du fondateur. Le sermon était prononcé à la messe par le R. P. Albert Ethier, prieur. Le banquet était présidé par le R. P. Antoine Lanoue, o.p. et le R. P. Raymond Bédard, o.p., qui fut l'animateur des cercles après la

mort du fondateur, était l'orateur de circonstance. Autrefois, les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc bénéficiaient d'une fédération et d'un bulletin trimestriel. Le mouvement est certainement au ralenti bien qu'il se soit developpé dans le Québec.

Ligue Civique du Massachusetts. Elle tenait sa réunion annuelle à l'hôtel Vendôme, de Boston au début d'avril sous la présidence de M. Raymond Desjardins. Le bureau choisi comprend: Roland Desjardins, président, Joseph Saulniers, New Bedford, Henri Alary, Worcester, Aimé Gauthier, Salem, Arthur J. Champigny, Lynn, Me Roger Champagne, Taunton, vice-présidents, George L. Côté, secrétaire et Samuel Lagassé, trésorier.

Union Canadienne St Jean-Baptiste de Boweusville (Fall River). Cette vivante société de bienfaisance célébrait avec éclat ses 75 ans dans la paroisse St Mathieu où elle naissait en 1886. Une messe solennelle fut célébrée le 8 octobre en présence de Mgr J. L. Connolly, évêque de Fall River. Le R. P. Joseph Fontaine, M.S., enfant de la paroisse donnait le sermon. Durant la soirée il y eut grand banquet dans la salle paroissiale sous la présidence de Gérard Desmarais. Plusieurs dévoués officiers étaient au programme, J. Ovila Banville, Louis G. Bernier, Camille Whitehead avec le concours de "Les Gais Chanteurs" sous la direction de M. Hervé Lemieux. L'abbé Henri J. C harest, curé et aumônier de la société rendait hommage au dévouement de cette société, l'une de nos plus anciennes oeuvres de la région. Un album souvenir nous racontait l'histoire de l'Union.

Alliance Française (Newport, R. I.). Le 15 avril se terminait par un véritable régal français le concours organisé par l'Alliance Française de Newport pour les écoles de la région. Nous empruntons le récit qu'en fit le rédacteur de L'Indépendant, de Fall River:

"Eut-on à prouver que l'étude du français jouit d'un très vif intérêt aux écoles et académies de la ville de Newport, que la cérémonie solennelle qui eut lieu samedi après-midi à l'auditorium de l'école supérieure Rogers suffirait d'emblée.

Pour ceux de nous qui avons voué nos énergies à la survivance et l'expansion de la langue et de la culture françaises en Nouvelle-Angleterre, cette séance de distribution de prix de français à des concurrents pour la plupart anglo-italo-hollando-portugo-américains, est un spectacle qui nous laisse toujours dans un étonnement mêlé d'admiration.

Habitués que nous sommes à voir le français traité chez nous comme un parent pauvre, un intrus gênant, nous arrivons difficilement à trouver une réponse satisfaisante à cette question: Pourquoi des gens

que, rien n'y oblige en somme s'intéressent-ils si fort à une langue que tant de Franco-Américains s'appliquent à perdre aussi complètement que possible?

Serait-ce que ces gens sont plus intelligents que nous? Serait-ce qu'ils sont meilleurs citoyens, ayant mieux compris le besoin criant qu'a notre pays de sujets capables de manier autre chose qu'un anglais plus ou moins jargonneux? Qui le dira?

M. le baron Charles de Pampelonne, consul général de France à Boston, qui avait la présidence d'honneur à cette fête culturelle a peut-être révélé le secret de l'intérêt de ces étudiants lorsque, durant son allocution, il a dit qu'en Amérique du Nord dix millions de gens parlent le français et que la connaissance de cette langue permet aux anglophones qui l'acquièrent, des contacts plus intimes et plus profitables avec les francophones où qu'ils se trouvent.

Et à vrai dire, il n'est guère de lieu en ce monde où l'on n'en trouve pas.

Autre fait digne de mention élogieuse: C'est M. Patrick O'Neill Hayes, de Newport, qui fut le fondateur de L'Alliance Française de cette ville où la France a écrit une si belle page d'histoire. M. Hayes, de concert avec l'Hon. James L. Maher, maire de Newport, prit place aux côtés de M. le consul général sur l'estrade. Tous trois reçurent leur présentation de la part de madame Jean Aubois, éducatrice et animatrice des concours, un des fermes piliers de la cause française dans le champ de ses activités.

Et ajoutons que parmi la foule, où le retient sa modestie, nous avons retrouvé — car il ne manque jamais d'être présent — monsieur Joseph Donon, le Mécène de l'Alliance Française de Newport dont la main généreuse a rendu possible tant d'initiatives.

Les lauréats couronnés samedi sont des étudiants des écoles supérieures et académies suivantes:

Rogers High, De LaSalle Academy, St. Catherine's Academy, St. George's High, Portsmouth Priory, Thompson Junior High, Berkeley Peckham Junior High, Hatch School, St. Philomena's School, et les écoles primaires Miss Colling's School et St. Michael's School.

Les noms des lauréats: Judy Ann Stanley, Lillian Peckham, Edward Richard Van Vliet, Manuel Costa, Robert Martland, Kathleen Moriarty, Pamela Hutchinson, Sandra Flowers, Nault Dearing, Alex. Patton, William Mullen, John McComber, Cheryl Aidinoff, Linda Bosworth,

Philip Gaudet, Walter Buhl Ford III, Marie-Anne Lacroix, Catherine Chapman, Marie LaPointe.

Nous donnerons demain en cette colonne les noms des gagnants aux examens écrits et oraux sur la question: "La mission de Benjamin Franklin en France de 1776 à 1785".

Ce sont madame Denise Corey, professeuh de français à l'Académie Dominicaine de Fall River et M. Joseph Donon, de l'Alliance Française, qui ont fait passer l'examen oral aux concurrents.

Vingt-neuf étudiants des écoles supérieures et académies de la région de Newport s'inscrivirent au coucours. Vingt d'entre eux prirent l'examen écrit et 17 se présentèrent à l'examen oral, certains ayant pris les deux examens.

On a noté en général que la connaissance du français chez les étudiants est meilleure cette année qu'elle l'avait été les années précédentes — ce qui est à l'honneur de ces concurrents — la plupart des anglophones.

1er prix — M. Elia Malgieri, de l'Académie LaSalle, médaille de bronze et diplôme, voyage en France et $100. en argent.

Second prix — William Porter, Jr., du Portsmouth Priory, médaille de bronze, diplôme et bourse de $50.

Troisième prix — Chester Jenson, du Rogers High School, médaille de bronze et diplôme et bourse de $50.

Quatrième prix — Judith MacKinnon, de la St. Catherine's Academy, médaille de bronze et diplôme et bourse scolaire de $50.

Les autres lauréats du concours, qui ont reçu une médaille de bronze et un diplôme sont:

Florence O'Brien, St. Catherine's Academy; Elizabeth Petro, Rogers High School; Gloria Potter, Rogers High School; Judith Raposa, St. Catherine's Academy; Douwe Rienstra, Rogers High School; Bryand Shaw, Rogers High School; Julie Willmann, Rogers High School; Nita Butler, Rogers High School; Elizabeth Barnes, Rogers High School; Cheryl Chambers, Rogers High School; Ruth Covell, St. Catherine's Academy; Frances Davis, Rogers High School; Cherry Fletcher, Rogers High School; Michèle Georges, Rogers High School; Linda Gregory, Rogers High School; Nora Landry, St. Catherine's Academy.

L'impression remportée par les participants à ces assises de la culture intellectuelle est qu'on n'est jamais en plus agréable compagnie que parmi les amis de la France.

Association des Vigilants: Un grand banquet servi au Manège Militaire, samedi soir le 4 novembre, marquait les 25 ans de cette association. L'événement fut présidé par M. Roland Landry. M. Joseph A. Poliquin était maître des cérémonies. Me Fernand Despins rappelait le travail très utile de cet organisme. Les Petits Chanteurs de St Pierre étaient au programme.

Cercle du Bon Parler (Springfield). Ce groupe d'amis de la langue française se donnait une belle fête, le 22 mai, au Highpoint Motor Inn, près de Chicopee Falls avec l'installation de son nouveau président M. Gaston Barre. La soirée-gala était présidée par le docteur André Bélanger. M. Marcel Delhomme, professeur d'échange à l'université du Massachusetts, donnait la conférence. On remettait des plaques hommages à MM. Roméo Fontaine et Roméo Raymond pour dévouement déployé.

L'Athénée Louisianais. L'aînée des institutions françaises en Louisiane et peut-être la seule, célébrait ses 85 ans au Royal Orleans, Nouvelle Orléans, en février. L'événement prenait la forme d'un grand gala présidé par M. James Bezou. M. le conseiller culturel Edouard Morot-Sir était le conférencier.

Caisses Populaires: Le progrès des caisses populaires franco-américaines continue. L'actif total dépasse facilement $75 millions. Plusieurs caisses sont millionnaires. Celle de Ste-Marie, de Manchester, dépasse $9 millions.

Crédit-Union Holyoke (1911-1961). Fondé comme caisse populaire de la paroisse Notre Dame du Perpétuel Secours, sur l'invitation de l'abbé Joseph Marchand, curé, pour prendre le nom de Crédit-Union de Holyoke plus tard, cette caisse populaire l'une des premières en Nouvelle Angleterre atteignait son cinquantenaire cette année avec un actif de près d'un million. Joseph Lussier, fondateur du journal "La Justice" fut le président fondateur, poste qu'il occupa jusqu'en 1950 au moment de sa retraite. Il fut remplacé par J. Henri Fleury, président actuel. L'un des artisans précieux de l'oeuvre fut Pierre Bonvouloir qui en fut le trésorier de 1911 à 1932 pour en assurer le succès.

Paroisse du Sacré-Coeur, Manchester, N. H. (1911-1961). Cinquantenaire célébré le 4 juin avec une messe pontificale par S. E. Mgr Primeau et sermon donné par l'abbé Odore Gendron. La paroisse avait é té fondée par l'abbé F. X. LeClair en 1911. Le curé Adélard Halde terminait la construction de l'église en 1958.

Paroisse Immaculée Conception (Fitchburg, Mass) 1886-1961. Les 75 ans de cette belle paroisse étaient célébrés le 10 décembre par une messe pontificale chantée par S. E. Mgr Bernard Flanagan, évêque de Worcester. Un grand banquet suivait avec une soirée paroissiale qui rappelait les progrès constants de cette paroisse.

Ce fut le 5 octobre 1886 que l'abbé Clovis Beaudoin établissait cette oeuvre à la demande de Mgr O'Reilly, alors évêque de Springfield. Il eut comme successeurs les abbés Jules Graton, 1890, Edmond Graton, 1891, Jean Marcoux, 1901, Joseph Dalpé, 1908, Guillaume Morin, 1925, qui donna un bel essor à la paroisse, J. A. Tessier, 1938, J. E. Larochelle, 1940 et le curé actuel, l'abbé Omer Chevrette, 1941, artiste qui compléta l'oeuvre et orna l'église de nombreux tableaux "oeuvre de son pinceau".

XII

Echos des Sociétés

Société Historique de Québec. A sa réunion annuelle du 30 janvier, la société réélisait le major Georges Guimond à la présidence avec Réal Bertrand et Mme Fernand Gingras, vice-présidents; J. M. Thivierge secrétaire et P. Lamontagne, trésorier. On annonçait la publication du 13e cahier d'histoire **"Mosaïque québecoise"**, préparée par Mme Reine Malouin. Le R. P. Adrien Pouliot, s.j., déclarait qu'il y a 110 sociétés d'histoire au Canada. Un projet est de les affilier toutes à la Société Historique du Canada.

Société Historique de Montréal. A la suite de son centenaire, la société tenait ses réunions mensuelles avec conférence à la bibliothèque municipale. Le conseil décidait de publier le volume du centenaire. Le conseil comprend: Dr A. D. Archambault, président, Paul Emile Hotte, secrétaire. Les conseillers: Eugène Lapierre, Claude Perrault, Raoul Trudeau, Albertine Angers, Paul Gauthier, Marie Ange Madore et David Stewart.

Société Historique de Saint Boniface (Manitoba). C'est le juge Alfred Maurice Monnin qui remplaça à la présidence le regretté Mgr Antoine d'Eschambault qui anima cette société durant plusieurs années. La réunion annuelle en mai dans la salle du conseil de ville fut très enthousiaste. Elle attestait un regain de vie. Des dons du gouvernement provincial, du Conseil de la Vie Française en Amérique et le don du calice de Mgr Taché que lui avait remis le Pape Pie IX en 1869, don de Mme Charles Daoust incitèrent les membres à une vivante ressaisie de la société. Le musée de la société est une des richesses de la province.

Société Historique du Saguenay (Chicoutimi). Elle publie son 3e volume de sa revue "Saguenayensia". Les rapports et les articles publiés font foi du travail sérieux accompli par cette société sous la direction de Mgr Victor Tremblay, p.d.

La Société Historique Acadienne (Moncton). La plus jeune de nos sociétés d'histoire, fondée en 1961 sous la présidence du R. P. Clément Cormier, c.s.c., compte déjà plus de 150 membres. Elle promet un travail sérieux. D'ailleurs la terre acadienne fourmille de sites historiques. La société publiait son premier cahier cette année.

ACELF. L'Association Canadienne des Educateurs de Langue française qui représente plus de 50,000 éducateurs au Canada se réunissait pour son 14e congrès à Charlottetown, Ile du Prince Edouard, du 22 au

25 août. Plus de 800 membres assistaient aux réunions qui se déroulèrent à l'Université St. Dunstan.

Le Thème du Congrès portait sur **"L'Avenir du Canada et de la Culture Française"**. De nombreuses commissions étudièrent les divers aspects du problème. Dans son rapport, Mlle Cécile Rouleau établissait à $55,571. l'actif de l'année.

Le nouveau conseil comprend: M. Gérard De Grâce, président, Mgr Irénée Lussier, p.d., recteur de l'université de Montréal, Me Adélard Savoie et le R. P. Henri Légaré, vice-présidents, Mlle Cécile Rouleau, secrétaire, R. P. Albert, conseiller moral, Me Lucien Darveau, conseiller juridique. M. Roland Vinette, sortant de charge, présidait toutes les réunions et les manifestations.

ACFAS. A son 28e congrès annuel tenu en fin d'octobre à Ottawa, l'Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences élisait Lucien Picher à la présidence. On remettait la médaille Pariseau au professeur Raymond Lemieux, de l'université d'Alberta. M. Fernand Séguin recevait la médaille Archambault pour l'ensemble de ses écrits de vulgarisation scientifique.

Association C. F. de l'Alberta (ACFA). Les 27 et 27 octobre, cette association tenait un important congrès à Edmonton. On l'appela le plus dynamique de son histoire. Il avait été préparé par de sérieuses enquêtes et fut présidé par Me André Dechène. On adopta de nombreuses résolutions, entre autres, celle d'établir un secrétariat solide qui assurerait la vie active de l'association. Les délégués établissaient la reconnaissance de la distinction essentielle qui existe entre religion et culture française, avec admission de concitoyens d'autres langues et d'autres religions comme membres pourvu qu'ils connaissent ou aiment la culture française. Le Congrès se déclarait anti-séparatiste.

Société du Bon Parler Français (Montréal). Elle tient son 26e gala en mai au théâtre St Denis sous la présidence de M. Trefflé Boulanger pour attirer plus de 2,000 personnes. En plus de son travail énorme, au cours de l'année, la société s'emploie à établir des cercles d'expression orale dans les écoles secondaires, les collèges, les instituts familiaux, les écoles normales en vue de favoriser le parler français. Un bulletin mensuel **"La Maîtrise de la Parole"** entretient la vie entre les cercles.

Société Généalogique C. F. Elle publiait son 12e volume de "Mémoires" en 10 livraisons dont l'annuaire qui parut en décembre avec la liste des 500 membres avec matricule. La Société continuait à recueillir des dons pour la **"Fondation Godbout"** en vue de publier des

manuscrits inédits de son fondateur, le R. P. Archange Godbout, o.f.m. La société se développe de plus en plus et accumule des archives considérables qui demanderont certainement un immeuble pour leur classification et conservation au service des généalogistes.

Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba (AECFM). Elle tenait son 24e congrès provincial à St Boniface le 21 janvier sous la présidence de Léo Rémillard. Les assises furent vraiment profitables et sérieuses. Les délégués y apportèrent un intérêt particulier. Comme à tous les congrès il y eut cérémonie religieuse, réceptions et rencontres heureuses et banquet.

Des rapports très bien préparés furent soumis à l'étude. L'actif de l'année était fixée à près de $17,000.00. Comme les autres provinces, le Manitoba songe à l'établissement d'un secrétariat permanent qui assurerait le travail de l'association.

Au cours des délibérations, on discute le projet d'un centre provincial français comme centrale des activités. La radio et le télé, le concours de français, le festival de la bonne chanson, visite suivie des écoles, les cours d'été, les manuels scolaires, la fédération canadienne française de l'Ouest, le sou de l'écolier, sont autant de sujets qui retiennent l'attention des congressistes.

L'Association est heureuse de proclamer les titulaires de son Ordre du Mérite Scolaire. Les délégués sont heureux d'assister à la remise posthume des insignes de l'Ordre de la Fidélité Française que le Conseil de la Vie Française en Amérique avait accordés à Mgr Antoine d'Eschambault, à sa promotion de septembre dernier. M. le docteur P. E. Laflèche se fit l'interprète du Conseil.

Ce fut S. E. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St Boniface, qui donnait le dernier mot d'ordre aux congressistes: **"ne faites pas que prier. Il faut que la situation s'améliore. Poussez, poussez, poussez".**

Un aspect assez intéressant du congrès et peut-être appelé à rendre des services sauveurs au Manitoba français fut traduit dans l'allocution de M. Alfred Rouleau, directeur de l'Assurance-vie Desjardins au banquet de clôture. C'est toujours dans le domaine de la finance que se résolvent nos projets et problèmes d'expansion et de rayonnement.

En somme, le congrès laissait percer de nouveaux espoirs qui ne devraient pas demeurer dans les cartables inopérants de ceux qui songent très peu au lendemain. Un Congrès est un point de départ.

Société Générale (New York). Cette société relève de l'Ambassade de France à Washington. Elle publiait une enquête très intéressante sur "Le Marché du Livre Français aux Etats-Unis". La brochure contient en plus une liste de collèges et d'universités ayant plus d'un millier d'étudiants, une liste de bibliothèques dans les villes de 100,000 habitants, les journaux et les revues de langue française, les postes de Radio avec émissions françaises soit une quarantaine. Ce rapport est précieux même s'il n'est pas complet.

Institut d'Histoire de l'Amérique Française (Montréal). Sa réunion annuelle avait lieu le 8 avril au collège Saint-Viateur sous la présidence du chanoine Lionel Groulx. Des études sérieuses furent soumises. Au banquet servi au Chalet de l'Ile Sainte-Hélène, François-Albert Angers était l'orateur invité.

Dans son allocution, le chanoine Groulx disait sur l'enseignement de l'Histoire du Canada français avec combien de vérité: "**Quand donc en finirons-nous, une bonne fois pour toutes, avec ce pessimisme amer, cette rage dont semblent posséder quelques jeunes esprits de chez nous, rage de tout saborder, foi, Eglise, histoire, rage aussi de nous diminuer, de nous avilir, de nous rendre encore plus petits, plus misérables que nous ne sommes? Pourquoi faut-il que ce soit nous, les vieux, qui soyons là pour donner coeur et foi à ces jeunes vieillards? Ce n'est pas l'heure pourtant de semer le scepticisme, de nous nourrir de doutes morbides, à la façon des peuples décadants ou vieillis trop vite. Ce serait plutôt le temps des résolutions et des gestes virils, l'heure de rassembler toutes nos forces, toutes nos espérances, pour affronter les défis des années qui viennent. Et je dirais volontiers à la jeune génération: ce n'est pas tout de démolir ses devanciers: peut-être vaudrait-il mieux travailler à les dépasser.**"

Société d'Histoire de l'Eglise Catholique (Canada). Elle tenait son 28e congrès à l'université de Montréal le six juin sous la présidence de J. F. Leddy, de la Saskatchewan. Des travaux fort instructifs furent présentés: "**Mère Gamelin et le Service Social**", Sr Madeleine Durant; "**Un philantrope d'autrefois: Antoine Olivier Berthelet**", Léon Trépanier; "**Le Canada Français en Amérique latine**", Chanoine Lionel Groulx; "**Une femme a passé: Mère d'Youville**", Albertine Ferland- Angers; "**Le journal des Jésuites de Québec de 1632-1645**", R. P. Léon Pouliot, s.j.; "**La vision religieuse de Champlain**", Raymond Barbeau.

Société des Dix (Montréal). Après avoir célébré son 25e anniversaire, elle publiait son cahier annuel, toujours intéressant avec les échos de ses fêtes. Elle déplorait la disparition de l'un des 3 fondateurs. Me Victor Morin. La collection de cette société est très précieuse et nous lui souhaitons longue vie.

XIII

Vieux Papiers

Un grand évêque missionnaire
Le Cardinal Cheverus
1786-1836

(Victor de Clercq)

Si les Etats-Unis d'Amérique comptent aujourd'hui plus de 20 millions de catholiques (1939), le mérite et l'honneur en reviennent en grande partie aux missionnaires venus de France, parmi les plus vaillants desquels il convient de nommer l'abbé de Cheverus, qui devait mourir cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de Cheverus naquit le 28 janvier 1768 à Mayence. Dès l'enfance, sa mère lui donna des habitudes de grande piété, si bien que la plus grande punition qu'on pouvait lui imposer, c'était d'être exclu de la prière dite le soir en commun. A 11 ans, sa première communion lui laissa une impression si profonde qu'il se sentit plein d'attrait pour l'état ecclésiastique; il s'en ouvrit à sa mère qui l'encouragea dans ses dispositions.

Une fois ses études de lettres terminées, il concourut pour une des places vacantes au Séminaire Saint-Magloire, tenu par les Oratoriens, et il fut reçu premier. "Années fortunées de mon séminaire, les plus belles de ma vie, s'est-il écrié plus tard, jours heureux où mes devoirs étaient si faciles, mes jours si sereins, mon âme si tranquille et tout le monde si bon, si indulgent pour moi." Les temps, malheureusement, allaient venir où se faire prêtre allait signifier subir la misère, la persécution, peut-être la mort. Grâce à une dispense d'âge, il fut ordonné à Paris le 18 décembre 1790, lors de la dernière ordination publique faite dans cette ville, et aussitôt réclamé comme vicaire par son oncle, curé à Mayenne. Ayant refusé de prêter le serment schismatique, il dut s'enfuir déguisé en laïque pour se refugier en Angleterre.

Autrefois, au Séminaire, il avait refusé les leçons d'anglais que voulait lui donner son ami, l'abbé McCarthy, les jugeant inutiles pour son ministère; il lui fallut bien maintenant se mettre à l'étude de cette langue; au bout de trois mois, il en savait suffisamment pour pouvoir donner dans un pensionnat des leçons de français et de mathématiques.

Au bout d'un an, il parlait si correctement qu'il demande à Mgr Douglas, évêque de Londres, de remplir dans son diocèse des fonctions ecclésiastiques. Il ouvrit une chapelle qui fut vite fréquentée et en partie avec le produit des leçons données au fils d'un riche seigneur; il construisit près de la chapelle une maison où il alla habiter avec d'autres ecclésiastiques.

Tout lui souriait, mais il n'était pas content de son sort: "J'étais trop bien pour un prêtre; je n'avais que des jouissances." C'est alors qu'il reçut une lettre d'un prêtre qu'il avait connu à Paris, labbé Matignon, ancien professeur de Sorbonne, qui se trouvait seul à Boston, chargé par Mgr Carroll, évêque de Baltimore, d'évangéliser les Etats de la Nouvelle-Angleterre. L'abbé Matignon faisait ressortir dans cette lettre l'importance de cette mission abandonnée, où quelques milliers de catholiques vivaient délaissés sur une surface immense de 180 lieues de long sur 100 de large. Profondément ému l'abbé de Cheverus prit conseil de son évêque et de Mgr de Hercé, fit cession en faveur de ses frères et soeurs de tous les droits qu'il pourrait avoir sur les biens de ses parents et, ne possédant plus rien au monde, il s'embarqua pour l'Amérique.

Le 3 octobre 1796, il arrivait à Boston, où l'abbé Matignon le reçut en pleurant, disant que c'était le plus beau jour de sa vie, et de suite il commença son apostolat. L'entreprise était singulièrement difficile et, dans ce milieu violemment protestant, où Rome était dépeinte comme la nouvelle Babylone maudite dans l'Apocalypse, il fallait agir avec une grande circonspection; précédemment, un autre prêtre, M. Thayer, ancien ministre presbytérien converti à la vue des miracles opérés au tombeau de Benoît Labre, avait dû être retiré par l'évêque de Baltimore, à cause de son zèle un peu inconsidéré. Avec M. Matignon, auquel il resta tendrement uni, l'abbé de Cheverus, par sa vie pauvre, mais pleine de dignité, sut désarmer bien des méfiances. Un jour, il reçut la visite d'un protestant qui lui dit: "Monsieur, voilà un an que je vous étudie, que je suis vos démarches, que j'observe vos actions; je ne croyais pas qu'un ministre de votre religion pût être un homme de bien; je viens vous faire réparation d'honneur, je vous déclare que je vous estime et vous vénère comme l'homme le plus vertueux que j'aie connu." Et ainsi à la méfiance générale succéda une affectueuse estime; on vint volontiers entendre ses sermons. "Il semble, écrivait un journaliste, qu'un séraphin ait touché ses lèvres avec un charbon de l'autel du Très Haut."

Si intéressantes fussent-elles, toutes ces relations ne lui faisaient pas négliger les charges de son ministère, et elles étaient lourdes. Les paroissiens étaient presque tous des Irlandais éxilés et pauvres, vivant si éloignés les uns des autres qu'il n'était pas possible de les rassembler; il fallait donc visiter les familles les unes après les autres, voyager parfois

à toute heure du jour ou de la nuit pour aller à plusieurs lieues de distance secourir les malheureux et consoler les affligés. Il parvint toutefois à faire bâtir à Newcastle, capitale de l'Etat du Maine, une église sous le vocable de Saint-Patrice, et chaque année il y passa quelque temps jusqu'au jour où, en 1812, il put y établir un prêtre à demeure.

A l'école d'une vieille sauvagesse qui n'avait de l'anglais qu'une connaissance des plus grossières, l'abbé de Cheverus apprit de son mieux la langue des Indiens, puis il se rendit dans une assemblée tenue à Indian Old Town par les membres de la tribu de Penobscot. C'était un dimanche et il eut l'heureuse surprise de les entendre chanter des cantiques et toute la partie de la messe que les laïques peuvent chanter. Accueilli par des cris de joie à la vue de sa robe noire, il dut s'asseoir sur une peau d'ours, leur siège d'honneur, puis participer à leur repas, dont l'odeur infecte lui soulevait le coeur. Après avoir vécu quelques jours auprès d'eux, envahi par les insectes dégoûtants dont ils étaient couverts et n'avoir pris comme nourriture que du pain et quelques poissons pris à l'eau, il passa dans la tribu voisine des Passamaquody.

A son retour à Boston, il trouva la ville ravagée par une terrible épidémie de fièvre jaune; sans mesurer ses forces, il alla de maison en maison, se faisant l'infirmier bénévole de tous ceux qui étaient atteints, répondant aux prudents conseils qui lui étaient adressés: "Il n'est pas nécessaire que je vive, mais il est nécessaire que les malades soient soignés, les moribonds assistés." Un tel dévouement émut tous les coeurs; aussi, désormais, non seulement il fut invité à tous les repas officiels au même titre que les ministres des différentes sectes, mais ce fut toujours lui qui fut chargé de bénir la table. Quand le président John Adams vint à Boston, les deux premières places du banquet furent pour le président et pour lui, si bien que John Adams, faisant à la fois allusion à l'opposition que les habitants de la ville avaient faite à sa candidature et à leur malveillance connue à l'égard du catholicisme ne put s'empêcher de lui dire: "Ce qui m'étonne le plus, c'est de me voir ici et de vous y voir!" Lorsque, quelques années plus tard, l'abbé entreprit la construction, à Boston, d'une grande et belle église pour remplacer la petite chapelle devenue insuffisante, le président des Etats-Unis fut le premier à lui envoyer sa souscription.

Cependant, par le Concordat, le premier consul avait rétabli la paix religieuse en France; ses parents, ses amis, lui écrivirent en termes pressants de revenir prendre possession de sa cure de Mayenne. Ce fut pour lui un moment de cruelle anxiété; son devoir était-il de revoir sa patrie et les siens ou était-il plutôt de rester auprès de l'abbé Matignon et de ses chers paroissiens d'Amérique? Il écrivait à Mgr Carroll pour

lui demander sa manière de voir, et l'évêque lui répondit que les événements l'avaient dégagé de tout lien avec son ancien diocèse. "Je me flatte de l'espoir, ajouta-t-il, que le service de Dieu, l'extension du royaume de Jésus-Christ, le salut des âmes rachetées par sa mort vous parleront plus puissamment que la voix de la chair et du sang." L'abbé de Cheverus regarda cette réponse comme un ordre de la Providence; il resta et il eut la joie de voir l'évêque venir, le 29 septembre 1803, consacrer sa nouvelle église sous le titre de Sainte-Croix.

Grande par exemple fut sa déconvenue quand il apprit en 1808 que, sur la demande de Mgr Carroll, promu archevêque de Baltimore, il était appelé par le Souverain Pontife à l'évêché de Boston, un des quatre nouveaux évêchés suffragants. Il se plaignit amèrement de cet honneur qu'on lui faisait par surprise et redoubla de zèle dans son ministère, ne reculant devant aucune humble besogne, pansant les plaies des malades, faisant leur lit, pourvoyant à tous leurs besoins. Sa réputation d'homme de Dieu fut telle que des ministres protestants, épiscopaliens ou presbytériens, lui demandèrent de prendre la parole dans leur temple et, se rappelant que saint Paul prêchait dans les synagogues, il accepta leur invitation, évitant dans ses discours l'apparence d'une controverse, mais choisissant pour sujet quelque dogme de l'Eglise catholique et en expliquant le sens véritable. Il accepta même des conférences contradictoires et, avec sa science théologique et son esprit, il en sorti victorieux. Il ne faut donc pas s'étonner s'il obtint de retentissantes conversions, comme celle des ministres Bacher, père et fils; le père ne voulut accepter que les ordres mineurs; le fils, qui était marié, se fit Jésuite tandis que sa femme entrait dans un couvent de la Visitation. Une dame protestante de Philadelphie, Mme Seton, dont l'abbé Rabad a raconté la vie édifiante, lui écrivit pour lui exprimer son désir sincère de connaître la vérité; il réussit à calmer ses inquiétudes et à satisfaire sa raison; elle se fit catholique et se retira dans le Maryland où elle établit une pieuse congrégation de femmes, la première qui fut fondée aux Etats-Unis. Il n'eut, par contre, à regretter que bien peu d'abandons de la foi; "le Pape sarcle son jardin, lui dit un jour un pasteur, et nous jette ses mauvaises herbes."

A la mort de Mgr Carroll, son successeur, vieillard infirme, voulut avoir Mgr de Cheverus comme coadjuteur; mais celui-ci opposa la plus vive résistance: "L'Eglise de Boston est devenue pour moi une épouse bien-aimée et je n'ai jamais eu la pensée de l'abandonner." Le moment vint pourtant où il dut quitter son cher diocèse. La mort de l'abbé Matignon, survenue en 1818, lui avait imposé un surcroît de fatigue; l'asthme dont il souffrait depuis plusieurs années fit soudain des progrès alarmants et ne lui permit plus de suffire à tous les besoins de son ministère; les médecins lui déclarèrent même que sa santé ne supportera

pas un second hiver sous un ciel aussi rigoureux. Louis XV intervint, à la demande de M. Hyde de Neuville, notre ambassadeur aux Etats-Unis, qui voyait avec peine dépérir le prélat, et il ordonna au prince de Croy, grand aumônier de France, de notifier à celui-ci sa nomination à l'évêché de Montauban. Mgr de Cheverus resta plusieurs jours à pleurer et à prier, il envoya des lettres suppliantes à M. Hyde de Neuville; mais son mal empira et il dut obéir à la volonté expresse du souverain. Avant de partir, il distribua tout ce qu'il possédait, soit aux ecclésiastiques qu'il avait lui-même formés, soit à ses amis et aux indigents et, après trente-et-un ans d'absence, il revint en France aussi pauvre qu'il l'avait quittée. Il laissait en Amérique d'unanimes regrets, et un protestant, le Dr Schanning, a tracé de lui le plus flatteur des portraits: "Il nous a quittés, mais il ne sera jamais oublié."

D'évêque de Montauban, Mgr de Cheverus devint, en 1826, archevêque de Bordeaux. Raconter ce que fut son épiscopat à Bordeaux comme à Montauban, ce serait louer la simplicité de sa vie mortifiée, la noblesse de son caractère, le charme de ses prédications, sa compassion pour les malheureux, son inépuisable charité. Charles X le nomma pair de France, conseiller d'Etat, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Lors de la Révolution de juillet, quelles que fussent ses affections pour la famille déchue, il s'en tint au principe de l'Eglise de respecter tout pouvoir établi; le coeur, disait-il, est un sanctuaire où les hommes n'ont rien à voir, et il se borna à remplir de son mieux et en toute indépendance sa mission tout évangélique. On parla de lui pour la pourpre romaine; dès le 8 juin 1835, Charles Dupin déclarait à la Chambre qu'un tel choix honorerait à la fois la France et la chrétienté. "La retraite me sied mieux que de nouvelles dignités", faisait-il savoir au marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur à Rome; mais, malgré ses protestations, le 1er février 1836, le Pape le proclamait cardinal.

Sa santé cependant allait en déclinant; plusieurs attaques le laissèrent parfois quelques jours sans connaissance; une dernière l'emporta. Le 19 juillet 1836, tandis qu'on disait la messe dans sa chambre, il expira doucement, le jour où l'Eglise célèbre la fête de Saint Vincent de Paul, qu'il avait pris pour modèle. Dans l'oraison funèbre qu'il prononça plus tard à Bordeaux, M. Hamon, le pieux curé de Saint-Sulpice, qui, en termes émus, a écrit une si touchante biographie du grand prélat, a su magnifiquement célébrer cette noble et belle existence: "Dans la première moitié du XIXe siècle, vécut cet apôtre de la charité, dont l'un et l'autre hémisphère admirèrent la vertu, dont les rois qui règnaient en France honorèrent le mérite et dont le Chef de l'Eglise récompensa par la pourpre les glorieux travaux; il n'eut d'autre passion que le bonheur de ses semblables et ne vécut que pour faire des heureux ou sécher des larmes."

Une Catastrophe à Holyoke
1875

(Maxime Frénière)

Dans l'après-midi, vers les cinq heures, le jour de la Fête-Dieu, qui se trouvait le dimanche, 27 mai, la chapelle temporaire de la paroisse du Précieux-Sang était illuminée à profusion et remplie de fidèles venus rendre hommage à Dieu. Les vêpres avaient attiré une assistance d'environ 700 à 800 personnes, dont les trois-quarts étaient des femmes et des enfants.

Pendant que le Père Dufresne, ostensoir en mains, se retournait vers les fidèles pour la Bénédiction du Saint-Sacrement, la bougie d'un lampion placé dans la niche de la Sainte Vierge, fut soulevée par le vent et mit le feu à la mousseline légère qui entourait la statue. En un instant la flamme se communiqua aux tentures et, avec la rapidité de l'éclair, s'attaqua aux murs qui n'étaient que du papier goudronné. En un instant, l'église fut toute enflammée et semblable à une mer de feu.

Les fidèles de la nef se dirigèrent en toute hâte vers les portes de sortie, mais avec ordre, tandis que ceux qui étaient dans les galeries, plus nombreux et plus à l'étroit, se sentant poursuivis par les flammes, se précipitèrent dans l'escalier qui donnait accès sur le vestibule.

La collision devenue inévitable, interceptait l'écoulement de la foule affolée, terrifiée et bousculée, tandis que les gens se frayaient un passage, les escaliers s'effondraient, entrainant dans leur chute hommes, femmes et enfants, pilés les uns sur les autres et se débattant dans les angoisses le plus terribles. Des cris de douleurs, de désespoir et de détresse remplissaient l'air et furent bientôt suivis de lamentations tandis que la fumée, le feu et l'eau bouillante faisaient leur oeuvre de destruction.

Les pompiers avaient commencé le travail de sauvetage et bravaient les flammes. L'un d'eux, avec hache en main, s'écriait: "Pour l'amour de Dieu, venez nous aider!" Un torrent d'eau projeté de la machine à vapeur hydraulique, de Mont Holyoke, submergea trois des pompiers, les empêchant d'être brûlés vifs. Les premières personnes retirées du feu, en passant sous le jet d'eau, se sentaient vivifiées.

Quelques unes des pauvres créatures perdirent connaissance dans le long escalier qui se trouvait en avant de l'église et qui descendait jusqu'à la rue. D'autres, brûlées à mort, furent transportéees sur la môte de sable, faisant face à l'église; enfin quelques-unes, après des efforts surhumains, se rendirent à leur demeure. L'alarme avait à peine été sonnée, qu'un employé de la brigade du feu, parcourant la ville à cheval, criait: "Au feu!" Au feu! . . . L'église canadienne brûle."

En un instant, tout Holyoke fut sur les lieux du sinistre, à commencer par le maire Pearson, les prêtres, les ministres, les révérendes Soeurs de la Providence, attachées à la paroisse Saint-Jérome, et tous les médecins ainsi que les sauveteurs dont quelques-unes ont restés légendaires par leur bravoure et le nombre de personne arrachées à l'incendie.

En moins d'une heure le feu était éteint, mais à quel prix? L'église n'offrait que des ruines, des corps calcinés, accumulés dans le vestibule, attendant le déblaiement qui se fit en peu de temps.

Les pompiers fixèrent des échelles aux murs de bois noircis qui tenaient encore et procédèrent à la recherche des morts. Des centaines d'hommes se mirent à l'oeuvre, protégés par un détachement de la police.

L'extraction des corps offrait quelque chose de triste et de répugnant tout à la fois; ces êtres calcinés, dont un grand nombre étaient gravement brûlés, furent retirés avec le plus grand soin et avec les marques du plus grand respect.

Leur disposition

Durant l'excitation, les infortunés furent transportés à des endroits un peu éloignés de l'incendie, pour permettre aux sauveteurs de prêter secours au plus grand nombre. D'autres gens venaient à leur aide et 27 victimes furent transportés dans un magasin inoccupé de la bâtisse Monat, au numéro 337 rue Main. Le soubassement de l'école publique de la rue Park, ayant été transformé en morgue il fut décidé d'y placer tous les morts qui n'avaient pas été identifiés.

Les 27 corps déposés dans l'édifice de M. Pierre Monat furent transportés à la morgue de l'école, ce qui, ajoute aux 21 corps, déjà déposés, porta le nombre à 51. A part de ce nombre, 18 à 20 corps reconnus par les parents, avaient été portés à leur demeure.

Des 51 corps assemblés à la morgue, trois seulement furent identifiés, à savoir: Mlle Exildo Lafrance, âgée de 20 ans; Justine Brisson, 20 ans, et Alphonsine Moreau, âgée de 15 ans.

Des morceaux de papiers, portant leurs noms furent épinglés aux fragments d'habits qui leur restaient. Dans le grand édifice, au coin des rues East et Cabot, qui appartenait à M. Joseph Proulx, furent apportés des blessés, dont quelques-uns moururent dans la nuit; plusieurs encore furent conduits à la maison de pension du New York Mills, où les médecins les soignèrent. Les lamentations de la populace aux alentours de la Morgue et dans les rues voisines faisaient peine à entendre.

Des exploits héroïques

Toutefois, elles ne purent arrêter les vaillants héros, dont le coeur parlait plus fort que la raison et au nombre desquels était un M. Joseph Réal, de Cavendish, Vermont, en promenade avec sa femme, Mme Réal s'était rendue à l'église, accompagnée de son frère, M. Tobie Dessaint dit St-Pierre, qui fêtait le même jour son 19e anniversaire de naissance. Tous deux étaient au jubé quand l'escalier s'effondra; ils se trouvèrent pris dans la mêlée. M. Réal, qui n'assistait pas à l'office, averti comme bien d'autres, arriva bientôt et parvint à sortir sa femme de l'encombrement, mais elle avait un bras fracturé et un pied brûlé. Ce qui les força à rester à Holyoke plusieurs semaines avant de retourner à Cavendish.

L'exemple de bravoure que je viens de signaler ne fut pas le seul à noter. M. Pierre Monat, Canadien plein de force et de courage, disaient les journaux du temps, fut le premier à combattre l'élément destructeur. M. Monat était dans l'édifice avec ses trois enfants, et voyant prendre le feu aux draperies, il courut chercher des seaux d'eaux et les jetta sur les flammes. Il comprit bientôt qu'il ne pouvait l'éteindre et il pourvut à la sureté de ses trois enfants, qu'il éloigna du danger, ensuite il s'occupa de secourir les malheureuses victimes.

De grands éloges sont dus aussi à M. Gilbert Brisson, qui sauva un nombre de personnes; à un M. Robert, qui se brûla horriblement la tête et la figure, et faillit plusieurs fois perdre la vie en voulant sauver celle des autres; à MM. Cyrille Boudreau, Gustave Meunier, Alexis Granger, L. Langlois, Prudent Choquette, aussi à M. Narcisse Couture, de Indian Orchard, qui assistait aux vêpres, et plusieurs autres. Ces messieurs recevaient dans leurs bras ou sur leurs épaules, les personnes qui se lançaient par les fenêtres du deuxième étage, soit une hauteur de 18 à 20 pieds du sol. Il faut louer aussi M. Joseph Beauchemin, natif de St-Pie,

comté de Bagot, Canada, arrivé à Holyoke le 20 octobre 1869; la nuit de la grande catastrophe, il a courageusement transportés les morts et les blessés de l'église à l'édifice Monat, et de là à la Morgue. Il est un de ceux que nous devons classer parmi les plus dévoués à leurs semblables.

Il convient d'ajouter aux victimes immédiates du feu celles qui sont mortes durant la nuit et les quelques jours suivants. Un grand nombre de personnes gravement blessés ont souffert le martyre avant de rendre leur âme à Dieu. Ce bottin contient les noms de 96 personnes arrangés en ordre alphabétique. (Les chiffres indiquent leur âge).

	Age		Age
Auger, Antoine	72	Desjardins, Alphonsine (f)	13
Bédard, Délina	—	Dionne, Christine	—
Blais, Hélène (a)	20	Doucette, Célina	20
Blanchard, Marceline (b)	—	Dupont, Phébé	15
Boisvert, Marie	12	Dupont, Mme Marceline	44
Boudreau, Mme Sophie	37	Dufresne, Marceline	17
Boulanger, Mme	—	Emond, Oilve	22
Bourgeois, Mme	—	Favreault, Euphémie	18
Brillant, Louis	—	Forgue, Zoé, Mme A.	40
Brisson, Vitaline	18	Forgue, Cora (m)	11
Brisson, Justine	20	Fortier, Benjamin	20
Chatel, Joseph	24	Fortier, Alphonsine	11
Chatel, Mme (c)	—	Frémont, Angélique	18
Choquette, Prudent	—	Girard, Julie	16
Coache, Délia (d)	16	Girard, Marie	41
Côté, Delvina (n)	22	Godin, Marie	—
Daigneau, Mme Joseph	36	Grandchamp, Marie	23
Daigneau, Mathilda (e)	15	Grandchamp Philomène	21
Daigneau, Pierre	10	Hamel, Almida, Mme (g)	—
Daviau, Rosalie	21	Hébert, Philomène	—
Dérie, Napoléon	—	Hicks, Marie	25
Dérie, Victoria	11	Hicks, Lucy	20
Desjardins, Louis-Théophile	55	Lachance, Mme Sarah	—
Desjardins, Mme Mathilda (f)	50	Jetté, Louise (n)	31
Desjardins, Délia (f)	19	Lachance, Cyril, fils	19
Desjardins, Rosilda (f)	18	Lachapelle, Odille	16

Lachapelle, Rosilda, Sr.	13
Lacoste, Azilda	16
Lacoste, Marie, Sr.	—
Lafrance, Azilda	20
Lagassé, Mme Rosalie	55
Langdeau, Marie	27
Langdeau, Delma, Sr.	22
Larrivée, Calixte, Mme	40
Laplante, Célina (h)	18
Langlois, Mlle	—
Langevin, Jean-Baptiste	40
Laporte, Mlle Hermine	—
Lepreux, (?) et sa femme	—
Longchamp, Phoebé	—
Messier, Liza	—
Messier, Joseph	46
Mercier, Mlle Eva	—
Meunier, Itha (i)	19
Moreau, Fabien, père	54
Moreau, Mme Xavier	—
Moreau, Alphonsine	15
Morin, Hermine (j)	12
Morin, Isaie ou Isaac	22
Paré, Marie	20
Paquin, Hermine	20
Paquin, Joséphine	14
Payette, Matilde	16
Payette, Louise	17
Pellerin, Gaspard	23
Pion, Marie	37
Pion, Onézime	55
Robert, Edmond (k)	11
Robert, Célina	9
Régnier, Lucie	—
Roger, Mme (?)	30
St. Pierre, Fabien	18
Stay, Pauline	31
Tétreault, Euphémie	22
Théreau, Marie-Louise	21
Thimineur, Henriette Mme (l)	—
Thimineur, Pierre (l)	—
Viger, Joséphine	40
Villeneuf, Mlle (0)	—

Notes:

(a) Fille de Louis Blais.
(b) Mme Théophile.
(c) Mère de Joseph.
(d) Fille d'Augustin.
(e) Fille de Mme Joseph.
(f) Femme et enfants de Louis T.
(g) Et sa soeur.
(h) Fille de Basil.
(i) Organiste et fille de Presper.
(j) Fille de Victor.
(k) Fils de Jean-Baptiste.
(l) Epoux et épouse.
(m) Fille d'Abraham.
(n) Et deux de ses soeurs.

Les nombreux articles qui ont paru dans le temps, peuvent être difficilement retrouvés aujourd'hui, ce qui rend les recherches sur le sujet presqu'impossibles. Les sources de renseignements diffèrent et les noms publiés dans les revues imprimées en anglais étaient un mélange incompréhensible. Du tort, j'ai reconstruit une liste aussi correcte que possible. Il peut arriver que quelques erreurs s'y soient glissés malgré toutes les précautions prises pour les vérifier.

Les obsèques de 48 personnes qui avaient péri dans cette catastrophe eurent lieu samedi, le 29 mai, dans le soubassement de la nouvelle église en voie de construction, quelques pieds à l'est de celle qui venait d'être détruite.

Les murailles et la couverture étaient complétées, le soubassement fut nettoyé, un autel et des bancs furent construits temporairement. Vers neuf heures, les 48 corps furent transportés dans leurs cercueils. Une foule immense était déjà rendue et il y avait dedans du temple; le vaste auditorium était tellement rempli, que la foule s'étendait sur les trottoirs et dans les rues avoisinantes.

Le Rév. Père Louis G. Gagnier, curé de la paroisse Saint-Joseph de Springfield, célébra la grand'messe de requiem, et le Rév. Jean B. Primeau, curé de la paroisse des Canadiens, de Worcester, prononça le sermon. Ses paroles émues firent couler les larmes de tous les yeux; c'était un spectacle touchant.

Pendant les funérailles, tous les magasins, les bureaux et les manufactures de la ville furent fermés par respect.

Une Proclamation par le Maire à la ville de Holyoke

"Une calamité presque sans précédent dans notre histoire s'est abattue sur notre ville, en levant la jeunesse aussi bien que la vieillesse, remplissant les demeures de désolation et portant la douleur dans les coeurs. En présence du grand désastre par respect pour les morts infortunés et par sympathie pour les vivants, j'exige que toutes les places d'affaires et les magasins quelconques soient fermés si possible samedi, pendant le service funèbre, lequel, commencera à 9 heures A.M.

W. R. PEARSON, Maire.

A dix heures et quart, la procession des voitures commença à défiler dans la rue Main, les trottoirs étaient comblés de spectateurs. Dans les

premiers carosses étaient les Messieurs Curés Dufresne, Gagnier et Primeau, les entrepreneurs de pompes funèbres, des voitures contenaient une représentation des officiers de la ville; ensuite les 48 voitures avec les cercueils, et une foule de voitures de parents et amis des infortunés. Une grande foule de gens était déjà rendue au cimetière.

La route du défilé du cortège funèbre était toute la longueur de la rue Main, la rue Lyman, le pont de Hadley et le chemin couduisant au nouveau cimetière de la paroisse du Précieux-Sang, sur le chemin de Granby.

Les restes des nombreuses victimes furent inhumés dans une immense fosse de 60 pieds de longueur sur 10 pieds de largeur et cinq pieds de profondeur. Ils furent placés en deux rangés de 24 tombes chacune, de manière à ce que les morts fussent pieds à pieds, 24 recevant la lumière du midi, et les 24 autres faisant face au soleil levant.

Le matin de l'enterrement, neuf corps ont quitté Holyoke pour le Canada, dont six étaient destinés pour Saint-Hyacinthe. Plusieurs autres ont été enterrés le lundi et les jours suivants, comme il mourait des victimes d'un jour à l'autre.

Il est malheureux qu'un monument n'ait pas été érigé en leur mémoire avec les noms des victimes.

Cet article ne doit pas être reproduit ou traduit sans avoir obtenu la la permission de l'auteur; cette permission est déjà accordée à La Justice de Holyoke, la Bibliothèque de la ville de Holyoke. L'Etendard de Hartford, Conn., Le Messager de New Bedford, Mass., et le Bulletin des Recherches Historiques, de Québec, P. Q., Canada.

Vieux journaux de Manchester

Le 23 décembre 1949, l'Avenir National de Manchester cessait sa publication. Ce journal soixantenaire d'après son éditeur propriétaire ne se sentait plus la force de continuer son travail. Une banqueroute volontaire même avait difinitivement décrété son sort. Dans le désarroi de la finale, Ernest Bournival était assez confus. Une compagnie de liquidation s'installa dans les bureaux du journal pour terminer l'enchère.

La collection du journal devait suivre la route des déchets au prix du papier rebus. Personne ne se montra intéressé à sa conservation. On ne connaitra jamais son auteur, mais quelqu'un entreprit de sauver cette collection et l'on décida sur place de l'offrir à la Manchester Historic Society. Il n'y avait pas de franco-américain sur les lieux pour s'y intéresser.

Les lourds volumes du journal furent donc transportés dans la cave de la société historique de Manchester. Quelques jours plus tard, je me présentais chez le curateur de la société afin de m'enquérir si la société songeait à conserver cette précieuse collection, assez encombrante à cause de l'espace que demandaient ces énormes in-folio. Je faisais valoir le fait que l'Association Canado-Américaine était l'organisme tout désigné pour conserver cette collection. Quelque temps plus tard, Mme Joseph Manning, présidente de la société venait offrir à l'Association Canado-Américaine la garde de ce trésor. C'est alors que M. Adolphe Robert, président de l'ACA acceptait de recevoir la cargaison des volumes qui remontaient à 1891.

La centaine et plus des in-folio fut alors transportée dans l'immeuble de l'ACA pour y reposer un peu dans la poussière et pour cause. Enfin l'ACA, elle même préoccupée par le facteur espace et réalisant qu'après tout, le papier d'un journal ne peut pas résister indéfiniment aux intempéries, décida sur la recommandation de son président, le juge Emile Lemelin, et aux frais de la société de faire microfilmer toute cette collection au prix de près de $3,000.00, un geste vraiment sauveur. L'ACA possède donc dans son Institut toute cette collection, ainsi conservée grâce au progrès de la science, soit toute une documentation franco-américaine de 1891-1949.

Après ce geste, la collection pouvait bien prendre la route des déchets. Il arriva qu'avant ce geste final, on voulut tout de même parcourir ces feuilles jaunies pour en extraire certains passages ou articles. C'est l'explication de ces notules qui ont été recueillies et qui seront

publiées pour évoquer un passé qui demeure toujours cher à ceux qui vénèrent les gestes des devanciers.

Sans remonter à la parution du premier journal français de Manchester qui fut publié en 1869 par Ferdinand Gagnon, "La Voix du Peuple", ce qui fera le sujet d'une autre étude, il s'agit de parcourir les filières du journal **"Le National** dont le premier numéro parut le 3 août 1891 pour se continuer sans interruption, plus tard comme L'Avenir National" jusqu'au 23 décembre 1949. Que de perles nous pouvons en extraire pour notre histoire.

Le National, 3 août 1891

Manchester avait perdu en 1891 son journal **"L'Avenir Canadien"** fondé le 11 septembre 1888 par Ephrem R. Dufresne. Immédiatement Benjamin Lenthier qui publiat **"Le National",** quotidien, à Lowell entreprit une édition de son journal pour Manchester. Il avait pour rédacteur Ephrem Dufresne. Le premier numéro à 2 sous parut le 3 août. On note la déclaration du rédacteur: **"Le National vient aujourd'hui remplir dans le New Hampshire une lacune que nos compatriotes de cet Etat déploraient depuis longtemps. Une feuille hebdomadaire à l'époque de progrès où nous sommes, dans une ville où nous formons près du tiers, et dans un Etat où nous comptons plus de cinquante mille, ne pouvait guère donner satisfaction aux légitimes aspirations de cette forte colonie de Franco-Américains qui ont la prétention de faire leur marque . . . En politique, le journal sera franchement démocratique. . . .**

Contraste à noter. Aujourd'hui après 68 ans, comptant plus de 40,000 compatriotes, dans cette même ville, nous avons peine à faire vivre un hebdomadaire! Quel changement chez les nôtres. On note que le terme franco-américain est déjà employé pour désigner les nôtres. Le National comme tant d'autres devait disparaître après de généreux efforts.

Au nombre des annonceurs, on relève les noms suivants: H.-I. Faucher, épicier, 1117, rue Elm; M. Verrette, épicier, 609, rue Elm; Louis-E. Beauchemin, comptable, A.-A. Adam, avocat, 951, rue Elm; François Lavoie, manufacturier de plumes d'autruches, 25, rue Orange; Dr Bruno Desrosiers, dentiste, 996, rue Elm; Xavier Chatelle, coiffeur, 1241, rue Elm; Dr J.-E.-A. Lanouette, médecin-chirurgien, 4, rue Laurel; Jos.-B. Baril, pharmacien, 28, rue Hanover; Dr J.-J. Pepin, dentiste, 801, rue Elm; Prosper Chatel, marchand de fantaisies, 1308, rue Elm; A.-J. Précourt, pharmacien, rues Central et Chestnut; S.-H. Hamel, peintre.

Montplaisir et Chamberland, chaussures, 529, rue Main; Beauchemin et Beaumier, chaussures, 1083, rue Elm; Dr Joseph Roy, médecin-chirurgien, 996, rue Elm; Drs Commeau et Migneault, dentistes, 608, rue Main; Calixte Lor, agent de la Mutual Life Insurance; O.-S. Cormier, avocat, 859, rue Elm; William-J. Poirier, pharmacien, 1104, rueE lm; P.-D. Noël, marchand de sois, 31, rue Pearl.

4 août: Le Steamer Gen. John Stark était un petit vapeur qui faisait le trajet de Manchester à Hooksett sur la rivière Merrimack. Il avait son quai au bout de la rue Webster. Le prix du trajet était de 35 cents avec retour et les enfants 20 cents. Le vapeur arrêtait en route au Riverside Park qui attirait la foule surtout le dimanche.

5 août: Les Compagnies Boston & Maine R.R. et Concord & Montréal R.R. annoncent la construction d'une nouvelle gare à Manchester au coût d'un demi million. L'une des plus imposantes du réseau. Cette même gare a été vendue en 1958 par le Boston & Maine par suite de la diminution des affaires.

11 août: Décès de l'abbé Joseph Quévillon, le 9 août à Pittsfield, Mass. où il était retiré du ministère. Né à St-Vincent de Paul, près de Montréal, le 19 juin 1805 et ordonné le 22 septembre 1929 par Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal. Curé de St-Polycarpe en 1842, il se rend à Oswego, New York. En 1849 il fonde la paroisse St-Joseph de Burlington au Vermont, la première paroisse franco-américaine en Nouvelle-Angleterre. Il se rend à l'Ile du Prince-Edouard et revient pour diriger la paroisse de Pittsfield, après avoir fondé une paroisse à Syracuse, N. Y. L'un des premiers apôtres de notre clergé. Il fut inhumé dans sa paroisse natale.

15 août: La Société St-Jean-Baptiste de Berlin Falls, fondée en 1882, choisit ses officiers: Edouard Lambert; président, Charles Ménard, sec-arch.; Pierre Patenaude, sec.-fin.; Calixte Lamb, trésorier; abbé S.-M. Cournoyer, chapelain.

23 août: Le National annonce les vainqueurs de son grand concours: MM. J.-T. Fontaine, photographe, Lowell, Mass.; Laurent Audet, Lowell, Mass. et Charles Lacaillade, Lawrence, Mass. Il publie leur biographie avec photo.

21 décembre: Le National annonce que grâce à l'encouragement reçu il peut augmenter le format de son journal. Il garde toujours sa devise **"Parare Domino Plebam Perfectam"** et se maintient quotidien.

Plusieurs nouveaux annonceurs s'enrégistrent: Weston & Hill, rues Elm et Merrimack; Higgins Bros., meubles, rues Elm et Lowell; Carl Anderson, bijoutier, Demartigny et Dufort, pharmaciens, rues Elm et Central; O. Caron, meubles, 1293, rue Elm; New York Store, rue Elm; W.-H. Moisan, assurances, 951, rue Elm; Manchester One Price, rues Manchester et Elm; Manchester Heat & Lighting Co., 1054, rue Elm, Arthur DeMoulpied, meubles, 1105, rue Elm, J.-O. Turcotte, épiceries, 588, rue Elm, N.-O. Morin, chaussures, 69, rue Manchester, A.-L. Gadbois, épicier, 1286, rue Elm.

23 décembre: La première messe dans le sous-sol de la nouvelle église Sainte-Marie a été célébrée, dimanche le 20 décembre par Mgr Hévey, curé.

24 décembre: Pour les fêtes, les épiciers offrent les aubaines suivantes: Beef steak, 3 livres pour 25 cents; Boeuf, de 2 à 4 cents la livre; Quartier de porc, 7 cents la livre; Epaules, 7 cents la livre; Rôti, 8 cents la livre; Jambon, 10 cents la livre; Oeufs frais, 22 cents la douzaine; Tomates, 3 boîtes pour 25 cents; Blé d'Inde, 3 boîtes pour 25 cents; Sardines, 5 cents la boîte; un bon balai, 10 cents.

Le National compte à son emploi: M. E. Lussier, gérant; Jos.-F. Pinard, agent; A. Bournonnière, gérant des annonces; J.-E. Bernier, agent local et collecteur. M. Benjamin Lenthier est alors propriétaires de 15 journaux démocrates dans la Nouvelle-Angleterre. Il est à noter que plusieurs compatriotes de croyance républicaine ne paraissent pas dans ces journaux comme annonceurs. L'esprit de parti existe ici comme dans le Québec.

Autres annonceurs paraissent: Henri-C. Phaneuf, café et thé; Robinson et Boire, pharmaciens, 1129, rue Elm, Chalifoux et Cie, merceries et hardes, 41, rue Hanover; Jean-Louis Beaudry, pharmacien, Joseph Quirin, épicier; Le Bon Ton, Mme Georges St. Cyr, 966, rue Elm; Georges St. Germain, avocat, 99, rue Manchester.

26 décembre: Le lendemain de Noël, Le National publie les programmes des messes et de la fête dans nos églises sous la direction de MM. René de Dion (St-Augustin), M. Hébert (Ste-Marie) et Sylvio Provost (St-Georges).

29 décembre: Les frères du Sacré-Coeur tiennent leur râfle présidée par Georges Blanchette au profit de la bibliothèque des Soldats du Sacré-Coeur.

31 décembre: Le National terminait l'année avec une chronique du Jour de l'An et une revue de l'année. Il faut se rappeler que cette fête n'était pas chômée alors.

Adrien Verrette, ptre

Dans les montagnes du Missouri

J.-M. Carrière, Ph.D.

L'histoire politique et sociale des anciens établissement français aux Etats-Unis, surtout dans la vallée du Mississippi, est une étude qui m'a toujours fasciné. L'intérêt que je porte à ce sujet m'a amené non seulement à faire des séjours prolongés parmi la population française du sud-ouest de la Louisiane actuelle, mais aussi à essayer de retrouver dans l'ancien territoire de la Haute-Louisiane tous les vestiges qui pouvaient encore y subsister de l'influence française. J'ai visité dans ce but tous les points du Nord-Ouest américain où cette influence s'est exercée au dix-huitième siècle, espérant toujours y rencontrer des groupes isolés qui eussent conservé intactes la langue et les traditions de leurs ancêtres. A Vincennes, dans l'Indiana, à Prairie-du-Rocher, dans le sud de l'Illinois, et huit milles plus loin, à Sainte-Geneviève, Missouri, trois villages fondés à quelques années d'ntervalle, entre 1730 et 1740, j'ai pu retracer de nombreux descendants des premières familles de la région. A Prairie-du-Rocher et à Sainte-Geneviève, j'ai eu la rare fortune de venir en contact avec une trentaine de personnes qui parlaient encore très couramment le français et qui connaissaient intimement les coutumes et les traditions des pionniers de l'ancien pays des Illinois. Ces relations m'ont été précieuses car elles m'ont fourni des indications très intéressantes sur l'histoire et l'état d'esprit des premiers habitants, mais il serait, sans doute, oiseux d'en exagérer l'importance. L'on ne saurait reconstituer avec aucun degré d'exactitude l'histoire sociale d'un groupe ethnique pratiquement éteint en se basant sur l'étude de quelques rares spéciments qui ont échappé à un mouvement d'assimilation terminé depuis au moins une quarantaine d'années. En effet, l'âme d'un peuple est un principle vivant qui n'existe qu'en autant qu'il participte à la vie du groupe; lorsque le groupe disparait, cette âme cesse d'exister.

Après ces considérations, vous comprendrez, mesdames et messieurs, mon émotion quand, à Old Mines, Missouri, petit village situé dans les montagnes Ozarks, à 65 milles au sud de Saint-Louis, j'ai trouvé une colonie française peu connue où la langue, les traditions et les coutumes de l'ancienne division administrative du pays des Illinois se sont conservées jusqu'à la génération actuelle. Il y a à Old Mines et dans la région six cents familles créoles dont les antécédents historiques nous ramènent à un des chapitres les plus romantiques de l'épopée française en Amérique. Les habitants de la Vieille Mine, comme on dit souvent là-bas au lieu d'Old Mines, sont les descendants de ces pionniers canadiens qui fondèrent au pays des Illinois, entre 1699 et 1760, les cinq

villages de Cahokia, de Kaskaskia, de Prairie-du-Rocher, de Saint-Philippe et de Nouvelle-Chartres, et le poste de Sainte-Geneviève, au Missouri.

L'histoire si intéressante de ces établissements n'entre pas dans le cadre du présent travail. Le temps à ma disposition me permet seulement d'indiquer qu'à la suite des troubles civils qui suivirent l'occupation des territoires du Nord-Ouest, d'abord par les Anglais en 1765, puis, par les Américains en 1778 et en 1779, une grande partie de la population française du pays des Illinois traversa le Mississippi et vint s'installer à Sainte Geneviève, qui se trouvait en territoire espagnol. C'est ainsi qu'en trente ans, de 1765 à 1795, ce poste devint d'un modeste village un centre commercial très important et essaima des colonies partout dans l'intérieur des terres. Dans l'espoir de trouver un emploi plus lucratif dans les riches mines de plomb qu'on venait de découvrir dans la région, les Auger, les Béquette, les Bourassa, les Boyer, les Colman, les Courtois, les Duclos, les Govereau, les Lachance, les Pagé, les Robert, les Rouleau, les Sansoucy, les Thibeau et les Villemer, vinrent se fixer à la Vieille Mine à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. D'après le recensement de 1803, il y avait alors dans le nouvel établissement 31 chefs de famille, 72 enfants et 18 esclaves.

En 1829, la colonie était déjà assez considérable puisque ses habitants construisirent alors une église dédiée à Saint-Joachim, qui a toujours été l'objet d'un culte tout particulier dans les vieilles provinces françaises. On remarque très peu de noms nouveaux dans les registres paroissiaux après 1825 ou 1830, et il semble que les six cents familles créoles qui habitent maintenant la région descendent presque toutes des pionniers de la première heure.

Ces quelques remarques ainsi que celles qui vont suivre ne sont que la quintessence d'une étude plus longue et plus fouillée qui sert d'introduction à mon volume "Tales from the French Folk-Lore of Missouri" actuellement sous-presse. Celui que le sujet pourrait intéresser n'aura qu'à se reporter à cet ouvrage qui paraîtra le 15 septembre prochain dans la collection "Northwestern University Studies in the Humanities".

Je suis allé à Old Mines pour la première fois en juillet 1934 et j'y ai reçu l'accueil le plus bienveillant. La tradition de leur origine canadienne s'est transmise de père en fils chez les Créoles du Missouri et est encore très vivante chez eux. Au cours des cinq ou six séjours prolongés que j'ai faits parmi eux, j'ai eu l'occasion de les observer de très près. J'ai trouvé ces gens, pourtant si simples, si dénués des biens de la terre et des

dons de la science, très pittoresques et très sympathiques. Grâce à leur isolement complet dans un pays de montagnes, ils ont pu conserver jusqu'à ce jour des coutumes qui ont disparu depuis longtemps ailleurs. Une des plus charmantes qui aient survécu est celle de la Guignolée qu'on appelle indifféremment "gaieonnée, guionnée, guillonnée". La veille du jour de l'An, des hommes, revêtus de costumes excentriques et le visage couvert de suie, vont de maison en maison pendant toute la soirée. Lorsqu'ils entrent dans une demeure, le chef du groupe se met à jouer du violon en entonne l'entraînante chanson de la Guillonnée que les autres continuent. La chanson terminée, le maître et la maîtresse du logis servent boisson et gâteaux. Malheureusement, un grand nombre de vieilles coutumes que les Créoles avaient conservées religieusement depuis un temps immémorial ont disparu au cours de la dernière génération. Les personnes aujourd'hui dans la quarantaine gardent un souvenir très vivant du réveillon de Noël au retour de la messe de minuit et de la bénédiction que le grand-père donnait à toute la famille réunie autour de lui le jour de l'An au matin avant de déjeuner. Le bal des rois, qui était autrefois le grand événement social de l'année, a aussi disparu depuis une cinquantaine d'années.

Pour se distraire, les Créoles, grands enfants au coeur si simple et si gai, avaient un riche fonds de traditions orales, chansons et contes. Au lieu d'aller au cinéma au village voisin, avant l'introduction de l'automoble à Old Mines, on s'amusait à la maison ou chez des amis. Pour tromper la monotonie des longues soirées d'automne ou d'hiver, on chantait en choeur les chansons et les complaintes que les ancêtres avaient apportées du Canada au dix-huitième siècle. Des chansons, on passait tout naturellement aux contes, si populaires auprès des petits et des grands, parce qu'ils les transportaient tous dans un pays de féerie et de rêve où il oubliaient la pauvreté, les luttes incessantes et la dure routine de leur existence quotidienne. Il y a encore de vieux chanteurs dont la mémoire fidèle a retenu les couplets de nombreuses vieilles chansons. D'ordinaire, ils ne se les chantent plus qu'à eux-mêmes, mais cependant quand l'étranger réussit à gagner leur confiance, ils lui chantent "Marianson", "Dessous le laurier blanc". "Le Juif errant", "La Rose en bois", "La Belle s'en va-t-au moulin", "Franc Cavalier Baron", "O dites-moi", "Blondine", "J'ai fait une jolie maîtresse", ou encore "Il est né, le divin enfant", ou "Qu'as-tu vu, bergère?" Au moyen d'un ancien appareil Ediphone, jai pu recueillir sur des cylindres de cire une trentaine de mélodies.

Il est remarquable que les contes se soient beaucoup mieux maintenus que les chansons. Ils ont encore pour tous un intérêt que les vieilles chansons n'ont plus. Les Français de la Haute-Louisiane possédaient un folk-lore d'une richesse inouïe. J'ai recueilli à Old Mines pendant les étés

de 1934, de 1935 et de 1936 soixante-treize contes, que je me suis appliqué à reproduire tels que je les ai entendus sur les lèvres de mes deux conteurs. La longueur de ces récits varie de deux ou trois pages à vingt pages dactylographiées. Ils appartiennent presque tous au fonds traditionnel du folklore français. Comme j'ai déjà pu le constater au cours de recherches que je poursuis en vue de la préparation d'un second volume consacré à une étude détaillée de chaque conte, beaucoup appartiennent aussi au folk-lore de tous les pays, tels, par exemple. "Fin Voleur", "Corps-sans-Ame", "Jean l'Ours", "La Fille aux Mains coupées" et "La Rose de Peppermette", pour ne mentionner que quelques titres. Par contre, d'autres comme "Bouki pis Lapin", "Le p'tsit boeuf qui faisait bouère ses vaches", "C'est Bouki, mon mari!" "Le p'tsit garçon pis le maquois" appartiennent au folklore nègre et ont été introduits au Missouri par les esclaves.

La langue de ces contes, qui paraît étrangère au premier abord, se rapproche sensiblement du parler canadien dans son vocabulaire. Comme la langue de la région de Montréal et de Québec, le français du Missouri est le résultat de la fusion de divers dialectes du nord, de l'ouest et du centre de la France. Tandis qu'au Canada, ce parler populaire a subi des influences littéraires qui l'ont empêché de déchoir, à Old Mines, il s'est développé sans aucune contrainte et il a dégénéré à la façon des plantes qui ne reçoivent jamais les soins de l'émondeur. Faute d'une classe instruite qui en eût contrôlé le développement, ce dialecte parlé par de pauvres mineurs illettrés n'a jamais connu de renouvellement. Il faut se rappeler qu'il n'y a jamais eu d'école françaises dans la région. Autrefois, l'Eglise exerçait une influence très bienfaisante sur la langue, mais il y a une quarantaine d'années qu'on ne fait plus de sermons en français à Old Mines. Il est donc tout naturel que le vocabulaire se soit appauvri et la grammaire singulièrement simplifiée. L'intonation chantante et la prononciation extrêmement nasillarde qui caractérisent le dialecte créole en rendent l'intelligence très difficile à un Canadien.

Le dialecte des nègres a exercé une influence considérable sur le français d'Old Mines où l'on dit zouéseau (oiseau), quisine (cuisine), quilotte, (culotte), 'mencher (commencer), 'mander, (demander), 'porter (apporter), 'taquer (attaquer), chanzer (changer), chouaze (sauvage), et moin (moi). Il faut attribuer à la même influence l'omission de la liaison dans des groupes de mots comme "des p'tsits hommes", "des gros arbes" et l'introduction de fausses liaisons dans une phrase comme "c'te p'tsit garçon-là, c'est ein p'tsit n'anglais: 'l'est ein p'tsit n'orphelin". Un facteur beaucoup plus actif et beaucoup plus important est l'infiltration anglaise qui affecte non seulement le vocabulaire en substituant un mot

anglais à un mot français mais donne souvent au parler de la région un aspect très étrange en y introduisant des constructions anglaises ou des traductions d'idiotismes anglais: appeler pour (to call for), demander pour (to ask for), c'est tout ben (it's all right), c'est laissé à lui de faire cela (it is left up to him to do that), cogner queuques-ane à terre (to knock someone down, or to the ground), courir ein magasin (to run a store), rentrer dans le trou (de la langue populaire américaine to get into the hope, to get into trouble), tenir ein oeil sur lui (to keep an eye on him), "away", qui, à OldMines,devient "to voler le chemin" (s'enfuir, to steal the way).

La grammaire présente nombre de particularités dont je ne puis signaler ici que les plus importantes. Le subjonctif est d'un emploi très restreint. Les formes "que je vaille", pour "que j'aille" et qu'ils vonnent" pour "qu'ils aillent" méritent dêtre mentionnées. Le pluriel de majesté "vous" est ordinairement suivi d'un verbe à la troisième personne du singulier. La troisième personne du pluriel de l'imparfait du verbe "être" est "sontaient"; dans le cas "d'avoir", la forme régulière "avaient" est remplacée par "ontvaient". Le féminin de "clair, dernier, dur, fier, mûr, nouère (noir)" est "clairte, dernièrte, durte, fièr'te, mûrte, nouèr'te".

Plusieurs phénomènes intéressants caractérisent la prononciation locale. D et T devant i, u et y, deviennent des fricatives et se prononcent comme au Canada: "Canadzien, dzurer, midzi, partsir, tsirer, tsuer". L'à canadien se retrouve au Missouri, où l'on dit "câs, câsser, chât, Jâcques, pàsser". L'e ouvert devient fermé dans beaucoup de cas: "aigle, aile, belle, cassette, négresse, pelle, princesse, sec, selle" se prononcent "égle, éle, béle, casséte négrésse, péle, princésse, séc, séle". Les pronoms "il, ils", suivis dun mot commençant par une voyelle perdent couramment l'i initial: " 'l a fait ça, 'l ont vu ça". La diphtongue "oi" se prononce encore "ouè": louè, rouè, souè, nouère". "Om, on", dans des mots comme "bonne, homme, pomme", se prononcent avec une légère nasalisation: "bâne, hôme, pôme". Enfin, le son "è" dans "lait, français, anglais , reste "è" au lieu de devenir "a" comme au Canada. Ce même son garde sa qualité de voyelle pure et l'on ne dit pas "maïre, païre, praïsse, raïne," comme on le fait dans certaines parties de la province de Québec, mais "mère, père, presse, reine".

Ce travail ne serait pas complet sans quelques remarques sur le caractère des Français du Missouri. Leur humble origine et leur pauvreté ont entraîné chez eux une extrême simplicité de goûts et de moeurs. Les Créoles sont connus d'ailleurs pour leur manque d'ambition, leur in-

souciance et leur inlassable gaiété. Comme ils sont d'une frugalité qui serait un signe d'indigence et de misère chez des gens plus ambitieux, ils peuvent se procurer l'indispensable sans grand effort. Quant au luxe, ne l'ayant jamais connu, ils n'y songent pas. L'agriculture ne les a jamais intéressés et ils s'adonnent le moins possible aux travaux des champs. Ils préfèrent exploiter les mines de baryte. L'extraction de ce minéral est une occupation très primitive qui se fait à la tâche. Les mineurs n'ont donc pas à fournir dans un espace de temps déterminé un effort qui pourrait leur paraître déraisonnable. Ce genre de travail qu'ils peuvent commencer ou interrompre à leur gré leur laisse plus de liberté et s'accorde mieux avec leur nature.

Cependant, malgré leur inertie et leur insouciance héréditaires, les habitants d'Old Mines ont conservé de rares qualités qui tendent à disparaître ailleurs. Les liens de famille sont très solides chez eux. Ils sont charitables et hospitaliers. Il serait difficile de trouver des gens plus courtois et plus paisibles. Leur amour des plaisirs simples et honnêtes, leur résignation aux épreuves et aux tribulations de l'existence, leur sagesse instinctive et leur rude bon sens ne sauraient manquer de leur gagner l'admiration et la sympathie du visiteur qui a la bonne fortune de passer quelque temps parmi eux et de les bien connaître.

(1939)

Papiers jaunis

Poignée de feuilles d'automne

par ROBERT GRANDCHAMP

LA FORGE

La forge . . . un soir d'automne . . . à l'heure où les petits garçons se hâtent de rentrer, à cause de la noirceur qui vient vite.

Le foyer, ardent et rouge, projette au plafond et sur les murs fumeux, des lueurs dansantes.

Près de la fenêtre, l'établi avec l'étau, les limes, les tenailles, les marteaux et les outils d'acier qui luisent à la clarté du feu.

Toute une rangée de fers à cheval est accrochée sur la muraille, et, dans un coin, des instruments agricoles, faulx, râteaux, charrues gisent pêle-mêle.

Une casquette noire sur la tête, un tablier de cuir autour des reins et les manches retroussées, le forgeron active d'une main le soufflet, et de l'autre enfonce plus profondément sous les braises, le morceau de fer. Il interrompt parfois son travail durant quelques secondes, juste le temps de mettre un tison sur sa pipe éteinte.

Sous ses coups redoublés, le métal s'aplatit, se façonne, et le lourd marteau tombant sur l'enclume sonore rebondit à plusieurs reprises avec un bruit qui va en diminuant. Des milliers d'étincelles volent autour de lui et lui font une auréole de feu.

La grande cuve d'eau reçoit avec un sifflement le fer rougi qu'il met refroidir.

Mais voici que l'angelus sonne dans le lointain et que les premières étoiles s'allument au ciel.

Et l'homme rentre au foyer où l'attendent la soupe fumante et la gazette qu'il lira tantôt, à la lueur de la lampe.
Mars 1913

AQUARELLE

Matin de novembre! . . .

A l'heure des angelus! . . .

Un voile humide, grisâtre, floconneux, très ténu, enveloppe la ville.

Des cloches tintent dans d'invisibles clochers.

Des roulements de chars, des trots de chevaux emplissent les rues d'un vacarme effroyable. Mais le rideau impénétrable du brouillard empêche de discerner la cause du bruit.

On est comme un aveugle au théâtre; on entend le dialogue des acteurs et les sons de l'orchestre, mais personnages et musiciens restent cachés.

Le piéton qui marche à vos côtés semble une fantastique apparition.

Les yeux se dilatent à force de vouloir percer le brouillard opaque et énigmatique.

Laideurs, beautés, personnages, monuments, tout prend dans la brume une apparence vague et imprécise.

Les angles s'arrondissent, les contours s'aiguisent, les lignes rigides s'affaissent; quelque chose de flou enveloppe les formes.

Mais voici qu'un vent léger s'élève.

Un rayon filtre à travers un nuage, et déchire le brouillard en lambeaux vaporeux, teintés de rose.

Et comme le berger sur le flanc de la colline chasse devant lui les troupeaux de blancs moutons, le soleil disperse la brune matinale.
Novembre 1912

EN FORET

Octobre . . .

En la forêt . . .

Trois heures de l'après-midi . . .

L'auto roule doucement sur le tapis des feuilles mortes.

Des deux côtés de la route, toutes les variétés du jaune — blond, vieil or, jonquille, orangé, marient leurs teintes délicates.

Au-dessus de nos têtes, le feuillage tend un voile doré, troué de

déchirures, à travers lesquelles on aperçoit par instant un coin de ciel azur.

Nous éprouvons la sensation de nous enfoncer dans un tunnel, où par un caprice bizarre, l'architecte aurait mis du jaune partout.

Laissant l'auto, nous longeons les petits chemins qui se perdent au loin sous les frondaisons automnales.

Tout est silence, recueillement, apaisement.

Seul le bruit de nos pas et le craquement des branches sèches sous nos pieds révèlent la présence d'êtres humains.

Mais nous constatons que la forêt est habitée, car des perdreaux, au plumage grisâtre, moucheté de blanc, se lèvent devant nous.

Des écureuils gris, des écureuils roux, la mine éveillée et la queue en panache, sautillent légers et menus, de branche en branche.

Il en est qui nous regardent avec des yeux inquiets; d'autres sont commodément assis, et tiennent entre leurs pattes de devant une noisette qu'ils grignottent avec de petits cris de joie.

Par cet après-midi d'octobre, la forêt mettrait au désespoir le plus grand peintre paysagiste — Poussin, Claude Lorrain, Watteau, Boucher, Fragonard ne pourraient rendre ces tonalités si diverses et si riches, ces demi-teintes qu'un rayon de soleil fait à peine ressortir.

C'est une diaprure où le jaune entre pour la plus grande part, avec un mélange de pourpre, de rouge sang, de roux, de mauve, de vert-bronze et de blanc . . .

Mais voici que l'ombre devient plus envahissante, le silence plus pénétrant. — Le soir tombe, tranquille et doux.

Au retour, la scène a changé, les décors ne sont plus les mêmes.

La route que nous suivons ressemble à la nef d'une cathédrale gothique. — Les arbres ont l'apparence de colonnes élancées dont les branches s'unissent par le haut, pour former des arceaux d'une merveilleuse pureté de lignes.

Et comme pour donner à ce décor un caractère plus religieux, voici qu'à travers les verrières de la voûte, nous croyons voir une main mystérieuse allumer des cierges, dans la sérénité du ciel bleu . . .

Octobre 1912

SOIR DE LA TOUSSAINT

Il avait plu toute la journée.

Au-dessus des champs, le long des clôtures, entre les habitations, le vent d'automne hurlait la plainte des trépassés. Des nuages de toutes formes et de toutes dimensions filaient silencieusement vers l'ouest et parfois, à travers une déchirure, une étoile faisait miroiter les flaques d'eau au milieu du chemin.

Un long crêpe se balançait à la porte. Signe de deuil, signe que la mort a passé! En effet, le vieux paysan avait rendu le dernier soupir dans la matinée de ce jour lugubre, et la nouvelle s'en était aussitôt répandue lorsque les cloches avaient sonné le glas.

Dans la chambre décorée de tentures blanches et noires, le cadavre reposait sur les planches, froid, immobile, rigide. On l'avait revêtu de son plus bel habit d'étoffe du pays, celui qu'il ne portait que dans les grandes occasions. Son vieux chapelet de bois aux grains usés, était enroulé autour de ses doigts noueux croisés sur sa poitrine. Le corps était recouvert d'un suaire de mousseline blanche. Sur une table, dans un coin, un crucifix, deux cierges allumés et une soucoupe remplie d'eau bénite dans laquelle trempait une petite branche de buis.

A mesure que les parents et les amis du mort arrivaient pour "prier le bon Dieu au corps", ils se mettaient à genoux auprès du lit funèbre et récitaient une courte prière. Puis ils allaient prendre place parmi les groupes où l'on causait seulement de voisin à voisin et sans élever la voix. Un demi silence planait sur cette assemblée.

Une personne se détachait parfois de l'assistance et allait s'agenouiller à l'entrée de la chambre mortuaire. Les hommes ramenaient alors leurs chaises devant eux pour s'y appuyer, quelques bonnes vieilles femmes s'accroupissaient sur leurs talons, et le chapelet était récité lentement, sur le ton plaintif d'une mélopée.

Au dehors, le vent hurlait toujours la plainte des trépassés et faisait battre contre la muraille un volet mal attaché. Un chien rôdait autour de la maison en poussant des jappements désespérés.

Nature, hommes, bêtes sentaient passer le souffle glacial de la mort et frissonnaient de terreur.

Seul le cadavre semblait avoir trouvé le véritable repos et gardait sous son suaire de mousseline blanche, son effrayante immobilité.

Novembre 1911

Souvenirs . . .

OVIDE RICARD-TESSIER

C'était au mois de février 1918.

Réunis dans la ville de Fitchburg, (Massachusetts) trente-cinq Franco-Américains, prêtre et laïques, discutaient de l'avenir de notre peuple aux Etats-Unis et exposaient les besoins de l'heure présente.

Tous s'accordaient sur la nécessité de fortifier davantage la clef de voûte qui maintient debout l'édifice national, l'école. Et de là, on en était venu à parler du collège de l'Assomption, de Worcester, cette institution d'enseignement secondaire que les nôtres rêvent de convertir en château fort de l'idéal français et catholique en ce pays. Dans un noble mouvement de générosité, les trente-cinq délégués avaient même décidé d'offrir, au moyen de souscriptions volontaires recueillies dans toute la Nouvelle-Angleterre, une bourse de cinquante mille dollars au collège de l'Assomption.

Si beau que fut le geste, il fallait bien se rendre à l'évidence que l'on n'avait pas un sou vaillant à ce moment-là.

Alors, au fond de la salle, un délégué se leva:

"Puisque, dit-il, nous voulons prélever cinquante mille dollars, je propose que nous commencions les premiers à mettre la main dans nos poches. Pour ma part, j'offre cent piastres pour le collège de Worcester."

C'était Ovide Ricard-Tessier, de Woonsocket.

D'ailleurs, point n'était besoin de le nommer. Ceux qui le pleurent aujourd'hui l'auraient vite reconnu dans cet élan de son coeur généreux, dans cette spontanéité de geste qui était une des caractéristiques de son tempérament.

Agé de 31 ans seulement, au début d'une carrière industrielle qui s'annonçait exceptionnellement rapide, Ricard-Tessier a été emporté en pleine force et en pleine activité. On dirait que la Mort a choisi ça et là dans le champ des vies humaines, quelques-unes des fleurs les plus brillantes, les plus débordantes de sève et d'éclat, afin d'en composer une gerbe d'abondance devant être offerte en expiation aux pieds du Maître souverain de toutes choses.

Ricard-Tessier était arrivé très jeune aux Etats-Unis pour entrer, comme la plupart de ceux de sa condition, à la manufacture. Possédant une solide instruction commerciale puisée chez les frères du Sacré-Coeur — pour lesquels il garda toute sa vie la plus ardente vénération, — maniant l'anglais avec aisance, il résolut de démontrer qu'un Canadien-Français n'est inférieur à personne dans un domaine où les Anglo-Saxons sont restés jusqu'ici les maîtres, l'industries. Il se plia aux plus ingrates besognes, apprit les rudiments du métier, passa par les grades les plus divers. Chaque occasion de s'instruire, il la saisissait avec empressement. Aussi, lorsque la mort vint interrompre son oeuvre, il était le propriétaire d'une vaste manufacture et le directeur-gérant d'une autre plus importante encore. Le petit employé obscur d'autrefois était devenu le patron respecté à qui ses ouvriers viennent confier leurs embarras.

J'ignore si Ricard-Tessier avait lu l'immortelle encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Chose certaine, il en possédait instinctivement les principes et les appliquait dans ses relations avec ceux qu'il avait mission de diriger. Pour lui, l'artisan n'était pas simplement un des rouages indispensables au fonctionnement d'une usine, mais un être créé à l'image de Dieu, capable de souffrir et d'aimer et méritant d'être traité avec d'autant plus de justice qu'il a moins de moyens pour se défendre. Il rêvait d'être pour ses ouvriers, le type du patron chrétien, toujours prêt à donner un conseil à celui-ci, un secours à celui-là et, par-dessus tout, le bon exemple à tous. Un trait suffira pour l'illustrer.

On sait qu'aux Etats-Unis, le Vendredi de la semaine sainte est un jour non férié. Dans le Rhode-Island, il fut question, à diverses reprises d'obliger les établissements à chômer pendant quelques heures, dans l'après-midi, par respect pour Celui qui est mort sur la croix en expiation des péchés des hommes. Ricard-Tessier n'attendit pas que la loi fut votée. Et, spectacle peu banal et vraiment édifiant, on le vit, le Vendredi saint, à trois heures de l'après-midi, fermer les portes de ses manufactures, se mettre à la tête de ses ouvriers et marcher processionnellement jusqu'à l'église Sainte-Anne, afin d'assister à la céré-

monie du Chemin de la Croix. L'office terminé, on reprenait le chemin de l'usine pour continuer le travail interrompu.

° ° °

Ricard-Tessier était une figure familière dans les congrès de nos sociétés, auxquelles il considérait comme un devoir et un honneur d'appartenir. Lorsqu'en 1908, on fonda l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine, sur le modèle de celles de France et du Canada, il fut un des premiers à donner son adhésion au mouvement. Ceux qui furent ses camarades d'alors, se rappellent l'accent résolu de son verbe, la fermeté avec laquelle il énonçait ses principes, l'éclat de ses yeux gris, un peu sévères dans la discussion, mais s'illuminant d'éclairs joyeux devant une riposte ou une saillie spirituelles. Il aimait d'ailleurs la discussion par instinct de combativité, et il défendait ses opinions avec une chaleur de conviction qui lui gagnait bien des suffrages. Parfois, il venait sur le point de s'emporter. C'était pour dénoncer les Franco-Américains qui rougissent de leur langue maternelle, traduisent leur nom en anglais et s'affilient aux sociétés étrangères. Sur ce point, il était intraitable. Il ne pouvait comprendre, lui si fier de sa race, qu'un Canadien-Français put rougir de ses origines.

"Remarquons une chose, disait-il en 1908, dans une allocution à des jeunes gens de son âge. La constitution américaine ne nous oblige pas d'abjurer notre foi, notre langue, de changer nos noms en anglais. Comme ils sont à plaindre, ceux qui se rendent coupables de lèse-nationalité en saxonnisant leur nom. D'ailleurs un homme qui est traître à sa race, à sa foi, à son nom est bien exposé d'être traître à son pays d'adoption. Rappelons-nous que ce n'est pas seulement en chantant les gloires des ancêtres que nous serons dignes d'eux. Pour l'être, réellement, il faut faire plus encore. Il nous faut à notre tour être des hommes de courage et d'action. Au lieu de laisser les moments de notre jeunesse s'en aller à des choses vaines, cultivons notre intelligence. Au lieu de passer des veillées entières au coin des rues, mettons-nous à l'étude. Cessons d'être des membres inutiles à notre pays, pour devenir des hommes de caractère. Les champions de notre cause s'en vont un à un dormir à l'ombre de la croix qu'ils ont vaillamment portée durant leur carrière. Qui les remplacera, si ce n'est nous?"

C'est tout le credo de l'ardente et utile jeunesse de Ricard-Tessier que renferment ces quelques lignes. Et il avait à peine 20 ans quand il faisait cette profession de foi. Certes, ce n'est pas à lui que l'on aurait pu adresser le cinglant sarcasme du poète:

"Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien."

Homme de courage et d'action, homme de caractère et d'étude, lutteur opiniâtre et entreprenant, tel fut celui que la mort vient de coucher dans le froid du tombeau. Mais le sérieux de sa vie et de sa conduite n'excluait pas chez lui la bonne et saine gaiété, si communicative à force d'être franche. Dans le cercle de ses intimes, on ne comptait pas de plus vivace boute-en-train.

* * *

En ces dernières années, la politique semblait l'attirer. Il y apportait les convictions et les principes qui avaient dirigé jusqu'ici sa carrière quasi-publique. Il remportait déjà des succès, tant il savait en imposer par la droiture de son caractère, la force de son énergie et de son talent et l'ascendant que lui valait sur le peuple une fortune noblement acquise. Ayant appris à obéir, il pouvait commander et son commandement était de ceux qui ne souffrent pas de répliques. Il savait ce qu'il voulait, et quand il avait parlé, on avait compris. De l'aveu de tous, il était destiné aux sommets les plus élevés de la hiérarchie civile.

A se dépenser sans compter sur tous les terrains de l'activité sociale, une vie s'use vite. La dernière fois que nous nous rencontrâmes, comme je lui manifestais mon admiration devant ses succès d'industriel, il me répliqua, d'une voix un peu lassée:

"N'envie pas mon sort. Tu vis, tandis que j'existe seulement, n'ayant pas le temps de goûter aux douceurs de la vie de famille."

Il souffrait d'être pris dans l'engrenage des affaires, de la politique, au point de ne pouvoir dépenser auprès de sa jeune épouse et de ses cinq enfants, des loisirs qu'il eut voulu plus fréquents et qui devenaient, par la force des circonstances, de plus en plus rares. Il aspirait en un mot à un repos temporaire, ne prévoyant pas sans doute que Dieu lui réservait, à si brève échéance, l'éternel repos.

* * *

Ricard-Tessier est mort, mais son exemple d'énergie reste.

Aux temps antiques, quand l'envahisseur menaçait la cité, les jeunes Athéniens couraient aux temples des dieux où étaient suspendues les armes des héros morts pour la patrie et, frappant sur les cuirasses de bronze, ils les faisaient résonner comme un timbre d'alarme. A cet appel,

tous les guerriers couraient aux portes de la ville pour en défendre l'entrée à l'ennemi.

De même, au Panthéon de notre nationalité, le nom de Ricard-Tessier vibrera comme un bouclier d'airain. Et quand l'ennemi, quelque nom qu'il porte et de quelque masque qu'il s'affuble, viendra menacer le trésor sacré de notre foi, de notre langue, de nos institutions, il faudra évoquer le souvenir de Ricard-Tessier, afin d'y puiser un courage nouveau pour défendre ce que lui-même a tant aimé.

Novembre 1918

EN SOUVENIR D'UN TABLEAU VU QUELQUE PART

Le préau du monastère.

La lueur mourante d'un beau soir d'automne se retire doucement. Sous les arcades du cloître, l'ombre se glisse furtive.

Un orme immense, dont les basses branches effleurent le sable de l'allée, abrite un banc de marbre.

Et sur le banc de marbre, très pâle dans ses amples vêtements blancs, une religieuse regarde tristement tomber les feuilles mortes.

Un air de jeunesse et de beauté flotte sur ses traits émaciés par l'austérité claustrale. Ses yeux habitués à contempler les visions de l'au-delà s'illuminent de reflets presque humains.

Le soir est calme et reposant. La brise frôle comme une caresse. Des roses achèvent de mourir en exhalant leur parfum.

Et la nonne songe.

Elle songe à son enfance ensoleillée, aux heures bénies de sa jeunesse. Elle se souvient vaguement d'avoir aimé sans espoir de faire halte à deux sur le chemin de la vie. Mais il ne lui en reste plus qu'un souvenir qui s'estompe dans les brumes du passé. Celle qui marche avec joie vers les choses de Dieu et considère avec effroi les choses de la terre ne peut avoir de stériles regrets.

Les feuilles mortes jonchent le banc de marbre et couvrent l'allée de sable fin. Une d'elles vient se poser sur l'épaule de la nonne, tache de sang sur la blancheur de ses voiles.

L'ombre se fait plus épaisse sous les arcades du cloître. Le coeur de la nonne déborde de souvenirs comme une coupe trop pleine.

Les feuilles mortes tombent toujours.

Août 1912

POEME EN PROSE

Je sais un vieux tronc d'arbre dans les sables de la grève. — Il est si vieux et si moussu, si caduc et vermoulu qu'il s'effrite au moindre choc. — Mais la mousse qui l'enveloppe est une housse de soie verte, et les feuilles mortes qui le recouvrent y forment un coussin d'or. — Et j'en ai fait un trône, un trône vert et or pour y asseoir une princesse.

* * *

Je sais un étang bleu, si bleu que le ciel même en est jaloux. — Il est serti comme une turquoise au milieu de rochers gris. — L'hirondelle l'effleure d'une aile rapide. — Les vents mauvais passent dessus sans le troubler. — Et j'en ai fait un miroir, un miroir pour y mirer les beaux yeux d'une princesse.

* * *

Je sais un jardin calme où croit un grand lys blanc. — Il pousse droit et ferme. — La brise du soir courbe devant lui les fleurs les plus hautaines. — Nulle main n'oserait y toucher. — Mais je l'ai brisé sans pitié. — Et j'en ai fait un sceptre, un sceptre pour orner la main d'une princesse.

* * *

Je sais un saule noir où pleure le vent d'automne. — J'ai prêté une oreille attentive à la voix qui parle dans ses branches. — Des paroles recueillies, j'ai fait un doux poème, un poème pour charmer l'âme d'une princesse.

* * *

Je sais un pauvre coeur épris de rêve et de beauté. — Il vibre au moindre souffle et bat sincère et franc. — Et j'en ait fait un jouet, un jouet pour amuser le caprice d'une princesse.

* * *

Capricieuse princesse, qu'as-tu fait du coeur que je t'avais donné pour jouet? — Tu l'as jeté à ton chat, n'est-ce pas? — Le pauvre coeur gît par terre. — Qui donc le ramassera, à défaut d'une princesse?

Novembre 1912

XV

Nécrologie

Zénon Barrette, 1882-1961 (Fall River), Né à St-Didace, Québec en 1882, fils de Denis Barrette et d'Eloise Roy. Homme d'affaires il était depuis des années un officier de la Société des Artisans. Intéressé à toutes nos oeuvres. Décédé le 13 janvier à l'âge de 79 ans.

Abbé Théodule Bélisle, 1913-1961. Né à New Bedford, le 25 avril 1913. Ordonné le 10 avril 1943. Vicaire au Précieux-Sang de Woonsocket depuis 1956. Décédé le 24 octobre.

R. P. Stanislas Bernard, 1875-1961. Originaire du Luxembourg, il avait été ordonné en 1902 à Louvain. Avec deux confrères, il établissait l'oeuvre des Religieux des Sacrés-Coeurs à New Bedford en 1905. Il dépensa toute sa vie dans cette région. Décédé le 16 février à l'âge de 86 ans.

Alphonse Berthiaume, 1889-1961. Né à Sainte-Flore, Québec, le 26 décembre 1899. Contremaître d'usine à Watertown, Connecticut où il vivait. Il était conseiller général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Décédé le 9 septembre.

Me Charles-J. Bourgault, 1916-1961. Avocat de West Warwick, R. I. Né en 1916 et diplômés des universités Brown et Harvard. Décédé en février.

Me Albert-L. Bourgeois, 1889-1961. Avocat de Lowell durant 34 ans. Il avait été représentant à la législature de Boston durant 8 ans. Membre de nos sociétés. Décédé le 4 mai.

Albert-J. Brunelle, pharmacien, 1877-1961. Il exerça sa profession durant nombre d'années à Fall River. Décédé le 13 août à l'âge de 84 ans. Il habitait Hyannis depuis 1926.

R. P. Raymond-Marie Burgess, o.p., 1911-1961. Né le 5 août 1911 à Grand Falls, Nouveau-Brunswick, fils de Matthew Burgess et de Sevena Marie Bois. Ordonné prêtre le 2 août 1936 à Ottawa, membre de l'Ordre des Dominicains. Il avait été prieur à Fall River, et à Lewiston. Très intéressé à nos oeuvres. Décédé à Sackville le 18 juillet.

Mgr Damase Carrières, 1888-1961. Né à Burlington, Vermont, le 3 mars 1888, fils du Dr Damase Carrières. Etudes à Ste-Thérèse et à

Montréal. Ordonné le 23 décembre 1912 à Burlington. Curé de la paroisse Sainte-Marie, de Newport depuis 1944. Décédé le 8 janvier.

Aram Côté, 1910-1961. Né à Woonsocket le 31 avril 1910. Comptable de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Décédé le 1er juillet à Woonsocket.

Edgar-S. Côté, 1901-1961. Né le 1er août 1901 à Woonsocket. Il était banquier et homme d'affaires. Décédé le 22 mai.

R. P. Narcisse Cotnoir, o.m.i., 1887-1961. Né à St-Robert, Québec, le 3 décembre 1887 et ordonné le 8 septembre 1915. (Biographie au chapître 2 du bulletin). Membre de la Société.

J.-Albert Coutu, 1895-1961. Homme d'affaires et gros marchand de matériaux de construction (Builders' Supplies). Il était très zélé au sein de nos oeuvres, Club Marquette, Club Frontenac, Ligue des Retraitants, etc. Il habitait West Warwick où il décéda le 1er février à l'âge de 65 ans.

Mgr Joseph-Albert Dame, P.D., 1879-1961. Né à Cohoes, N. Y., le 3 novembre 1879. Ordonné à Baltimore le 19 juin 1908. Curé de Notre-Dame des Victoires à St. Johnsbury, depuis 1931 et élevé à la prélature en 1945. Mgr Dame était un homme très simple se préoccupant très peu des formes. Il avait une table accueillante. Décédé le 2 août à l'âge de 88 ans.

Louis-T. DesChesnes, 1914-1961. Professeur et membre du département des langues étrangères dans l'Etat du Vermont. Décédé le 29 avril.

Abbé Eugène Dion, 1893-1961. Curé du Saint-Sacrement à Fall River. Décédé le 5 janvier. (Biographie au chapître 2 du bulletin). Membre de la Société.

Alfred-J. Donais, 1899-1961. Surintendant d'usine. Né le 22 mai, Cohoes, New York, fils d'Alfred et d'Elizabeth Messier. Il habitait Holyoke depuis nombre d'années.

Joseph-P. Duchaine, 1903-1961. Homme d'affaires très estimé à New Bedford décédé le 24 mars à l'âge de 58 ans. (Biographie au chapître 2 du bulletin). Membre de la Société.

Mgr Pierre Dufault, P.D., 1878-1961. Né à Kankakee, Illinois, le 30 août 1878. Ordonné le 17 décembre 1906. Curé de Ste-Rose de Lima, de

Kankakee, diocèse de Joliet, Illinois, depuis 1924. Elevé à la prélature en 1950. Décédé le 30 janvier à l'âge de 82 ans.

Irène Farley, 1893-1961. Fondatrice de l'oeuvre missionnaire des Rosiers de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus en faveur du clergé indigène. Durant plus de 40 ans, elle donna sa vie à cette oeuvre. Elle était originaire de St-Cyrille, Québec. La maladie l'empêcha d'entrer dans la vie religieuse. Elle se disait guérie par la Petite Fleur du Carmel. Elle vécut comme une recluse se contantant du stricte nécessaire. Elle rêvait de fonder une communauté qui soutiendrait son oeuvre. Très surnaturelle dans sa vie, elle avait une conception assez personnelle de la vie et de ses responsabilités. Il pouvait devenir très difficile de vivre en sa compagnie. On l'a justement surnommée la Pauline Jaricot de notre siècle. Elle avait recueilli près d'un demi million pour son clergé indigène. Elle décéda le 17 février à l'hôpital Notre-Dame de Manchester. S. E. Mgr Primeau présida ses funérailles à St-Georges et l'abbé Adrien Verrette récitait les prières au cimetière St-Augustin pour l'âme de cette fondatrice qu'il connaissait depuis plus de 40 ans et qu'il avait souvent dirigée et encouragée.

Mgr Henri-J. Filion, P.D. Amesbury, Mass. (1887-1961). Né à Acton Vale, Québec, 3 mai 1887, fils de Joseph Filion et de Mathilda Laliberté. La famille s'établit à Lowell ou le père est bijoutier. Etudes à St-Hyacinthe et à Brighton. Ordonné le 9 juin 1911 à Boston. Vicaire à Salem, puis nommé curé à Everett puis au Sacré-Coeur d'Amesbury en 1931. La maladie l'avait forcé à la retraite depuis plusieurs années. Décédé à Hull, Québec, le 21 avril 1961.

Dr Edgar-J. Fleury, 1906-1961. Né à Aldenville, Mass. le 26 février 1906. Il pratiquait la médecine à Holyoke depuis 1935. Médecin-légiste de la ville. Décédé le 16 décembre.

Mgr Claudius Gobet, P.A., 1874-1961. Né en France le 27 juillet 1874, il fut affilié au diocèse d'Ogdensbury, New York pour devenir curé de la paroisse Saint-Alexandre de Morrisonville, N. Y., où il décéda le 22 mai à l'âge de 86 ans.

Dr Eugène-J. Guilmette, 1888-1961. Né le 21 novembre 1888 à Lawrence, Mass. Etudes classiques et médicales à Québec. Il s'installe à Lawrence en 1918. Décédé à Lawrence le 15 mai à l'âge de 72 ans.

Dr Louis-J.-A. Legris, 1884-1961. Né à Warwick, R. I. le 13 décembre 1884. Ses études classiques au collège Ste-Marie, de Montréal et son cours de médecine à l'Université de l'Illinois. Il se fixe à Warwick et

dans la vallée Pawtucket où pendant plus de 50 ans il exerce sa profession avec succès. Décédé le 22 mai à l'âge de 76 ans.

Charles Letendre, 1891-1961. Organiste et musicien. Né en 1891 à St-Louis, Québec, fils de Charles Letendre et d'Alphonsine Labrèche. Organiste et maître de chapelle à St-Mathieu de Fall River durant un demi siècle. Il était le pianiste de la Chorale Franco-Américaine de Fall River. Décédé le 6 mai. On écrivait de lui qu'il était le modèle du type du dévouement parfait à nos oeuvres.

Dr Arthur-H. Lussier, 1897-1961. Originaire du Connecticut, il s'installait à Pittsburgh, en Pennsylvanie. Décédé le 30 septembre.

R. P. Mannès Marchand, o.p., 1883-1961. Il avait été curé de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Lewiston où il avait construit le magnifique temple paroissial. Décédé le 1er avril à l'âge de 78 ans. Il état né le 4 novembre 1883 à Beauharnois et ordonné à Ottawa en 1910, membre de l'Ordre des Dominicains.

Abbé Aurélien Moreau, 1905-1961. Né à Fall River en 1905 fils de Barthélémy Moreau et de Laure Belleau. Ordonné le 14 juin 1928. Aumônier de la Marine. Curé de St-Mathieu de Fall River depuis 1960. Décédé le 12 mars.

Mgr Vital Nornorgue, P.D., 1887-1961. Né en Bretagne, France, le 29 octobre 1887, fils de Joseph Nonorgue et d'Agnès Frisence. A l'âge de 17 ans il s'inscrit au séminaire du Sacré-Coeur, de Halifax, Nouvelle Ecosse où il est ordonné le 29 juin 1912, membre de la congrégation des Pères Eudistes. Après des années de professorat, il est admis dans le diocèse de Portland en 1920.

En 1921 il est nommé curé à Ste-Marie d'Eagle Lake puis en 1923, il vient fonder la paroisse Ste-Marie à Lewiston qu'il administre jusqu'à sa mort. Il fut le père des caisses populaires de Lewiston et d'Auburn. En 1952, il est élevé à la prélature romaine. Il avait créé une belle oeuvre paroissiale. Décédé le 11 février à l'âge de 73 ans.

R. P. Eugène Noury, o.m.i., 1912-1961. Né à Manchester le 12 mars 1912. Ordonné le 24 mai 1937. Il fut aumônier militaire. Il dirigeait le sanctuaire St-Joseph à Lowell. Décédé le 20 mai à l'âge de 49 ans.

Louis-H. Paré, 1861-1961. Longtemps au service de la rédaction de l'Avenir National à Manchester et de l'Impartial à Nashua. Décédé en cette ville le 30 juillet à Nashua à l'âge de 80 ans.

Mgr Joseph Pariseau, P.D., 1878-1961. Né le 20 janvier 1878 à Essex Junction, Vermont. Il avait été un protégé de l'abbé Audet, fondateur de St-François de Winooski. Ordonné en 1903. Curé de St-Joseph depuis 1933 et élevé à la prélature en 1948. Il s'éteignait le 14 juin après une longue maladie.

Dr Marius Péladeau, 1894-1961. Né le 28 juillet 1894 à Montréal. Il se fixe à Brattleboro, Vermont, où il exerce un véritable apostolat. Décédé le 17 décembre à l'âge de 67 ans.

Abbé Théodore Péloquin, 1895-1961. Né le 15 juin 1895 à Ste-Victoire, Québec. Ordonné le 29 janvier 1929. Vicaire et aumônier en plusieurs endroits. Homme très affairé et dévoué. Décédé le 30 octobre à Woonsocket à l'âge de 66 ans.

Abbé Lorenzo Poliquin, 1901-1961. Né à Lewiston, le 3 décembre 1901. Curé de la paroisse St-Michel à South Berwick, Maine. Décédé le 1er avril. Il avait été curé pendant 17 ans de la paroisse Ste-Marie, de Stonington, Maine.

Dr J.-Napoléon Perreault, 1879-1961. Né à Manchester, N. H., le 23 novembre 1879. Diplômé de Tufts, il s'installe à Manchester puis en 1909 il se fixe à Danielson, Conn. où il se crée une réputation de médecin admirable et de compatriote distingué. Décédé le 10 mai à l'âge de 81 ans.

Arthur Plante, bijoutier, 1884-1961. Fils d'Alphonse Plante et d'Emma Richer. Dans le commerce pendant 57 ans. Décédé le 17 novembre.

Mgr Jean-Baptiste Surprenant, 1873-1961. Né le 14 juin 1873, à Alpena, Michigan. Ordonné le 26 août 1900 à Grand Rapids. Curé de la paroisse Ste-Famille de Saginaw. Elevé à la prélature le 17 décembre 1945. A sa retraite, il décédait le 14 mai à l'âge de 84 ans.

Abbé W.-J. Turcotte, 1903-1961. Né le 5 janvier 1903, à Thetford Les Mines, Québec. Etudes à Sherbrooke, à Montréal et à Louvain. Ordonné le 26 novembre 1933 à Sherbrooke. Il est affilié au diocèse de Portland. Curé de Saint-Léon de Howland depuis 1953. Décédé le 13 mars à l'âge de 58 ans.

Ludger Vanasse, 1872-1961. Homme d'affaires à Northampton, Mass. Né le 28 juillet 1872 à W. Warwick, Québec, fils de Thomas Vanasset et de Virginie Gosselin. Décédé le 5 juin à l'âge de 88 ans. Maître de chapelle durant 50 ans au Sacré-Coeur. Membre de nos sociétés:

Table des Matières

	Les Amis du Bulletin	5
	Présentation	7
	Avis	8
I	Réunions de la Société	9
II	Statuts et Règlements	23
III	Eloges des membres disparus	34
IV	Conseil de la Vie Française	51
V	Comité de Vie Franco-Américaine	58
VI	L'Ordre du Mérite Franco-Américain	67
VII	Fête Patronale	70
VIII	Faits et Gestes	74
IX	Généalogie	79
X	Concours et Festivals	81
XI	Vie Franco-Américaine	83
XII	Echos des Sociétés	94
XIII	Vieux Papiers	98
XIV	Papiers Jaunis	120
XV	Nécrologie	130

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06438 092 4